

DUPS

NOTRE DAME

MARYGROVE COLLEGE LIBRARY
DETROIT, MICHIGAN

PLEASE DO NOT REMOVE

CHRONIQUE sociale de France

PERIODICALS DEPT.

JAN 8 1951

UNIV. OF N. D. LIB.

septembre-octobre 1950

LA PRESSE REINE-ESCLAVE

S. S. PIE XII

La presse catholique
et l'opinion publique

Maurice HERR

La presse de la Libération :
ses espoirs, ses échecs

Claudius DERIOL

La presse française en 1950

Georges HOURDIN

Les formules nouvelles
de la presse périodique

R. P. NAIDENOFF

La grande imposture
de la presse à succès

René FINKELSTEIN

La presse enfantine

Claudius DERIOL

Une science, un art, une industrie :
la publicité

Jean MORIENVAL

La presse et l'argent

Jean MONDANGE

La presse et l'opinion publique

Maurice CARITE

Quelques aspects
de l'organisation de la presse

Jean MORIENVAL

Le statut professionnel
des journalistes

Maurice COLINON

Force et faiblesses
de la presse catholique

Maurice CARITE

L'information catholique
dans la presse

Jean-Pierre DUBOIS-DUMEE

Les tentations du journaliste

Frère GENIEVRE

Concerto en sol mineur
sur le journal
et le journaliste en France

ACTUALITÉS

Gaston LECORDIER : LE MOUVEMENT FEMINISTE (quatrième article)

Abbé Henri VIAL : CHRONIQUE DES REVUES

CHRONIQUE DES LIVRES

LA COLLECTION DE « LA CHRONIQUE » CONSTITUE, PAR SON ENSEMBLE D'ETUDES SUR LE MEME SUJET, UNE VERITABLE BIBLIOTHEQUE A VOTRE DISPOSITION. VOICI, POUR VOUS DONNER UNE IDEE DE CE QUE VOUS POURREZ Y TROUVER, LES TITRES DES NUMEROS NON ENCORE EPUISES :

Médecine, travail et jeunesse.....	50 »	Pensée chrétienne et sociologie.....	100 »
Les Secrétariats sociaux.....	50 »	Où va la bourgeoisie ?	100 »
La paternité.....	50 »	Centenaire de 1848	100 »
Eugène Duthoit.....	50 »	Où va la jeunesse ?	100 »
Le Pape et la Paix.....	50 »	Où va le syndicalisme ouvrier ?.....	150 »
Déconcentration et décentralisation..	100 »	Biologie et morale.....	150 »
Autour du marxisme.....	100 »	Vie privée et vie publique.....	150 »
Les problèmes de l'Ecole.....	100 »	Problèmes du logement.....	150 »
Réformes de structures.....	100 »	La famille devant les sciences modernes	150 »
La maladie et ses conséquences sociales	100 »	Actualité du Catholicisme Social....	150 »
Problèmes politiques.....	100 »	Essais de psychologie sociale.....	150 »
Le prolétariat.....	100 »	Chrétiens et incroyants	150 »
Les prisons.....	100 »	Cinquantenaire du Sillon.....	150 »
Les problèmes féminins.....	100 »	La femme française	150 »
Les conditions présentes de l'action..	100 »	Les carrières sociales.....	150 »
Questions coloniales.....	100 »		

DE PLUS, CHAQUE NUMERO CONTIENT DES ARTICLES, DES CHRONIQUES D'ACTUALITE ET UNE CHRONIQUE DES LIVRES, QUI EN FONT UN ORGANE ESSENTIEL D'INFORMATION POUR LA PENSEE SOCIALE CHRETIENNE ET UN PRECIEUX GUIDE POUR L'ACTION.

LA VIE

CATHOLIQUE ILLUSTRÉE



L'hebdomadaire
que VOUS LIREZ
avec TOUTE votre FAMILLE !

163, BD MALESHERBES
PARIS-17^e LE N^o

15^{FR}

6 MOIS : 350 FRANCS
C. C. P. PARIS 63-19

VOUS DEVEZ CONNAITRE

Radio - Cinéma

Télévision

SON BUT :

Informar les catholiques, guider leur choix dans le maquis des programmes ;
Les grouper, leur fournir une tribune, agir ainsi sur la production des films et des émissions.

SON CONTENU :

Deux journaux en un seul :

Des reportages, études artistiques et techniques, notes d'écoute, échos, etc... ;
Tous les programmes français et étrangers de la radio ;
Analyses de tous les films nouveaux ;
Cotes morales de la Centrale Catholique du Cinéma ;
Les initiatives catholiques concernant le développement de la télévision ;
Le sermon radiophonique du dimanche.

SES MOYENS :

Trois des plus importants organes catholiques :

— « *La Vie Catholique Illustrée* » ;

— « *Témoignage Chrétien* » ;

— *Les Editions du Cerf* (« *Fêtes et Saisons* », « *La Vie Spirituelle* », etc...)

conjuguant, pour la première fois, leurs forces, lancent

Radio-Cinéma

Télévision

hebdomadaire catholique des auditeurs et des spectateurs.

SA DIRECTION :

R. P. AVRIL, R. P. PICHARD, chargés des émissions catholiques à la Radiodiffusion Française ;

G. HOURDIN, directeur de « *La Vie Catholique Illustrée* » ;

J. BABOULENE, directeur de « *Témoignage Chrétien* » ;

R. P. BOISSELOT, directeur des Editions du Cerf.

NUMEROS SPECIMENS GRATUITS SUR DEMANDE

VENDEZ, DIFFUSEZ

Radio - Cinéma

Télévision

29-31, BOUL. DE LATOUR-MAUBOURG,
PARIS-7°

TEL. INV. 30-57

C. C. P. PARIS 44.51.10

LE NUMERO : 20 FRANCS

ABONNEMENT DE SIX MOIS : 450.—

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 600.—

TEMOIGNAGE CHRETIEN

LE GRAND HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE

clame LA VÉRITÉ
défend LA JUSTICE
quoi qu'il en coûte!

- « Il n'est pas conformiste : c'est sa marque et sa raison d'être.
- Il a de l'imagination et fraie des chemins à la pensée et à l'action.
- L'inspiration chrétienne anime ses pages.
- Il insinue, il provoque et ne laisse pas le lecteur indifférent. »

*(Extrait du message du Cardinal Saliège
à l'occasion du 200^e Numéro de T. C.)*

DIRECTION - REDACTION - PROPAGANDE
100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2^e)
C. C. P. 5023-99 - Téléphone : RIC. 69-44

TARIF DES ABONNEMENTS

Abon. de soutien	1.200	Abonnement pour l'Etranger
« de propagande ...	800	(tous pays sauf édition belge)
« ordinaire 1 AN ..	630	1 AN 1.100

*Par sa vente et ses abonnements « TC » arrive en tête de tous
les hebdomadaires d'opinion !*

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, RUE BAYARD, PARIS-8^e — C. C. P. 1668 PARIS

*Un grand cœur assure le triomphe
d'une grande cause.*

JULES ZIRNHELD

Premier Président de la C. F. T. C.
par le P. Stéphane PIAT

Beau volume de 464 pages — 1 hors-texte
475 francs. port : 45 francs

Dans la collection

"Grandes figures chrétiennes"

Albert de MUN

par A. FLORY

Un témoin du catholicisme social :

Maurice EBLE

par P. RIMBAULT

Chaque volume : 50 francs, port : 15 francs

CATHOLIQUE, CONNAIS-TU TON DEVOIR SOCIAL ?

par Marcelle DUTHEIL

25 francs, port : 10 francs

TOUS LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX.
TOUTE L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE, DANS LE GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION

" LA CROIX "

un an : 2.100 francs — 6 mois : 1.100 francs — 3 mois : 600 francs

La consigne que Pie XII aime à répéter :

"A chaque foyer catholique le journal catholique"

" LA CROIX " est le journal catholique

**ECCLESIA
LECTURES
CHRÉTIENNES**

DIRIGÉE PAR

DANIEL-ROPS

EST LA REVUE

DÉ

TOUS LES CATHOLIQUES

DANS CHAQUE NUMÉRO :

**Des Articles documentaires,
des Reportages,
des Choses vues, des
Contes, des Nouvelles,
etc...**

128 pages 50 fr.

Abonnement d'un an .. 550 fr.

18, rue du Saint-Gothard, Paris

**UN GUIDE
POUR L'ORGANISATION
DU TRAVAIL**

EXCELLENTE BROCHURE
FACILE À DIFFUSER

**La Doctrine Sociale
de l'Eglise**

**dans les rapports qui doivent exister
entre employeurs et employés**

Extraits des Encycliques
et documents pontificaux
avec, en annexe,
un exemple de réalisation

par M. ROMANET

Prix : 50 francs

Aux éditions de La Chronique
ou à l'Impr. F. EYMOND et ses Fils
11, rue Casimir-Brenier

GRENOBLE

CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE

REVUE BIMESTRIELLE • ORGANE DES SEMAINES SOCIALES DE FRANCE

FONDÉE PAR VICTOR BERNE ET MARIUS GONIN

sommaire

SA SAINTÈTE PIE XII :

■ LA PRESSE CATHOLIQUE ET L'OPINION PUBLIQUE.. 316

MAURICE HERR :

■ LA PRESSE DE LA LIBÉRATION : SES ESPOIRS, SES ÉCHECS... . . 323

CLAUDIUS DERIOL :

■ LA PRESSE FRANÇAISE EN 1950.. 330

GEORGES HOURDIN :

■ LES NOUVELLES FORMULES DE LA PRESSE PÉRIODIQUE 338

R. P. NAIDENOFF :

■ LA GRANDE IMPOSTURE DE LA PRESSE À SUCCÈS.. 345

RENE FINKELSTEIN :

■ LA PRESSE ENFANTINE 355

CLAUDIUS DERIOL :

■ UNE SCIENCE, UN ART, UNE INDUSTRIE : LA PUBLICITÉ... . . 367

JEAN MORIENVAL :

■ LA PRESSE ET L'ARGENT.. 371

JEAN MONDANGE :

■ LA PRESSE ET L'OPINION PUBLIQUE.. 380

MAURICE CARITÉ :

■ QUELQUES ASPECTS DE L'ORGANISATION DE LA PRESSE... . . 387

JEAN MORIENVAL :

■ LE STATUT PROFESSIONNEL DES JOURNALISTES 395

MAURICE COLINON :

■ FORCE ET FAIBLESSES DE LA PRESSE CATHOLIQUE 400

MAURICE CARITÉ :

■ L'INFORMATION CATHOLIQUE DANS LA PRESSE 407

JEAN-PIERRE DUBOIS-DUMÉE :

■ LES TENTATIONS DU JOURNALISTE 410

FRÈRE GENIEVRE :

■ CONCERTO EN SOL MINEUR SUR LE JOURNAL ET LE JOURNALISTE EN FRANCE 413

ACTUALITÉS

Gaston LECORDIER : *Le mouvement féministe* (4^e article) 422

Abbé Henri VIAL : *Chronique des revues*.. 433

Chronique des livres 436

5

60^e ANNÉE • SEPTEMBRE-OCTOBRE 1950

LA PRESSE REINE - ESCLAVE

LA PRESSE REINE-ESCLAVE

ON a assez dit que, s'il n'y avait plus d'opinion publique, c'était parce que la Presse n'était plus à la hauteur de sa tâche. Mais s'est-on assez rendu compte des conditions de vie que lui impose le monde moderne ?

C'est pour exposer ce problème crucial sous ses différents aspects, et pour alerter le public trop ignorant de ces questions, que paraît ce numéro exceptionnellement copieux de *La Chronique Sociale*. Il était en projet depuis longtemps. C'est sur la demande de nombreux amis, qui s'apprêtent à organiser des Journées de Presse, que nous avons décidé en quelques heures de le mettre en chantier, sans attendre.

Grâce à l'amabilité de la brillante équipe de collaborateurs qui lui ont assuré son concours en un temps record, *La Chronique Sociale* peut vous présenter une véritable somme des problèmes actuels de la Presse. Et du même coup nous pouvons vous donner le type même des numéros spéciaux que notre revue a l'ambition de publier tous les deux mois, si son rayonnement s'accroît, et du même coup ses finances si lourdement grevées.

Nous avons intitulé ce numéro d'après le titre d'une brochure consacrée aux problèmes de la Presse par un excellent journaliste catholique, Georges Hoog : « *La Presse reine-esclave* ». Et nous l'avons commencé par la publication du magnifique discours de S. S. Pie XII sur la question, et de quelques autres extraits de documents pontificaux qui soulignent à merveille l'urgence d'un effort des catholiques dans ce domaine. Ceci, non seulement en raison de l'autorité qui s'attache à la parole du Saint-Père, mais aussi en raison de son importance et de sa valeur comme étude sociologique de la Presse et de l'Opinion.

Nous espérons que nos amis sauront apprécier l'ensemble des études rassemblées ici, et profiter de l'occasion pour servir la cause de la Presse en général et du même coup celle de

LA CHRONIQUE SOCIALE

NOS COLLABORATEURS

- Maurice CARITE, ancien secrétaire de rédaction de la « Vie Catholique » et de « Temps Présent », collaborateur de « L'Aube », vice-président de l'Association des Informateurs religieux, syndic du Syndicat des Journalistes de France, président de l'Association Française et vice-président de la Fédération Internationale des Journalistes Catholiques.
- Maurice COLINON, un jeune du journalisme, a commencé à collaborer à la presse catholique, en 1948, à « Témoignage Chrétien », et s'est rapidement spécialisé dans le reportage ; ses principales enquêtes : « Des Couloirs du Sport » et « Les Exploiteurs de la Misère », ont été réunies en volume ; on a vu sa signature dans « La France Catholique », « Ecclesia » et de nombreux journaux étrangers ; on annonce son entrée au « Familial Digest » ; mais son plus beau reportage n'a jamais été publié : c'est la bataille de Berlin à laquelle il assista de bout en bout en 1945, son carnet de notes à la main ; il assure que le temps n'est pas encore venu où ce récit pourrait voir le jour...
- Claudius DERIOL, journaliste, ancien secrétaire de la Fédération des Groupes d'Etudes du Sud-Est, ancien rédacteur en chef de « La Croix du Rhône » et du quotidien lyonnais « La Liberté », auteur de : « A la recherche des Français d'aujourd'hui : vaincus ou vainqueurs », collaborateur de « La Chronique Sociale ».
- Jean-Pierre DUBOIS-DUMEE, rédacteur en chef de « Témoignage Chrétien », secrétaire général de la Fédération Internationale des Journalistes Catholiques.
- René FINKELSTEIN, secrétaire de l'Union des Œuvres Catholiques, membre de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à la jeunesse.
- Maurice HERR, journaliste, secrétaire de rédaction de « La Croix », trésorier du Syndicat des Journalistes de France, membre élu de la Commission de la Carte des Journalistes.
- Georges HOURDIN, ancien rédacteur en chef de « Temps Présent », directeur de « La Vie Catholique Illustrée » et du Centre d'Informations Catholiques (C. I. C.), secrétaire général des Semaines Sociales de France, auteur de nombreux essais : « Sainteté Française », « Mauriac chrétien », etc...
- Jean MONDANGE, premier secrétaire général de la J. O. C., ancien rédacteur à « La Croix », secrétaire général de l'Association Nationale de la Presse Périodique Catholique de Province, dirige actuellement la Centrale Technique d'Information Catholique et les Messageries Populaires, auteur de : « Une industrie moderne : la fabrication de l'opinion publique » et de « La Presse... aujourd'hui », aux Editions de l'Hirondelle, Paris.
- Jean MORIENVAL, un vétéran du journalisme, ancien secrétaire général et actuellement vice-président du Syndicat C. F. T. C. des Journalistes français, ancien secrétaire de rédaction à la « Vie Catholique » et rédacteur en chef de « Choisir », critique cinématographique à « L'Aube » et « Cinéopse » ; auteur de « De Pathelin à Ubu, bilan des types littéraires », de « Les Fondateurs de la grande Presse en France » (1934), de « Les Impostures de Léo Taxil » (1936), de « Sur l'Histoire de la Presse Catholique en France » (1936), de « Je choisis mon journal » (1940) et de « Essai sur l'influence de la Presse » (à paraître) ; a publié de nombreuses études sur l'histoire de la presse dans les journaux et revues.
- R. P. Georges NAIDENOFF, de la Compagnie de Jésus, rédacteur en chef de « Missi » et de « Rythmes du Monde », spécialisé dans les recherches de statistiques religieuses et de la situation missionnaire, et dans les questions de presse.

La presse catholique et l'opinion publique

S. S. PIE XII

L'IMPORTANCE de la presse catholique, que vous représentez, très chers fils, en ce Congrès international, et la gravité des problèmes qui se proposent à votre étude Nous a amené à déroger, pour vous recevoir, à la règle que Nous avons dû, à Notre vif regret, Nous imposer, de limiter, de suspendre même le plus souvent, Nos discours et Nos allocutions au cours de l'Année Sainte. Mais, cette fois, Nous ne pouvions manquer d'apporter l'appoint de Notre parole au grand objet de votre réunion. Il est vaste autant que suggestif : la presse catholique au service de la vérité, de la justice et de la paix. (1)

C'est en considération d'un des aspects capitaux de ce service que Nous jugeons opportun de livrer à vos méditations quelques principes fondamentaux concernant le rôle de la presse catholique vis-à-vis de l'opinion publique. Le fait est qu'elle se trouve au premier plan de ceux qui contribuent à sa formation et à sa diffusion.

L'ABSENCE D'OPINION PUBLIQUE : MALADIE SOCIALE.

L'opinion publique est, en effet, l'apanage de toute société normale composée d'hommes qui, conscients de leur conduite personnelle et sociale, sont intimement engagés dans la communauté dont ils sont les membres. Elle est partout, en fin de compte, l'écho naturel, la résonance commune, plus ou moins spontanée, des événements et de la situation actuelle dans leurs esprits et dans leurs jugements.

Là où n'apparaîtrait aucune manifestation de l'opinion publique, là surtout où il en faudrait constater la réelle inexistance, par quelque raison que s'explique son mutisme ou son absence, on devrait y voir un vice, une infirmité, une maladie de la vie sociale.

L'opinion publique bâillonnée est un attentat au droit naturel de l'homme.

Laissons à part, évidemment, le cas où l'opinion publique se tait dans un monde d'où même la juste liberté est bannie et où, seule, l'opinion des partis au pouvoir,

(1) Allocution du Souverain Pontife au Congrès International de la Presse Catholique (Rome, 16-19 février). Les titres et les notes sont de *La Documentation Catholique* (12 mars 1950). Le texte est paru en français dans l'*Osservatore Romano*.

l'opinion des chefs ou des dictateurs est admise à faire entendre sa voix. Etouffer celle des citoyens, la réduire au silence forcé, est, aux yeux de tout chrétien, un attentat au droit naturel de l'homme, une violation de l'ordre du monde tel que Dieu l'a établi.

Qui ne devine les angoisses, le désarroi moral où un tel état de choses jette la conscience des hommes de la presse ? En vérité, Nous avons espéré que de trop dures expériences du passé auraient du moins servi de leçon pour libérer définitivement la société d'une si scandaleuse tyrannie et mettre fin à un outrage si humiliant pour les journalistes et pour leurs lecteurs. Oui, non moins vivement que vous, Nous l'avons espéré et Notre déception n'est pas moins amère que la vôtre.

Comment on fausse ou étouffe l'opinion publique.

Situation lamentable ! Tout aussi déplorable et, peut-être, plus funeste encore par ses conséquences, est celle des peuples où l'opinion publique reste muette, non parce qu'elle est bâillonnée par une force extérieure, mais parce que font défaut ses présupposés intérieurs, qui doivent se trouver dans les hommes vivant en communauté.

Nous reconnaissons, dans l'opinion publique, un écho naturel, une résonance commune, plus ou moins spontanée, des faits et des circonstances dans l'esprit et les jugements des personnes qui se sentent responsables et étroitement liées au sort de leur communauté. Nos paroles indiquent presque autant de raisons pour lesquelles l'opinion publique se forme et s'exprime si difficilement. Ce que l'on appelle aujourd'hui opinion publique n'en a souvent que le nom, un nom vide de sens, quelque chose comme une vague rumeur, une impression factice et superficielle ; rien d'un écho spontanément éveillé dans la conscience de la société et émanant d'elle.

Mais ces hommes, profondément pénétrés du sens de leur responsabilité et de leur étroite solidarité avec le milieu dans lequel ils vivent, où les chercher ? Plus de traditions, plus de foyer stable, plus de sécurité de l'existence, plus rien de ce qui eût pu enrayer l'œuvre de désagrégation et, trop souvent, de destruction. Ajoutez l'abus de la force des organisations gigantesques de masses qui, saisissant l'homme moderne dans leur engrenage compliqué, étouffent sans peine toute spontanéité de l'opinion publique et la réduisent à un conformisme aveugle et docile des pensées et des jugements.

N'y aurait-il donc plus, dans ces nations infortunées, des hommes dignes de ce nom ? Des hommes marqués du sceau d'une vraie personnalité, capables de rendre possible la vie intérieure de la société ? Des hommes qui, à la lumière des principes centraux de la vie, à la lumière de leurs fortes convictions, sachent contempler Dieu, le monde et tous les événements, grands ou petits, qui s'y succèdent ? De tels hommes, semble-t-il, grâce à la rectitude de leur jugement et de leurs sentiments, devraient pouvoir édifier, pierre par pierre, la paroi solide sur laquelle la voix de ces événements, venant frapper, se réfléchirait en un écho spontané. Sans doute, il y en a encore de ces hommes, trop peu nombreux, hélas ! et, chaque jour, de plus en plus rares, au fur et à mesure que viennent se substituer à eux des sujets sceptiques, blasés, insouciants, sans consistance ni caractère, aisément manœuvrés par quelques maîtres du jeu !

L'opinion publique trahie par le mensonge et le manque de caractère.

L'homme moderne affecte volontiers des attitudes indépendantes et désinvoltes. Elles ne sont, le plus souvent, qu'une façade derrière laquelle s'abritent de pauvres êtres, vides, flasques, sans force d'esprit pour démasquer le mensonge, sans force d'âme pour résister à la violence de ceux qui sont habiles à mettre en mouvement tous les ressorts de la technique moderne, tout l'art raffiné de la persuasion pour les dépouiller de leur liberté de pensée et les rendre pareils aux frêles « roseaux agités par le vent » (*Matth.*, XI, 7).

Oserait-on dire avec assurance que la majorité des hommes est apte à juger, à apprécier les faits et les courants à leur vrai poids, en sorte que l'opinion soit guidée par la raison ? C'est pourtant là une condition *sine qua non* de sa valeur et de sa santé. Ne voit-on pas, au lieu de cela, cette manière — la seule légitime — de juger hommes et choses selon des règles claires et de justes principes, répudiée comme une entrave à la spontanéité et, en revanche, l'impulsion et la réaction sensitive de l'instinct et de la passion mises en honneur, comme les seules « valeurs de vie » ? Sous l'action de ce préjugé, ce qui subsiste de la raison humaine et de sa force de pénétration dans le profond dédale de la réalité, est peu de chose. Les hommes de sens ne comptent plus ; restent ceux dont le champ visuel ne s'étend pas au-delà de leur étroite spécialité, ni au-dessus de la puissance purement technique. Ce n'est guère de ces hommes-là qu'on peut, ordinairement, attendre l'éducation de l'opinion publique ni la fermeté vis-à-vis de la propagande astucieuse qui s'arroge le privilège de la façonner à son gré. Sur ce terrain, les hommes d'esprit chrétien, simple, droit, mais clair, quoique la plupart du temps sans beaucoup d'études, leur sont, de loin, supérieurs.

*LES SERVICES QUE DOIT RENDRE LA PRESSE CATHOLIQUE
A L'OPINION PUBLIQUE.*

Les hommes à qui devrait échoir le rôle d'éclairer et de guider l'opinion publique se voient donc souvent, les uns par leur mauvaise volonté ou par leur insuffisance, les autres par impossibilité ou par contrainte, en mauvaise posture pour s'en acquitter librement et heureusement. Cette situation défavorable affecte particulièrement la presse catholique dans son action au service de l'opinion publique. Car toutes les défaillances, les incapacités, dont Nous venons de parler, tiennent à la violation de l'organisation naturelle de la société humaine telle que Dieu l'a voulue, à la mutilation de l'homme qui, formé à l'image de son Créateur et doué par lui d'intelligence, était mis au monde pour en être le seigneur, tout imbu de la vérité, docile aux préceptes de la loi morale, du droit naturel et de la doctrine surnaturelle contenue dans la révélation du Christ.

Pas de pusillanimité ni d'abattement chez les journalistes catholiques en face des déviations de l'opinion publique.

Dans une telle situation, le mal le plus redoutable pour le publiciste catholique serait la pusillanimité et l'abattement. Voyez l'Eglise : depuis bientôt deux millé-

naires, à travers toutes les difficultés, les contradictions, les incompréhensions, les persécutions ouvertes ou surnoisées, jamais elle ne s'est découragée, jamais elle ne s'est laissé déprimer. Prenez modèle sur elle. Voyez, dans les lamentables déficits que Nous venons de signaler, le double tableau de ce que ne doit pas être et de ce que doit être la presse catholique.

Dans toute sa manière d'être et d'agir, elle doit opposer un obstacle infranchissable au recul progressif, à la disparition des conditions fondamentales d'une saine opinion publique, et consolider, renforcer encore ce qu'il en reste. Qu'elle renonce de bon cœur aux vains avantages d'un intérêt vulgaire ou d'une popularité de mauvais aloi ; qu'elle sache se maintenir, avec une énergique et fière dignité, inaccessible à toutes les tentatives directes ou indirectes de corruption. Qu'elle ait le courage — fût-ce au prix de sacrifices pécuniaires — de proscrire impitoyablement de ses colonnes toute annonce, toute publicité outrageante à la foi ou à l'honnêteté. Ce faisant, elle gagnera en valeur intrinsèque, elle finira par conquérir l'estime, puis la confiance ; elle justifiera la consigne répétée : « A chaque foyer catholique, le journal catholique ».

Mais en mettant tout au mieux quant aux conditions extérieures dans lesquelles elle se développe et se propage, l'opinion publique n'est pourtant pas infaillible, ni toujours absolument spontanée. La complexité ou la nouveauté des événements et des situations peuvent exercer une influence marquée sur sa formation, sans compter qu'elle ne se libère pas facilement soit des jugements pré-conçus, soit du courant dominant des idées, alors même que la réaction serait objectivement justifiée, alors même qu'elle s'imposerait. Et c'est ici que la presse a un rôle éminent à jouer dans l'éducation de l'opinion, non pour la dicter ou la régenter, mais pour la servir utilement.

Compétence, culture générale et surtout caractère sont indispensables au journaliste catholique.

Cette tâche délicate suppose, chez les membres de la presse catholique, la compétence, une culture générale surtout philosophique et théologique, les dons du style, le tact psychologique. Mais ce qui leur est indispensable au premier chef, c'est le caractère. Le caractère, c'est-à-dire tout simplement l'amour profond et l'inaltérable respect de l'ordre divin, qui embrasse et anime tous les domaines de la vie ; amour et respect que le journaliste catholique ne doit pas se contenter de sentir et de nourrir dans le secret de son propre cœur, mais qu'il doit cultiver dans ceux de ses lecteurs. En certains cas, la flamme ainsi jaillissante suffira à rallumer ou à raviver en eux l'étincelle presque morte de convictions et de sentiments endormis au fond de leur conscience. En d'autres cas, sa largeur de vue et de jugement pourra ouvrir leurs yeux trop timidement fixés sur des préjugés traditionnels. Dans les uns comme dans les autres, il se gardera toujours de « faire » l'opinion ; mieux que cela : il ambitionnera de la servir.

LA CONCEPTION CATHOLIQUE DE L'OPINION PUBLIQUE OUVRE LE
CHEMIN DE LA VERITE, DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX.

Nous croyons que cette conception catholique de l'opinion publique, de son fonctionnement et des services que lui rend la presse, est tout à fait juste, qu'elle est nécessaire à frayer aux hommes, suivant votre idéal, le chemin de la vérité, de la justice, de la paix.

Elle est un barrage au totalitarisme.

Ainsi, par son attitude vis-à-vis de l'opinion publique, l'Eglise se pose comme un barrage en face du totalitarisme (1), lequel, par sa nature même, est nécessairement ennemi de la vraie et libre opinion des citoyens. De fait, c'est par sa nature même qu'il renie cet ordre divin et la relative autonomie que celui-ci reconnaît à tous les domaines de la vie, en tant qu'ils tiennent tous de Dieu leur origine.

Elle est en opposition avec le libéralisme doctrinal et la pseudo-majesté des législations positives.

Cette opposition s'est de nouveau manifestement affirmée à l'occasion de deux discours où Nous Nous sommes récemment appliqué à mettre en lumière la position du juge en face de la loi. Nous parlions alors des normes objectives du droit, du droit divin naturel qui garantit à la vie juridique des hommes l'autonomie requise par une vivante et sûre adaptation aux conditions de chaque temps. Que les totalitaires ne Nous aient pas compris, eux pour qui la loi et le droit ne sont que des instruments aux mains des cercles dominants, Nous Nous y attendions bien. Mais constater les mêmes malentendus de la part de certains milieux qui, longtemps, s'étaient posés en champions de la conception libérale de la vie, qui avaient condamné des hommes pour le seul grief de leurs attaches avec des lois et des préceptes contraires à la morale, voilà qui est bien de nature à Nous surprendre ! Car enfin, que le juge, dans le prononcé de sa sentence se sente lié par la loi positive et tenu à l'interpréter fidèlement, il n'y a rien là d'incompatible avec la reconnaissance du droit naturel ; bien plus, c'est une de ses exigences. Mais ce qu'on ne saurait légitimement accorder, c'est que ce lien soit noué exclusivement par l'acte du législateur humain de qui émane la loi. Ce serait reconnaître à la législation positive une pseudo-majesté qui ne différerait en rien de celle que le racisme ou le nationalisme attribuait à la production juridique totalitaire, mettant sous ses pieds les droits naturels des personnes physiques et morales. Ici encore, la presse catholique a sa place marquée pour exprimer en formules claires la pensée du peuple, confus, hésitant, embarrassé devant le mécanisme moderne de la législation positive, mécanisme dangereux dès lors qu'on cesse de voir en cette dernière une dérivation du droit divin naturel.

(1) On n'a pas oublié qu'au moment où le totalitarisme d'Etat était encore triomphant, l'Eglise, par l'autorité de son plus haut magistère, en dénonçait les erreurs et les dangers, lorsque S. S. Pie XII, dans l'Encyclique *Summi Pontificatus* du 29 octobre 1939, énumérait les ruines qu'accumulaient les Etats totalitaires. Cf. *Documentation Catholique* des 5-20 octobre 1939, col. 1262 s.

Elle est une garantie de la paix.

Cette conception catholique de l'opinion publique et du service que lui rend la presse est aussi une solide garantie de la paix. Elle prend fait et cause pour la juste liberté de penser et pour le droit des hommes à leur jugement propre, mais elle les regarde à la lumière de la loi divine. Ce qui revient à dire que quiconque veut se mettre loyalement au service de l'opinion publique, que ce soit l'autorité sociale ou la presse elle-même, doit s'interdire absolument tout mensonge ou toute excitation. N'est-il pas évident qu'une telle disposition d'esprit et de volonté réagit efficacement contre le climat de guerre ? Dès lors, au contraire, que la prétendue opinion publique est dictée, imposée, de gré ou de force, que les mensonges, les préjugés partiaux, les artifices de style, les effets de voix et de gestes, l'exploitation du sentiment viennent rendre illusoire le juste droit des hommes, factice à leur propre jugement, à leurs propres convictions, alors se crée une atmosphère lourde, malsaine, factice qui, au cours des événements, à l'improviste, aussi fatalement que les odieux procédés chimiques aujourd'hui trop connus, suffoque ou stupéfie ces mêmes hommes et les contraint à livrer leurs biens et leur sang pour la défense et le triomphe d'une cause fausse et injuste. En vérité, là où l'opinion publique cesse de fonctionner librement, c'est là que la paix est en péril.

L'OPINION PUBLIQUE AU SEIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE : NI SERVILISME MUET NI CRITIQUE SANS CONTROLE.

Finalement, Nous voudrions encore ajouter un mot relatif à l'opinion publique au sein même de l'Eglise (naturellement, dans les matières laissées à la libre discussion). Il ne peut y avoir à s'en étonner que ceux qui ne connaissent pas l'Eglise ou qui la connaissent mal. Car, enfin, elle est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles. Mais ici encore, la presse catholique peut fort utilement servir. A ce service toutefois, plus qu'à tout autre, le journalisme doit apporter ce caractère dont Nous avons parlé et qui est fait d'inaltérable respect et d'amour profond envers l'ordre divin, c'est-à-dire, dans le cas présent, envers l'Eglise telle qu'elle existe, non seulement dans les desseins éternels, mais telle qu'elle vit concrètement ici-bas dans l'espace et dans le temps, divine, oui, mais formée de membres et d'organes humains.

S'il possède ce caractère, le publiciste catholique saura se garder tout autant d'un servilisme muet que d'une critique sans contrôle. Il aidera, avec une ferme clarté, à la formation d'une opinion catholique dans l'Eglise, précisément lorsque, comme aujourd'hui, cette opinion oscille entre les deux pôles également dangereux d'un spiritualisme illusoire et irréel, d'un réalisme défaitiste et matérialisant. A distance de ces deux extrêmes, la presse catholique devra exercer parmi les fidèles son influence sur l'opinion publique dans l'Eglise. C'est seulement ainsi que l'on pourra éluder toutes les idées fausses, par excès ou par défaut, sur le rôle et sur les possibilités de l'Eglise dans le domaine temporel et, de nos jours, surtout dans la question sociale et le problème de la paix.

HOMMAGE AUX GRANDS SERVITEURS DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Nous ne terminerons pas sans tourner Notre pensée vers tant d'hommes véritablement grands, honneur et gloire du journalisme et de la presse catholique des temps modernes. Depuis plus d'un siècle, ils se dressent devant nous comme des modèles d'activité spirituelle ; mieux encore : de leurs rangs se sont levés aujourd'hui de vrais martyrs de la bonne cause, les confesseurs vaillants parmi les difficultés spirituelles et temporelles de l'existence. Bénie soit leur mémoire ! Que leur souvenir vous soit un réconfort et un encouragement dans l'accomplissement de votre rude, mais important devoir.

Confiant que, à leur exemple, vous remplirez fidèlement et fructueusement le vôtre, Nous vous donnons de tout cœur, très chers fils, Notre Bénédiction apostolique.

LE PAPE PIE XII ET LA PRESSE

A l'occasion de la campagne de presse lancée par la *Croix* durant l'Année Sainte, le Pape souligne :

« L'importance de la presse semble croître de jour en jour sans que — trop souvent, hélas ! — les catholiques aient pris encore pleinement conscience de leur devoir et de leurs possibilités dans ce domaine. »

Dans la lettre encyclique demandant des prières pour le renouveau chrétien des mœurs et la concorde entre les peuples — 12 mars 1950 — le Pape déclare :

« Ce qui nous paraît non seulement le mal le plus profond, mais la racine même de tous les maux, est que, trop souvent on substitue à la vérité le mensonge et on en use comme d'un instrument de combat... La presse critique trop souvent avec vulgarité le sentiment religieux, en même temps qu'elle n'hésite pas à divulguer les plus basses obscénités, en excitant et en conduisant au vice, avec des préjudices incalculables, l'enfance malléable et la jeunesse trompée. »

Dans le discours fait à Saint-Pierre pour la cérémonie expiatoire du dimanche de la Passion — 26 mars 1950 — le Pape insiste, comme jamais, sur la question de la presse. 1/5 du discours : exactement 80 lignes sur 450 dans la *Croix*.

« Une série de publications éhontées et criminelles préparent pour les vices et les délits les moyens les plus infâmes de séduction et d'égarement. Voilant l'ignominie et la laideur du mal sous le clinquant de l'esthétique, de l'art, de la grâce éphémère et trompeuse, du faux courage ; ou bien satisfaisant sans retenue l'avidité de sensations violentes et de nouvelles expériences de débauches, l'exaltation de l'inconduite en est arrivée jusqu'à se produire ouvertement en public et à s'introduire dans le rythme de la vie économique et sociale du peuple, transformant en objet de fructueuse industrie les plaies les plus douloureuses, les faiblesses les plus misérables de l'humanité.

« Parfois on ose même chercher une justification théorique aux plus basses manifestations de cette déchéance morale, en se réclamant d'un humanisme de mauvais aloi ou d'un sentiment de compassion, qui excuse la faute pour tromper et dévoyer plus facilement les âmes... C'est un crime de lèse-société que de donner accueil au crime sous prétexte de sentiment humanitaire ou de tolérance civile, de faiblesse humaine naturelle... en s'employant à exciter sciemment les passions, à écarter tout frein exigé par un respect élémentaire de la morale publique ou de la bienséance publique, à présenter sous les aspects les plus séduisants la rupture du lien conjugal, la rébellion aux autorités publiques, le suicide ou la suppression de la vie d'autrui...

« A la lumière pénétrante de la foi, confrontez cet immense amas de bassesses, de vilénies avec l'éclatante sainteté de Dieu... et puis dites si la justice divine peut encore tolérer un tel abus de ces dons, un tel mépris de sa volonté et surtout, une telle dérision pour le sang innocent de son Fils ? »

La presse de la libération : ses espoirs, ses échecs

MAURICE HERR

AUCUNE branche de l'activité nationale ne fut, à la libération, aussi instantanément et aussi radicalement bouleversée que la presse. Dans le fracas des combats de rues, dans le tumulte du soulèvement national, dans le sifflement des balles et l'explosion des obus, des hommes sortis soudain de la clandestinité firent irruption les armes à la main dans les principales imprimeries de journaux, s'emparèrent du matériel et occupèrent les locaux, pour aussitôt rédiger et imprimer les premiers bulletins de victoire et célébrer avec ivresse la liberté reconquise.

En dépit des apparences, une telle action n'était nullement improvisée. Dans la nuit froide et pesante de l'occupation, tandis que s'imprimaient et se diffusaient les petits et héroïques journaux de la résistance, qui venaient périodiquement réchauffer le cœur des Français, des hommes s'étaient penchés avec une attention passionnée sur le problème de la presse. A la lumière de la triste expérience des années d'avant-guerre, durant lesquelles certains journaux parmi les plus grands ou les plus influents n'avaient cessé d'étaler leurs tares au grand jour, les résistants avaient dressé un plan susceptible de régénérer la presse, de l'arracher à ses corruptions et à ses compromissions, de la faire « pure et dure » à l'image, croyaient-ils, du régime qui se façonnait dans le creuset du sang et des larmes.

Il serait vain d'entrer dans le détail de ce plan de libération de la presse, consigné dans le fameux « Cahier Bleu ». Aussi bien, n'offre-t-il plus aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif. Car, hélas ! si les intentions des réformateurs étaient excellentes, les réalisations furent pitoyables. Peut-être l'idéal caressé par les rédacteurs de la presse clandestine était-il trop haut placé, ou trop chimérique.

Cependant, la partie initiale du plan, c'est-à-dire la saisie des installations des journaux de l'avant-guerre et de l'occupation, se déroula de façon presque parfaite, avec seulement quelques petits heurts entre les nouvelles équipes, se disputant parfois la même prise de guerre. Ces difficultés de mise en place, premières et furtives manifestations d'un mal qui devait, ultérieurement, concourir largement à la perte de la presse de la libération, furent assez vite aplanies dans l'euphorie de la vie nouvelle et de la liberté retrouvée.

C'est ainsi qu'on assista, au soleil d'août 1944, à un étonnant jaillissement de feuilles nouvelles, qui se lancèrent allègrement à la conquête de l'opinion publique.

Comme tout paraissait simple et facile ! Conquises de vive force, les imprimeries

ne coûtaient presque rien à leurs nouveaux utilisateurs. Le gouvernement accordait généreusement des prêts de démarrages et allouait à chacun des nouveaux journaux une avance de trois millions de francs. Egalement occupées par des équipes de résistants, les agences de presse et de photos distribuaient des informations et des documents photographiques que nul ne songeait à payer, pas plus que le papier, réparti par les soins du gouvernement. Et le public, trop longtemps sevré de vérité et d'air pur, se jetait avec avidité sur les nouveaux journaux. C'était la prospérité.

Cette brillante et heureuse situation, cependant, était illusoire. Dès que la fin des hostilités cessa d'alimenter la rubrique des événements militaires, le public commença à se désintéresser des nouveaux journaux, mal adaptés à ses besoins et à ses goûts traditionnels et qui semblaient seulement préoccupés de vider quotidiennement d'obscur querelles d'idées ou de personnes. On assista derechef à la chute précipitée des feuilles. Ainsi, en moins d'une année, plus de vingt quotidiens disparurent à Paris, et autant en province.

On crut tout d'abord se trouver en présence d'un phénomène de sélection naturelle, qui laissait les forts en place et balayait impitoyablement les faibles et les inutiles. Mais bientôt on s'aperçut avec effroi que le mal n'épargnait personne et atteignait peu à peu les plus robustes, qui chancelaient à leur tour. Et, bientôt, vers le milieu de l'année 1947, la presse tout entière se trouva au centre d'une crise aiguë où la plupart des journaux de la résistance trouvèrent la mort. Certes, tous ne disparurent pas. Mais ceux qui purent survivre ne le firent généralement qu'au prix de l'abandon quasi-total des principes qui avaient présidé à leur naissance. Ainsi échoua, dans un mélange de tragique et de burlesque, cette révolution devant laquelle, selon M. Francisque Gay, « les régimes totalitaires eux-mêmes ont reculé ».

POURQUOI L'ECHEC ?

Les causes d'un échec aussi total sont évidemment multiples, sur les plans moral, technique, économique et social.

Notons tout d'abord que la presse de la Résistance ne put jamais se libérer des contradictions dans lesquelles elle s'était enfermée. Elle se voulait totalement libre, aussi bien à l'égard du pouvoir politique que du pouvoir de l'argent. Mais si, au nom de la liberté de la presse, elle combattait avec acharnement les restrictions qui lui étaient imposées par les gouvernements, elle ne cessait de leur demander aide et protection pour assurer son existence matérielle et pour écarter de sa route la concurrence possible, puis certaine, puis effective de l'ancienne presse. D'autre part, son mépris de l'argent cadrait mal avec les nécessités économiques d'un régime qui ne s'était nullement réformé, et aussi, il faut l'ajouter, avec l'avidité de certains de ses dirigeants.

C'est à travers l'activité de la Fédération de la Presse, groupant, sous l'égide de M. Albert Bayet, tous les journaux issus de la Résistance, qu'il est possible de suivre le chemin qui devait irrémédiablement conduire ces journaux au tombeau.

Dès le début, la Fédération se préoccupa surtout de consolider les avantages

acquis à la libération. Il ne fallait à aucun prix que, tel Lazare, l'ancienne presse puisse sortir de cette « fosse commune de nos déshonneurs nationaux » où, selon l'image macabre de M. P. H. Teitgen, elle était désormais enfouie.

Aussi, la Fédération de la Presse s'employa-t-elle à sceller définitivement une tombe à peine recouverte de terre. Le gouvernement l'y aida complaisamment en publiant une série d'ordonnances et de règlements qui consacraient la disparition des anciens titres et la mise sous séquestre des biens des journaux disparus, en attendant que fussent précisées les modalités d'une dévolution générale. Dans le même temps, la renaissance du système de l'autorisation préalable — abolie en France depuis la chute du Second Empire — et la répartition du papier par les services gouvernementaux permettaient de contrôler une liberté qui était alors plus théorique que réelle. En effet, la presse était libre, et on le proclamait bien haut. Mais seule l'était effectivement celle qui était née à la libération et qui jouissait de la protection gouvernementale. Il était par contre interdit de publier un nouveau journal sans l'autorisation du gouvernement, ni l'accord de la Fédération.

Afin d'assurer la pérennité de ces prodigieux avantages, la Fédération voulut aller plus loin encore. Elle, qui luttait contre les trusts sous toutes leurs formes, s'efforça de réaliser une concentration verticale et horizontale en intégrant dans son giron tous les journaux du territoire, et en réclamant le contrôle de l'Agence *France-Presse*, celui de la répartition du papier, la possession des messageries de presse et enfin le contrôle et la répartition de la publicité.

La Fédération affirmait que la profession saurait elle-même s'organiser et se réglementer, sans la gênante intervention des pouvoirs publics. Mais, pratiquement, c'était exiger du gouvernement, toujours au nom de la liberté de la presse, la possibilité et le moyen de tuer dans l'œuf tout nouveau concurrent, que les dirigeants de la Fédération pourraient à leur gré priver d'informations, de papier, de moyens de diffusion et finalement de ressources publicitaires.

Au reste, les incidents qui ont marqué la naissance du journal *Le Pays* montrèrent combien était originale la nouvelle conception de la liberté de la presse. *Le Pays*, dûment autorisé à paraître par le gouvernement, avait refusé d'adhérer à la Fédération de la presse et de se plier aux règles par elle édictées, qui étaient du reste en contradiction avec les dispositions légales du moment. Pour amener à composition ce nouveau venu récalcitrant, la Fédération commença par susciter une grève du personnel de l'imprimerie où *Le Pays* devait se fabriquer. Le traquenard fut évité, et *Le Pays* réussit à se faire imprimer ailleurs. La Fédération donna alors l'ordre aux Messageries de ne pas le diffuser et fit exercer un véritable chantage sur les kiosques auxquels le journal coupable parvenait quand même. Après quelques jours de lutte inégale, *Le Pays* dut se soumettre à la loi du plus fort.

Alertés cependant par des abus de ce genre, les pouvoirs publics ne cédèrent pas aux revendications de la Fédération, dont les injonctions se faisaient d'autant plus impératives que la situation matérielle des journaux s'aggravait. « On veut tuer la Presse de la résistance », s'écriait le président Bayet devant le refus du gouvernement de transformer une situation de fait, à certains égards scandaleuse, en une situation de droit. A quoi Léon Blum, peu suspect de tendresse à l'égard de l'ancienne presse, répondait : « La Résistance et la Libération n'ont conféré à aucun journal le privilège

de survivre indéfiniment dans des conditions d'exploitations anormales et artificielles ». Désabusé, le vieux chef socialiste ajoutait encore : « L'histoire de la presse de la Résistance est assez triste. Le spectacle qu'offre dans son ensemble la presse actuelle ne l'est pas moins. Je suis plus ou moins étroitement mêlé à la vie de la presse parisienne depuis un demi-siècle, et je ne crois pas l'avoir vue dans un état aussi lamentable ».

La nouvelle presse avait néanmoins de puissants défenseurs dans les assemblées parlementaires. N'oublions pas, en effet, que la libération avait, sur le plan de la presse comme sur d'autres, apporté des satisfactions nombreuses et substantielles aux partis politiques. Les chiffres cités à ce propos le 13 mars 1946 devant l'Assemblée Constituante par M. Gaston Defferre, secrétaire d'Etat à l'Information, sont significatifs. Le parti communiste disposait alors de 52 quotidiens à travers la France, contre 4 en 1939. La S. F. I. O. en possédait 34 contre 4, et le M. R. P. 27 contre 2. Ces trois grands partis contrôlaient à eux seuls près de 80 % des quotidiens français. Quand on se rappellera que ces mêmes partis recueillirent ensemble de 75 à 80 % des suffrages lors des consultations électorales de 1945 et 1946, on mesurera d'une part l'influence de la presse et, d'autre part, l'intérêt que les partis au pouvoir pouvaient attacher à la conservation des avantages acquis en matière de presse.

LA LOI DU 11 MAI 1946

Dans cet état d'esprit, l'Assemblée accueillit favorablement les désirs de la Fédération concernant la dévolution des biens de la presse disparue, et elle vota la fameuse loi du 11 mai 1946, qui, dans l'esprit de ses promoteurs, devait être la base juridique solide sur laquelle se dresserait l'édifice de la nouvelle presse.

Mais pouvait-on bâtir quelque chose de durable sur l'injustice et l'iniquité ? Car cette loi du 11 mai, quels que soient les motifs qui l'ont inspirée, est, en regard du droit, une véritable monstruosité. Elle prévoit, en effet, non seulement la confiscation des biens des journaux coupables — ce qui est normal — mais encore l'expropriation pure et simple de tous les journaux *non poursuivis ou acquittés*. Sans doute, le législateur a-t-il prévu que ces derniers recevraient une indemnité d'expropriation. Mais cette indemnité devait être calculée sur la valeur des biens au 25 juin 1940 — soit le cinquième et moins de ce qu'ils valent en 1946 —, et payable en un certain nombre d'annuités pouvant s'échelonner jusqu'à quarante ans !

Contre cette dure pénalisation qui frappait des innocents et atteignait même des hommes que leur courage patriotique avait conduits dans les camps de concentration nazis, M. Herriot éleva une émouvante mais vaine protestation. « Nous sommes en présence, dit-il, d'une véritable opération d'expropriation pour cause d'utilité privée ». (1)

La loi, cependant, ne comblait pas entièrement les vœux de la Fédération de la

(1) En juin 1950, M. P. H. Teitgen, ministre d'Etat chargé de l'Information, a fait adopter en Conseil des Ministres le principe d'une révision de la loi du 11 mai. La réforme prévoit la restitution de leurs biens aux journaux non-coupables, mais avec obligation, pour ceux-ci, de

Presse. En effet, les biens confisqués aux anciens journaux n'étaient pas automatiquement transférés aux nouveaux, mais pris en charge, gérés et administrés au nom de l'Etat par un organisme auquel la loi donnait le jour, la Société nationale des entreprises de Presse (S.N.E.P.). Elle assurait néanmoins aux journaux une sécurité qui leur manquait jusqu'alors.

Dirigée par M. Pierre-Bloch, précédemment rapporteur au Palais-Bourbon, de la loi du 11 mai, la S.N.E.P. eut au départ à faire face à d'immenses difficultés techniques et financières. Elle avait à administrer, à travers toute la France, plusieurs centaines d'entreprises diverses: des imprimeries, des cinémas et même le Tour de France cycliste, dont la formule et le titre appartenaient au journal *l'Auto*. Aussi, la première préoccupation de la nouvelle société fut-elle de faire payer aux journaux dont elle était désormais l'imprimeur, la location du matériel et du personnel dont ils utilisaient les services. Elle se soucia également de faire honorer les innombrables factures impayées depuis de longs mois.

Ainsi, par un curieux paradoxe, la loi du 11 mai allait encore aggraver la situation matérielle des journaux, contraints désormais de payer un imprimeur dont les tarifs n'étaient nullement préférentiels !

LE STATUT DE LA PRESSE

Après la suppression de l'autorisation préalable, survenue le 28 février 1947, les journaux de la libération s'accrochèrent longtemps et désespérément à l'idée que le vote par l'Assemblée nationale, d'un véritable statut de la presse codifiant toutes les mesures légales ou administratives concernant la publication des journaux, serait de nature à mettre un terme à leurs difficultés financières ou, du moins, à les atténuer sensiblement.

Ce fut l'ère du statut, durant laquelle la Fédération de la Presse d'une part et le ministère de l'Information d'autre part, travaillèrent fébrilement à l'élaboration d'un texte susceptible de donner satisfaction au plus grand nombre, et surtout d'être voté par l'Assemblée nationale.

De nombreux projets furent ainsi rédigés, chaque ministre de l'Information ayant le souci d'en présenter un à sa manière, auquel la Fédération opposait inmanquablement un contre-projet. Finalement, aucun de ces textes ne put officiellement voir le jour, et le seul qui obtint l'audience de la Commission de la Presse au Palais-Bourbon, et dont le rapporteur était M. Robert Bichet, connut un sort assez curieux. Après que la Commission l'eut longuement examiné, et en eut voté les articles les uns après les autres, il fut repoussé lors du vote final sur l'ensemble.

Cette mésaventure mit un point final aux tentatives faites pour doter la presse d'un statut. Il en fut ainsi parce que les promoteurs du statut achoppèrent constam-

passer des contrats de location, de location-vente ou de vente avec les journaux qui ont la jouissance de ces biens. En outre, les indemnités d'expropriation seront calculées sur la valeur des biens en 1945 et les délais de paiement considérablement réduits. Diversement accueillie dans les milieux de presse, cette réforme n'a pas encore été proposée au Parlement.

ment sur la définition d'un principe directeur concernant le caractère de l'entreprise de presse, et même sur la définition de la mission de la presse.

Fidèles à l'esprit du *Cabier Bleu*, les rédacteurs du statut s'efforcèrent de soustraire la presse à l'influence de l'argent, en limitant très strictement les apports de capitaux dans les entreprises et en contrôlant étroitement les ressources des journaux. On s'aperçut que ce n'était pas là chose facile, surtout dans une période où de graves difficultés économiques et financières affectaient plus spécialement les journaux.

Sans doute était-il et est-il encore possible de concevoir une presse sans argent, c'est-à-dire sans capitaux privés. Mais alors il faut aller jusqu'au bout du système, proclamer bien haut que la presse est un service public et que l'Etat doit couvrir les déficits d'exploitation, comme il le fait pour la S.N.C.F. ou les autres industries nationalisées.

Si l'on ne veut pas de cette solution, qui mettrait évidemment la presse à la discrétion des pouvoirs publics — et il est normal qu'elle soit repoussée avec véhémence — il faut, bon gré mal gré, revenir à la définition traditionnelle, selon laquelle les journaux sont des entreprises commerciales comme les autres, soumises au régime du droit commun, avec les avantages moraux et les inconvénients matériels que comporte un tel régime.

Cependant si la presse n'est effectivement pour certains qu'un commerce de papier imprimé, elle est encore, pour beaucoup d'autres, le moyen de diffuser et de défendre des idées. Peut-on dès lors, au nom de la liberté commerciale, laisser jouer à plein une concurrence qui aboutit injustement à l'élimination des plus faibles, donc des plus pauvres ? A-t-on le droit de laisser, muette et dans les ténèbres, une fraction de l'opinion publique qui n'est pas assez riche pour subvenir aux besoins toujours accrus d'un journal ? Le « Silence aux pauvres » de Lamennais prend ici toute sa signification !

Mais d'autre part a-t-on aussi le droit de laisser les capitaux s'investir dans certains journaux, au point d'influencer très fortement le comportement politique et social de ces journaux ?

Ainsi conçue, la liberté de la presse est un mythe, car il y a un abîme entre la possession et la jouissance effective de cette liberté. Dans un congrès national de la Fédération de la Presse, M. Albert Bayet déplorait la situation difficile des journaux d'opinion, condamnés à une mort à peu près certaine, alors qu'ils représentent les idées des grands partis jouant un rôle de premier plan dans la vie politique française. Et M. Bayet de réclamer, pour ces journaux, l'aide plus ou moins déguisée des pouvoirs publics : « Notre ambition essentielle au lendemain de la libération, a été d'assurer la liberté de la presse non par des mots, mais par des actes. Nous avons voulu que tous les partis, que toutes les tendances, que toutes les nuances de l'opinion eussent le moyen de s'exprimer librement. Si deux grands partis se voyaient retirer ce moyen, force serait bien de dire que nous avons été inégaux dans notre tâche ». Et, après avoir énuméré les avantages obtenus des pouvoirs publics en faveur des journaux d'opinion, M. Bayet, réclamait plus encore pour que ces journaux puissent jouir effectivement de la liberté reconnue à tous.

Il est curieux de constater à ce propos que, sur un autre terrain, M. Bayet est en ce qui concerne l'exercice d'une liberté, d'un avis très différent. Ne s'oppose-t-il pas,

avec un entêtement farouche, au nom de la Ligue de l'Enseignement qu'il préside également, à toute aide que les pouvoirs publics pourraient apporter aux catholiques pour que ceux-ci jouissent pratiquement de la liberté de l'enseignement ? Mais ceci est une autre histoire.

*
*
*

Il serait inexact et injuste de mettre au seul compte de ces difficultés internes la déconfiture de la presse de la libération. La nécessité, pour elle, d'insérer la formule nouvelle et révolutionnaire voulue par ses promoteurs clandestins dans le cadre économique traditionnel a été une entreprise au-dessus de ses forces. Au soleil de la liberté retrouvée, l'admirable solidarité de la clandestinité n'a pu résister à l'épreuve d'une concurrence idéologique et commerciale d'autant plus âpre que les intérêts en jeu étaient considérables. En outre, les journaux de la libération ont été desservis par le jeu de la conjoncture économique, et nés dans une période d'appauvrissement général, ils ont eu à subir le lourd préjudice d'une hausse démesurée des matières premières et de la main-d'œuvre, d'une diminution sensible de la clientèle, et d'une baisse considérable des ressources publicitaires. (1)

Au plus aigu de la crise, le président Bayet a posé brutalement l'alternative : « Mourir ou pourrir ! » Beaucoup de journaux de la libération sont morts sans avoir même eu cette possibilité d'option. D'autres ont survécu de la façon la plus honnête, grâce à une gestion saine et raisonnable, ou en faisant appel à ces capitaux privés que l'on repoussait avec horreur en 1944. D'autres enfin se sont laissés glisser sur la planche savonneuse du journalisme commercial, racolant le lecteur comme une « respectueuse » de boulevard.

« Un peuple a la presse qu'il mérite. La presse fait le peuple qu'elle mérite ».

C'est pourquoi sans doute juge-t-on si sévèrement la France à l'étranger, à travers une certaine presse — hélas la plus répandue hors de nos frontières — qui se déshonore et nous déshonore.

C'est ici que se mesure l'échec de la presse de la libération.

(1) Le volume de la publicité avait déjà été singulièrement réduit par l'interdiction légale visant la publicité en faveur des apéritifs, spiritueux et produits pharmaceutiques qui, en 1939, représentait 65 % du budget de publicité des journaux.

*« La libre communication des pensées et opinions
est un des droits les plus précieux de l'homme : tout
citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement,
sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas
déterminés par la loi ».*

Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.

La presse française en 1950

CLAUDIUS DÉRIOL

LA tempête que traversait, depuis 1946, la presse française s'est-elle vraiment apaisée au cours de l'année dernière ? Les ressacs en sont moins perceptibles, mais il serait imprudent de croire disparu le danger. Les problèmes fondamentaux de la presse d'après-guerre ne sont toujours pas résolus.

Les plus récentes statistiques indiquent qu'à Paris, parmi les journaux créés au lendemain de la Libération, 82 % ont aujourd'hui disparu. En province, la proportion est de 50 %.

Les observateurs superficiels s'écrient : « Epuration nécessaire : il y avait trop de nouveaux journaux. » Cette opinion est née d'une vision rapide des étalages de kiosques où, d'un jour à l'autre, se pressèrent uniquement des titres inconnus. On oubliait d'établir parallèlement le compte des journaux emportés par les événements, au début de septembre 1944. Au total, par rapport à l'avant-guerre, le déchet était incontestable. En 1913, il paraissait, à Paris, 54 quotidiens ; en 1939 : 32 ; en 1950 : 15. Aux mêmes époques, on dénombrait respectivement, en France : 7.600 titres de publications diverses, puis 6.800, et enfin 4.500.

Pourquoi une telle décadence ?

Elle s'explique autant par l'absence d'objectivité et de solidarité que par l'inexpérience et la candeur. Mais les techniciens de la presse savent aussi qu'une partie de la presse est morte des conditions d'exploitation qui lui étaient faites, entièrement différentes de celles que connaissaient les journaux d'avant-guerre, et particulièrement catastrophiques pour des entreprises démunies, en principe, de trésorerie, comme d'ailleurs de suffisantes ressources publicitaires.

LES « 10 PAGES » SONT REVENUES.

Par contre, on observe, depuis quelques mois, le retour aux huit ou dix pages quotidiennes. Du moins, de la part des journaux assez riches pour faire face à cette dépense supplémentaire, non compensée par des recettes correspondantes.

France-Soir, le *Figaro*, l'*Aurore*, le *Parisien-Libéré* offrent fréquemment douze

pages, au tarif inchangé de 10 francs, qui n'est même pas celui de toute la presse française. En province, les organes à très gros tirages ont longtemps boudé l'augmentation du prix de vente. Ils y sont venus peu à peu. La région lyonnaise est demeurée jusqu'à ces derniers jours l'une des dernières attachée aux 8 francs, sacrifiant ainsi à la loi du dumping, la seule, en définitive, qui soit respectée dans la jungle de la presse.

On mesure quelle souplesse doit atteindre une trésorerie pour absorber, dans ces conditions, des augmentations régulières sur les frais généraux ou sur le papier, qui, par exemple, ■ majoré ses prix de 15 % en octobre.

D'autant plus que, suivant un phénomène général, la vente elle-même tend à restreindre son volume. En février 1949, on vendait, chaque jour, sur Paris, 3.844.000 exemplaires ; en février 1950, ce chiffre n'atteignait que 3.751.000 exemplaires. Cette proportion est également vérifiable en province.

CEUX QUI NE LISENT PLUS LE QUOTIDIEN.

On avait déjà calculé, l'année dernière, que plus d'un million de Français n'achetaient plus le journal quotidien, par rapport à 1939. Alors que, dans presque tous les pays du monde, la presse enregistre un progrès constant, chez nous, un lecteur sur dix, au contraire, renonçait à sa feuille habituelle.

L'Echo de la Presse et de la Publicité a mené une curieuse enquête à ce propos. Il a découvert que la désaffection du public s'est accentuée à partir de 1944 et qu'elle a pris toute son ampleur en 1948 et 1949. 51 % de ceux qui ont abandonné la lecture d'un quotidien depuis 1939 s'y sont résolus à cette date. Les causes générales peuvent se ramener à trois : la disparition de la rubrique du « ravitaillement », la diminution du pouvoir d'achat — le journal est la première dépense qu'on évite — enfin l'indifférence de lecteurs plus exigeants quant à la surface et à la qualité des journaux.

Nous ne discutons pas ici le bien-fondé de ces raisons. L'enquête en question les a approfondies encore. Voici les réponses recueillies auprès des « anciens » lecteurs : 65 % : « C'est trop cher » ; 44 % : « Les journaux manquent d'intérêt » ; 57 % : « La radio nous suffit » ; 30 % : « Nous n'écoutons pas davantage la radio » ; 50 % : « Nous préférons acheter un hebdomadaire ».

On a pu établir également que 6 % des lecteurs prenaient autrefois deux journaux et plus, alors qu'ils se contentent d'un seul maintenant.

La première conséquence de cet état d'esprit doit être recherchée dans la chute des tirages. En 1939, compte non tenu des invendus, la presse de Paris sortait, chaque jour, 5.750.000 exemplaires ; la presse de province 5.250.000. En 1949, ces mêmes chiffres sont respectivement de 3.800.000 et 7 millions.

Le renversement de la hiérarchie, entre presse de Paris et presse de province, est illustré par ce fait : à la veille de la guerre, *Paris-Soir* et le *Petit Parisien* dépassaient largement le million par jour. Actuellement, *France-Soir* atteint péniblement les 700.000.

OU LA PROVINCE SUPPLANTE PARIS.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier en détail tout ce qui distingue l'exploitation d'une entreprise de presse entre Paris et la province. Ce sont là, en effet, deux problèmes fort différents, dont la donnée essentielle repose sur la zone de diffusion.

Encore que la presse de Paris tende à restreindre son rayonnement aux régions frontières de la capitale. Le *Figaro*, l'*Aurore*, l'*Humanité* et les journaux du soir mis à part, quels autres quotidiens peuvent prétendre à une diffusion nationale ?

Les grands organes régionaux ont gagné ce que les parisiens abandonnaient. La plupart annoncent un tirage supérieur à celui qu'avouaient les journaux qu'ils ont remplacés. C'est le cas, notamment, d'*Ouest-France*, qui tire cent mille exemplaires de plus que *Ouest-Eclair*. La *Nouvelle République* de Tours bat la *Dépêche du Centre* de 70.000. *L'Est Républicain* : 200.000 contre 140.000 en 1939, etc.

Voici d'ailleurs, par ordre d'importance, les dix « grands » de la presse de province : *Ouest-France* (Rennes), 560.000 ; *Voix du Nord* (Lille), 315.000 ; *Sud-Ouest* (Bordeaux), 296.000 ; *Le Progrès* (Lyon), 287.000 ; *La Dépêche* (Toulouse), 230.000 ; *La Nouvelle République* (Tours), 215.000 ; *L'Est Républicain* (Nancy), 205.000 ; *Dauphiné Libéré* (Grenoble), 175.000 ; *Les Allobroges* (Grenoble), *Nord-Matin* (Lille) et *Paris-Normandie* (Rouen), ex æquo à 155.000.

Dans leur sphère d'action, des journaux comme *Ouest-France*, *La Dépêche* de Toulouse et *Le Progrès* de Lyon règnent d'un poids écrasant.

LES DYNASTIES RENAITRONT-ELLES ?

Depuis un an surtout, on assiste à la résurrection de ces quotidiens régionaux, créés généralement au début du siècle, considérablement développés après 1918, affaires de famille plus qu'organes de partis, riches de leurs immeubles et de leurs imprimeries, gouvernementaux par vocation, radicaux par circonstances, mais conçus et gérés surtout comme des entreprises commerciales et d'un rapport considérable.

Ces journaux avaient recueilli trop de faveurs dans les antichambres du pouvoir pour y renoncer, même en 1940. En province, la proportion des journaux sabordés, soit en 1940 pour la zone nord, soit en 1942 pour la zone sud, ne dépassa pas 2,3 %. Encore, pour quelques-uns, ce sabordage ne fut-il pas entièrement volontaire.

On assiste donc, progressivement, à l'élimination des quotidiens de petite et moyenne importance, au profit des « mastodontes » qui peuvent fournir l'effort nécessaire, à de certaines échéances. Leur énorme supériorité matérielle conquiert sans difficultés des lecteurs nouveaux, auprès de qui les arguments d'ordre politique ou spirituel n'ont désormais qu'une efficacité très relative.

Si le public de province apprécie dans le quotidien régional une information centrée sur sa « petite patrie », une élite subsiste, cependant, pour qui la lecture de la presse parisienne demeure irremplaçable. Contrairement à ce qui se passe à l'étranger, cette presse parisienne peut seule revendiquer le droit d'exprimer l'opinion fran-

çaise. Alors que les revues de presse internationale réservent leur place au *Chicago Tribune*, au *Corriere della Sera* ou au *Manchester Guardian*, il est constant qu'elles choisissent toujours l'éditorial de *Combat*, par exemple, de préférence au leader d'*Ouest-France*, malgré que, sur 1/7^e de la France, la proportion des lecteurs de l'un par rapport à l'autre soit de 1 à 300.

Enfin, qu'on le déplore ou non, c'est de Paris que vient la mode, en matière de journalisme. Car il existe, ici comme ailleurs, une mode avec ses ukases, ses incohérences et ses agréments.

LA MODE, CE TYRAN...

On peut soutenir que la presse a été transformée dans son essence par la découverte de la « mise en page ». Nos pères comptaient moins sur l'art de disposer leur prose dans le journal que sur les idées ou les faits qu'elle exprimait. Depuis qu'un maquettiste, cet artisan, inconnu des rédactions d'avant 1925, entreprit de prouver qu'il s'agissait de satisfaire l'œil avant l'esprit, il était fatal qu'un jour, l'esprit serait supplanté par l'image ou la ligne décorative. Désormais, la page d'un quotidien, la « une » surtout, devient une figure géométrique, une architecture, qui impose ses lois propres aux matériaux rédactionnels. Le fait-divers se gonfle ou se resserre selon l'espace qui lui est réservé dans le plan harmonieux. Son contenu importe moins, en somme, que d'autres soucis où l'art pur se complique du soin d'« accrocher », coûte que coûte, le lecteur rebelle.

On devine où peuvent conduire ces procédés que nous caricaturons à peine.

Il est curieux de recevoir les doléances du lecteur quant à cette technique faite pour lui plaire. Rien, à l'entendre, qui le satisfasse moins ! Il pense qu'on le vole avec de trop gros titres et qu'on le berne avec les « tournes ». Reste à savoir l'accueil qu'il réserverait au journal assez imprudent pour s'affubler, en 1950, des gris oripeaux des feuilles de l'autre siècle ?...

Pour clore ce chapitre, ajoutons que le conflit Paris-province se transpose sur le terrain de l'organisation professionnelle. Il est singulier de constater que les leviers de commande, à la Fédération de la Presse que préside M. Albert Bayet, sont manœuvrés par des Parisiens. Depuis 1947, les congrès annuels sont l'occasion d'assauts épiques de la part des provinciaux pour renverser cette situation. Nous parlons des plus obstinés, car les autres — les plus nombreux — ont depuis longtemps résolu le problème en ignorant la Fédération de la Presse et ses mots d'ordre. Ce qui n'a pas peu contribué à prolonger l'anarchie de cette profession, où la puissance d'une entreprise, jointe au bon vouloir de son directeur, dicte seule les décisions pratiques.

SOMMES-NOUS VRAIMENT INFORMES ?

L'amenuisement extrême des journaux politiques au profit des organes d'information pourrait correspondre au triomphe d'une vision objective des choses et peut-être même à une certaine maturité de l'opinion publique. Du moins, c'est ce que vou-

draient accréditer les théoriciens de la « grande presse », mieux placés que d'autres, cependant, pour savoir que depuis que tant de gens se disent soucieux de nous « informer » purement et simplement, jamais nous n'avons été aussi ignorants de ce qui se passe réellement. Les récents événements d'Indochine en fourniraient, s'il était besoin, une navrante démonstration.

Les journaux, fidèles à la formule dite « américaine », considèrent, plus ou moins consciemment, leurs lecteurs comme des enfants, à l'attention insaisissable et fragile. Leur première page n'est plus qu'un boniment de foire, qui invite le badaud à se risquer plus loin.

Quant à la presse politique, elle est amenée à user et abuser de la répétition, du « martelage ». Avant tout, il importe qu'elle confirme le lecteur dans ses préjugés, dans ses erreurs, dans ses dogmes de parti ou de classe.

Ce conformisme dans la politique, comme l'amoralisme — sinon l'immoralisme — dans l'information, représentent, aux yeux de quelques maîtres de la presse actuelle le critère de la technique, du « métier », celui qui consiste à « coller » au public, c'est-à-dire à conserver et accroître la clientèle, fût-ce au prix de la pire démagogie.

On ne s'étonnera donc pas que le quotidien recherche de plus en plus, à devancer, chez son lecteur, le moindre effort. Les effets seront grossis démesurément, les nuances de pensées ou de sentiments effacées sous l'éclat des bariolages, le fait-divers s'apparentera au mélo, les « chiens écrasés » à la romance. Tout cela par l'entremise d'un style indéniable, d'une technique de l'écriture, dont on ne peut discuter la rigueur. La presse moderne, sur ce point, est d'une qualité très supérieure à la presse d'avant-guerre. L'austère école des formats réduits porte ses fruits.

POLITIQUE OU INFORMATION : FAUSSE ALTERNATIVE.

La ligne de démarcation, entre presse politique et presse d'information, devient de moins en moins perceptible. Notre confrère, déjà cité, l'*Echo de la Presse et de la Publicité*, s'est amusé à mesurer, dans plusieurs grands journaux parisiens, la place réservée, à la « une », aux rubriques essentielles. Nous y relevons, par exemple, ces pourcentages, du 31 août au 4 septembre derniers :

Journaux	Editoriaux	Politique intérieure	Crimes et faits-divers
<i>Le Parisien Libéré</i>	3.2 %	1.4 %	30.3 %
<i>Paris-Presse</i>		7.9 %	26, %
<i>Franc-Tireur</i>	5.2 %	5.6 %	26.1 %
<i>L'aube</i>	6.3 %	3. %	10.3 %
<i>Le Figaro</i>	7.5 %	2.8 %	5.8 %
<i>L'Humanité</i>	10.2 %	1.2 %	8.5 %
<i>France-Soir</i>		4.6 %	15.2 %

Précisons que l'événement de politique intérieure était, à cette date, le discours Pleven sur les 18 mois.

La relative indigence de la presse en matières d'informations a des causes tout à fait honorables. Rares sont les journaux qui ne doivent se contenter de la pâture commune, dispensée par l'Agence Française de Presse, nationalisée comme on sait. Même les entreprises fortunées, qui s'abonnent aux « fils » étrangers : anglais ou américains, hésitent aujourd'hui à entretenir des correspondants dans tous les coins du monde ou des envoyés spéciaux dont chaque déplacement engloutit une fortune. Encore moins se montrent-elles disposées à spécialiser des rédacteurs en nombre suffisants pour sauvegarder, en toutes circonstances, la richesse des rubriques que des papiers d'agences alimentent au petit bonheur, mais à un moindre prix.

Naguère, J. P. Dubois-Dumée constatait, dans *Témoignage Chrétien*, combien chiche est la place octroyée généralement à l'authentique information catholique. Rien de plus vrai, et rien de plus humiliant de relever que les scrupules religieux de Rita Hayworth tiennent parfois beaucoup plus la vedette que les grands faits de l'Année Sainte.

Mais c'est une autre histoire.

PROBLEMES TECHNIQUES 1950

Ces considérations générales nous conduisent aux problèmes techniques qui se posent à la presse, en 1950.

Problème du personnel rédactionnel, d'abord. Aujourd'hui, comme avant-guerre, aucun titre particulier n'est exigé pour faire du journalisme. On évoque périodiquement les projets tendant à créer un Ordre des journalistes, analogue à l'Ordre des Médecins ou des Avocats. Sans succès. Toutefois, la loi de 1935 a institué une période de stage obligatoire de trois ans, avant l'entrée dans la profession. Pour les raisons financières que l'on comprend, une tendance actuelle pousse à l'embauchage des stagiaires, de préférence aux journalistes qualifiés.

Problème du matériel, ensuite. Les imprimeries de presse sont largement équipées mais avec un matériel usé. Notamment les linotypes et les rotatives, d'origines américaines, anglaises, allemandes ou suisses, n'ont pu toujours recevoir, durant les années 1940-1946, les pièces de rechange que leur état exigeait.

Problèmes des matières premières, au premier rang desquels celui du papier, dont la production resta médiocre jusqu'en 1949. Son prix, qui, nous l'avons dit, vient d'augmenter encore, pèse lourdement sur les budgets de presse.

Problème de la fabrication : une équipe de base est imposée à chaque journal, dans une imprimerie qui, ne l'oublions pas, appartient, sauf de rares exceptions, à un patron anonyme : la Société Nationale des Entreprises de Presse. Là où 15 hommes suffisaient à la composition en 1939, il n'est pas rare maintenant que le Syndicat du Livre en impose 30. Un rapport, présenté au deuxième Congrès de la Fédération Internationale des Editeurs de journaux, à Amsterdam, offrait de bien

déconcertantes comparaisons. Alors qu'il faut, en France, 168 heures pour fabriquer un journal, aux Etats-Unis, le même journal exige 60 heures seulement, en Angleterre : 64, en Hollande : 70. Le minimum de production autorisé pour un typo-lino est, en France, de 3.850 signes-heure ; aux Etats-Unis : 4.500 ; en Angleterre : 8.000 ; en Hollande : 6.000.

Enfin, problème des expéditions et de la distribution. Les transports par chemin de fer s'effectuent au tarif plein, alors que la presse d'avant-guerre bénéficiait de tarifs très réduits et d'un régime préférentiel. Quant aux messageries distributrices, elles prélèvent 40 % en moyenne par exemplaire et les frais de retour des invendus sont facturés aux administrations selon des tarifs prohibitifs.

Pour équilibrer, dans ces déplorables conditions, le budget d'un journal, compte-tenu des recettes de publicité, le tirage doit atteindre actuellement 150.000 à 200.000 exemplaires par jour.

Un ex-administrateur de *France-Soir* accusait récemment la presse d'avoir réprouvé « la règle automatique qui accorde le prix de vente au prix de revient... » La presse n'a cessé de maintenir très bas son prix de vente alors que le prix de revient ne cessait de monter.

Il y a deux ans, on calculait que les frais de production s'étaient accrus, depuis 1944, de 710 % ; les tarifs de publicité, de 500 % et le prix de vente de 350 %.

Le thermomètre, en matière de hausse, pour le journal, était jadis l'affranchissement d'une lettre ordinaire. Or, le timbre-poste est à 15 francs !...

A LA POURSUITE DU LECTEUR

On a prédit parfois la mort de la presse, tuée par la radio. Il est vrai que sur le plan de l'information pure, la radio bat la presse de plusieurs longueurs. Les événements du jour sont connus du lecteur quand celui-ci ouvre son quotidien matinal. Qu'y cherche-t-il donc, sinon une confirmation des nouvelles dont il sait l'essentiel, une fixation, une forme définitive ? Désormais, la radio apporte l'information brute, en vrac, et tout hérissée de points d'interrogation. A la presse, de répondre en détail, d'opérer un choix, un classement et de fournir les explications.

Ainsi s'explique l'évolution, consacrée par le succès, de *France-Soir*, qui ne cesse d'améliorer, dans ses colonnes, la formule du magazine quotidien. Ainsi s'explique la vogue de certains hebdomadaires eux-mêmes, où cependant l'interprétation romancée des faits arrive à tuer le fait en soi. *Samedi-Soir*, dont on enregistre, depuis quelques mois, une baisse sensible, côtoyait encore, avant les vacances, un tirage de 390.000 exemplaires ; *Ici-Paris* : 407.000 ; *Radar* : 307.000 ; *Paris-Match* : 345.000, etc...

Pour le quotidien, le problème présent se résume ainsi : le prix de vente ne pouvant être augmenté, le prix de revient se révélant incompressible et le rendement publicitaire supportant, hélas, le contre-coup des incertitudes économiques, il ne reste qu'une issue : l'accroissement du nombre des lecteurs.

Question de vie ou de mort, qui explique l'espèce de course folle où tant de journaux se déshonorent actuellement.

La qualité d'une rédaction est certes un élément de réussite. Et la preuve en est fournie notamment par la victoire difficile, mais aujourd'hui définitive, d'un hebdomadaire comme *Paris-Match*.

Hélas, on compte aussi, et davantage peut-être parce que cela coûte moins cher, sur le concours des procédés scandaleux qui ne peuvent manquer de tenter le public.

DE L'AMOUR, DE LA MORT ET DU SANG !

Il s'agit de vendre beaucoup et le plus vite possible, non pas tellement pour le bénéfice que procure chaque numéro, au-dessus d'un certain tirage, mais parce que ce tirage même épaula l'ascension publicitaire du journal et conditionne les tarifs.

On s'ingéniera, en définitive, à atteindre le plus grand nombre, sans décourager ou heurter personne. Dès lors, la recette est invariable. Elle n'est pas forcément dosée d'après les goûts positifs du lecteur moyen, mais spéculé sur sa curiosité, sa faiblesse et le moindre effort. Le cocktail des grands fabricants de presse mêle l'amour physique, la mort sans espoir et le sang trouble. Il ignore l'arôme délicat des sentiments, le noble piment de la conscience et l'eau pure des scrupules. Quiconque l'absorbe habituellement finit par considérer le monde à travers des passions élémentaires, instinctives, bestiales.

Le fait nouveau, il faut le constater, c'est qu'au sincère élan purificateur de l'automne 1944, s'est substituée une défaillance quasi générale, à la faveur de quoi la pornographie, refoulée avant-guerre dans le quartier réservé des publications spéciales, s'est répandue partout maintenant, même à la première page des quotidiens qu'on étale chez soi.

Les journaux les plus conscients de leurs responsabilités morales cèdent parfois eux-mêmes à cette facilité, dans la crainte que leurs lecteurs rejoignent la masse complice des grands organes réputés neutres, c'est-à-dire accordés, très habilement, à la paresse du plus grand nombre, à l'instinct grégaire de « l'homme-quelconque », et à l'hypocrisie diffuse qui autorise tant de nos contemporains à rallier une mode, grâce à laquelle chacun peut braver l'honnêteté tout en affectant de la respecter.

Les nouvelles formules de la presse périodique

GEORGES HOURDIN

La presse quotidienne a peu changé depuis vingt ans. C'est dans la presse hebdomadaire et mensuelle, dans celle qu'il est convenu d'appeler la presse périodique par opposition au journal, que sont apparues les formules nouvelles d'information et de distraction. Il est intéressant d'étudier les principales de ces formules parce qu'elles marquent notre civilisation contemporaine de traits fulgurants et parce qu'elles sont révélatrices d'une situation sociologique extraordinaire. L'historien qui, voulant écrire l'histoire de notre temps, ira consulter à la Bibliothèque Nationale la section des périodiques y trouvera des documents étonnants (1).

DE « CANDIDE » A « SAMEDI-SOIR »

L'hebdomadaire du type *Candide* n'était pas aussi candide que son titre voulait bien le faire croire. Il faisait appel à l'intelligence du lecteur. Il rendait compte de la vie artistique et culturelle en même temps que de la vie politique. Il était composé d'une série de pages spécialisées. Il était agréable à lire. Il comportait en première page — et c'était là une des caractéristiques de sa formule — des échos qui donnaient sous une forme partisane un panorama hebdomadaire de la vie publique. C'était en quelque sorte de la petite histoire inclinée. Les échetiers qui rédigeaient cette page racontaient à leur manière les potins du monde politique. Ils donnaient ainsi aux lecteurs l'illusion de pénétrer dans les coulisses de la Chambre, du Sénat et des ministères. A cette occasion, ils égratignaient vigoureusement les hommes qui défendaient les idées opposées à celles de leur journal. Des hebdomadaires comme « *Candide* » ou « *Gringoire* » présentaient ainsi à leurs lecteurs un mélange intelligent, savoureux, d'informations culturelles et partisans qui, s'adressant à un public composé en général de 200 à 250.000 lecteurs bourgeois, lui faisaient accepter en même temps et comme en se jouant une vive polémique politique.

(1) Savoir ce qui se passe dans le groupe social auquel on appartient a toujours été un besoin essentiel. C'est à satisfaire ce besoin que s'emploie la presse depuis trois siècles qu'elle existe. Il y a beaucoup de façons d'y parvenir. La presse a donc changé avec la structure des groupes sociaux. Elle a changé aussi avec les techniques très variées qu'elle utilise, et ces variations ont à leur tour une influence sur la société.

L'hebdomadaire du type « Samedi-Soir » représente certainement, par rapport à l'hebdomadaire du type « Candide », aujourd'hui dépassé, une formule nouvelle. Il joue presque exclusivement, auprès du public qu'il désire atteindre, de l'élément scandale. Il a pour but de lui présenter non pas un tableau ou un commentaire de la vie culturelle et politique, mais une série de nouvelles sensationnelles, qu'il s'agisse du dernier crime commis, de la dernière coucherie de l'actrice en vogue ou du plus récent scandale politique (1). Sa rédaction est assurée par une importante équipe de journalistes spécialisés. Ceux-ci recueillent à travers la presse étrangère, et grâce aux relations qu'ils peuvent avoir dans les différents milieux sociaux, tous les faits curieux, étonnants, bizarres, troublants, extraordinaires. Le criterium qui préside au choix qu'ils font de la nouvelle à retenir est uniquement déterminé par le caractère pittoresque ou sensationnel du fait lui-même à l'état brut. Il y a, au fond de cette technique un élément évident d'indiscrétion et de manque de pudeur, mais peu leur importe ! Il s'agit de dévoiler ce que le lecteur ne devrait peut-être pas savoir, mais qu'il a envie de savoir.

Les nouvelles ainsi choisies sont alors présentées suivant une méthode rigoureusement rationnelle. Les titres qui les annoncent sont rédigés sous une forme aussi cocasse que possible. En voici quelques exemples pris au hasard. Dans « Samedi-Soir » du 14 octobre 1950, on trouve en première page ce titre : « *L'arme secrète de Caroline : un corset* ». Le lecteur moyen a d'autant plus envie de lire l'article ainsi titré et de savoir qui est cette Caroline et comment elle se sert de son arme que le titre est placé à la droite d'une photo très croustillante. Ou bien encore dans « France-Dimanche » de la même semaine on lit : « *Mademoiselle Petit Chose s'est tuée parce que sa bosse amusait ses élèves* ». Le texte de la nouvelle est en outre lui-même récrit par des spécialistes sous une forme précise et anonyme, suivant la nouvelle méthode américaine.

Cet hebdomadaire d'un nouveau genre publie des romans, mais ce sont surtout des romans noirs ou mauves sortis de l'atelier Duhamel, chez Gallimard, qui sont violents, cyniques et rapides. On y trouve aussi dans chaque numéro une double page de caricatures bien faites, mais qui présentent de la vie la même vision à la fois folle et basse. La page consacrée aux informations sérieuses et politiques (une page sur 12 !) est en général bien informée et très clairement rédigée. La rédaction traitant des principales questions d'actualité se contente alors d'exposer les faits tels qu'ils sont, mais en publiant des chiffres et des informations que le grand public ne connaît pas encore. Sauf cette dernière partie, l'hebdomadaire du type « Samedi-Soir » se présente donc comme une chronique du scandale illustrée à chaque page par de grandes photos brutales.

Pourquoi le public a-t-il fait à cette nouvelle formule de presse l'accueil chaleureux que l'on sait ? C'est sans doute parce qu'il y trouve à satisfaire sa curiosité la plus contestable. L'homme moderne, perdu dans une civilisation de masses qui n'a pas

(1) La *nouvelle*, dans le vocabulaire technique du journalisme, est tout événement susceptible d'intéresser un nombre déterminé de lecteurs. Il ne faut donc pas penser que la discrimination que fait le journaliste entre les différents faits qui lui parviennent pour savoir ceux qui méritent d'être rapportés soit dominée par des règles culturelles ou morales. La *nouvelle*, c'est l'événement qui intéresse les lecteurs.

encore trouvé ses structures définitives, vit sans foi en Dieu et sans croyance en un système vraiment général du monde. Il se trouve donc sans barrières et sans normes. Il ne peut pas juger. Il est abandonné à lui-même, c'est dire que la plupart du temps il est abandonné à son péché. Le péché, hélas ! est sur le plan de la facilité ce que nous avons tous de commun, ce qui nous permet de nous reconnaître et de nous retrouver le plus aisément. En nous offrant une image pécheresse du monde, un périodique est presque certain d'éveiller en nous une certaine complicité. Entre un public désorienté composé d'hommes désarticulés et l'hebdomadaire du type « Samedi-Soir », s'établit ainsi un curieux échange où lecteurs et journalistes se tendent réciproquement un miroir à la fois démoniaque et déformant. Il y aurait beaucoup à méditer pour un esprit vraiment spirituel sur ce phénomène de tout un peuple acceptant dans une morne indifférence qu'on lui offre de l'homme une image ainsi retournée. Il faut croire qu'il y trouve une excuse à son propre désarroi.

LES DIGESTS

L'autre formule nouvelle qui a trouvé auprès du public un accueil chaleureux est celle de la revue « Sélection ». Son succès a d'ailleurs donné naissance à beaucoup d'autres revues du même ordre qui fleurissent actuellement les éventaies des kiosques à journaux. « Sélection » est la version française du « Reader's Digest ». C'est une revue mensuelle de petit format qui, elle, a pour objet de répondre au besoin de savoir qu'éprouve ce public nouveau, mais extrêmement nombreux, qui accède désormais à une demi-culture, dont la curiosité s'est éveillée et qui désire être renseigné sur les transformations techniques et intellectuelles du monde. Les anciennes revues, les revues qui étaient destinées à l'élite intellectuelle de la bourgeoisie et qui tiraient à 5, 10 ou 20.000 exemplaires étaient des revues qui rendaient compte avec rigueur du mouvement des idées dans le monde tel qu'il avait été constitué à partir de la Renaissance, mais qui n'étaient accessibles qu'à quelques milliers de lecteurs, formés par les disciplines de l'enseignement supérieur. Voici maintenant que sortent chaque année des écoles techniques et des cours complémentaires des centaines de milliers d'hommes. Ils n'ont pas acquis cette culture profonde que donne la maîtrise d'une discipline spécialisée. Ils ne sont pas, malgré tout, des incultes. Ils ont le désir de savoir mieux et davantage, de prolonger leurs études, de participer au mouvement des idées dans le monde. « Sélection » apporte une réponse à leur modeste besoin de connaître ainsi qu'à leur touchante curiosité intellectuelle.

C'est M. Wallace qui, en 1919, songea le premier, avec sa femme, à faire une revue qui épargnerait aux lecteurs pressés le soin de lire les autres revues. A ce moment-là, M. Wallace avait sans doute le désir de publier un périodique d'une qualité intellectuelle égale à celle des périodiques déjà existants. Il s'agissait vraiment, dans sa pensée, d'une sélection, et d'une sélection qui ne comporterait aucun abaissement de niveau intellectuel. Il voulait simplement, en reproduisant les meilleurs articles parus ailleurs, faire une espèce de choix qui permettrait à l'élite américaine de gagner du temps et de l'argent. Le succès de son initiative fut, semble-t-il, foudroyant, mais il apparut très vite que le besoin auquel répondait cette initiative n'était pas exactement celui qu'il avait prévu. C'était l'homme de la rue qui voulait une revue.

M. Wallace la lui donna, avec une souplesse toute américaine, grâce aux méthodes de la reproduction et de l'article condensé. Son magazine devint, suivant une formule maintenant célèbre, « le petit magazine », et publia, suivant le slogan également fameux, des articles d'un intérêt universel.

Entraîné par sa réussite et réfléchissant à son succès, M. Wallace a établi pour la rédaction de chaque numéro du « Reader's Digest » un certain nombre de règles. Il pense d'abord qu'il existe quelque chose de commun sur le plan intellectuel entre tous les hommes d'un niveau de culture moyenne qui vivent en même temps sur le globe et qui partagent avec nous le charme d'une civilisation de masses. Il constate que leur curiosité intellectuelle est la même, que leurs centres d'intérêts sont semblables. Sa revue est destinée à leur donner satisfaction, qu'ils soient Chinois, Américains ou Français. Partant de cette constatation, M. Wallace va donc faire dépouiller par une partie des collaborateurs qu'il a groupés dans la propriété qu'il possède aux environs de New-York tous les magazines qui paraissent en Amérique et quelquefois même à l'étranger. On ne dépouille pas simplement les magazines d'intérêt général ; on dépouille aussi, et ceci paraît procéder d'un raisonnement très juste, les magazines spécialisés qui traitent sous une forme technique des sujets susceptibles d'intéresser le grand public. Les collaborateurs du « Reader's Digest » chargés du dépouillement des revues retiennent un certain nombre d'articles comme étant susceptibles de renseigner le public ou de lui plaire. Un tri s'opère peu à peu entre les textes retenus à travers la hiérarchie des services de lecture. Les articles qui sont définitivement gardés en raison du caractère intéressant des informations qu'ils contiennent sont alors communiqués au service du condensé, qui les résume de telle sorte qu'ils deviennent accessibles au public le plus large possible.

Le problème alors à résoudre est le suivant. Un article écrit dans une revue spécialisée ou dans un magazine à petit tirage ne peut pas être lu par le lecteur moyen. Il sera rédigé, soit dans un style trop personnel qui fera écran, soit en termes techniques que le public n'est pas capable de comprendre. Les services de rédaction condensée utilisés par le « Reader's Digest » ont pour objet d'universaliser le contenu de l'article, de le rendre accessible, de lui enlever son caractère personnel, de le rendre plus bref, de le dépouiller des termes techniques qu'il comporte. Ceci ne veut pas dire que cette dernière opération étant faite l'article deviendra inexact. Il sera moins précis ; il sera un article de vulgarisation au lieu d'être un article de technicité. Enfin le sommaire de chaque numéro du « Reader's Digest » est établi de telle sorte que les sujets sociaux, scientifiques, politiques ou d'aventure soient également répartis à l'intérieur de la revue suivant des règles qui correspondent au goût du public.

On a dit beaucoup de mal du Reader's Digest. Il ne mérite pas tant de haine. Ceux qui le dirigent se contentent de faire une tâche analogue à celle que chaque rédacteur en chef fait au sein de son propre journal en songeant au public auquel il s'adresse. M. Wallace et ses collaborateurs font de même ; ils ont seulement choisi d'avoir le monde entier comme public.

Cette formule nouvelle soulève toutefois deux objections. Chaque numéro du *Reader's Digest* se termine par le « condensé » d'un roman récemment publié. Il y a là une opération beaucoup plus critiquable que celle qui consistera à résumer

un article. Le roman, quand il a une valeur humaine et artistique, est une œuvre d'art qui emploie pour obtenir l'effet voulu un certain rythme, et la plupart du temps un rythme lent. Il a sa nécessité intérieure. Lorsque vous le réduisez à quelques pages, vous lui enlevez sa saveur et sa raison d'être. Les moyens techniques employés par Graham Greene, lorsqu'il écrit « *Le Fond du Problème* », ou par Bernanos quand il écrit « *Le journal d'un curé de campagne* », appartiennent à un ordre qui n'est plus celui du journalisme, et qui sont tels qu'on ne peut pas opérer de transpositions. Il y a une espèce d'impossibilité à transférer l'œuvre d'art sur le plan de l'article. Cette critique ayant été faite aux responsables de l'édition française du « *Reader's Digest* », il semble qu'ils en aient reconnu la justesse. Les livres qui sont condensés désormais à la fin de chaque volume mensuel de « *Sélection* » sont en général des livres qui, n'étant pas des œuvres d'art, mais des essais et des récits d'aventures, supportent beaucoup plus facilement d'être résumés.

La deuxième objection, la plus fondamentale, que l'on peut faire au « petit magazine » demeure. Elle a son origine dans l'inspiration américaine et protestante de ceux qui l'ont créé. Des articles qu'ils publient se dégagent une certaine philosophie. Malheureusement cette philosophie n'a pas notre plein accord : c'est une philosophie idéaliste au mauvais sens du terme. Elle se résume à peu près à ceci : les laborieux sont récompensés, les plus aimables sont les plus heureux, et tout finit bien pour qui sait lutter et prendre la vie de face. Cette conception du monde est assez courte. Elle aurait besoin d'être complétée par une philosophie de l'échec. Il est certes indispensable que chacun d'entre nous soit courageux. Ceci dit, personne ne peut garantir à l'homme entreprenant le bonheur humain. Il n'est même pas certain que dans tous les cas le bonheur soit désirable. Quoi qu'il en soit, masquer systématiquement le caractère inévitable de certains échecs immérités ou la grandeur de certains échecs voulus, taire l'énorme quantité de misères et de souffrances qui existent dans le monde parce que la vision de l'injustice ou de la douleur peut être désagréable aux lecteurs traduit une notion beaucoup trop étroite du beau métier de journaliste.

« CONFIDENCES »

La troisième formule de périodique, qui connaît elle aussi un succès extraordinaire, et qui est également une formule neuve, est celle des journaux du type « *Confidences* ». Cette formule correspond également à une civilisation de masses, à l'intérieur de laquelle se développe peu à peu, par grandes couches concentriques, une modeste culture. Peut-être sera-t-on étonné d'entendre parler de culture à propos des périodiques du type « *Confidences* ». Lorsqu'on sait qu'il y a en France chaque semaine deux millions environ d'exemplaires vendus par ces journaux, on peut bien dire que ceux-ci correspondent au développement du goût de la lecture dans un très grand public. L'idée de civilisation de masses apparaît, si l'on tient compte du fait que ces périodiques sont basés sur le désir d'évasion sentimentale qu'éprouvent actuellement beaucoup de jeunes filles et de jeunes femmes âgées de 18 à 35 ans. Ce désir d'évasion se développe chez elles du fait qu'elles vivent non plus dans une civilisation rurale où le mariage se réalise vite, où la maternité et les travaux professionnels les empê-

chent de rêver, mais dans une civilisation urbaine qui les met en contact avec un très grand nombre d'hommes, où les sollicitations sexuelles sont incessantes et au sein de laquelle la réalisation d'un mariage tout aussi bien que sa solidité sont difficiles. Il existe donc actuellement des centaines de milliers de femmes non mariées ou déçues, qui sont obligées de continuer à vivre comme machinalement au sein des grandes collectivités urbaines. Elles ont des sens et un cœur.

Elles ne peuvent pourtant bâtir leur vie normalement, ou, quand elles tentent de le faire, elles se heurtent à tant de difficultés avec les partenaires que le hasard leur envoie, qu'elles sont alors rejetées à leur solitude, à une solitude pire que la précédente, parce que c'est une solitude toute colorée d'amertume. Ces jeunes filles et ces femmes isolées, excitées, rêveuses, savent maintenant lire. L'idée de génie des hommes qui ont inventé le périodique du type « *Confidences* » est d'avoir senti qu'elles étaient là, par centaines de milliers, livrées à elles-mêmes, et de leur avoir proposé un magazine, écrit spécialement pour elles, où elles trouvent des histoires soi-disant vraies, fabriquées suivant une méthode rigoureuse et qui décrit le monde idéal dans lequel elles voudraient vivre.

« *Confidences* » est un journal de témoignages vécus. Il a été réalisé en France en 1936 par M. Winkler suivant une formule américaine. Il publie dans chacun de ses numéros des témoignages vécus et deux romans. Les histoires vraies se présentent aux lectrices sous la forme de nouvelles. Elles ne doivent pas être difficiles à lire. Comme conséquence de la technique très stricte qu'utilise ce périodique, le thème de chacun des témoignages publiés par lui est fourni par des lettres de lectrices ou par des idées de rédacteurs. Ce thème est développé longuement dans un style anonyme. Une certaine lenteur est exigée du rédacteur qui écrit le récit. Il s'agit, en effet, en donnant les détails pratiques de l'aventure sentimentale qu'on raconte, de créer une atmosphère vraie et de donner peu à peu à la lectrice l'illusion qu'elle participe vraiment de la vie des personnages. Ce qui ne peut être obtenu par la magie de l'artiste est donc obtenu grâce à une recette de fabricant. Ainsi la midinette déçue ou la jeune femme trompée qui achètent ce journal ont-elles le sentiment, en lisant les histoires qu'il contient, de trouver une compensation à leur propre malheur et à leur propre inassouvissement.

Témoignages vécus écrits avec beaucoup de longs détails, en un style qui ne gêne pas la lectrice supposée peu cultivée, telle est la première règle utilisée par ces journaux. Ceux qui les rédigent ajoutent aux histoires qu'ils romancent un peu de sensualité, mais cette sensualité reste latente, sans détails précis et choquants, qui permettraient aux autorités morales du pays dans lequel paraît le journal d'élever contre lui une protestation trop violente. Il existe un autre truc, celui-là très classique. Toutes les histoires racontées doivent avoir une fin heureuse. Il s'agit essentiellement d'ouvrir une compensation au cœur féminin inassouvi. On jette donc en pâture à ces cœurs affamés qui habitent pourtant le corps d'une personne qui sait lire, les récits détaillés d'une aventure sentimentale et dramatique dont la fin est heureuse. Là-dessus est basé tout le succès des périodiques de témoignages vécus.

Il y aurait ici beaucoup à dire. C'est le caractère purement commercial de la formule qui la rend difficilement tolérable. Il existe certes un problème de la femme dans la civilisation contemporaine. Il doit y avoir d'autres moyens de le résoudre que

ceux proposés par S. de Beauvoir ou par ces journalistes. Il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on tente de publier un magazine féminin qui ferait une place large à la littérature d'imagination. A une condition toutefois : il faut qu'il donne à ses lectrices une nourriture suffisamment forte. S'il est nécessaire de publier des fadaises pour être lu, que ces fadaises soient placées là tout au moins pour permettre de publier en même temps quelques bonnes et grandes vérités.

LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE.

Une autre formule nouvelle connaît un succès considérable, qui ira sans cesse croissant : c'est celle des magazines de vulgarisation scientifique. La civilisation dans laquelle nous vivons n'est pas seulement une civilisation de masses, elle est en même temps une civilisation industrielle, scientifique, miraculeuse. Elle se manifeste par le flot toujours renouvelé, toujours jaillissant de découvertes scientifiques et par une productivité industrielle sans cesse accrue. Les hommes les plus simples sont en contact dans leur vie de travail avec cette civilisation technique. Quand ils forment un rêve, ils imaginent d'acheter pour leur compte personnel quelques-unes de ces machines qui les rendront plus puissants ou qui les aideront à avoir une vie de famille plus confortable. Ils s'intéressent donc passionnément aux découvertes techniques et à leurs progrès. Ils sont tout disposés à acheter des périodiques qui leur donneront cette espèce particulière d'informations. Ils ont l'impression en achetant « *Mécanique populaire* », « *Sciences et Vie* », ou « *Sciences et Avenir* », de pénétrer dans un monde merveilleux, qui les touche pourtant de très près. Le désir d'informations techniques est si important dans le grand public que la presse quotidienne, même politique, ou même d'informations générales, sera bientôt obligée de faire une grande place aux informations scientifiques.

Telles sont les nouvelles formules employées par la presse périodique depuis une vingtaine d'années et qui ont fait leur apparition en France, pour la plupart au lendemain de la Libération. Elles atteignent chaque semaine ou chaque mois un nombre sans cesse croissant de lecteurs. Elles ne sont pas nées du hasard, mais comme nous l'avons déjà marqué, et c'est ce qui rend leur étude si passionnante, des structures nouvelles de la société contemporaine. En analysant les besoins qu'elles tentent de satisfaire, on aperçoit que la civilisation de masses dans laquelle nous sommes prend chaque année une physionomie, qui, pour n'être pas encore définitive, se précise pourtant peu à peu. C'est parce qu'il existe en France quelques millions de jeunes hommes et de jeunes femmes vivants dans des agglomérations plus nombreuses qu'autrefois au contact les uns des autres, en possession d'une culture rudimentaire, désireux de l'accroître, n'ayant plus de croyance précise, livrés à leurs passions et à une curiosité vague que les périodiques dont nous venons de parler ont pu naître et connaître un succès qui n'étonnera que ceux qui n'ont pas le sentiment des transformations profondes qui s'accomplissent dans la société contemporaine.

La grande imposture de la presse à succès

MÉCANISMES PSYCHOLOGIQUES ET PROCÉDÉS COMMERCIAUX

R. P. GEORGES NAIDENOFF

IMMEDIATEMENT après la guerre, parmi la prolifération des feuilles nouvelles, quelques hebdomadaires « se sont introduits dans le rythme de la vie économique et sociale, transformant en objet de fructueuses industries les plaies les plus douloureuses, les faiblesses les plus misérables de l'humanité » (Pie XII, 26-3-50). A vrai dire, il s'agit de l'ensemble de la presse hebdomadaire dite d'information, obligée d'emboîter le pas derrière les trois mastodontes : *Samedi-Soir*, *France-Dimanche*, *Ici-Paris*.

Que ce soit le magazine court-vêtu *Noir et Blanc*, le très partiel et très limité *Point de Vue*, le très frelaté détecteur *Radar*, ou même durant un temps *Match* aujourd'hui assagi, tous ont tendance à donner la première place au sensationnel, au détail scabreux, horrifique ou boulevardier.

Mais c'est surtout *Samedi-Soir*, *France-Dimanche*, *Ici-Paris* qui ont eu, selon le mot d'un ministre de l'Information, « non pas le dessein de faire un journal pour défendre des idées, un programme ou une doctrine, quitte à l'égayer avec liberté par quelques complaisances, mais de vendre, vendre de la boue et de la saleté parce que la boue et la saleté se vendent très cher » (Teitgen, 16-2-50).

Grâce à l'habileté de leur technique et l'équivoque de leur présentation, ils ont su rallier un vaste public, notamment parmi les catholiques, qui leur a accordé une large créance. A la plus belle époque de leur succès, chacun de ces hebdomadaires a failli atteindre le million.

En démontant les mécanismes psychologiques qu'ils ont su déclencher et en découvrant les artifices qu'ils ont exploités, nous pensons montrer, probablement à la stupeur de quelques-uns, combien ils ont constamment trompé sur la qualité réelle de la marchandise livrée à 20 francs par semaine sur 16 grandes pages. Leurs titres ont éveillé la curiosité sans la satisfaire et déconcerté sans décourager; leurs textes ont intéressé sans fatiguer, irrité sans éloigner et inventé sans dépasser la vraisemblance; leurs illustrations ont évoqué et suggéré sans dépasser les limites fixées par la loi. Et c'est ainsi qu'ils ont eu l'art de s'insinuer comme la tentation qu'il faut repousser ou accepter, mais avec laquelle il est impossible de transiger : la lecture une fois commencée, on ira jusqu'au bout.

LES TITRES A REFLEXES

Avant même les illustrations, les titres arrêtent les regards, surtout celui qui fait manchette et qui apparaît en devanture. Il est destiné à faire choc, à provoquer de la part de l'acheteur ce geste machinal, ce réflexe de tirer un peu le journal pour voir... la suite. Quand on lit par dessus l'épaule de son voisin que le « Roman d'amour de Spada est raconté par la mystérieuse fiancée d'Arsène Lupin de la Côte d'Azur », on s'efforce de voir la photo de la personne en question... et l'on achète le n° 214 de France-Dimanche. (1)

Si vous êtes honnête et vertueux, vous continuerez à frémir d'indignation au-dessus de l'épaule du voisin, en voyant « La plus belle jambe du monde qui refuse sa main » (FD, 147), et plus encore en découvrant (en lettres énormes) « L'Amour de A à Z » avec en sous-titre: « Les femmes qui attirent le plus les hommes sont celles qui désirent le plus vivement les satisfactions amoureuses, voir page 6 » Vous attendrez avec impatience que le voisin soit arrivé à cette page 6, afin de mieux assurer votre réprobation... à moins d'aller acheter vous-même ce n° 266 de SSr.

LES TEXTES A AMORCES

Quand après le titre : « Ligne colonne, ligne enlacée, ligne double cloche, ligne ailée », on apprend que « La femme 1950 était une petite farfelue, hirsute, à bras nus, et que la femme de 1951 sera une dame discrète, distinguée, collet monté, sagement coiffée, modérément maquillée », comment diable ferez-vous pour ne pas achever cet original article de mode ? Ou encore le moyen de s'arrêter lorsqu'un article débute par ces mots largement imprimés : « Hitler s'en prend au cinéma, aux écrivains et aux philosophes; la vedette est une pestilence, Musset un propre à rien décadent, Descartes un logicien négrophile... » (SSr. 6-8-50).

Le texte ne doit pourtant jamais forcer la mesure au point de révolter le lecteur. Lorsque le 31 mars 1948, on apprit par SSr. que « Une invasion arabe terrifie les Lyonnais et surtout les Lyonnaises et qu'après 9 heures du soir un silence saharien descend sur la ville, une sorte de couvre-feu vide les rues », M. Brun, de Lyon, a haussé les épaules comme devant une galéjade de Marius, mais il a lu, et après lecture, il s'est dit contre l'évidence : « Ce n'est pas si faux que cela ».

Il arrive même que les victimes de racontars s'en réjouissent. Je connais le cas d'un curé qui brandissait un numéro de FD où il avait été indignement parodié: « Ce ne sont que des blagues, disait-il joyeusement, mais ce n'est pas mal tout de même ».

LES ILLUSTRATIONS EROTICO-MACABRES

L'illustration est franchement médiocre, empâtée, mal venue, mais toujours significative et en étroite liaison avec le texte. C'est ainsi que la radiographie d'une Miss

(1) Pour simplifier les références, nous désignerons par les initiales SSr, FD, IP, Samedi-Soir, France-Dimanche, Ici-Paris.

France atteint un sommet d'imagination érotico-macabre: « Nous aurions pu vous montrer des photos de Miss France en noir ou en couleurs. C'est trop facile. Les organisateurs avaient déshabillé les concurrentes jusqu'à ne leur laisser que des maillots bikinisés. Nos reporters ont franchi le pas décisif. Ils les ont photographiées jusqu'aux os. Mlle Figueras, il faut en convenir, a un squelette dont la vue, en ces jours de fêtes (nous sommes durant la période de Noël), donnera sans doute à réfléchir aux païens: Tu es poussière... mais Mlle Figueras n'est pas que poussière ainsi que vous pourrez vous en rendre compte en page trois. »

Parfois l'illustration est soulignée par un luxe de détails graphiques raffinés. Voici un specimen de reportage policier :

« Pendant trois jours, Amélie Rabilloud, en dehors de ses heures de travail, s'est occupée à la maison à découper en menus morceaux son époux Germain, adjudant en retraite. Elle l'avait tué à coups de marteau, parce qu'il ne lui donnait pas d'argent. Chaque jour, en faisant ses courses, elle jetait quelques morceaux de viande ou d'os de son mari dans les égouts et les terrains vagues de Savigny-sur-Orge. Elle en déposait jusque dans les wagons de la S.N.C.F... »

Ces détails macabres, étalés en première page dans FD (21-1), sont accompagnés non seulement de la photographie d'Amélie Rabilloud, mais du tableau, en rouge, qui montre la façon dont fut dépecée la malheureuse victime. Des flèches renvoient aux légendes. Ici « crâne défoncé à coups de marteau et retrouvé sur la route de Vitry » ; là « oreille droite non retrouvée » ; plus loin « côtes sciées suivant les pointillés et retrouvées dans les égouts »... « os brisés à la hache »... « ventre ouvert pour sortir les tripes » (sic)...

On comprend l'article vengeur de Mauriac qui fit tant de bruit et dont il est bon de rappeler quelques passages :

« On nous assure que les photographes qui se sont introduits dans la chambre où Charles Dullin agonisait n'ont pas aveuglé de magnésium ces yeux près de se fermer à jamais... Il ne reste pas moins qu'ils ont forcé la porte de ce mourant : le témoignage de M. Louis Pauwels ne laisse place à aucun doute. Que les héros de cette performance soient, dans le privé, les meilleurs fils du monde, je le crois, et c'est là le pire... Leur excuse, c'est qu'ils ne cherchent pas leur satisfaction, et que ce n'est pas pour eux qu'ils travaillent. Le temps de la muflerie intégrale a... dépassé le plan de l'érotisme ; il ne s'agit pas non plus de l'attrait que le public éprouve pour les corps pantelants dont les accidents et les crimes lui fournissent une quotidienne pâture... Ce qui semble plaire, maintenant, à ce public innombrable, c'est de surprendre l'être humain au plus secret de sa solitude. Or l'agonie est l'approche de la plus grande solitude... A défaut de l'agonie du pauvre Dullin, il existe d'autres solitudes à surprendre et à violer ; et d'abord l'extrême douleur, celle que nous ne pouvons partager avec personne. Ainsi avons-nous eu le plaisir d'admirer en gros plan la figure grimaçante de Mme Cerdan, une compresse sur le front, à cette minute intéressante où c'est le corps seul qui enregistre le coup reçu. Et aussi lorsque Pierre Bourdan... Mais non, tout cela ne mérite que le silence du mépris... »

« ... Ce n'est pas que les gens soient devenus plus cruels qu'autrefois. Simplement, une civilisation se meurt sous nos yeux. Les photographes de Dullin nous annoncent

que la fin est proche. Ils arrachent les dernières bandelettes des usages qui ligottaient l'animal humain et nous aidaient à nous supporter les uns les autres... »

LE SYSTEME DU BALANCIER

Il est évident que si chaque numéro contenait une somme de titres, d'articles et d'illustrations par trop écœurantes, ils perdraient vite leur clientèle. Or, comme leur but est au contraire de l'élargir à droite et à gauche, ils pratiquent un adroit système de balancier, grâce à un dosage très inégal selon les numéros. Assurément, à côté d'une information ou d'une insinuation sadique, criminelle ou sexuelle, on trouve un texte ou une photo à l'usage des bien-pensants.

Mais cet éclectisme est très vite lassant et à trop équilibrer les matières on finit par les rendre insipides et ne satisfaire personne. Mieux vaut tour à tour satisfaire les uns et irriter les autres. Après un numéro qui par sa crudité a plu aux amateurs de pourriture et indigné les autres, vient un numéro passe-partout qui paraîtra fade aux premiers mais calmera les seconds. Les premiers diront : « Il n'y a rien dans ce journal », mais achèteront tout de même le suivant pour... voir. Quant aux seconds, ils diront : « Après tout, le journal n'est pas si méchant que ça » et eux aussi achèteront le suivant.

Et ainsi va le commerce.

L'ART DES EQUIVOQUES, DESSOUS ET PARENTHESSES

Cette alternance et ce balancement se retrouvent dans chaque numéro, non par le simple dosage des matières, mais plus savamment par les contrastes et les équivoques qui font osciller l'esprit entre deux extrêmes.

Il n'est pas rare qu'une contradiction entre le titre et le sujet obtienne ce résultat en déconcertant : des titres scabreux annoncent des sujets anodins et des titres anodins des sujets scabreux. Ex : « Le Cardinal Suhard a eu deux lits de morts ». SSr. 11-6-49.

« Maya refuse de se vendre aux Américains ». FR. 172 = refuse un contrat, tout simplement.

« Cécile Sorel se déshabille de son corps devant un chanoine » = fait profession d'ascétisme.

« Jean Désailly a passé son certificat d'amour avec une institutrice ». IP. 247. Ce titre inattendu et scabreux signifie en français de tout le monde que Jean Désailly s'est marié.

« Aux ménages désunis, l'Ardèche offre une semaine par an de vacances conjugales ». Article immoral.

« Le microphone de Dieu... boit un gobelet de vin rouge après ses prêches ». SSr. 25-6-49. Effet de contraste.

« Un tirailleur devient son propre fils ». Contradiction.

« Le pape de l'intimisme a confessé cent mille femmes sur l'amour ». SSr. 6-8-49. Justaposition de notions disparates.

Ce passage brusque d'une notion à une autre s'obtient mieux encore par l'emploi de la parenthèse, et de certains qualificatifs comme « dessous », « mystérieux ».

Ex : « Les dessous féminins de la grande foire des jambes ».

« France-Dimanche vous dévoile un demi-siècle de dessous parisiens ». N° 172. Il s'agit d'une présentation photographique de sous-vêtements.

« Pour acheter un vampire, le dernier descendant des Ducs de Bourgogne lance un défi aux envoûteurs du moyen-âge qui ont interdit l'approche du trésor qui tue ». IP. 274.

« Le confesseur d'Eva Peron gifle (moralement) Franco ». SSr. 11-6-49.

« Le désir (physique) est le seul motif (valable) d'un mariage. La cérémonie (religieuse) est un non-sens. Ce spectacle très amusant contribue à provoquer une mésentente (sexuelle) entre les jeunes époux ».

C'est encore l'équivoque qui est la figure de style la plus ordinairement employée, vraiment à toutes les sauces. Le public mord toujours, sachant bien qu'il y a du vrai et du faux, mais incapable de discerner la part de vrai et de faux. C'est peut-être l'aspect le plus dégradant, le plus nocif de ces journaux.

Ex : « Le prince Baudoin a eu deux mamans ». SSr. 6-8-50.

« Bobet emmène sa famille dans une valise » id.

« La police a saisi l'estomac d'un trafiquant ». SSr. 18-6-49.

« Une Italienne qui a l'air scandinave ne peut pas être espagnole ». SSr. 25-6-49.

« Ex-Américaine, Michèle Morgan (Française) est en glaise ». FD. 172. Avec photo de sa statue, nue, en terre glaise.

Certains articles, par l'amoncellement des procédés et la boue qu'ils remuent sont abominables, tel cet article infame et outrageusement mensonger paru sur 5 colonnes dans *Ici-Paris* n° 231 :

« L'impudique Reinotte (60 ans) s'était associée avec un idiot (22 ans) pour donner des cours d'amour aux jeunes (40 sous) ».

Il a soulevé une énorme indignation dans la région de Fresnes-St-Mamès, endroit putatif de l'action. Le journal catholique « Cité Fraternelle » a attaqué *Ici-Paris*, mais l'affaire a été enterrée sous des prétextes politiques.

Car il n'est pas facile d'attaquer ces journaux, même lorsque les autorités font leur devoir. Tout scandale qui vaut un procès à l'un de ces hebdomadaires est largement défrayé par le public des lecteurs. Sauf une fois. A force d'être étalées par le menu sur les vastes colonnes de *Samedi-Soir*, 47 vedettes du Cinéma, menées à l'assaut par Cl. Dauphin, demandèrent quelque chose comme 50 millions de réparation. Ils ont gagné leur procès, mais ne recommenceront plus jamais à attaquer le susdit journal. Avec une extrême habileté, *Samedi-Soir* a, durant la période du procès, dissocié un à un le groupe des plaignants en leur démontrant que tout le mal venait de Claude Dauphin « père-la-pudeur », et que, somme toute, il fallait au plus tôt se désolidariser d'avec lui, crainte du ridicule. Et c'est ainsi qu'on gagne un procès en le perdant. N'empêche que le journal ne s'en est jamais complètement relevé.

Innombrables sont les procès que ces journaux ont eu à subir, puisqu'ils ont érigé l'indiscrétion en système.

Et c'est cela qui est le plus grave.

M. Teitgen l'a dit avec justesse. « Quand on habitue un pays, une jeunesse, les adultes... à entrer dans l'intimité des familles et de la vie privée... quand l'opinion s'est habituée à ne rien respecter, alors viendra un temps où on trouvera naturel que la police et l'Etat entrent à leur tour... On crée toutes les conditions nécessaires à l'instauration d'un ordre fondé ultérieurement sur les fours crématoires et les camps de concentration. » (16-2-50.)

C'est là, le crime inexpiable de ces trois journaux : *Samedi-Soir*, *France-Dimanche*, *Ici-Paris*.

Ils sont pourtant à cent lieues de s'avouer criminels. C'est *Samedi-Soir* qui, dans le n° du 6 août 1949, se flattait d'être « un miroir qui ne déforme pas », et qui déclarait vertueusement : « Il paraît que nous cherchons uniquement à flatter la curiosité malsaine du public ; mettons fin à cette légende ». Mais, page 11, on lisait, entre autres, ce long titre : « Pour gagner de l'argent sur la Côte aujourd'hui, il faut mettre les milliardaires à quatre pattes, leurs filles les jambes en l'air, faire faire du tape-cul nègre aux princes du sang, déguiser les metteurs en scène en picadors et les cancérologues (ou les économistes distingués) en joueurs de tambour. Il y a, sur la Côte, inflation de boîtes de nuit et de dancing ».

Nous sommes amusés et presque contents de lire un tel texte, car, précisément, il est parfaitement composé pour « flatter » doucement et, pour ainsi dire, innocemment, notre « curiosité malsaine ». Mais, absorbé à dose massive et hebdomadaire, c'est un poison auquel nul ne peut échapper.

« HEBDOMADAIRES D'INFORMATION » ?

Certains lecteurs, fatigués des choses sérieuses, trouvent de l'agrément à ce miroitement hétéroclite, à ce cocktail abêtissant. Ils pensent qu'après tout nous sommes trop sévères et que, par un choix judicieux d'extraits, on peut condamner le meilleur des journaux. C'est à eux que je demande de faire, comme moi, un test très facile pour se rendre compte à quel point ces journaux se moquent d'eux lorsqu'ils prétendent être des journaux d'information.

Ici-Paris s'intitule : « Grand hebdomadaire d'actualité et d'information ».

Samedi-Soir se déclare : « Le grand hebdomadaire d'information mondiale »

France-Dimanche se contente de s'appeler : « Le grand journal illustré de la semaine ».

Faut-il citer également *Radar* qui n'hésite pas à faire « le tour du monde en 150 images » ? Et, somme toute, c'est encore lui qui a le moins tort.

Il m'est arrivé, pour ouvrir les yeux à quelqu'un, qui avait l'illusion d'apprendre « une foule de détails intéressants sur les faits et gestes des personnages bien en

vue », de lui demander de mettre en deux colonnes les événements réels et vrais de la quinzaine et ceux relatés par *Samedi-soir*.

Jugez vous-même.

QUINZAINE AVANT LE 28 MAI 1949

PRINCIPAUX EVENEMENTS

PERSONNAGES EN VUE :

- Fête de Jeanne d'Arc.
- Mort de *Louis II de Monaco*.
- *Princesse Margaret* à Rome.
- Salah Abd-el-Kader, président de l'Assemblée algérienne.
- A. *François-Poncet*, haut-commissaire en Allemagne.
- Eboué et Schoelcher au Panthéon.
- Mort de Mgr Damaskinos, ex-régent de Grèce.
- Suicide dramatique de Forrestal.
- Vincent Auriol en Afrique du Nord.
- Réélection de Gottwald, chef du parti communiste.

FAITS ET GESTES :

- Semaine des intellectuels catholiques.
- Les grands prix de littérature.
- Lever du blocus de Berlin.
- Elections en Grande-Bretagne.
- Réunion socialiste internationale.
- Elections en Hongrie.
- Elections en Bulgarie.
- A l'O.N.U., questions espagnoles, colonies italiennes, clôture.
- France, relations diplomatiques avec Israël.
- Foire de Paris.
- Près d'un million de grévistes agricoles en Italie.
- Conférence des quatre à Paris.
- Prise de Shanghai par les Communistes.
- Congrès de C. G. G. et M. R. P.

SAMEDI-SOIR DATE DU 23 MAI 1949

PRINCIPAUX TITRES

PERSONNAGES EN VUE :

- *Passy* répond à Giraud — Les dessous de la « crise » Petsche — Margaret et Photos.
- Orson Wells jouera les spectres.
- Ali enterre sa vie de garçon.
- Le Général Juin reproche à Le Troquer d'avoir séduit le Sultan.
- Jack La Motta, un piège à Cerdan.
- Paul Robeson.
- Paul Claudel veut donner des bras à la Tour Eiffel.
- Herriot publie son dix-neuvième livre.
- La femme Picasso.
- Errol Flynn préfère Miss France.
- Sartre et Simone de Beauvoir.
- Les amoureuses effrayent Mario Podesta.
- Joséphine adopte la scottish.

FAITS ET GESTES :

- Le mystère Citroën.
- Un crocodile empaillé échoue...
- Les Russes abandonnent les communistes allemands.
- Les jeunes radicaux se refont une jeunesse.
- La magie noire, cause de divorce.
- Les Russes s'installent dans les chambres d'enfants.
- Le jazz est victime du racisme.
- L'Opéra menacé de grève.
- La couture parisienne s'occupe des Hottentotes.
- Cinq innocents vont élire la rosière de Saint-Germain-des-Prés.
- Pour réussir au cinéma.
- Un Français hérite de 300 millions parce qu'il a pris une Américaine pour un cendrier.

On dirait deux mondes. Rien de commun.

Il faut donc affirmer hautement que *ces journaux ne sont pas des journaux d'information*, si, par information, nous entendons l'ensemble des événements les plus intéressants et les plus significatifs. Rien qu'en alignant les titres, nous avons pu faire éclater l'imposture. Mais voici un autre procédé, également à la portée de tous : la répartition des sujets.

Par exemple, le numéro de Noël dernier de *France-Dimanche*. Si l'on divise les 18 pages de ce « formidable numéro » en divisions égales, on en obtient 1.728 dont:

550 pour la publicité,

470 pour les caricatures et les cocasseries,

270 pour les questions sexuelles ou les affaires de mœurs,

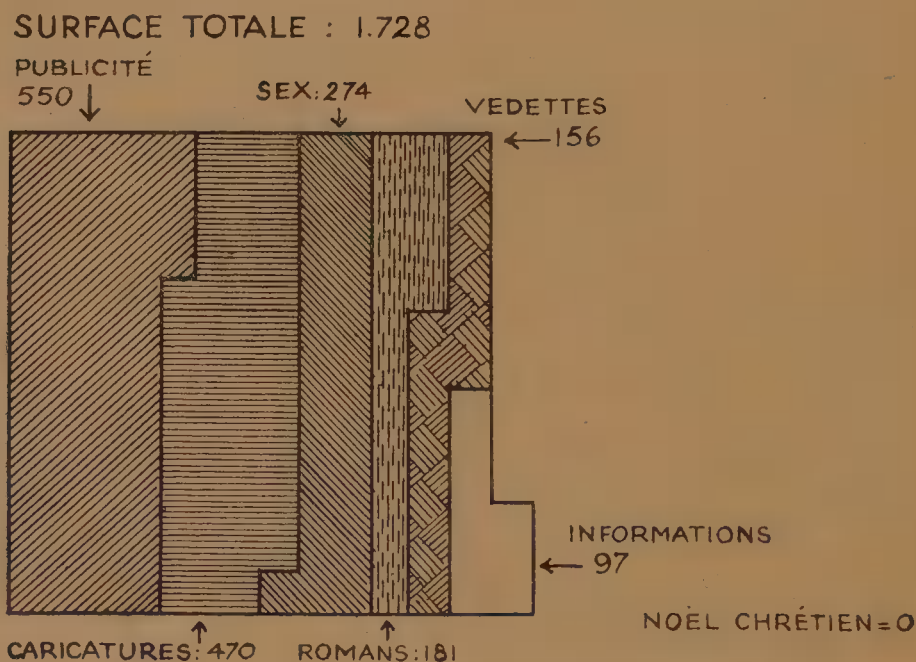
181 pour les romans ou nouvelles, généralement sexuels,

156 pour les vedettes du cinéma et music-hall,

97 *seulement sur 1.728 pour les informations*, y compris tout ce qui n'entre pas dans les sujets précédents !

0 pour Noël chrétien !... sauf de blasphématoires caricatures « Images de Mages » : « Pile, c'est un garçon; face, c'est une fille » — « Joseph : Pour la prime à la première naissance et la prime d'allaitement, s. v. p. »...

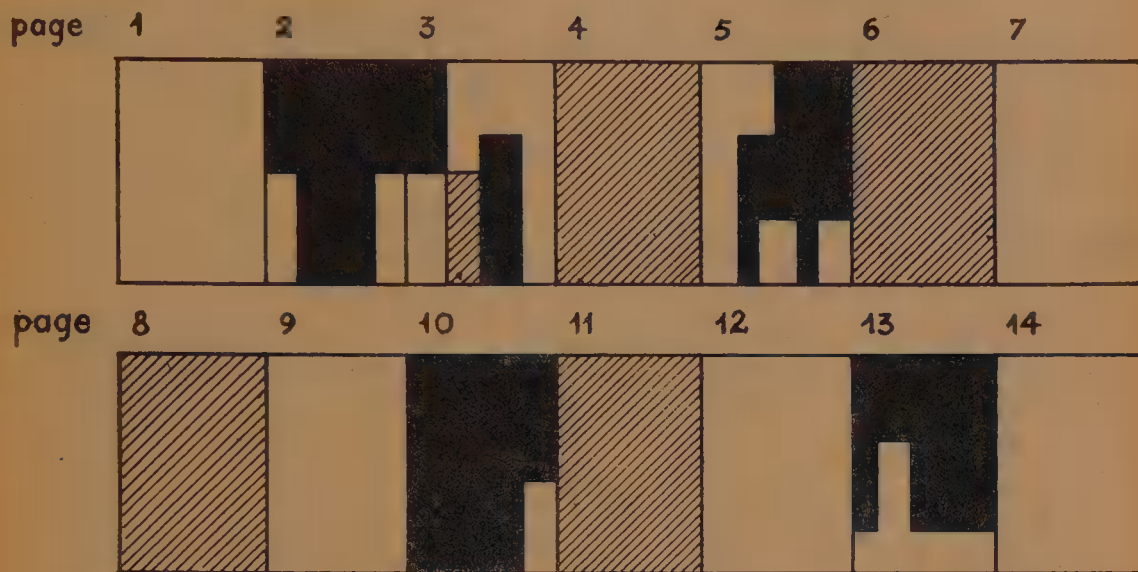
Le tableau ci-dessous montre clairement la place infime faite à l'information proprement dite.



Autre exemple : *Ici-Paris*, n° 247. Ce journal comporte une répartition des matières apparemment plus documentée :

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| p. 1 : Caricatures, | 8 : Roman, |
| 2 : Informations, | 9 : Crimes, faits passionnels, |
| 3 : Histoires passionnelles, | 10 : Informations, |
| 4 : Romans, | 11 : Annonces matrimoniales, |
| 5 : Informations, | 12 : Vedettes, |
| 6 : Courrier sentimental, | 13 : Informations, |
| 7 : Magie, astrologie, nécromancie, | 14 : Caricatures. |

Mais qu'on y regarde de plus près : sur 1.344 divisions, 244 sont consacrées aux informations, tandis que 449 sont consacrées aux seules questions sexuelles : récits de séduction, de scènes d'alcôve, de prouesses conjugales, d'amour à trois, etc. Voici, page par page, un tableau simplifié où les surfaces rayées représentent l'élément sexuel et les surfaces en noir les informations proprement dites :



Ce même numéro donnera une idée de ce que peut être *Ici-Paris* quand on le regarde d'un peu près.

p. 4 : *Roman* : « Les amours tumultueuses de Lady Hamilton ». Récits de séduction et scènes d'alcôve.

p. 6 : *Courrier sentimental et confidentiel*.

« Vous qui avez besoin de relations, qui souffrez de solitude, qui cherchez l'âme sœur... »

« Trois livres en un seul : la véritable encyclopédie de l'amour... »

p. 7 : *Magie, astrologie, nécromancie*.

« Vous avez rêvé... (explication des rêves communiqués par les lecteurs) ».

« Vous êtes, Monsieur, victime des charmes du nouement de l'aiguillette... »

Voici ce que vous devez faire en l'occurrence. Un soir, après une journée passée sans fatigue, versez quelques gouttes de camphre sur un peu de coton hydrophile et brûlez-le. Dissipez l'odeur du camphre par des fumigations d'encens et de myrrhe. Portez dans un sachet de laine de la serpentinaire (ou de l'orchisatyrion) et un gland de chêne coupé en deux. Tous les vendredis soirs, buvez une infusion de nénuphars. Enfin, trois fois par jour, loin des repas, mâchez des grains d'anis. Pour augmenter les échanges glandulaires, frottez-vous les mains avec de l'eau distillée dans laquelle vous aurez versé de l'essence de musc, d'ambre et de jus de pomme en parties égales. Faites ceci le soir avant de dormir en plaçant vos mains sur le plexus solaire. Les effets de cet envoûtement très particulier seront dissipés dans un mois en toute certitude si vous suivez ces conseils. »

« *Etoiles et destins* : radiesthésie.

« *Les astres annoncent...* » que le thème du 21 mars était affligé de deux quadratures d'Uranus à Mars et au Soleil, ainsi que d'une opposition Mars-Soleil, de quoi mettre le feu à la planète si Jupiter n'avait pas dessiné un trigone sur Uranus... Or... il reste... de quoi réveiller les menaces touchant la Yougoslavie et la Grèce... » ! ! !

p. 8 : *Romans d'amour et d'aventures*.

p. 9 : *Histoires passionnelles*.

p. 11 : Annonces matrimoniales, et le clou dans le genre récit illustré : « *Les nouvelles aventures de Rossignolette*, grand roman de mœurs, d'aventures et d'amour... »

Extrait du texte commentant les dessins :

(Il s'agit d'un importun qui vient dans le cirque où Rossignolette a donné son numéro de trapèze. C'est un homme-canon.)

« Ses yeux s'injectèrent, tout à coup, de filets sanguins d'apparence inquiétante. La bouche arrondie comme celle d'un canon, il se précipita sur notre blonde amie pour plaquer un baiser de feu sur sa nuque d'albâtre. Rossignolette poussa un cri terrible qui serait resté sans écho dans l'immense navire de toile, si Milo, dans une loge voisine, n'avait senti ses entrailles se tordre à l'appel de celle qu'il considérait comme sa protégée. Aussi rapide que l'éclair, en une fraction de seconde, il fut là, ses muscles bandés comme des arbalètes... Les deux hommes, les muscles noués par le même désir de vaincre, croisèrent le fer de leurs regards d'acier... l'homme-canon reniflait de façon inquiétante avant la charge, ses épaules ramassées dans une espèce d'aérodynamisme de V2. Milo, calmement, attendait le boulet... Soudain, l'homme-canon bondit, littéralement catapulté par sa hargne vengeresse, mais... entraîné par son élan irrésistible, il vint défoncer, de plein fouet, une armoire... Par un malencontreux hasard, le nez du malheureux plongea dans un pot de carmin. »

! *
* *

Il ne reste plus qu'à tirer le rideau sur cette presse d'information, plongée dans un pot... mettons, de carmin. Toutefois, je voudrais terminer par une « histoire authentiquement vécue ».

La scène se passe dans le train. Un Monsieur somnole, modeste, effacé, faisant sérieux. Il s'est réveillé, a ajusté ses lunettes, tiré de sa poche un livre noir, tranches dorées, et le voici qui récite le Petit Office. Un homme d'œuvre, un tertiaire, je suppose. Il a achevé le Petit Office, qui reprend le chemin de la poche. Avec le même sérieux et le même calme, ce Monsieur a grand ouvert un numéro de *Samedi-Soir*. C'est un innocent, je suppose.

Ce Monsieur me lira peut-être, et j'espère qu'il acquerra un réflexe nouveau : celui de la honte, honte de tenir en main un exemplaire de *Samedi-Soir*, de *France-Dimanche*, d'*Ici-Paris*.

Ces journaux ne sont pas et ne seront jamais des journaux d'information, Monsieur. C'est du commerce, au prix de l'avilissement d'une nation. Alors, un petit peu de honte, s. v. p.

La presse enfantine

RENÉ FINKELSTEIN

DES milliers de journaux illustrés sont édités chaque semaine et sont lus avec assiduité par un nombre considérable d'enfants.

Pour la France seulement, nous avons 37 illustrés édités, avec 2.000.000 d'exemplaires vendus chaque semaine.

LE SCANDALE D'UNE PRESSE ENFANTINE.

Dans la grande presse française, de très nombreux papiers ont été, depuis quelques années, consacrés régulièrement par des journalistes, souvent de grand talent, à la lutte contre le scandale d'une presse enfantine en grande partie anti-éducative et parfois immorale.

Mille faits divers, souvent atroces, les avaient alertés et définitivement édifiés.

Citons-en d'abord quelques-uns :

— Un professeur d'un lycée parisien donna un jour à ses élèves le sujet de narration suivant : « Un roman d'aventures grandioses ; vos grandes ambitions cachées ». Voici la copie que lui remit un élève de 15 ans, grand amateur d'illustrés...

« Il m'arrive parfois de me laisser aller au fil de ma rêverie. Je me vois en grand gangster, un revolver dans chaque poche de mon imperméable. Je suis un chef de bande redoutable et ma bande plus redoutable encore.

Traqué par la police, mais jamais pris, ma tête est mise à prix à des sommes fabuleuses par toutes les nations. J'ai déjà pillé les principales banques mondiales.

Un jour, je n'avais plus d'argent pour payer mes hommes, je décide de piller une grande banque de New-York. Je combine un plan et je l'ordonne.

Par petits groupes, nous nous dirigeons vers la banque. Une fois que nous sommes tous là (70 avec les guetteurs dans les parages), je donne un signal : chaque bandit tue un employé et nous forçons toutes les portes. Nous nous emparons du butin et nous l'emportons avec des véhicules administratifs.

Ceci n'est rien ; j'ai pillé des chargements d'or, fabriqué de la fausse monnaie et fait de grands carnages. Je suis la terreur du monde...

Mais j'interromps ma rêverie, car je pense que tous les bandits finissent par la condamnation à mort. »

— A Abbeville, un garçon s'est amusé à pendre une petite fille. Il ne s'en est fallu que de quelques minutes qu'elle ne mourut étouffée.

Interrogé, il déclara qu'il avait voulu faire comme dans « son journal » qu'il lisait chaque semaine (à l'insu de ses parents). Mais il ne voulait pas lui faire mal, car il n'a pas serré fort.

— Des enfants avaient formé, en juin, le gang « Ceux du Far-West ». Le général, dit « Far-West », avait 11 ans, et le plus âgé de ses hommes 13 ans. Ces cow-boys en herbe dévalisèrent leurs parents, volèrent la caisse de l'école, cambriolèrent les voitures, avant de passer aux vols dans les églises et les villas. Arrêté, le général « donna » ses lieutenants, « La Cassure », « Zorro » et Red Ridder ».

— Dans la Loire, en avril, un gosse de 12 ans assassine un charmant petit camarade de 5 ans. Lui aussi était « chef de bande » et, pour que le petit ne parle pas, il l'a assommé, d'ailleurs « c'est normal, puisque je suis le chef ». Chez ses parents, on a retrouvé un amoncellement de publications « enfantines ».

— Un jeune garçon aperçoit une laveuse penchée sur une planche. Il s'approche, appuie le genou sur son dos et, de toutes ses forces, lui plante un couteau entre les épaules. « D'où t'es venue cette idée ? » demande le juge. — Du récit illustré d'un crime exactement semblable.

— Un pupille du Centre d'accueil de la rue de Crimée a volé une voiture en stationnement. On trouve dans sa poche un magazine « d'enfants » relatant ce même vol exécuté dans les mêmes conditions.

— Après avoir quitté dans la nuit le domicile paternel le jeune B., 14 ans, s'est rendu chez une vieille rentière, M^{me} Veuve T. Sous la menace du revolver, il réussit à lui extorquer 40.000 francs. Trois jours plus tard, on retrouvait le coupable à Bordeaux, caché dans les cales d'un cargo sur le point d'appareiller pour New-York. Le jeune accusé déclara avoir été inspiré par ses lectures favorites.

Derrière ces faits, c'est toujours une certaine presse enfantine tarée que nous trouvons.

EVOLUTION DE LA PRESSE ENFANTINE

La littérature enfantine, d'abord utile moyen d'instruire, devint instrument explicitement moralisateur, puis distractif, avec, — tout proche de nous, — les romans à l'eau de rose de la Comtesse de Ségur, les récits de voyage et les écrits d'anticipation (type Jules Verne).

Avec l'extension de la presse d'adultes et après le succès des images d'Epinal, la combinaison aboutit à l'*illustré*, lequel, se ressentant de la vogue des bandes cinématographiques dites dessins animés, donna l'*illustré* moderne dans lequel figure abondamment les récits en bande (ou « comics »).

Cette presse, qui a désormais un tel succès, que, désormais, elle fait figure de presse spécialisée à laquelle tous les grands problèmes techniques — y compris financiers — de la presse en général sont posés, répond certainement aux besoins parti-

culiers d'un petit monde en formation, qui veut avoir ses journaux... « comme papa ».

LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT.

Pour juger de l'un de ces 37 illustrés que nos enfants peuvent se procurer dans ce kiosque parisien, il faut se rappeler que, de 7 à 12 ans, le garçon est à l'époque du choix et de la stabilisation dans l'excellence ou la médiocrité, que de 12 à 14 ans, il est dans la pré-crise de puberté.

— De 7 à 12 ans, le garçon est à l'époque où l'intelligence logique et organisatrice, le goût des collections, classements, lectures scientifiques et même un peu moralisatrices, se développent et doivent être heureusement cultivés.

— L'esprit social se développe aussi, le sentiment de camaraderie fleurit, avec le sens de la solidarité et le goût du travail en commun (mais « bande » a aussi donné « bandit »).

— A cet âge pointe le désir d'imitation qui aboutira, vers 12 ans, au culte du héros, mais d'abord terre à terre et admirateur de la simple force (gare à Tarzan !) ; il pourra épouser, si on l'y convie, les grandes causes jusqu'au don de soi.

— Il a besoin, pour dépenser ses forces vitales (et son désir d'aventures), de lectures emballantes, de récits d'expéditions, d'histoires de grands hommes.

Son besoin d'évasion pourra être sainement alimenté ou, au contraire, fâcheusement perverti.

Son esprit de contradiction, fait d'une personnalité qui se cherche avant d'être, ne saurait être ignoré — pas plus que sa tendance à tout ramener au présent.

Enfin, c'est à cette période que le sentiment religieux évolue doucement jusqu'au sommet des 12 ans (période n° 1 des vocations).

Pour juger sainement un illustré pour fillettes, il faut se remettre en mémoire ces quelques points de la psychologie de la fille :

— crise de l'adolescence plus tôt que chez le garçon, mais varie diversement avec les sujets ;

— vers 12-13 ans, rupture d'équilibre, instabilité, recherche d'une personnalité nouvelle qui s'éveille progressivement ;

— les fillettes de 13 à 15 ans cherchent cette personnalité à travers les adultes ;

— elles réagissent contre leur attitude primitive et veulent s'affranchir de celle-ci ;

— pour cela, elles se tournent vers l'extérieur plutôt que vers leur famille ;

— mais elles subissent une tendance égocentrique qui les pousse à se replier sur elles-mêmes et à tout ramener à elles ;

— début du sens maternel ;

— le cœur s'éveille à l'amour et explique bien des réactions, puisqu'il a tendance à devenir le centre des préoccupations intimes. Le cœur vibre à tout ce qui revêt un caractère sentimental à travers les sens : l'héroïsme, la beauté (surtout celle de la nature), la musique, la poésie, la danse, les parfums... ;

- rêves et besoin d'action ;
- manie des choses personnelles, petit coin à orner à leur fantaisie — les travaux ménagers, à condition qu'ils ne soient pas trop vulgaires (!), ne les rebutent point.

Toutefois, ces appréciations de la mentalité enfantine, qui sont valables en période normale, sont corrigées par les facteurs d'actualité et les événements extérieurs qui bouleversent la société réagissent profondément sur le comportement de l'enfant.

Du fait des événements récents, l'enfant de la période récemment écoulée, a souvent brûlé les étapes de son développement, une prise de responsabilité prématurée l'a affranchi, pour une certaine part, des adultes ; bien que n'en ayant pas les possibilités fonctionnelles et sociales, l'enfant de la guerre a agi avec indépendance. L'enfant moderne recherche en conséquence moins la protection de l'adulte que l'enfant des temps passés, semble-t-il ; en tout cas, le milieu familial désorganisé la lui assure moins.

L'enfant moderne a des difficultés de concentration (dont tous les maîtres se plaignent), un manque de goût pour l'effort (que les parents rectifient mal, quand ils ne l'entretiennent pas), une diminution de capacité de persévérance.

L'enfant moderne se laisse accaparer davantage par les sollicitations ambiantes (lesquelles sont certainement plus prenantes aujourd'hui qu'hier) ; il aime le changement d'occupations.

Ceci est provoqué par un complexe d'instabilité et d'indépendance auquel s'ajoute un penchant pour les solutions de débrouillardise ou de facilité.

Toutefois, là ne sent-il pas plutôt d'instinct — quitte à les mal pratiquer — les qualités (esprit d'initiative, activité) qu'un homme d'aujourd'hui doit posséder dans une société mouvante qui n'a plus rien à voir avec une société fixée ou à progression lente et régulière ?

Enfin, fruit des années troubles, l'enfant moderne manifeste un sentiment étonnant d'incertitude, voire d'angoisse (ses aînés sont existentialistes !...).

L'enfant d'aujourd'hui et de la masse ne veut pas un bulletin scolaire, un bulletin de caté, un livre d'images ou de récits, mais un journal avec couleurs, dessins, caricatures, photos ; il n'aime pas les textes longs et les caractères trop petits, qu'il se sature vite ; il aime l'imprévu et la variété ; vivant tout entier dans le présent, il supporte mal l'effort de réflexion prolongée.

Il se tourne assez vers le monde extérieur pour commencer à s'en soucier, pour envier les aînés qui connaissent beaucoup de choses et qui ont initiative et autorité — (les vieux illustrés ont beaucoup moins, de ce fait, sa faveur) ; il manifeste son esprit critique à l'occasion... témoin la correspondance qu'il entretient parfois avec la rédaction de « son journal ».

LES DIFFICULTES DE LA PRESSE ENFANTINE.

On ne peut juger un journal enfantin de masse sans connaître les caractéristiques de la presse en général et les difficultés spéciales de réalisation de la presse enfantine.

Les caractéristiques de la grande presse sont : rapidité de fabrication, périodicité régulière, variété, et... prix abordable.

Or, sur ce seul point du prix, qui doit, dans le cas de la presse d'enfants aussi bien que de la presse d'adultes, demeurer bas, que de problèmes pour l'éditeur ! — alors que le prix de fabrication de l'illustré pour enfants est plus coûteux que le prix de fabrication du journal pour adultes, le budget enfantin est plus réduit... Et le prix, qui a des répercussions sur le tirage, donc sur le budget de fabrication, conditionne la qualité du journal.

Pour ce qui est des difficultés techniques plus particulièrement, énumérons :

1. — Procédés de fabrication :

— indiquons les longs délais de fabrication requis entraînant l'obligation de réaliser matériellement, avec plusieurs mois d'avance, un journal pourtant daté et qui devrait maintenir une certaine actualité ;

— notons que l'atelier de fabrication ne réalise pas toujours ce que désire le rédacteur ;

— que de la qualité du papier (et donc de son prix !) dépend, pour une large part, la qualité du tirage (photo-couleurs).

2. — Difficulté d'écrire pour les enfants :

Les bons auteurs de papiers pour enfants sont assez rares, parce qu'il faut la simplicité du style et des expressions, clarté du développement, fil conducteur du récit logique et facile à suivre — intrigue vivante, forme simple, langue particulièrement correcte.

3. — Difficulté pour les dessins et les dessinateurs :

Les bons dessinateurs pour enfants sont encore plus rares que les bons auteurs de textes — obligés de travailler vite, afin de vendre assez de dessins pour vivre (la concurrence étrangère est terrible).

L'alerte est donnée...

Le problème de la presse enfantine n'a pas été sans inquiéter les législateurs, l'opinion publique et le Parlement français.

Le 16 juillet 1949, le *Journal Officiel* promulguait une loi dont l'importance n'échappa à personne. Sous la signature du Président de la République et le contre-seing de six ministres, ce texte, organisant le contrôle de la presse enfantine, représentait l'aboutissement d'efforts considérables déployés depuis deux ans par de nombreux éducateurs soucieux d'intensifier dans notre pays une législation de protection de l'enfance.

Pendant plus de douze heures de délibération, le Parlement français (Assemblée Nationale et Conseil de la République), délaissant les discussions budgétaires ou politiques, se pencha sur l'enfance et ses corrupteurs.

Quelques mois plus tôt, un S. O. S. avait été lancé par M. Vincent Auriol (1).

(1) Voir page 365.

MAXIMA PUERO DEBETUR REVERENTIA.

Le 21 janvier 1949, le Garde des Sceaux, applaudi par tous ses collègues, déclarait au Palais-Bourbon : « *Maxima puero debetur reverentia* » (le plus grand respect est dû à l'enfance).

C'est sous le signe du respect de l'enfant que s'engagea cette longue délibération au cours de laquelle plus d'une trentaine de parlementaires (1), de toute origine politique, exprimèrent longuement leur devoir de législateur en face du problème de l'enfance.

En conclusion de ce long débat, Philippe Farine, député des Basses-Alpes, résumant la pensée de l'ensemble de ses collègues, pouvait déclarer à la tribune :

« Puissent ces textes nous faire comprendre aux uns et aux autres que, dans ce domaine, peut se réaliser, malgré des divergences sur des points de détail, une unanimité profonde !

« Je suis persuadé, en effet, qu'au-delà de ces divergences, nous saurons nous réunir pour défendre l'âme de nos enfants contre tous les pourrisseurs, quels qu'ils soient.

« A quoi servirait d'élaborer des plans d'équipement ou d'investissement si nous ne savions pas protéger le capital le plus cher de notre pays, le capital humain, et l'enfant, la première richesse de ce pays ?

« A quoi servirait d'équilibrer un budget si nous ne savions pas rééquilibrer le moral de la nation ?

« Il ne suffit pas, par des mesures défensives, de protéger l'enfance contre les embûches stupidement dressées par une société égoïste et parfois féroce. Il importe que les Pouvoirs Publics et le Parlement comprennent qu'au-delà des problèmes de redressement économique, il doit y avoir priorité pour les problèmes vitaux constitués par l'épanouissement tant physique qu'intellectuel et spirituel de l'enfance.

« C'est un véritable plan d'action pour l'enfance qu'il faut dresser. Tous les Ministères y sont intéressés, de l'Education Nationale à la Santé, de la Justice à l'Information.

« C'est une question de gouvernement, et vous savez, Monsieur le Garde des Sceaux, que vous aurez le Parlement derrière vous.

« Que le Gouvernement agisse : il répondra ainsi à l'appel de tous les éducateurs du pays. Il aura — est-ce un rêve ? est-ce une espérance ? — l'appui unanime de ce Parlement qui écoutera la voix de Charles Péguy lorsqu'il nous dit : « Tout ce que l'on fait, on le fait pour l'enfant, et ce sont les enfants qui le font faire, comme s'ils nous prenaient par la main ».

(1) MM. Gosset, Lacaze, Pierrard, Dominjon, A. Marie, Deixonne, Sigrist, Farine, Bardoux, Cayeux, Mont, A. Coste-Floret, Brusset, Poimbœuf, Lieutaud, Ehm, Morel, Pujol, Pezet, M^{me} Cardot, M^{lle} Lamblin, etc...

CREATION DU DELIT DE DEMORALISATION DE LA JEUNESSE PAR LA PRESSE.

Les lois existantes ne définissaient, jusqu'à présent, que trois catégories de délits préjudiciables aux intérêts moraux du lecteur : les fausses nouvelles, la diffamation et l'outrage aux bonnes mœurs. Les deux premières notions n'intéressent pas la Presse enfantine, la troisième était toujours interprétée de manière si restrictive qu'elle ne pouvait permettre de lutter efficacement contre l'exploitation honteuse de la crédulité et du caractère impressionnable de l'enfant et de l'adolescent.

La loi nouvelle vient combler cette lacune en créant un délit nouveau : « la publication d'illustrations, de récits, chroniques, rubriques ou insertions quelconques, présentant sous un jour favorable tous les actes qualifiés crimes ou délits ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse » ; l'article 2 énumère : le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche.

Cette énumération n'est pas un critère rigide en dehors duquel on échapperait aux sanctions, mais elle aidera la Commission de contrôle et les magistrats à serrer de près les délinquants. Elle n'est qu'indicative et non exhaustive. Le législateur a voulu donner aux éditeurs de journaux d'enfants une indication nette des sujets qu'il est bon de laisser de côté. Il convient de signaler l'expression : « ... *présenter sous un jour favorable... ou tous actes de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse* ». Il est évident — ainsi que l'a fait remarquer le Garde des Sceaux — qu'il s'agit « par rapport aux jeunes lecteurs que les tribunaux devront se placer et non par rapport à la mentalité assise du magistrat ».

Est également considérée comme délit, la publication, dans les journaux destinés aux enfants, de toute publicité ou annonce pour les publications de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse.

Les peines prévues (art. 7) pour sanctionner ce nouveau délit sont : l'emprisonnement d'un mois à un an et une amende de 50.000 à 500.000 francs, la publication du jugement dans nos trois journaux, le Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale et la Bibliographie de France, la saisie et la destruction des publications aux frais des condamnés. Le tribunal peut, de plus, s'il s'agit d'une publication périodique, ordonner la suspension pour une durée de deux mois à deux ans. Evidemment, en cas de récidive ou d'infraction à une décision de suspension ou d'interdiction, les peines sont aggravées et l'interdiction peut être ordonnée définitivement.

Qui est responsable ? Tout d'abord, les directeurs et éditeurs pour le seul fait de la publication. L'auteur, à son défaut l'imprimeur, le cas échéant, les importateurs, exportateurs et transitaires, et même le distributeur, peuvent être poursuivis comme auteurs principaux ou comme complices (art. 2).

Voici un texte heureusement sévère qui, s'il est appliqué rigoureusement, et nous pouvons espérer qu'il le sera, épurera rapidement la presse enfantine. Comment les tribunaux, qui voient chaque jour devant eux la terrible influence de cette presse pourrie, ne seraient-ils pas sévères pour ces mercantis sans scrupules qui leur livrent les enfants ? D'ailleurs, la Commission de contrôle veillera à l'application de ce texte.

CREATION D'UNE COMMISSION DE CONTROLE.

Devant l'impossibilité de définir d'une manière complète et définitive, sans laisser d'échappatoire, la nature de tous les délits possibles constituant une atteinte à la moralité de la jeunesse, il a paru sage de faire appel à l'appréciation de personnes qualifiées. Si les deux projets prévoyaient l'institution d'une Commission de contrôle, la proposition communiste laissait au Ministre chargé de la Jeunesse le soin de fixer sa composition (1). Le projet gouvernemental, au contraire, posait en principe que la Commission comprendrait des représentants des départements ministériels intéressés, des membres de l'enseignement, des représentants des Associations familiales, des Associations de jeunesse et des publications enfantines. Dans les diverses Commissions parlementaires, Presse, Education Nationale, Famille, Justice, et même en séance publique, à l'Assemblée, la composition de la Commission a fait l'objet de débats passionnés et politiques.

L'obstination et l'entente des Mouvements et des parlementaires catholiques sont venues à bout des manœuvres de ceux qui se disent « laïques ». Un représentant de l'enseignement privé, ainsi que deux parents désignés par l'U. N. A. F. pourront siéger à côté du représentant de l'enseignement public à cette Commission où, certes, une place importante leur était due.

Cette Commission, de 26 membres, est tripartite et présidée par un membre du Conseil d'Etat, un des plus hauts fonctionnaires de la République, parfaitement au courant de toute notre législation et de notre procédure. Elle comprend (art. 3) :

- 6 représentants des ministres intéressés : Justice, Intérieur, Santé Publique, Education Nationale, Ministre chargé de la Presse et Ministre chargé de la Jeunesse ;
- 4 représentants des Commissions parlementaires : Presse, Justice, Education Nationale, Santé ;
- 6 « techniciens » :
 - 3 représentants de la Presse destinée à la jeunesse ;
 - 3 représentants des dessinateurs et auteurs, désignés par leurs organismes professionnels ;
- 10 personnalités particulièrement habilitées et au fait des problèmes de la jeunesse :
 - 1 représentant du personnel de l'enseignement public et 1 représentant de l'enseignement privé ;
 - 4 représentants des Mouvements ou Organisations de Jeunesse nommés sur proposition de leur Fédération par le Conseil Supérieur de l'Education Nationale ;
 - 1 père et 1 mère de famille désignés par l'U. N. A. F. ;
 - 2 magistrats ou anciens magistrats siégeant ou ayant siégé dans les tribunaux pour enfants.

Le rôle de la Commission de contrôle sera primordial. Elle doit tout d'abord

(1) C'était là une modification d'importance sur le texte élaboré en commun à l'U. P. O. J.

« signaler aux autorités compétentes les infractions à la loi et tous agissements de nature à nuire, par la voie de la Presse, à l'enfance et à l'adolescence ».

PROTECTION A L'EGARD DE LA PRESSE POUR ADULTES.

La Commission devra signaler au Ministre de l'Intérieur les publications de toute nature présentant un danger pour la jeunesse, en raison de leur caractère licencieux, pornographique, et de la place faite au crime, dont *la vente aux moins de dix-huit ans, l'exposition ou la publicité* sur la voie publique, à l'extérieur ou à l'intérieur des magasins ou des kiosques lui paraissent nécessiter de sa part un arrêté d'interdiction (art. 10). Jusqu'à ce jour, le Ministère de l'Intérieur ne pouvait qu'interdire l'exposition sur la voie publique ou à l'extérieur des magasins et kiosques. Il le faisait avec une modération qui a souvent, à juste titre, soulevé bien des indignations. Il pourra désormais proscrire toute exposition ou publicité.

Le rôle de la Commission de contrôle dépasse singulièrement sur ce point le cadre de la Presse enfantine. Elle ne pourra, certes, interdire la publication et l'édition de publications pornographiques, licencieuses ou policières ; les premières peuvent d'ailleurs être frappées par le décret du 29 juillet 1939 sur les publications contraires aux bonnes mœurs. Mais, afin d'isoler les enfants de ces publications, elle demandera au Ministre de l'Intérieur d'en interdire la publicité et l'exposition, même à l'intérieur des magasins et kiosques. Les adultes eux-mêmes, moins tentés, seront peut-être moins clients. L'exploitation des goûts morbides ou malsains de quelques-uns, de la curiosité de beaucoup, ne seront peut-être plus désormais une bonne affaire commerciale.

Signalons que la loi interdit formellement la vente couplée de publications destinées à l'enfance avec des publications présentant un danger pour la jeunesse (art. 14).

LES PUBLICATIONS D'ORIGINE ETRANGERE.

C'est sur avis également de la Commission de contrôle que le Ministre de l'Information autorisera l'importation ou la distribution des publications étrangères, alors même qu'elles seraient éditées en France (art. 13). Cette disposition a une grosse importance. En effet, il était délicat jusqu'à présent, pour le Ministre de l'Information, de s'ériger en juge et de refuser l'entrée en France, le pays traditionnellement le plus libéral en matière de Presse, de publications étrangères. Il pourra désormais le faire sans difficulté, en s'appuyant sur la haute compétence de la Commission. Nos enfants seront ainsi protégés des « comics » destinés aux adultes, des images assorties de quelques onomatopées exaltant la violence, la passion, le surhomme. En contre-partie, la nouvelle loi interdit de façon absolue l'exportation de toute publication enfantine française qui ne satisfait point aux obligations qu'elle édicte.

Signalons, en ce qui concerne les publications étrangères, que le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture prévoyait que les surfaces réservées aux

auteurs et dessinateurs français ne pourraient être inférieures à 75 % de la surface totale des publications. Cette disposition, qui n'était peut-être pas inspirée, comme l'est le reste de la loi, par le souci exclusif de protéger l'enfance, n'a pas été reprise en deuxième lecture. Elle eût été d'application difficile et eût risqué peut-être de provoquer de la part de quelques pays des mesures de rétorsion à l'égard de nos propres publications enfantines. Peut-être, cependant, aurait-elle été plus efficace que le texte voté ; l'avenir nous le dira !

TACHE POSITIVE DE LA COMMISSION.

Nous avons vu le rôle répressif de la Commission. Sa tâche positive ne sera pas moins importante. L'article 3 de la loi la charge de « proposer toutes mesures susceptibles d'améliorer les publications destinées à l'enfance et à l'adolescence ». Il y a un grand effort d'imagination à faire dans ce sens, et chacun d'entre nous doit y participer. On peut penser à une aide financière, sous forme d'exonération d'impôt, de réduction du prix du papier, à une aide apportée aux journalistes, aux reporters pour enfants. Il faudrait créer une saine émulation entre les journaux, sous forme de concours.

Dans la recherche de mesures capables d'aider la Presse propre pour la jeunesse, la Commission sera aidée par des dispositions spéciales édictées par la loi.

MESURES PREVENTIVES.

Si le législateur a écarté la solution d'une censure préventive peu conforme à notre tradition de liberté de penser et d'écrire, il a cependant établi (art. 4) un certain nombre de formalités préalables et d'interdictions qui seront la meilleure protection de la liberté de la Presse réellement destinée à l'enfance.

Toute entreprise de Presse destinée à l'enfance doit avoir un statut juridique : soit association déclarée, soit société commerciale. Elle doit être pourvue d'un comité de direction d'au-moins trois membres, comprenant au moins trois membres du Conseil d'administration de la société ou de l'association, le ou les gérants.

La loi réclame pour les membres de ce comité, des garanties de nationalité et de moralité : être Français, jouir de ses droits civils, ne pas avoir été condamné ou déchu de la puissance paternelle, etc... et, ce qui est fort important, ne pas avoir appartenu à la direction ou au Comité de direction de publication, dite enfantine, suspendue pour une durée supérieure à deux mois et ne pas avoir déjà été condamné en vertu du statut des publications destinées à la jeunesse. Un délai de 6 mois, à dater de la promulgation de la loi, est accordé aux entreprises existantes pour se conformer aux prescriptions de cet article.

Ainsi, par le jeu de cet article 4, la loi ajoute aux sanctions que nous avons vues plus haut, l'interdiction même pour celui qui n'a été condamné qu'à une amende, d'appartenir à un comité de direction de publications enfantines. Ces dernières dispositions, heureusement draconiennes, qu'il conviendrait, ainsi que l'a souligné le rapporteur, de reproduire dans un statut général de la Presse, seront certes respectées et efficaces. Le délit est en effet clairement défini, la responsabilité nettement établie

(directeur ou éditeur des publications, quelles que soient leurs professions ou dénominations, art. 12) et les sanctions prévues (art. 8.)

Il était indispensable que les Pouvoirs Publics et la Commission de surveillance et de contrôle des publications enfantines connaissent les entreprises qui publient des périodiques, et soient tenues au courant de leurs productions. Aussi, l'article 5 oblige toute entreprise de Presse à faire parvenir, avant la première publication, au Ministère de la Justice, où se tiendra la Commission, une déclaration indiquant sa dénomination, son adresse, le titre de la publication, les noms, prénoms, adresse du directeur, ainsi que la dénomination et l'adresse de l'association ou de la société. Les entreprises déjà existantes devront se déclarer dans les 6 mois. Les modifications intervenant doivent également faire l'objet d'une déclaration.

De plus, l'article 6 oblige, dès la publication de la loi, chaque entreprise à déposer des exemplaires de ses publications au Ministère de la Justice. Ces dépôts sont distincts du dépôt légal, et sont destinés à donner à la Commission, et, le cas échéant, aux autorités judiciaires, des informations nécessaires pour contrôle, et la possibilité de faire assurer le respect des dispositions édictées par la loi.

EN CONCLUSION

Il nous paraît indispensable d'insister sur l'importance capitale de la commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à la jeunesse. En principe, malgré ses pouvoirs étendus, elle reste « consultative ». Mais pratiquement, elle sera l'âme de ce texte. Non seulement elle concrétisera l'action des Associations familiales des Mouvements de jeunesse, des Organismes de protection de l'enfance, des Tribunaux pour enfants, mais encore elle stimulera les pouvoirs publics. Les Ministres de l'Information et de l'Intérieur seront moralement responsables devant elle.

N'attendons pas des procès sensationnels à brève échéance. « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. » Déjà, un certain nombre de publications se sont améliorées ; d'autres ont préféré disparaître. Il est possible que les dispositions pénales n'aient pas l'occasion d'être utilisées.

Il restera toutefois dans l'édifice législatif français, un texte important. Première pierre d'un monument que juristes, parlementaires, éducateurs devront bientôt construire pour la défense et le bonheur de l'enfance.

NOTE

QUELQUES DECLARATIONS IMPORTANTES

1. — *Le Président de la République s'inquiète du rôle de la Presse dans la criminalité juvénile...*

Le Président de la République a saisi le Conseil supérieur de la Magistrature du douloureux et très grave problème de la criminalité juvénile.

L'examen des recours en grâce, auquel le chef de l'Etat procède désormais en Conseil supérieur de la Magistrature, démontre que la recrudescence des crimes qu'il faut constater depuis environ deux ans est surtout le fait de jeunes gens et parfois de très jeunes gens.

Le Président de la République et le Conseil supérieur de la Magistrature estiment que la mission qui leur a été confiée par la Constitution les oblige à dénoncer publiquement certaines causes qui, à leurs yeux, influent de façon directe sur le développement de la criminalité juvénile.

Leur attention a été attirée, à la suite de l'examen minutieux de nombreux dossiers par le rôle joué, dans l'incitation du crime, par certains journaux ou certains films.

La place donnée dans divers quotidiens aux meurtres et aux assassinats, l'illustration photographique destinée à souligner des détails scabreux ou morbides, créent autour du crime une atmosphère de publicité malsaine qui n'est pas sans exercer une redoutable influence sur des consciences et des volontés encore malléables.

A plus forte raison, la diffusion de périodiques spécialisés dans la description des crimes est-elle particulièrement néfaste lorsqu'elle atteint des jeunes gens et même des enfants.

Enfin, les journaux d'enfants proprement dits, contiennent trop souvent des articles et des illustrations qui sont une apologie directe de la violence.

En ce qui concerne le cinéma, l'abondance de films policiers ou de gangsters, émaillés de détails techniques sur le maniement du revolver ou la préparation du guet-apens, aboutit à l'institution d'une véritable école du meurtre par l'image, qui provoque chez les jeunes gens et surtout chez les enfants, des traumatismes psychologiques dont les traces se retrouvent dans les dossiers de nombreux criminels.

Emu de cette situation, le Président de la République, en plein accord avec le Conseil supérieur de la Magistrature, a décidé de saisir le Conseil des Ministres du problème de la criminalité juvénile et de celle de ses causes qui se rattachent à la presse et au cinéma, en lui demandant de prendre ou de provoquer, dans les plus brefs délais possibles, des mesures nécessaires pour prévenir et enrayer son développement

2. — *Le Cardinal Stricht, Archevêque de Chicago, attire l'attention de son clergé sur le danger que comporte pour les enfants la diffusion de certains « comics » et recommande la création de comités paroissiaux pour organiser la lutte contre ce mal.*

« Des événements vraiment tragiques ont attiré notre attention sur le mal que répand la vente des imprimés incroyablement obscènes et des « comics » dans les limites et le voisinage de la ville de Chicago et dans tout notre archidiocèse. Quand nous avons découvert que cette pâture dégradante se vendait même aux jeunes enfants, Nous avons immédiatement institué une enquête qui Nous a permis de recueillir une série de faits authentiques au sujet de leur distribution et de leur vente. Nous avons eu en mains la preuve irréfutable que ces « comics », ces brochures infectes et ces magazines sont étalés ouvertement, par tout notre archidiocèse, dans les kiosques de journaux, les restaurants, les magasins de bonbons, les pharmaciens et autres lieux publics. A l'examen de cette littérature, on se demande vraiment comment les éditeurs ont pu négliger leurs responsabilités sociales au point de publier et de distribuer ces immondices. Sans l'ombre d'un doute, ceci est dégradant et contribue à la corruption morale de la jeunesse et de tous ceux qui les lisent. C'est là une occasion prochaine de faute grave, en même temps qu'un mal social regrettable dans nos cités.

Nous ne pouvons demeurer indifférents devant ce mal, ni même le tolérer. Notre enquête a montré que ces imprimés sont répandus par des distributeurs en gros, après contrats avec les éditeurs. Habituellement ces éditeurs font paraître des ouvrages inoffensifs, puis ils contraignent, au moyen de contrats à brève échéance, leurs distributeurs à accepter toutes les publications, y compris les mauvaises, et à en faire la distribution par la voie de leurs kiosques de journaux. Sans aucunement minimiser la gravité de la faute des éditeurs et des distributeurs. Nous désirons attirer votre attention sur le fait que les détaillants sont au moins aussi coupables. Ces détaillants, dans la mesure où Nous avons pu le constater, ne sont pas obligés de vendre cette littérature malpropre en vertu d'un contrat, et même en ce cas, l'obligation est nulle et sans valeur de par la loi morale. Il est grand temps, par conséquent, que Nous Nous efforcions de faire connaître à nos gens l'existence de ce mal et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour en purger notre société.

Nous avons demandé à l'Archidiocesan Council of Catholic Women, qui occupe environ un demi million de membres de notre archidiocèse, d'organiser des comités dans chaque paroisse et de mener une croisade contre ce mal. Nous leur avons dit que leurs pasteurs collaboreraient pleinement avec eux. C'est pourquoi nous nous adressons à vous afin de vous mettre au courant de notre plan, de telle sorte que vous puissiez accorder au comité établi dans votre paroisse votre entière coopération. Nous désirons que ce comité travaille sous votre direction et Nous désirons aussi que tout soit mis en œuvre pour éveiller l'opinion publique devant ce danger et tenter de le faire disparaître pour toujours. Un public averti saura bien comment arrêter la vente et la publication de cette littérature obscène qui fait réellement d'énormes ravages dans les rangs de la jeunesse. »

Une science, un art, une industrie : La publicité

CLAUDIUS DÉRIOL

CE n'est pas le lieu, ici, d'insister sur la publicité, facteur de progrès économique et social.

Elle est en passe de devenir une science exacte, car la dureté des temps la détermine à s'appuyer sur une connaissance approfondie du marché et une appréciation mathématique de la diffusion.

Bien qu'elle s'inspire généralement de cet axiome connu : « Le genre français aime par-dessus tout la raison et les raisons », jamais l'art ne s'identifia davantage aux grandes créations publicitaires. Il faut au publicitaire un tempérament de poète puisque, sans cesse il doit tirer une création nouvelle de ce qui n'est qu'en puissance dans la production brute d'une firme ou d'un commerce. Des trouvailles, telles que « Les petites Visseaux... » ou « Défense de fumer... même une Gitane ! », valent, en soi, bien des sonnets, bien des poèmes.

Depuis le n° 5 de la *Gazette de France*, où l'on vît paraître un éloge tarifé des eaux de Saint-Germain-en-Laye, la publicité est devenue une industrie puissante et multiple. « C'est la publicité qui paiera le journal », prophétisait de Girardin, il y a un siècle. Il disait vrai et, dans cette formule, tient, pour une large part, le drame de la presse moderne.

Havas-Publicité ne date que de 1921. Elle est pratiquement, aujourd'hui, entre les mains de l'Etat, comme l'Information, elle-même, mais ce monopole est limité par de nombreuses et importantes agences privées, dont le domaine s'étend partout, ainsi que le prouve l'actuel slogan lancé par l'une d'elles : « Le ciel est à vendre ».

ELLE A PERDU 70 % DE SON POIDS

On écrirait des livres sur la puissance et l'emprise de la publicité. Des philosophes ont même soutenu que nous traversons l'ère de la publicité. Il n'est pas sûr qu'ils s'en réjouissaient.

Si, plus sûrement, nous en sommes à l'ère des masses, il apparaît trop évident que la publicité doit y jouer son rôle de haut-parleur. Sous le masque de la propagande, on sait comment elle opère, depuis quelques lustres, au profit de certaines entreprises politiques.

Sur un plan plus inoffensif, elle reste un levier efficace qu'il serait ridicule de négliger. Qu'on se souvienne de quelques exemples classiques, cueillis dans l'immédiat avant-guerre : crise sur les champagnes. L'étranger n'achète plus. La vente, pour une production annuelle de 35 millions de bouteilles, tombe à 9 millions. Alors on fait donner les annonces, histoire d'apprendre aux français qu'après tout, ils peuvent boire eux-mêmes leur champagne. Résultat : la vente remonte à 28 millions de bouteilles... L'Indo-Chine (de 1938) a-t-elle besoin de liquider son riz ? En avant la réclame ! Et l'importation passe de 232.000 tonnes à 809.000...

Il faut, hélas, rechercher ces victoires dans les annales d'une époque défunte. La publicité ne s'est pas encore relevée des suites de la guerre.

M. Masson-Forestier, administrateur du *Figaro*, rappelait, dans un récent congrès corporatif, qu'elle a perdu, depuis 1939, 70 % de son poids... Il situait cet amaigrissement avec précision : spécialités pharmaceutiques, 28 % ; apéritifs, 15 % ; Grands Magasins, 8 % ; Produits alimentaires, 7 % ; Huiles de graissage et essence, 14 %.

UNE CLIENTELE NOUVELLE

Naguère, la publicité avait pour objectif d'ouvrir des débouchés nouveaux. C'était le temps de la surproduction, qui faisait, du client, le véritable « roi » du marché. Temps fastueux, dont les professionnels honnêtes ne cachent pas les tares. Ils n'ont pas oublié quels abus entraînaient l'usage des ristournes et des primes, les argumentations excessives et mensongères, la race prolifique des pythonisses et des fakirs...

1940 inaugura tristement la période de pénurie. La publicité, devant les étals vides, devenait un objet de dérision. Le client, du même coup, était précipité de son piédestal jusqu'au pied du commerçant, devenu « roi » à sa place.

Comme il fallait vivre, — fût-ce d'ersatz ! — les publicitaires adoptèrent leurs arguments, qu'ils mirent à la disposition des marques sérieuses. On vit alors fleurir les conseils bien intentionnés : « Economisez ! N'achetez pas n'importe comment ! Faites durer vos achats ! Tirez-en l'usage maximum ! ».

1949 a marqué la fin d'une convalescence douloureuse. La production redevient normale, sinon pléthorique, et, certes, le marché n'est pas saturé. Cependant, deux chaînes retiennent l'élan commercial : l'insuffisance de pouvoir d'achat et l'insécurité internationale.

Un certain nombre d'industries ont rouvert leurs budgets au chapitre Publicité, mais avec quelle prudence et quelle parcimonie ! Une statistique, établie pour dix annonceurs considérables, indique une augmentation, par rapport à l'avant-guerre, de 1 à 8 seulement.

Les publicitaires s'orientent vers une connaissance toujours plus approfondie du client et du marché.

Ce qui les a amenés aux constatations suivantes :

Une couche jeune de la population n'a pas été touchée, pendant dix ans, par la publicité. C'est elle qu'il faut conquérir. On constate, sur ce point, qu'elle demeure imperméable aux superlatifs grandiloquents et préfère l'argument de fait à l'argument sentimental. Autre signe des temps : les garçons de 18 à 25 ans sont plutôt choqués

qu'attirés par les dégustations gratuites, telles qu'on les pratique dans les Foires et Expositions.

En outre, le renversement de situation de la presse de Paris par rapport à la Province, tourne au profit de celle-ci, dans le domaine publicitaire également. Aucune campagne nationale ne peut plus atteindre l'ensemble du pays sans le concours des organes régionaux.

PAS DE JOURNAUX SANS PUBLICITE

On sera intéressé, au moins à titre indicatif, de savoir que le tarif d'insertion, dans la *Dépêche* de Toulouse, par exemple, est de 1.000 francs la ligne, en première page. Le tirage de ce journal est de 230.000 exemplaires. Il a consommé, en août dernier, 311.840 kilos de papier.

Quant à l'importance du lignage, qui est en rapport direct avec la qualité publicitaire du « support », on s'en fera une idée par les chiffres ci-après, relevés pour la décade du 11 au 20 septembre 1950 : *Le Figaro*, 20.070 lignes ; le *Parisien Libéré*, 20.050 ; *France-Soir*, 17.105 ; *L'Humanité*, 2.760 ; *l'Aube*, 2.185 ; le *Populaire*, 620.

Dans le même temps, les régionaux suivants totalisaient : *La Dépêche* de Toulouse, 14.495 lignes ; le *Méridional*, 21.890 ; *Le Progrès de Lyon*, 11.945 ; *Ouest-France*, 10.805 ; *Nord-Eclair*, de Lille, 7.945 ; *La Voix du Nord*, 11.560.

Il y aurait lieu, pour être juste, d'apporter quelques appréciations sur les « mœurs » publicitaires qui distinguent Marseille et Lyon, Rennes et Lille, etc... Mais cela nous entraînerait trop loin.

En ce qui concerne les hebdomadaires, et pour servir de termes de comparaison, notons que le lignage, calculé sur quatre numéros, atteignait, pour le *Figaro Littéraire*, 215 ; *Ici Paris*, 1.615 ; *Radar*, 635 ; *Samedi-Soir*, 1.770.

Les ressources commerciales d'un journal proviennent de sa vente et de sa publicité.

Celle-ci, dans la meilleur hypothèse, est appelée à couvrir régulièrement 25 % des dépenses. Que les vacances entraînent aux champs le consommateur indifférent, qu'un impôt s'abatte sur tel secteur industriel ou que la guerre éclate en Corée, c'est la chute verticale des recettes publicitaires ; c'est l'équilibre du journal gravement compromis.

Le prix de vente du numéro serait loin d'éviter la faillite, s'il n'y avait pas la publicité.

Ainsi, on rapporte l'exemple fameux de *Paris-Soir* qui, ayant végété quelques temps, à ses débuts, démarra si vertigineusement qu'il fut tout près de culbuter. En effet, sa trésorerie demeurerait impuissante à faire face aux énormes dépenses de papier et la revision de ses tarifs publicitaires ne pouvait accompagner assez vite l'ascension de son tirage. Qu'on se rassure, tout de même. De semblables catastrophes attirent, plus qu'elles n'écartent, les « bailleurs de fonds » bénévoles...

LA QUESTION DES APERITIFS

On s'explique, dès lors, que s'estompent certains scrupules, même chez les meilleurs, dès qu'on agite la question très actuelle de la publicité des apéritifs. « Com-

ment qualifier l'hypocrisie, clament ses partisans, qui consiste à tolérer la vente des produits dont on interdit la publicité ? » On pourrait riposter qu'il y a hypocrisie aussi grande à utiliser des arguments de moralité quand il s'agit de budgets publicitaires. L'autorisation qu'on réclame, à cors et à cris, apporterait un milliard de ressources supplémentaires à la presse. Tout le débat est là.

La Fédération Nationale de Publicité vient de donner son accord à une proposition de loi de M. Verneyras, député M. R. P., de la Seine, selon laquelle on serait autorisé à publier le nom du produit, sa catégorie et le nom du distillateur, sans autres argumentations et sous réserve du visa d'une Commission spéciale, constituée selon des instructions ministérielles.

Est-il besoin d'ajouter que l'attitude des journaux est unanime, sur ce point ?

L'impératif publicitaire est de ceux qui commandent aux convictions les plus sincères. Et tout directeur, bourrelé d'angoisse, se montre plus attentif aux remarques de son chef de publicité — qui rapporte de l'argent — qu'aux suggestions de son rédacteur en chef — qui en coûte !

Rares sont aujourd'hui les organes de presse qui peuvent se payer le luxe d'assigner leur place aux annonces. Le client choisit. Le publicitaire accepte. Le directeur... remercie. Et l'on peut ajouter que les rédacteurs protestent. Mais cela n'offre aucun intérêt. A Paris, cependant, le *Figaro*, dit-on, sût toujours concilier les intérêts du lecteur et les exigences de sa publicité. Mais il était le *Figaro* !...

LES « PRESSIONS » EXTERIEURES

La pression de la publicité s'exerce de mille autre manières. Nous les résumerons toutes en concluant : les difficultés matérielles de la presse n'ont jamais autant favorisé les droits que s'arrogent les collectivités économiques ou professionnelles sur la liberté d'expression des journalistes, dans la mesure où leur puissance numérique et financière autorise un chantage efficace.

Qu'on y joigne une susceptibilité déroutante, un esprit de corps développé souvent dans le plus mauvais sens du terme, et l'on mesurera l'aisance avec laquelle le journaliste peut se mouvoir dans un monde où les guêpiers l'attendent à chaque pas. Rapporte-t-il une enquête de telle région, il risque les pires conflits avec des Syndicats d'Initiatives, des Groupements industriels ou des Associations d'intérêts locaux. S'il commet l'imprudence de signaler qu'un marchand de supports-chaussettes a été condamné en correctionnelle, le lendemain, une délégation des marchands de supports-chaussettes, courroucée et solidaire, exigera l'insertion d'une mise-au-point. S'il fait l'éloge d'un film qu'il admire, son directeur larmoise : « Vous nous enlevez le bénéfice de la publicité payante. Le distributeur se contentera de votre publicité gratuite ». S'il éreinte un film qui lui semble exécration, son directeur fulmine : « Malheureux, que va penser le distributeur ? »

On voit l'imbroglia ?

Il n'est pas né d'aujourd'hui, mais il devient redoutable quand la publicité, pour un journal, est une question de vie ou de mort.

La presse et l'argent

JEAN MORIENVAL

GROSSE question. La Presse pour laquelle on parle de sacerdoce ou d'apostolat, la Presse est sous la dépendance de l'Argent. C'est un fait qui s'impose, et qui ne peut guère cesser de créer un malaise.

L'ambition peut-être la plus chère de nos Résistants, sous l'occupation, était de mettre au jour, à la Libération, une Presse « délivrée des puissances de l'argent ». On fit des projets, on se prépara, et même on peut dire qu'il y eut une action sérieuse et étendue.

On avouera aussi que jusqu'à maintenant l'expérience n'a pas été favorable. Etait-ce trop difficile ? Avait-on poursuivi la chimère ?

Mettons qu'on n'osait pas prendre la question aussi amplement qu'il était nécessaire, et que les circonstances, que l'on préjugait être bonnes, se sont révélées le contraire. En outre, parmi les Résistants, n'y en avait-il pas qui songeaient surtout à substituer à l'Argent sur la Presse un autre empire, encore plus absolu ?

LE PROBLEME SOUS L'ANCIEN REGIME.

Que l'Argent s'introduise plus ou moins fâcheusement dans la Presse, c'est une vieille histoire. On a souvent trouvé commode d'en accabler Girardin. Lourde erreur.

La faute tient à la nature des hommes, et plus encore à celle des journaux. D'où sa virulence !

Est-ce que, sous l'Ancien Régime, grâce au système des privilèges sur lesquels les pouvoirs publics assignaient des pensions, le journal n'aurait pas eu quelque possibilité de faire figure d'institution désintéressée ?

Or, tout de suite, et parce qu'il faut l'abonné, sans lequel le journal n'est pas, l'argent se met de la partie. Nous disons qu'il faut l'abonné, parce que ce n'est que sur lui que le journal a de l'influence. L'abonnement est le sacrement de la Presse. On croit à ce qu'on paie. L'expérience assez fréquente des journaux gratuits l'a démontré.

C'est parce que *la Gazette* a des abonnés qu'on tient compte de ce qu'elle dit, et qu'Eusèbe Renaudot en tirera douze mille livres de rente pendant vingt ans ; et de

même que Fréron s'en adjugera vingt mille avec son *Année Littéraire*, encore qu'il mourra ruiné ; que la première année de ses *Annales littéraires*, Linguet fait 50.000 livres de bénéfices...

Etonnez-vous que Pithou, le chanteur du Pont-Neuf, s'écrie : « *On vend, on troque un journal comme un quarteron de pommes* », et que les *Affiches de province* du 2 mars 1774 formulent cette définition : « *Un journal est une espèce de firme (...). C'est une affaire de spéculation ou de commerce, et de finance autant que de littérature.* »

Les privilèges ne faisaient que multiplier les combinaisons malhonnêtes, comme celle qui amena en 1776 la disparition de *La Clef du Cabinet*, vieil organe réputé : on lui supprima les nouvelles politiques et ses souscriptions d'abonnement devinrent trop faibles pour servir les pensions et charges qu'elle avait à supporter.

Grâce en plus aux publications clandestines, la corruption était florissante. On lit dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson, en 1749 : « Jamais nous n'avons tant dépensé qu'aujourd'hui à gagner les gazetiers ; aussi ne disent-ils précisément de nos affaires que ce que leur dicte le ministère de Versailles. »

On avait des raisons de penser que *Le Courrier de l'Europe* était subventionné à la fois par l'argent anglais et par l'argent français...

La Révolution déchaîne, épanouit la liberté de la presse. L'assainit-elle ? On sait que non. La Convention subventionnera des journaux comme le faisait la Monarchie. Et s'il est assez normal que la cassette royale aide à vivre les *Actes des Apôtres*, c'est à une véritable corruption que se livre le « vertueux » Roland vis-à-vis de la presse républicaine.

Entendons-nous. Ce n'est point que le grand mouvement de presse né sous la Révolution ait été privé de journaux honnêtes, et de journalistes convaincus. (Certains furent des martyrs). Mais si le privilège ne permet pas d'assurer l'impeccabilité de la presse que sera-ce de la liberté, qui permet à chacun, et jusqu'aux plus dénués de scrupules, de tenter sa chance ? N'oublions pas que *Le Père Duchesne* est un fruit de la liberté.

LES DEBUTS DE L'ERE CAPITALISTE.

Dirons-nous que les temps capitalistes commencent avec la Restauration ? Napoléon s'était fait propriétaire des journaux, et ils ne le gênaient pas ; mais ils ne purent le soutenir. La nouvelle Monarchie fut plus libérale et ainsi elle eut à pâtir de la presse parce qu'elle n'était pas très populaire. Les journaux qui la soutenaient avaient du déficit, les autres prospéraient. Autre problème qui n'est pas sans répercussions sur le nôtre.

Il se manifestait là un pouvoir obscur, qui dépassait nettement celui de l'Argent... et l'Argent fut brimé avec le Pouvoir qui essayait de s'en servir contre la Presse. Le ministère Villèle avait imaginé « d'amortir » les journaux. On donnait de l'argent aux propriétaires, on offrait des places aux journalistes. Deux millions furent consacré à cette farce, qui ne rapporta que du mépris au gouvernement.

C'est le temps où *Le Journal des Débats*, quand il se réconciliait avec le pouvoir après une période de rupture, exigeait le paiement des mois de subvention qu'il n'avait pas touchés à cause de cette rupture, et l'obtenait...

Le temps aussi où les plus puissants des journaux étaient enclins à la prudence parce qu'ils représentaient un capital important. Quand le régime parut assez mûr pour être détruit, il y eut conjuration. *Le Constitutionnel* refusa d'être l'instrument d'exécution, car, dit Hotin, « *Le Constitutionnel* n'était pas seulement un journal de parti ; c'était une propriété ; il valait un million, et les millions ne montent pas à l'assaut ». En conséquence, Thiers quitta *Le Constitutionnel* pour fonder *Le National*, qui n'avait rien à perdre et déboulonna le vieux monarque.

Ainsi, plus tard, en pleine affaire Dreyfus, lorsque *Le Soleil* et *Le Figaro* furent touchés dans leurs forces vives pour avoir soutenu une cause alors impopulaire, il fallut recourir à *L'Aurore*, nouveau journal sans abonnés à perdre et qui au contraire pouvait en gagner dans la clientèle dreyfusiste.

LA REFORME DE GIRARDIN.

Le National aussi devint une « propriété », puisqu'après tout Armand Carrel, arrivé pauvre à Paris, fit fortune dans la presse : et rien ne permet de croire que ce ne fut pas honnêtement. Cette période de la presse d'avant Girardin fait rêver nos financiers, parce que les journaux, petits et grands, en possession d'état et d'abonnés, étaient stables et gagnaient beaucoup d'argent.

On oublie que, pendant ce même temps, les nouvelles tentatives de presse se ruinaient infailliblement, parce que tous les abonnés possibles étaient en mains. C'est à ces journaux nouveaux, et surtout au public, que pensa Girardin en réalisant la presse à quarante francs.

Il s'agissait de briser la momification de journaux trop certains d'eux-mêmes, trop égoïstement avides de profits, et d'assurer à la Presse française des progrès déjà réalisés à l'étranger, tout en plaçant comme il est normal le journal à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

On a dit que la réforme de Girardin était une lutte de la presse d'affaires contre la presse d'idées. Aucunement. Il y a autant d'idées et pas plus d'affaires dans les journaux nouveaux que dans les anciens. Il s'agissait simplement d'une nouvelle répartition des profits, singulièrement plus sociale que le malthusianisme des journaux nantis. Le capital pourra être plus lourd. Il sera moins influent, puisque, grâce à la publicité, le journal ne dépendra plus uniquement des abonnés.

Et la presse va prendre un essor qui la mènera à son niveau de grande industrie, et, pour un siècle, de principale expression de la pensée publique. Les journaux vont devenir quelque chose comme ce que furent les châteaux féodaux au Moyen-Age. Les seigneurs et les chevaliers, il faut bien le dire, seront les banquiers et les industriels. Il y aura des Croisés : sur le plan financier, quel désintéressement collectif dans *L'Univers* de Veuillot ! et il n'est pas tellement une exception. Mais les haut barons de la presse auront des préoccupations différentes.

Ici se place un des points les plus préoccupants de notre présente recherche. Villemessant l'a exactement dit : le développement des journaux est parallèle au développement de la grande industrie, du grand commerce, on pourrait presque dire de la vie à bon marché. L'industrie moderne se place sur le principe de vendre beaucoup ; et pour cela il faut atteindre beaucoup de monde. Le grand magasin ne se contente pas de la clientèle qui passe. Il faut qu'il l'aille toucher chez elle, fût-ce au fond des campagnes. Tous les Français doivent être requis.

Pour cela, pas de meilleur instrument que le journal, le journal qui est plus que le catalogue, parce que le lecteur croit en lui. Moïse Millaud, pour son *Petit Journal* à un sou, a besoin, lui aussi, de tous et des paysans. Il envoie ses messagers, ses publicateurs, armés de feuillets et de primes, jusque dans le moindre village ; et il y fait des clients pour tout ce qui fabrique et vend quelque chose dans l'univers. Ainsi s'est constituée en corps et en esprit la civilisation capitaliste, — que certains ont vue solidaire des journaux.

L'INFLUENCE DE LA TECHNIQUE.

Pourtant, c'est de la rotative avec la linotype, d'où naît le journal à six pages, vers 1900, que date la grande presse industrialisée. Ce détour de 1900 compte beaucoup plus que la réforme de Girardin. Le journal ne sera plus une « propriété », mais une entreprise souvent précaire, singulièrement dévoratrice de millions, et par là disposée trop facilement peut-être à en recevoir d'où qu'ils viennent.

Il faudra quinze ans et la première guerre mondiale pour réaliser la transformation complète des journaux et de leur mode de vivre ; jusqu'en 1915, il y a des journaux comme *Le Temps*, *Le Figaro*, *Le Gaulois*, qui coûtent quinze centimes. Les journaux politiques sont à deux sous, sauf quelques feuilles de polémique. Les autres sont à un sou, et on cherche le moyen de les vendre un demi-sou.

Après 1918, les journaux sont à un prix unique, ce qu'on peut regarder comme une erreur ! Les grands organes d'information s'imposent par leur nombre de pages, par tout ce que leur permet le progrès mécanique : clichés, multiplication des éditions, gros titres, etc. Les journaux politiques peuvent difficilement suivre. Leur tirage baisse, ou ils s'effacent. La rapidité de l'information et de la fabrication profite aux journaux du soir, et surtout à celui, — l'unique — qui a la vogue. Il faudrait décrire par quels remous administratifs, financiers, rédactionnels, voire politiques, *La Presse*, qui était le principal journal du soir en 1914, fut écrasée par *L'Intransigeant*, lequel fut battu par le *Paris-Soir*. Il y a de nombreuses batailles dans la presse qui ne sont pas célèbres faute d'historiens, et qui ne sont pas pourtant sans influence. Ce qui rend le problème plus difficile, c'est que le général Argent n'est pas toujours vainqueur.

L'Action Française a commencé avec un léger capital de 100.000 francs, et elle a duré plus de trente ans avec les souscriptions de ses lecteurs. Georges Valois a dépensé en peu de temps quelques millions pour son *Nouveau Siècle*, sans résultats appréciables. On a pu dire que Coty avait sacrifié cent millions pour ses *Ami du Peuple*, qui ne durèrent que le temps de flamber les billets.

L'Autorité, *La Libre Parole*, furent fondées avec un capital restreint bientôt remboursé aux actionnaires, qui touchèrent longtemps d'appréciables dividendes. Il est vrai que les journaux de Mgr Dupanloup, *La Défense*, *Le Français*, comme *L'Observateur*, échouèrent: parce qu'ils défendaient des thèses trop sages et trop raisonnables, qui ne passionnaient pas assez le lecteur. La raison n'est pas rentable, et c'est un motif de méditation.

L'ARGENT EST-IL TOUJOURS UN MAUVAIS MAÎTRE ?

Bien entendu, à mesure que la presse s'industrialisait, le concours de capitaux se faisait plus nécessaire et par là plus exigeant.

Dira-t-on plus malhonnête ? Ce n'est pas exactement la nuance.

On a mené de nombreuses campagnes contre *la presse vénale*. A entendre leurs auteurs, là où il y a argent, il y a vénalité. Cette conception était d'origine socialiste et communiste ; elle constituait une tactique, ayant pour but de déshonorer la presse, instrument essentiel de la société capitaliste, pour mieux la démanteler.

Car en vérité, si les cas de vénalité dans la presse sont assez nombreux, — même en délaissant ceux qui ne sont pas suffisamment établis, — il est injuste et diffamatoire de parler d'une vénalité générale. Si les notaires et les agents de change qui ne sont nommés qu'après enquête sérieuse, ont parfois dans leurs rangs des brebis galeuses, comment la Presse, ouverte à tous, ne retiendrait-elle que des saints ? Elle a droit, comme toutes les corporations, à des jugements particuliers, au lieu d'une condamnation générale.

Tant que notre société n'aura pas changé de structure, le rôle de l'argent dans la presse ne sera pas nécessairement répréhensible. On pourrait marquer plusieurs emplois qu'il convient de ne pas confondre :

1° L'argent sincèrement versé par des actionnaires qui s'unissent pour créer ou soutenir un journal, soit afin de défendre des idées, soit même en vue d'en faire une entreprise commerciale ;

2° L'argent apporté par des capitalistes dans une entreprise déficitaire ou non, avec le but plus ou moins avoué ou dissimulé de l'utiliser en transformant l'orientation du journal ;

3° L'argent secret et dissimulé qui n'est versé que pour des motifs qui comportent la corruption.

Une déontologie de la Presse ne manquerait pas de blâmer les 2^e et 3^e emplois. Mais que pourrait-elle contre le premier ?

En fait, il a été appliqué d'une façon normale et bienfaisante par la plupart des journaux qui se sont fondés depuis l'ère capitaliste, et parfois ouvertement. *Le Quotidien* en a été un exemple illustre. Chose curieuse : l'argent sain le fit vivre et lui permit de jouer un grand rôle. Il ne sut ou ne put s'en suffire. Or, l'argent malsain — relativement malsain — qui vint ensuite ne fit que prolonger un *Quotidien* sans âme.

LES CONDITIONS DE LA REUSSITE

Nous nous apercevrons que le grand problème du journal est celui de sa réussite. Nous avons connu un excellent homme qui voulait bien financer pour la création du journal *L'Energie*, mais il exigeait auparavant que le journal eut cinquante mille abonnés. Il ne se doutait pas que, ce résultat obtenu, on n'aurait pas eu besoin de lui. L'argent se serait offert de partout.

Un journal bien administré, bien rédigé, et qui s'adresse à une clientèle assez nombreuse, est capable ordinairement d'avoir de bonnes finances.

A ce moment, il ne dépend que de lui d'être honnête, et il y a intérêt : car il courrait le risque de voir découvrir une spéculation honteuse, ce qui amènerait sa ruine. Cependant, la convoitise naturelle aux hommes peut pousser les maîtres du journal à ne pas manquer des affaires, plus ou moins en marge du Code, quand elles sont dans les usages ou certainement secrètes ; et encore, et même surtout, quand le profit de ces affaires est en accord avec l'intérêt public ou l'intérêt national. La chose est assez fréquente, et donnera de la tablature à ceux qui établiront notre déontologie.

Les risques d'aventures financières, même pour de grands journaux bien établis, restent assez nombreux : la réussite est aussi dangereuse que la défaite, en ce qu'elle impose des développements et exige de nouveaux capitaux. Les capitaux frais sont toujours plus dévorants que les anciens. Le patron peut être atteint de mégalomanie. Une concurrence dangereuse peut se dresser sur son propre terrain. Les grosses affaires de publicité cachent parfois de dangereux abîmes, etc...

Tout cela peut expliquer qu'une bonne affaire ne soit pas toujours aussi morale qu'elle a le désir d'être. Nos jeunes étudiants en journalisme rendraient de grands services s'ils s'attachaient à quelques monographies de journaux.

Mais le problème de l'argent à trouver est surtout difficile pour le journal auquel ne répond pas suffisamment le public.

Un journal qui paraît ne veut pas mourir : pourquoi ? parce qu'il attend toujours l'évènement favorable, la campagne heureuse, le mécène qui le renflouera ; ou parce qu'il a une autre raison d'être que d'encaisser des bénéfices. J'ai fréquenté les imprimeries où se faisait, de 1918 à 39, *l'Ere Nouvelle*. On annonçait toujours sa disparition, et elle continuait toujours.

Parmi ces organes, il en est que la seule liberté de la presse justifie de paraître : feuilles sans crédit, dont le type est admirablement fixé avec la *Vraie République*, dans les *Déracinés* de Maurice Barrès. La presse serait privilégiée parmi les corps publics et les industries, si elle n'avait pas sa fange.

Ce qui est intéressant, ce sont les journaux qui connaissent une vie dure, alors qu'ils représentent un idéal politique et social, qui peut être considéré comme nécessaire à la vie de la nation.

On exige de ces journaux qu'ils vivent comme les autres de leurs abonnements et de leur publicité. Certes, c'est souhaitable.

Encore ne faut-il pas commettre la faute de ne considérer le journal que comme une entreprise financière, alors qu'il est aussi, et nous devons dire, surtout, dans ces

cas, une entreprise morale. Qu'est-ce que l'argent, quand on travaille pour un idéal et que l'on est convaincu qu'il sera bienfaisant ?

L'IDEAL ET LA FIDELITE PAIENT EGALEMENT

De toutes les manières de transformer un capital en quelque chose de plus grand et de plus utile, faire un bon journal est certainement une des plus recommandables. Le bénéfice moral qui peut naître de la publication de ce journal dépasse hautement la valeur du capital engagé. Aucun homme intelligent ne dédaignera de considérer, à côté des résultats financiers, des résultats moraux de valeur inappréciable.

Quel était, en 1914, le tirage du journal de Clemenceau, *l'Homme Libre* ? Insignifiant, ou presque. Et c'est pourtant grâce à ce journal que Clemenceau prit le pouvoir et nous fit gagner la guerre.

L'Aube, de Francisque Gay, de 1932 à 1939, fut ingénieusement établie sur un système coopératif, les abonnés étant invités à payer, non pas seulement le tarif des journaux, mais leur part proportionnelle dans les dépenses engagées. Qui osera mesurer l'argent employé aux résultats qu'il a permis d'obtenir dans l'après-guerre avec l'accès au pouvoir ?

Chaque fois que l'on nous parle de finances saines et de prix de revient, on peut se demander combien il faut de temps et d'argent pour qu'une idée féconde et généreuse réunisse des hommes assez nombreux, afin de constituer le public minimum d'un journal. Et que l'on refuse à cette idée le temps de s'installer, cela ne risquerait-il pas une ossification dangereuse des idées et même des partis ?

Il y a, parmi les antidotes de l'argent, le sacrifice et le dévouement. Voici encore cinquante ans, la presse socialiste était faible et pauvre. Elle était à peu près inexistante en province. *La Petite République*, son quotidien parisien, poussé par la nécessité, avait installé un commerce de paletots au rabais, qui lui fut fatal. Avec des capitaux assez douteux, mais qui ne paraissent pas avoir engagé la doctrine, *l'Humanité* fut créée. Elle mangea pas mal d'argent. Mais nous l'avons vue s'imposer dans les milieux ouvriers, qui sacrifièrent pour elle et pour l'amour de la cause leur *Petit Parisien* préféré ; ils n'hésitaient pas à la payer six sous alors que les autres journaux n'en coûtaient que cinq, et *l'Ami du Peuple*, de Coty, deux. Une forte presse de province s'est constituée, malgré la misère de ses lecteurs. En face, une presse conservatrice, avec des lecteurs bien rentés, s'est laissé amenuiser et disparaître.

Même en régime capitaliste, la presse peut donc valoir ce que vaut l'âme de ses lecteurs.

LE PROBLEME PRESENT

Y a-t-il une possibilité de soustraire la presse aux puissances d'argent, grandes ou petites ?

La première proposition utile que l'on en ait faite se trouve dans un article de Léon Blum, publié dans le *Populaire* du 1^{er} avril 1928 (et reproduit par Francisque

Gay dans ses *Eléments d'une Politique de Presse*, parus clandestinement pendant l'occupation). Le grand leader socialiste estimait que l'intervention de la puissance publique se justifie par la nature même des intérêts liés à l'organisation de la presse. La liberté politique, la paix, supposent une presse indépendante et sincère. N'est-ce pas la mission de l'Etat, disait-il, de garantir la liberté et la paix ? Il justifiait cette intervention par les raisons plus précises que l'Etat est commanditaire de la presse par les faveurs qu'il lui octroie (et ce dernier point est contestable).

Sa proposition était la suivante : L'Etat prendrait à sa charge en recettes et en dépenses le service de la presse politique. Les journaux seraient publiés par les soins et sous la responsabilité des partis. Il suffirait qu'un parti fût représenté au Parlement pour avoir droit au service.

N'est-ce pas, au fond, une nationalisation de la Presse ? Albert Bayet, quoique ou parce que Président de la Fédération de la Presse, reprenait, vers 1945, la même idée. Il comparait la presse à l'enseignement (qu'il connaît mieux). Jadis, disait-il, il y avait quantité de marchands de soupes, parfois assez marrons. L'Université a constitué un progrès. Il souhaitait une Université de la Presse...

Francisque Gay s'attachait plus particulièrement, dans ses *Eléments d'une Politique de Presse*, aux garanties que pourraient donner la constitution particulière des sociétés éditrices de journaux, les garanties dont on entourerait les publications nouvelles, les publications spéciales qui seraient imposées. Il proposait différentes mesures relatives aux prix de vente, à la distribution, à la publicité. Mais Francisque Gay avait édifié tout un plan de propagande nationale (laquelle nous manque aujourd'hui) où la presse et le gouvernement collaboraient pour le bien commun.

Les divers projets de statuts de la presse élaborés depuis la Libération, et dont aucun n'a abouti (ou peut-être ne le méritait), prévoient des mesures analogues à celles qu'avait préconisées Francisque Gay : obligation, dans certains cas, de créer des sociétés de presse, soumises à des règlements déterminés, publication des listes d'actionnaires et des bilans, création d'une Chambre nationale de la presse, avec des cours d'honneur pour les directeurs et pour les journalistes en cas d'infractions au statut, etc...

J'ai retrouvé, dans ces projets, l'idée de la création d'*actions morales* que j'avais suggérée à nos camarades résistants, tandis qu'ils préparaient leur mouvement de presse. Ces actions morales représenteraient la pensée du journal, comme les autres représentent les capitaux. Il faudrait bien de l'espace pour en exposer les avantages et les inconvénients.

Y a-t-il des chances qu'un statut de la presse contenant de semblables dispositions puisse être voté quelque jour ? Franchement, je ne le crois pas.

L'expérience menée depuis la Libération dans la Presse a trop montré qu'il faut prendre garde à certaines obligations trop lourdes pour les honnêtes gens, et dont les autres trouvent aisément le moyen de se dispenser.

Francisque Gay avait signalé aussi une proposition anglaise qui cherchait la solution, non dans une presse d'Etat, mais dans un trust public des imprimeries, que l'Etat mettrait à la disposition des journaux. La S. N. E. P. a constitué ce trust, dont les résultats sont trop discutés pour que l'on ait de ce côté quelque espoir.

VERS UN STATUT DE LA PRESSE

Un bon statut de la Presse n'en est pas moins indispensable. On regrette que l'Assemblée Nationale actuelle n'en ait pas trouvé le loisir, malgré les compétences certaines réunies dans sa Commission de la Presse.

On souhaiterait que le nouveau statut ait aujourd'hui la même valeur qu'en son temps la loi de 1881, la meilleure que nous ayons eue depuis la création de la Presse, mais qui a besoin d'être complétée.

Quel qu'il soit, le statut de la Presse ne vaudra, sur le plan financier comme sur le plan moral, que pour autant qu'il rencontrera des mœurs favorables à l'honnêteté, et s'appuiera sur le courage des citoyens.

Il faudrait dresser, autour de la Presse, des institutions de contrôle, vraiment impartiales, qui feraient de l'honnêteté des journaux une condition essentielle de leur bonne réputation.

Il faudrait surtout que les honnêtes gens avec leurs honnêtes capitaux fussent moins timides en face de la Presse, et n'en laissent pas trop souvent les entreprises aux mains des forbans.

■ A cette première question : « Combien de temps passez-vous à la lecture de votre journal ? » 8 % ont répondu dix minutes, 20 % vingt minutes, 30 % une demi-heure, 2 % quarante minutes, 7 % cinquante minutes, et 22 % une heure.

En général, dans l'ensemble de la population, 19 % lisent l'éditorial d'abord, 19 % également répondent qu'ils lisent les gros titres, 15 % l'actualité politique, 8 % nouvelles locales, 7 % chroniques spécialisées, 2 % politique étrangère. Ces chiffres varient en période de crise internationale. Actuellement, les nouvelles de la guerre de Corée sont ce que recherchent d'abord 75 % des lecteurs : 24 % des hommes lisent en premier lieu l'éditorial et 17 % les gros titres. 21 % des femmes lisent les gros titres et 3 % seulement l'éditorial. En ce qui concerne l'actualité politique 21 % d'hommes et 10 % de femmes s'y intéressent d'abord.

Les hommes préfèrent les journaux politiques : 21 % lisent des journaux politiques, 17 % lisent des journaux d'informations.

Les femmes préfèrent les journaux d'information : 15 % lisent des journaux politiques, 18 % lisent des journaux d'information.

Les femmes préfèrent le Figaro : 8,8 %.

Les hommes préfèrent l'Humanité : 8,7 %.

Extrait du numéro d'août-septembre 1950 de LA NEF : « La presse, IV^e pouvoir (1944-1950) ». (Editions du Sagittaire).

La presse et l'opinion publique

L'action du journal
sur les individus et les collectivités

JEAN MONDANGE

LA PRESSE, malgré le discrédit que nos contemporains travaillent à lui assurer, demeure l'instrument essentiel de la formation de l'opinion publique. Pie XI l'affirmait quand recevant une délégation de journalistes français, croyants et incroyants, il leur déclarait : « *Vous représentez, vous journalistes, la plus grande puissance dans le monde. On dit souvent que cette puissance, c'est l'opinion ! C'est une erreur, une erreur manifeste, car c'est la presse qui fait l'opinion et la cause est toujours plus puissante que l'effet.* »

Pie XII le proclamait à son tour quand il notait à l'intention des directeurs de journaux américains : « *La vérité a besoin d'une voix et la voix la plus puissante qui puisse atteindre le grand public est encore celle de la presse.* »

Les témoignages des hommes d'Etat et des hommes d'Affaires, corroborent ces paroles des Souverains Pontifes ; tous attestent que si l'opinion publique est souveraine, elle dépend pour une large part de la presse d'information.

Il fut un temps où elle était l'apanage de l'orateur et des rares livres où ceux-ci puisaient leur science. Aujourd'hui son tuteur est le journal d'information, mais un tuteur qui n'est pas sans contrôle et sans concurrent du fait de la radio, du cinéma, des affiches, des tracts, des conférences.

Malgré tout, le journal l'emporte, car s'il dépend de ses concurrents, ceux-ci dépendent davantage encore de lui et, en sus, il pénètre partout et même là où il n'est pas acheté, il pénètre encore par la bouche des voisins et par le prêt qui en est fait.

La diminution du tirage et du nombre des journaux quotidiens n'affaiblit en rien la force de cette affirmation, le Français n'achète désormais plus qu'un seul quotidien et il se délecte dans la lecture des hebdomadaires dont la puissance n'a cessé de s'accroître au cours des 5 dernières années.

L'axiome « *le Français est l'homme de son journal* » nous semble plus vrai que jamais.

Toutefois quand nous le formulons, ne croyons pas que le Français pense et agit exactement comme le souhaite son journal. Certes un lecteur de l'*Epoque* ou de l'*Humanité* votera selon les orientations de son journal ; mais, en fait, les journaux

d'information conscients des limites de leur puissance, s'ils insinuent leurs préférences politiques, se gardent bien de s'engager à fond dans ce domaine.

C'est pourquoi, l'on peut voir des circonscriptions communistes où la majorité des journaux lus sont généralement qualifiés de gouvernementaux. Mais ceux-ci sont tellement soucieux de n'éveiller aucun besoin de concurrence, qu'il apparaissent à leurs lecteurs politiquement neutres. Leur rôle se limite à être si purement d'information que l'option du vote de leur lecteur sera déterminée par l'action des équipes militantes qui représentent le parti.

Ces équipes n'existent et n'agissent qu'en fonction de la presse qui leur est destinée. C'est pourquoi des journaux à tirage modeste comme *l'Aube*, le *Populaire*, *Combat*, sont maintenus au prix de lourds sacrifices par leurs amis, car ils sont puissants par l'efficiencia d'action de leurs lecteurs.

Toutefois, cette constatation d'impuissance directe des journaux d'information est la rançon de leurs qualités. Leurs silences ont soutenu des thèses conservatrices ; leur neutralité à l'égard des partis — nécessité commerciale — tient compte de l'action des autres instruments d'information.

C'est pourquoi l'on verra les partis politiques ménager tel quotidien de grande information dont l'esprit leur déplaît, mais dont les colonnes leur sont nécessaires pour leur action.

Un journal moderne n'impose pas sa pensée ; plus habile, plus puissant, il inspire une mentalité, il oriente les préoccupations, il fait réagir et il pénètre de ses soucis profonds la masse de ses lecteurs sans que ceux-ci s'en rendent compte.

Chacun de nous s'habitue à son journal. Il aime retrouver à la même place, la même rubrique. Il bondira sur l'article du rédacteur qui lui déplaît, pour retrouver cette colère dont il est d'autant plus fier qu'elle n'appelle aucune réaction extérieure, et il l'achèvera sur le billet ou l'article qu'il aime.

C'était ce très haut magistrat, président de Cour, qui nous montrait le mieux ce que pouvait être l'influence du journal quotidien, quand il s'écriait en parlant du *Journal des Débats* : « *Voilà un véritable journal ! Depuis 40 ans que je le lis assidûment, j'en suis à chercher un point sur lequel il fut en désaccord avec moi !* »

LE JOURNAL EST LE MAÎTRE À PENSER DE NOS CONTEMPORAINS.

Le journal s'affirme comme la grande école des adultes, chacun arrive à penser, à désirer, à espérer, à agir comme son journal. Nous croyons à ce que notre journal nous répète ; nous tenons pour pratiquement inexistant ce dont il ne nous dit rien.

Le journal crée des modes, développe des courants de vie. Sans lui, le sport serait demeuré l'apanage d'une élite, tandis qu'il est devenu aujourd'hui un centre d'intérêt exceptionnel.

Pendant longtemps, le journal a travaillé à faire triompher des idées. Aujourd'hui, il semble qu'un grand nombre de feuilles ne s'emploient qu'à servir des intérêts : intérêt des partis politiques, intérêt de groupements idéologiques, commerciaux ou sociaux. Ce changement d'attitude a conduit à modifier la formule même du journal

Hier, il dénonçait la main-mise du « parti prêtre » sur la conscience féminine ; aujourd'hui, il émeut la sentimentalité sur l'enfance martyre. Hier, il remuait les fibres patriotiques de ses lecteurs ; aujourd'hui, il décrit les détails du beau crime.

Hier, il jugeait des causes des drames sociaux ; aujourd'hui, il disserte sur les répercussions économiques des améliorations sociales réalisées.

Autrefois, une campagne d'idées amenait un afflux de lecteurs ; neuf fois sur dix, aujourd'hui elle les éloigne. Ainsi, de plus en plus, une feuille soucieuse de ses intérêts financiers abandonne-t-elle le service de l'idée pure et sacrifie-t-elle aux grands reportages, à l'exaltation des gloires de l'heure.

« Cela n'a guère d'importance, penserez-vous ; nous ne prenons pas le journal pour penser, mais bien pour nous informer. » Hélas ! quelle illusion ! Nul n'échappe à la tyrannie de son journal et même le plus vide de pensée nous amène à penser comme lui. Rares sont ceux qui lisent plusieurs feuilles et se tiennent au courant du mouvement des idées contemporaines, conservant la liberté de jugement nécessaire pour éviter la dictature de leur journal.

L'influence de celui-ci est d'autant plus réelle qu'il a l'air de respecter profondément la liberté de son lecteur. Peu à peu, il devient le directeur de conscience, le conseiller d'autant plus écouté qu'il n'en revendique ni la charge, ni le rôle, ni les responsabilités.

Cette action du journal n'est pas autoritaire, elle s'établit petit à petit. L'on prend l'habitude de le lire en commençant par tel article, d'achever par telle rubrique et, à notre insu, comme l'alcool pénètre peu à peu le sang de l'ivrogne, la pensée du journaliste s'infiltré dans notre pensée.

Ce journal n'aime pas la pensée catholique. Il se gardera bien de l'attaquer (la polémique éloigne la grande clientèle) ; mais son choix de livres, de films, de pièces de théâtre, constituera un guide efficace pour révéler tout ce qui peut l'amenuiser, l'anémier, la saper ou la ridiculiser.

Ce journal n'aime pas les lois sociales. Il veillera avec soin à ne pas les attaquer de front (des lecteurs bénéficient en effet des allocations familiales ou de la retraite des vieux) ; mais une présentation systématique des abus, des vols, des erreurs qu'elles peuvent entraîner, suscite un climat qui amène à penser comme lui en la matière.

Le journal est un familier, l'équivalent de l'ami intime et silencieux que l'on rencontre chaque jour à la même heure, qui se garde bien de peser sur notre volonté puisqu'il se borne à nous renseigner, mais qui pourtant peu à peu s'impose à nous et substitue sa volonté à la nôtre.

A notre époque de fièvre et d'agitation, le nombre des hommes qui pensent par eux-mêmes, c'est-à-dire qui s'astreignent à réfléchir, s'avère en décroissance constante. Pourtant, il faut pouvoir parler du fait et des hommes du jour : le journal est l'instrument providentiel pour cela. D'ailleurs, on le connaît bien, on s'est fait à lui ; il nous livre, là où on sait le trouver, ce que l'on veut, à telle enseigne qu'un autre journal nous paraît vide et illisible tant que nous n'en avons pas fait l'apprentissage.

Aussi achetons-nous notre journal pour qu'il nous donne des idées, mais, jaloux de notre indépendance, nous nous refusons à en convenir. Nous dirons : « j'achète

un journal pour être informé » ! En fait la feuille lue est un regard sur la vie du monde, un regard dirigé, orienté, sélectionné qui fait que l'on voit par son journal et qu'on ne pense plus que par lui.

« Comment, diront certains, peut-on dire que notre journal nous fait penser ? Il n'a aucune pensée. Il informe et se garde jalousement de juger : des dépêches d'agence, des chiens écrasés, voilà sa substance ! »

Erreur ! le choix des chiens écrasés, la sélection des dépêches d'agence sont un engagement, une orientation de pensée. Tel journal qui enregistre tous les divorces et les énumère complaisamment, détruira à la longue chez son abonné le respect de l'indissolubilité du mariage. Cet autre qui, avec une constance dans la louange vraiment digne d'admiration, nous décrit les gloires et les malheurs des stars de cinéma, les fortunes qu'elles acquièrent comme leurs divorces retentissants, aboutira à détruire chez ses lecteurs la hiérarchie des valeurs. Celui qui juge les dirigeants de tous ordres en soulignant leurs travers, en les persifflant, conduira ses lecteurs à critiquer toute autorité et créera un climat favorable au mûrissement du désordre.

L'homme d'un journal — et c'est le cas de la masse de nos contemporains — adopte les préjugés et les opinions de son journal ; les idées et les passions des journalistes qu'il lit : il finit par n'être plus guère que l'écho de ceux-ci.

Si notre génération pensait que son journal n'est pas infaillible partout et toujours, qu'il a ses passions, ses partis-pris, ses préjugés, ses ignorances, le fait que ses dires flattent notre « moi » ne serait pas suffisant pour que nous l'acceptions comme un maître... et l'humanité n'en irait que mieux. Convaincre les hommes de notre temps que leur journal pense et qu'ils pensent comme lui est une activité méritoire, mais nous sommes loin de ce stade.

LE JOURNAL INSPIRATEUR DE VIE INDIVIDUELLE ET SOCIALE.

Le journal, puissance publique, qui dicte leurs pensées à la majorité de nos contemporains, *est devenu un facteur important de la vie des individus comme de la vie sociale.*

Quoique, pour la plupart des hommes, le journaliste est un « Monsieur pas très sérieux qui habille la vérité à sa façon », ils ne s'en mettent pas moins à son école avec une docilité sans pareille.

Vers les années 1920, qui marquent la fin de la souveraineté de la presse d'idées et l'essor de la presse d'information, les prophètes ne manquèrent pas pour annoncer que s'achevait l'influence individuelle de la presse.

L'expérience a prouvé qu'il n'en était rien. Certes le niveau moral et intellectuel de la presse en fut abaissé, mais son influence sur les individus est devenue plus forte encore. La presse d'idées ne connut jamais l'extension de la presse d'information : l'étiage intellectuel de cette dernière lui valut des lecteurs nouveaux et en plus grand nombre. Cela aboutit à la main-mise souveraine de la presse sur le comportement de ses lecteurs, tout comme auparavant. En matière de loisirs, d'aménagements du foyer, de vêtements, de lectures, de cinéma, de radio, de morale pra-

tique, les vues du journal s'imposèrent à ses lecteurs. Sans doute cela ne se fait pas d'une manière dictatoriale, la liberté de chacun est ménagée. Le journal habile se gardera bien de s'engager dans des options de candidatures politiques ou des prises de positions dans les élections des organismes sociaux, mais il inculquera à son acheteur sa manière de voir sur la vie quotidienne, sur l'éducation, sur les distractions.

Il lui indiquera même comment conduire ses affaires privées, commerciales, artisanales, économiques. Il le dirigera vers le journal financier et économique qu'il soutient par de suggestives revues de presse ; il l'incitera à des placements ; il lui indiquera les situations possibles pour ses enfants, la pièce ou le film à ne pas manquer. Politiquement, il aiguillera ses lecteurs vers le courant d'idées qui lui est cher. Sans jamais s'engager formellement, le journal d'information leur donnera une mentalité « socialisante » ou « radicalisante » par le simple tri de ses informations. Certes, cela ne les empêchera pas de voter communiste ou P. R. L., mais leur pensée, leur langage, leur comportement seront « socialisants » ou « radicalisants », jusqu'au jour où l'accident qui fait rompre avec tout un passé s'étant produit, même politiquement on deviendra l'homme de ce journal.

Au temps de la presse d'idées — et même encore aujourd'hui pour la minorité qui lit la presse d'idées — il était facile de dire de quelqu'un : « il est l'homme de tel journal ». Il suffisait de l'écouter à propos de certaine thèse. Vous rencontriez alors l'homme de l'*Action Française*, celui de l'*Humanité*, celui de l'*Aube*, celui du *Populaire*. Aujourd'hui, cela demeure encore vrai, mais la masse des gens lit des journaux dont les idées sont soigneusement cachées, ou mises en veilleuse. Le type de ces lecteurs sera tout comme son journal sans idées arrêtées ; mais causez avec lui un instant, et vous percevrez très vite s'il est lecteur de la *Voix du Nord* ou du *Parisien Libéré*, du *Progrès de Lyon* ou de la *Dépêche du Midi*. Il voit la vie et les événements, d'après son journal, il en partage les engouements et les méfiances, les réserves et les affirmations et, mieux que lui, les ignorances et les louanges sans réticences.

L'individu est influencé par son journal d'information tout autant qu'il l'était par le journal idéologique, peut-être même davantage, car ce dernier avait une certaine pudeur à imposer ses goûts culinaires, artistiques, moralisateurs, ses modes et ses manies qui constituent un élément important des matières rédactionnelles du journal à gros tirage moderne. Ne croyez pas que la simple raison suffit à parer à cette mainmise ? Elle mettra en garde contre des tendances, éveillera une saine critique qui aboutira au refus de certaines suggestions, mais elle ne révélera rien des informations omises et négligées.

L'individu est soumis à la pression de son journal, mais la vie sociale également en subit la loi plus durement encore que l'individu, car elle a moins de réaction préservatrice.

Une personne peut, par la lecture de plusieurs journaux ou par celle de revues ou d'hebdomadaires, obvier aux déficiences du journal quotidien, mais quand la majorité d'une collectivité s'est soumise à lui indirectement, sa loi pèsera sur tous d'une manière inexorable et il faudra bien la subir.

Or le journal, aujourd'hui, a dépassé le stade où il s'agissait pour lui d'influencer des individualités qui votent. *Le journal est devenu une machine à fabriquer*

l'opinion publique. Il s'emploiera donc à conquérir à travers l'individu la communauté à laquelle celui-ci se rattache. La presse sous toutes ses formes sera engagée dans cette bagarre. Le plan professionnel, le plan économique, le plan des loisirs, le plan ménager seront abordés tout comme le plan informatif.

L'on verra le parti communiste lancer et entretenir des journaux d'information, des journaux féminins, des feuilles syndicales, des revues du cinéma, de la radio, de l'artisanat, des feuilles pour les paysans, des magazines pour les sportifs.

La presse d'information consciente de sa mission avec moins de systématisation, mais avec une volonté impérialiste inconsciente, qui fait partie du processus évolutif de la presse moderne, agira de même.

Qu'il s'agisse de marchés de publicité à contrôler, de milieux où établir une chaîne qui le monopolise dans toutes les formes d'extériorisation ou d'activités, de campagnes à orchestrer simultanément pour faire tomber un obstacle politique permettant de nouveaux essors économiques, les uns organisant un assaut contre les entreprises nationalisées, les autres une campagne pour la défense des transports automobiles. Pour ceux-ci, il s'agira de nouveaux modes d'expression, de constructions, d'aménagements ; pour ceux-là, de conquérir la sympathie de telles catégories sociales, de tels milieux de l'administration.

La pression de la presse sur les collectivités, sur la vie sociale, est très lourde. C'est pourquoi les puissants de ce monde ménagent la presse, la comblent de leurs attentions, quand ils ne peuvent l'étrangler ou tout au moins la bâillonner.

LE JOURNAL ANIMATEUR DE L'OPINION PUBLIQUE.

La presse constitue l'instrument essentiel de la formation de l'opinion publique. Les pouvoirs publics par le soin qu'ils apportent à l'informer, voire à la contraindre sous certains régimes, témoignent de l'importance de son rôle.

Le journal est devenu un besoin pour l'homme moderne, un facteur essentiel d'animation sociale et politique qui ne laisse indifférent aucun conducteur d'hommes.

Cette action est si parfaitement reconnue qu'hommes d'Etats, chefs financiers et industriels, soucieux de connaître la position de l'opinion publique, délèguent un de leurs hommes de confiance pour lire la presse en vue de leur en faire une présentation fidèle qui suffit à leur information.

Remarquons toutefois que si un journal influence l'opinion publique, cela ne veut pas dire qu'il fait l'opinion publique. L'orientation, le façonnement de celle-ci résultent de l'action conjuguée de tous les journaux. Comme elle-même n'est finalement que la synthèse de multiples courants qui se cristallisent au moment où chacun d'eux s'accroche aux autres par une idée commune.

C'est ainsi qu'il existe une opinion publique militaire, une opinion publique fonctionnaire, une opinion publique médicale, comme il existe également une opinion publique catholique, une opinion publique communiste, une opinion publique radicale, une opinion publique ouvrière, une opinion publique radicale, une opinion

publique ouvrière, une opinion publique bourgeoise. Et nous pouvons parler de l'opinion publique sportive, de l'opinion publique maritime, de l'opinion publique de l'aviation, des opinions publiques syndicales. Tous ces domaines étant sans frontières, ces opinions publiques existent ; chaque individu peut se rattacher à plusieurs d'entre elles. Mais chacune d'elles se définit par un journal. Un mouvement d'idées, une organisation, une association, n'existent et ne vivent que dans la mesure où un journal les exprime.

Le syndicalisme n'a jamais fait ce qu'on appelle de brillantes réussites journalistiques. Pourtant, malgré les soucis financiers que lui occasionnent ces publications, le syndicalisme maintient ses journaux, sachant que ce sont eux qui assurent l'existence de l'opinion publique syndicale.

On pourrait multiplier les exemples : ces hommes d'œuvres qui maintiennent un bulletin luxueux et normalement déficitaire, mais sans lequel ils n'obtiendraient ni dons, ni marques d'intérêts ; ces commerçants qui éditent des publications très spécialisées, envoyées gratuitement à des milliers de personnes, mais qui constituent pour eux une publicité d'autant plus efficace qu'elle est moins apparente. A quoi bon multiplier ces exemples ? Ils sont suffisamment connus pour montrer que tout le monde sait l'interdépendance étroite qui existe entre le journal et l'opinion publique.

Cette puissance a été croissante au cours des 150 dernières années. Elle s'est affirmée avec le développement de la presse et sa pénétration dans les milieux populaires. Mais sa toute puissance s'est surtout manifestée depuis qu'elle a imposé la tyrannie de l'information.

La puissance du journaliste s'est déplacée. Il y a un siècle, elle résidait dans le talent de polémiste du directeur du journal. Aujourd'hui, elle réside dans la qualité administrative et commerciale de son directeur, dans l'envergure, la rapidité, la multiplicité de ses informations, dans le sens de la clientèle possédée par les rédacteurs.

L'homme moderne n'a plus besoin qu'on lui explique pourquoi tel système est bon ou mauvais. Il désire seulement connaître le vainqueur du Tour de France, les détails des derniers crimes et si le Parlement vient d'avantager ou de désavantager la catégorie sociale à laquelle il appartient.

Un événement devient important aux yeux du lecteur quand son journal le catalogue important ; il est quelconque quand son journal le classe ainsi. L'opinion publique le classera de même si tous les journaux le classent ainsi, sinon elle l'ignorera.

Nous sommes, même si nous ne lisons pas les journaux, prisonniers de ceux-ci. L'opinion publique, cette souveraine des temps modernes, est la création continue de cette machine formidable qu'est la presse d'information.

En sommes-nous convaincus ?

Quelques aspects de l'organisation de la presse

MAURICE CARITÉ

QUE la presse soit un monde, que sa vie et son organisation posent des problèmes complexes de tous ordres, on l'a vu et je n'ai pas à revenir sur ce qui a été dit ailleurs concernant notamment la position des problèmes de presse.

Reste qu'un monde de cette envergure ne peut être abandonné à l'anarchie et qu'il doit être organisé. Il ne s'agit pas de porter atteinte à la légitime liberté de la presse, mais d'assurer son exercice par des lois et grâce à des organismes qui la garantissent. Et il ne s'agit pas d'une innovation.

Une organisation de la presse, nous savons ce que cela peut être pour l'avoir vu sous l'occupation allemande avec la Corporation aux destinées de laquelle présidait Jean Luchaire. Mais il y en avait une avant la guerre : grands syndicats de journaux, ententes avec les producteurs de papier. La profession, consciente de ses intérêts, veillait sur eux. Une étude de la situation telle qu'elle se présentait alors dépasse le cadre de ce numéro. Il faudrait non seulement passer en revue les conditions d'existence de cette presse, mais encore celles des grands services annexes : industrie du papier journal, publicité, transport et distribution, etc...

ESPOIRS ET ECHECS DE LA LIBERATION.

On ne s'étonnera pas que, dans la clandestinité, ceux qui préparaient les mesures de la Libération aient travaillé à l'élaboration d'un nouveau statut de la presse.

Il s'agissait, c'est certain, de la disparition des organes compromis dans la collaboration, mais, au delà de cette tâche, on visait à une transformation radicale des habitudes, à débarrasser la presse des servitudes des puissances financières. Le rêve était grand, légitime ; il paraît aujourd'hui bien éloigné.

Dans leur numéro 4, en novembre 1943, les *Cahiers politiques*, organe clandestin du Comité Général d'Etudes, consacraient un article important au problème de la presse, passant en revue les mesures de nettoyage, les journaux qui seraient autorisés à paraître lors de la libération et le nouveau régime de la presse.

Pour celui-ci, on prévoyait qu'il faudrait :

1° Mettre à la disposition des journaux patriotes les immeubles et installations ayant appartenu aux journaux supprimés ;

2° Constituer une Caisse Nationale de la Presse patriote qui ferait aux dits journaux les avances nécessaires à leur lancement ;

3° Constituer un office national de la Publicité qui répartirait la publicité entre tous les ayant droit ;

4° Constituer un office national des messageries qui assurerait la distribution des journaux.

Et l'on entendait assurer la dignité et l'indépendance de la presse nouvelle en les fondant sur quatre principes :

Un journal doit vivre au grand jour, faire contrôler sa comptabilité par l'Etat, publier son bilan.

Un journal doit être financé par une masse de petits actionnaires et non par quelques gros commanditaires.

Un journal doit appartenir à un groupement politique ou idéologique, et non à un groupe d'actionnaires.

Un journal ne doit pas être considéré comme une entreprise industrielle ou commerciale ; il doit s'interdire de faire des bénéfices.

Je ne commente pas ; je cite simplement. Sans ironie, mais non sans amertume.

Sans doute les jours de la Libération ont-ils vu la disparition instantanée des journaux compromis et la naissance d'une presse nouvelle avec des équipes nouvelles. Mais presque aussitôt les erreurs d'aiguillage apparurent qui empêchèrent la mise au point du régime espéré. Ce qui était possible en période insurrectionnelle cessait de l'être au fur et à mesure que les rouages normaux se mettaient en mouvement et nous n'avons pas encore, six ans après la Libération, de statut de la Presse.

Ce qui ne veut pas dire qu'on n'en ait pas parlé, qu'on n'ait pas légiféré. Au contraire. Jusqu'à 1940, le Code de la Presse tient en quelques textes essentiels, relatifs aux statuts de la publication, de l'entreprise de presse et du journaliste : exactement 21, s'échelonnant du 14 juillet 1866 au 1^{er} septembre 1939. Depuis cette date et jusqu'au 28 mai 1948, j'en compte 149 ! Et nous ne sommes pas au bout du compte. Chacun sait que le statut de la presse est l'un des problèmes qui déchaînent le plus de passions, en raison des intérêts qui sont en jeu, et seuls les techniciens qui suivent ces questions avec une attention de tous les instants seraient à même de faire le point.

Les problèmes ainsi soulevés ont fourni récemment la matière d'un double numéro de *LA NEF*, qui n'avait pas la prétention d'épuiser le sujet, mais on pourrait y prendre une vue cavalière des questions telles qu'elles ont évolué depuis 1944 et telles qu'elles se posent aujourd'hui.

ANCIENS ET NOUVEAUX TITRES.

Il ne s'agit pas seulement de savoir si certains titres suspendus pour avoir paru sous l'occupation et qui ont été acquittés pourront sortir de nouveau — quoique ce

soit l'un des points sur lesquels on se batte. Ce n'est d'ailleurs pas une question simple, car d'autres organismes se sont installés à leur place, occupent leurs locaux, utilisent leurs imprimeries quand ils en avaient, ont pris leur clientèle ; la question est même si compliquée qu'on ne rencontre guère de gens — hormis ceux qui y sont directement intéressés — pour oser l'aborder de front. Dans l'état d'incertitude où nous sommes, des cas particuliers, au hasard des relations politiques, trouvent une solution et c'est tout. L'heure est peut-être passée où l'on pouvait faire plus et il faut compter avec le temps.

LES MESSAGERIES.

Mais il n'y a pas que les journaux. Il y a les Messageries qui assurent leur distribution. Le premier organisme mis en place par la presse elle-même a dû passer la main, et, le 2 avril 1947, une loi remettait en place — sous le contrôle de la presse, il est vrai, et la nuance est importante — l'organisation qui, avant la guerre, détenait un véritable monopole.

LE PAPIER.

Il y a l'approvisionnement en papier. Question complexe qui, à elle seule, mériterait une étude. Un Comité des Papiers de Presse l'assurait avec un système de péréquation avant 1940, en application de conventions passées entre la presse et les organisations papetières. C'est ce comité, organisme d'Etat, qui, après la Libération, compte tenu des avis d'une Commission de la Fédération Nationale de la Presse, assura la répartition du papier entre les journaux et périodiques. Ce rôle, à partir de 1947, fut assumé par la Société Professionnelle des Papiers de Presse. M. Pierre Denoyer, dans l'exposé qu'il fit, en 1947-1948, à l'Institut d'Etudes politiques, présentait celle-ci comme un des instruments les plus originaux de la presse française d'aujourd'hui. Il en expliquait ainsi le fonctionnement :

Les actionnaires de la Société sont des utilisateurs de papier de presse. Chaque journal ou groupement de journaux consommant 180 tonnes est représenté par une voix au Conseil, qui comprend un représentant de la Production industrielle, un de l'Economie nationale, un de l'Information et un contrôleur financier. Un des résultats les plus intéressants de l'intervention de cette société est que le papier journal en bobines, apprêté et satiné, qui constitue la qualité standard la plus fréquemment employée, est vendu au même prix à tous les journaux de France, quels que soient leur situation géographique et le tonnage qu'ils consomment. L'attribution du papier à chaque journal est faite d'après les chiffres alloués primitivement par le ministre de l'Information, périodiquement révisés en fonction du tirage réel et du « bouillonnage ».

Il ne semble pas, à voir les difficultés d'approvisionnement auxquelles les journaux se sont heurtés cet été, que le fonctionnement de cette société ait donné pleine satisfaction. Dans l'article consacré au papier de presse par *La NEF*, M. Pierre Raymond aborde en détail cette question et conclut en demandant une transformation de la Société Préfessionnelle des Papiers de Presse.

LA PUBLICITE.

Quant à la *publicité*, il vaut mieux ne pas en parler. Les règles légitimes et nécessaires prônées dans la ferveur de la Libération sont bien souvent enfreintes et même la publicité rédactionnelle a reconquis droit de cité. Il n'est pas jusqu'à la distribution de la publicité officielle qui, grâce à l'entregent et à l'habileté de certains, n'ait vu modifier son statut. Distribuée directement autrefois, elle était utilisée à plein, comme il est naturel, sans retenue de courtage. La formule a été abandonnée pour le circuit commercial habituel : on ne peut pas dire que ce soit un progrès.

On avait voulu empêcher tout retour des féodalités de presse et l'on a vu s'en constituer de nouvelles, se créer de véritables chaînes de journaux entre les mains d'un groupe ou d'un homme.

Les espérances de 1944 se sont envolées. Il n'en reste pas grand'chose, et le vote du statut que l'on attend consacrerait sans doute pour une large part cette faillite.

LA FEDERATION DE LA PRESSE.

Malgré cette confusion et ces équivoques, où en est l'organisation de la presse sur le plan des journaux ? Elle est essentiellement représentée par la Fédération de la Presse et ses grands syndicats :

- le Syndicat de la Presse Parisienne, qui groupe les quotidiens paraissant à Paris ;
- le Syndicat des Hebdomadaires Parisiens ;
- le Syndicat des Quotidiens Régionaux, qui groupe les journaux dont la diffusion s'étend sur plusieurs départements ;
- le Syndicat des Quotidiens Départementaux ;
- le Syndicat général de la Presse périodique, technique ou spécialisée ;
- le Syndicat National des Périodiques de Province ;
- le Syndicat National de la Presse Agricole.

Les journaux adhérents à ces syndicats se réunissent une fois par an en Congrès National, élisent une Commission exécutive qui, jusqu'au Congrès suivant, dirige l'activité générale de la Fédération et qui choisit, en son sein, un bureau chargé d'appliquer ses décisions.

Tant que la publication d'un journal fut soumise à l'autorisation préalable — celle-ci fut supprimée par la loi du 28 février 1947 — tant que la distribution de la monnaie-matière dura, la Fédération fut toute puissante. Le rôle qui lui revient encore dans l'attribution des contingents de papier apparaissant de plus en plus réduit, les liens paraissent se relâcher, et plus qu'une Fédération à proprement parler, il existe surtout maintenant une juxtaposition de syndicats entre lesquels ne règne pas forcément l'harmonie. La Fédération est en pleine crise depuis plusieurs mois et le Congrès extraordinaire qu'elle avait réuni à Lille l'hiver dernier n'a pas résolu les difficultés qui lui étaient soumises. L'autorité de M. Albert Bayet, en particulier, et malgré certaines complaisances ou coquetteries, est profondément ébranlée. Sa succession est ouverte, mais il ne semble pas qu'on ait encore découvert la personnalité susceptible

de la recueillir. Et l'état de la Fédération est tel qu'elle a ajourné son prochain Congrès.

Faut-il parler d'échec ?

« Le premier objectif de la Fédération est de faire en sorte que la concurrence entre les journaux reste loyale et fraternelle... Il est inadmissible et anormal qu'un journal cherche à avoir plus de succès en sacrifiant le vrai au sensationnel, en « sortant » plus tôt que ses concurrents, en vendant pour le même prix une plus grande quantité de papier, en donnant une rétribution supplémentaire à ses vendeurs, en acceptant une publicité discutable, en organisant des concours dotés de prix onéreux, etc... »

C'est M. Albert Bayet, président de la Fédération de la Presse, qui tient ce langage. Et il ajoute : « Le premier office de la Fédération naissante a été d'édicter sur ce point des règlements syndicaux acceptables pour tous. Il est regrettable qu'elle n'ait pas encore obtenu que ces règlements, destinés à assurer la probité dans la concurrence, fussent rendus obligatoires par la loi. » On peut penser que ceux qui les bafouent avec le cynisme que nous connaissons se seraient arrangés pour tourner la loi ; mais la Fédération a échoué sur ce plan.

La Fédération aurait voulu assurer l'indépendance vis à vis de l'Etat de la grande agence d'informations et de la grande agence de publicité dont sont tributaires la plupart des journaux. Elle n'y a pas réussi, et l'on se demande d'ailleurs comment des journaux dont les conditions d'existence sont généralement si précaires auraient pu prendre en charge une agence d'information nécessairement très onéreuse.

La Fédération a-t-elle du moins réussi à assurer l'indépendance des journaux vis à vis des puissances d'argent ? Il vaut mieux ne pas insister. On a assisté à trop de changements, à trop de manœuvres pour garder sur ce point quelque illusion. L'histoire des grands journaux parisiens du soir serait, de ce point de vue, assez probante, sans parler des changements d'orientation, des volte-faces. Faut-il évoquer le cas de cet hebdomadaire autorisé à la Libération comme représentant une famille spirituelle et qui aujourd'hui traîne dans la boue ceux dont il devait être l'organe ?

Ainsi s'évanouissent les rêves...

LES GROUPEMENTS MULTIPLES.

A côté de la Fédération Nationale de la Presse, il faudrait mentionner d'autres organisations, et en premier lieu, parce qu'elle est de loin la plus importante, « l'Union Syndicale de la Presse Périodique », avec ses six syndicats, et aussi le Syndicat National des Agences de Presse. Il faudrait encore faire état de ces multiples groupements d'affinité qui, sur tous les plans, rapprochent journaux et journalistes qu'animent des préoccupations communes : plus d'une centaine ! Je renvoie ceux que la curiosité ou le goût de la documentation y pousseraient à l'*ANNUAIRE DE LA PRESSE*. Encore ne s'agit-il là que d'un répertoire sans aucun commentaire historique, législatif ou professionnel. Ces commentaires, nécessaires pour saisir et comprendre la situation, sont difficiles à rassembler et même à trouver, disséminés qu'ils sont dans des publications techniques, dans des rapports peu accessibles au public. De ce point de vue, on ne saurait trop déplorer la disparition des *ETUDES*

DE PRESSE, la revue publiée pendant quelques mois sous les auspices du Centre d'Etudes scientifiques de la Presse.

LE JOURNALISTE ET LA DIRECTION

M. Jean Morienvall abordera, dans un autre article de ce numéro, ce qui concerne l'organisation et le statut des journalistes, je n'ai donc pas à en parler. Mais il est un aspect de la profession du journaliste qui touche aux préoccupations qui furent celles des animateurs de la presse nouvelle, c'est celui de ses rapports avec le directeur. Question mineure, penseront certains. Pas tellement. Salarié, le journaliste n'est pas un travailleur comme les autres. Il engage sa responsabilité par les articles qu'il signe et ce n'est pas là de la littérature, on le sait : les premières condamnations à mort des Cours de Justice, après la Libération, ont atteint des journalistes

Je constate sans commenter : il n'y a pas un journaliste digne de ce nom qui puisse rejeter la responsabilité de ses écrits. Mais cela mérite bien qu'on le prenne un peu en considération et qu'on respecte certains usages.

Avant la guerre, le Syndicat des Journalistes Français avait entrepris de dresser le tableau de ces usages. Un certain nombre de ceux-ci sont entrés dans les textes législatifs, qui ont admis également la clause de conscience. Mais certains relèveraient d'une déontologie professionnelle et de ses applications pratiques. Le même Syndicat s'en était préoccupé et va reprendre ce travail en même temps qu'il reprend son action en faveur d'un Ordre des Journalistes.

Je relève dans le texte mis au point par lui, en 1935, les lignes suivantes :

« *Secret professionnel.* Il est, en règle générale, observé par le rédacteur et celui-ci, à son tour, est couvert par le directeur (1).

« *Indésirables.* La police de la profession varie considérablement, — de zéro à une organisation suffisante, — selon les journaux et surtout selon les régions.

« C'est le point qui appelle, de très loin, les plus sérieuses réformes.

« *Publicité.* Ici encore, la pratique varie beaucoup. Dans la majorité des cas, le directeur laisse le rédacteur suffisamment libre ; mais dans un certain nombre d'autres (qui concernent presque tous les grands journaux), « la plume est serve ».

« Des exemples nous ont même été apportés de rédacteurs blâmés par leurs directeurs pour des démarches privées — inspirées du reste par la morale, — mais qui déplaisaient à des puissances de l'argent ou de la politique ».

Et le rapporteur concluait :

(1) M. Joseph Ageorges a repris ce problème dans une communication à l'Académie des Sciences Morales le 23 octobre 1950 ; faisant état des travaux du Syndicat des Journalistes Français, il a montré que le secret professionnel est un usage constamment reconnu dans les milieux de presse, qu'il est nécessaire pour protéger la source des informations du journaliste et garantir l'honneur de ses engagements. Mais la loi et la jurisprudence refusent jusqu'à présent de le reconnaître.

« Une constatation importante se dégage des nombreuses réponses reçues : c'est que, *dans l'ensemble*, le labeur est peut-être plus pénible et la profession peu organisée dans les petits journaux de localités moyennes, mais qu'on y vit et qu'on s'y arrange « en famille ». Par contre, dans les maisons importantes et dans les grandes villes, le journal a tendance à « tourner » à l'usine, avec quelques avantages matériels sans doute, mais avec un esprit industriel qui réduit à peu de chose, parfois, la dignité et même la liberté du rédacteur, ramené au rôle de simple « salarié intellectuel ».

Depuis quinze ans, la situation s'est singulièrement aggravée. Ce n'est pas médire et encore moins calomnier que de reconnaître qu'un certain nombre de directeurs, étaient peu préparés à la mission qui leur a été confiée, qu'ils ne soupçonnaient pas les exigences particulières propres à l'exercice du journalisme, et qu'ils auraient tendance à se servir de la profession plus qu'à la servir.

Il serait bon de refaire l'enquête du Syndicat des Journalistes Français : on ne manquerait pas de faits édifiants pour la nourrir.

Tel confrère appartenant à un journal d'information a été rappelé à l'ordre pour avoir donné une étude à une revue littéraire dont l'orientation ne plaisait pas au directeur : c'était à prendre ou à laisser.

Faut-il mentionner les exigences draconiennes de certains chefs d'informations qui, voulant de la copie à tout prix, font bon marché de la vérité et de la courtoisie ?

Je ne rappellerai pas le cas de ce journaliste qui, avant la guerre, fabriqua, pour un journal du soir, une interview du Pape. Plus près de nous, on a vu des « exploits » analogues quoique moins retentissants, des indiscretions et un sans-gêne inexcusables, pour ne pas parler de l'emploi inconsidéré du conditionnel qui rend suspectes tant d'informations.

Le journaliste, qui a assez de caractère pour ne pas se prêter à ces agissements, risque souvent sa place. Et s'il cède, il en vient à mépriser sa profession elle-même. Il faut du caractère pour résister à la manie de l'information pour l'information qu'ont certains. Ils se soucient peu du sérieux de l'information : il suffit qu'elle soit curieuse, pittoresque ou sensationnelle. Demain, elle sera oubliée ou, si c'est nécessaire, on en donnera une autre qui la démentira : le lecteur n'y verra, pense-t-on, que du feu.

De tels procédés déshonorent la presse en même temps que ceux qui les emploient. Et, il faut le dire, ils n'abusent pas nécessairement le public qui, dans sa fraction saine, garde encore la faculté du mépris et la possibilité de changer de journal.

La dignité du journaliste est mise à rude épreuve de bien d'autres manières, notamment avec la méthode du *rewriting* employée par la plupart des hebdomadaires à sensation. Le journaliste n'est plus qu'un « rabatteur » de nouvelles, d'échos, voire de potins plus ou moins exacts. Il les livre en vrac et tout est amalgamé, récrit par un spécialiste. Vous me direz qu'il n'y a que demi-mal parce qu'il ne s'agit pas d'articles signés... Mais on rencontre des rédacteurs en chef qui

s'arrogent le droit de modifier des articles signés sans en référer à leur auteur et de les modifier au point de leur faire dire exactement le contraire de ce qu'ils disaient.

Faut-il parler de l'ignorance systématique de certains directeurs en ce qui regarde le droit moral de l'auteur ? Il n'est pas rare de voir le même article utilisé à plusieurs fins à l'insu de son auteur.

Dans le même domaine, de véritables organisations assurent à des chaînes de journaux des articles au « rabais », au mépris de toute justice.

Faut-il mentionner l'injustice qui consiste à reconnaître à un journaliste une qualification professionnelle inférieure aux responsabilités parfois multiples qu'il assume effectivement, ce qui permet de ne lui donner qu'un traitement inférieur à celui auquel il a droit ? Que penser aussi d'un directeur qui refuse à l'un de ses collaborateurs l'attestation nécessaire pour avoir la carte d'identité professionnelle et qui le prive ainsi des garanties prévues par le statut des journalistes ?

Ces indications rapides suffisent à montrer que les rapports du directeur ou de ses représentants immédiats ne sont pas toujours faciles, ni conformes à ce que l'on pourrait souhaiter, dans une presse qui a voulu se rénover et qui se laisse dangereusement influencer par des méthodes étrangères.

On aimerait pouvoir dire que la presse d'inspiration catholique donne l'exemple de la correction la plus parfaite. Ce conditionnel, hélas ! se rattache au conditionnel irréel de nos vieilles grammaires latines.

Il y a beaucoup à faire pour remonter ce courant, s'il est possible de le remonter. C'est la dignité du journaliste qui est en cause. Elle ne peut être assurée et défendue que par les journalistes dignes de ce nom et de leur profession.

Et nous retrouvons là un problème d'organisation. M. Morienvall en parlera à propos des Syndicats et de l'Ordre des Journalistes. Toutes les Associations spécialisées de journalistes peuvent, dans le domaine qui leur est propre, s'employer à l'assainissement nécessaire. Elles le doivent. Encore faut-il qu'elles aient conscience de son urgence et une volonté suffisante pour l'entreprendre, sans peur des obstacles innombrables qu'elles rencontreront, jusqu'au jour où un Code de déontologie professionnelle aura été établi et où son application sera assurée par la discipline de l'Ordre des Journalistes qui s'avère de plus en plus nécessaire.

Le statut professionnel des journalistes

JEAN MORIENVAL

LES journalistes se sont longtemps gouvernés par des coutumes et des traditions auxquelles ils tenaient beaucoup, bien qu'ils n'aient jamais malheureusement pris la peine de les codifier.

Encore n'étaient-ils pas toujours d'accord avec leurs patrons pour le respect de ces traditions, et les tribunaux leurs donnaient trop souvent tort quand elles se trouvaient violées.

De là les aspirations à un statut professionnel du journaliste. Il fut établi par la loi du 29 mars 1935, insérée au Livre I, titre II, du Code du Travail.

LE STATUT DE 1935

Ce statut, il faut bien le dire, avait été arraché au Parlement avec le maximum de rapidité par les journalistes intéressés, sans collaboration avec les Directeurs de journaux, qui ne le connurent que par l'*Officiel*. Seul moyen de parvenir à un résultat, mais qui n'empêchait pas que le nouveau statut était en bien des points insuffisant et incomplet : il l'est toujours.

Il donnait d'abord une définition du journaliste professionnel, auquel seul s'appliquait le statut : remarquons-le bien. Il ne concernait pas tous ceux qui écrivent dans les journaux. Il stipulait : « Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une publication quotidienne ou périodique éditée en France et qui en tire le principal des ressources nécessaires à son existence. »

On voit tout ce que cette définition a de dangereux et d'insuffisant. Le dernier paragraphe notamment pouvait faire qu'on ne soit journaliste professionnel que selon la bonne volonté du patron vous attribuant des appointements réguliers ou non.

Mais, par ailleurs, sur le plan matériel, le statut consacrait les principales revendications, ou plutôt les traditions des journalistes : un mois d'indemnité par année de présence dans un journal en cas de congédiement (ces indemnités étant justifiées par les difficultés pour le journaliste de trouver un nouvel emploi dans la presse) ;

institution d'une commission arbitrale ; congé annuel ; paiement des articles commandés et non publiés.

Sur le plan moral, les journalistes réalisaient une véritable conquête : *la clause de conscience*, longtemps réclamée. Un article leur permettait, en cas de changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal, de donner congé sans perdre leurs indemnités d'ancienneté.

Le statut instituait la carte professionnelle des journalistes. Dans la pensée de ceux qui l'ont conçue, cette carte devait surtout permettre de refuser le nom de journaliste aux incapables et aux indignes.

Il n'en a pas été tout à fait ainsi dans la pratique, sauf à la Libération, où la Commission de la Carte dut agir comme instrument d'épuration. La loi et le décret qui ont réglé les conditions d'attribution de la carte professionnelle n'ont guère prévu les empêchements moraux. C'est une des raisons qui ont fait penser à l'Ordre des journalistes, dont nous parlerons tout à l'heure.

Le statut s'était préoccupé des salaires des journalistes. L'article 3 de la loi de 1935 prévoyait que les préfets établiraient chaque année la liste des journaux s'étant engagés à payer aux journalistes les salaires établis par des commissions paritaires. Seuls ces journaux pourraient bénéficier des dépenses de publicité faites par l'Etat et les services publics.

Des raisons assez obscures ont fait disparaître ces dispositions du Code du Travail. Mais nous verrons que la Convention collective y a suppléé.

LES ASSOCIATIONS DE JOURNALISTES ET LA CONVENTION COLLECTIVE DE 1937

Le statut des journalistes n'a pas été modifié depuis la loi de 1935. Mais il a été complété par une convention collective conclue le 23 novembre 1937 entre la Fédération nationale des journaux français, d'une part, et le Syndicat national des journalistes, d'autre part.

Pour expliquer comment ce Syndicat national des journalistes, dit Syndicat Bourdon, fut seul à stipuler dans une aussi importante convention, nous devons dire quelques mots des associations de journalistes.

Pendant longtemps, le journalisme fut surtout une *profession*, où toutes les situations étaient personnelles et librement débattues. A mesure que le journal est devenu davantage une industrie au lieu d'être une simple feuille imprimée, le nombre des collaborateurs s'est étendu, et il y eut dans le journalisme nombre de gens de *métier*, (on dit en Angleterre les *news-paper*, pour les distinguer des écrivains de presse).

Cependant, les premières associations de journalistes eurent en vue surtout les intérêts de la profession : par exemple, le Syndicat de la Presse quotidienne de Paris, qui existait en 1849, et représentait les rédacteurs en chef de tous les journaux politiques quotidiens de Paris.

Cette solidarité entre tous les éléments de la profession s'est continuée dans les nombreuses associations qui se forment à partir de 1879 et qui ne réunissent pas les

journalistes uniquement sur le plan de la profession : il y a *la Presse Républicaine Départementale* (1879) et *l'Association de la Presse catholique et monarchique des départements* (1882). Le *Syndicat des journalistes français*, aujourd'hui C. F. T. C., a été fondé en 1886 sur le plan catholique. On se réunit par appartenances de pensée, ou sur le plan régional, ou sur le terrain des différentes fonctions ou rubriques : Secrétaires de rédaction, Rédacteurs en chef, Presse sportive, Critique dramatique, etc.

On a compté plus d'une centaine de ces associations ou syndicats, et on a même dit que cette multiplication est un phénomène qui tend à rejoindre l'individualisme endurci des journalistes. Peut-être. Encore que la plupart de ces groupements sont motivés par des raisons profondes.

La nécessité de leur donner une unité d'action s'est éprouvée et un *Comité Général des Associations de Presse* fut créé, où toutes les associations et tous les syndicats étaient représentés, notamment le Syndicat C. F. T. C.

Ce Comité Général des Associations de Presse constitua, en 1934, avec la Fédération Nationale des Journaux Français, une commission paritaire pour discuter les termes d'un contrat de travail des journalistes : première tentative de ce genre, semble-t-il, dans la profession. Plusieurs réunions furent tenues, qui aboutirent à des accords, mais sans résultat final.

En 1935, le Comité eut ses délégués à la Commission paritaire chargée de l'application du statut des journalistes.

En 1937, le Comité se transforma en *Fédération Nationale des Syndicats et Associations de Presse*.

Mais, depuis 1920 s'était constitué le Syndicat National des journalistes, dont nous avons parlé plus haut. On doit reconnaître que ce Syndicat, en se plaçant sur un terrain plus large qu'un bon nombre d'autres organisations, en tenant davantage compte que le journalisme était devenu un métier, manifesta une volonté revendicatrice assez nécessaire beaucoup plus marquée qu'elle ne l'était précédemment dans la presse.

Le Syndicat National des journalistes était adhérent au Comité Général des Associations de Presse. Il refusa d'adhérer à la Fédération. Il prit les devants pour négocier seul, en se prétendant l'organisation la plus représentative, le contrat collectif qui devait être signé en 1937.

La Fédération Nationale des Syndicats et Associations de Presse éleva des protestations et introduisit même un recours au Conseil d'Etat, sans aucun succès.

On ajoutera simplement pour la moralité de l'affaire que le Syndicat National des journalistes, considéré comme le plus représentatif, ne sut pas résister aux remous de l'occupation... Il est heureux que d'autres organisations de presse, bien que traitées en mineures, aient pu subsister !

LA SITUATION PRESENTE

Les dispositions de la Convention collective, quoique ne répondant pas exactement aux désirs d'une importante partie de la profession non consultée, n'en avaient pas moins des avantages heureux.

Le droit syndical y était reconnu, ainsi que l'existence de délégués de personnel. Des commissions paritaires régionales étaient prévues pour la fixation des salaires minima. Le nombre des stagiaires était limité. L'obligation pour tout rédacteur régulière de posséder la carte professionnelle était confirmée. Une Commission d'arbitrage était créée. Les assurances pour les risques exceptionnels devenaient obligatoires.

La Convention collective a été, dans son ensemble, régulièrement et normalement appliquée. Après la Libération, on l'a appliquée dans son esprit, en attendant la conclusion d'une nouvelle convention collective.

En ce qui concerne celle-ci, trois projets au moins ont été établis, qui ont donné lieu à des échanges d'idées plutôt qu'à une discussion suivie. Des réunions pour parvenir à un texte définitif sont actuellement en cours.

Mais la situation des parties se trouve changée. Du côté patronal, il est assez difficile d'arriver à une communauté de vues entre les organisations parisiennes et les organisations régionales.

Du côté des salariés, nous retrouvons le Syndicat National des Journalistes, mais qui n'est plus exactement le même. En 1938 s'était fondé un Syndicat National des Journalistes confédérés adhérent à la C. G. T. Les dirigeants de ce syndicat devinrent, à la Libération, les animateurs d'un mouvement syndical qui se voulait unique autour d'un nouveau Syndicat National des Journalistes adhérent à la C. G. T.

Le S. N. J. devint sans peine le plus nombreux de la profession, étant données les circonstances. Mais il rencontra l'opposition du Syndicat des Journalistes Français (C. F. T. C.) dont l'action professionnelle était trop nettement marquée et les effectifs trop importants pour pouvoir être négligés.

Au moment de la scission dans la C. G. T., le Syndicat National des Journalistes devint autonome, en gardant la plus grande partie de ses effectifs. Il se forma un Syndicat National des Journalistes Force Ouvrière, et un Syndicat National des Journalistes C. G. T. Depuis lors, toutes les tractations avec les organisations patronales se sont déroulées avec la participation de ces trois organisations, plus le Syndicat des Journalistes Français C. F. T. C., qui vient le second par le chiffre des effectifs.

Ce sont ces quatre syndicats qui discutent aujourd'hui la nouvelle Convention collective.

UN ORDRE DE JOURNALISTES

Ni le statut des journalistes, ni la Convention collective ne suffisent à assurer dans la Presse les garanties morales qui y sont nécessaires plus encore qu'ailleurs.

Le désir de les assurer a été ressenti assez fortement depuis la Libération pour que l'on ait essayé de faire figurer, dans les projets — tous insuffisants et avortés — de statuts de la Presse, des « Chambres Nationales » capables de prendre des sanctions.

Ces « Chambres Nationales » paraissent difficiles à établir, et d'un fonctionnement dangereux. Il semblerait préférable à beaucoup de créer l'*Ordre des journalistes*.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle est familière au Syndicat des Journalistes Français (C. F. T. C.). Le regretté L. A. Pagès, qui en fut le vice-président, présenta aux Assemblées générales de ce Syndicat, en 1929 et en 1934 notamment, des rapports sur l'institution de l'Ordre des journalistes, qui furent très discutés.

Le projet de Pagès s'inspirait de l'Ordre des Avocats et de celui des Médecins qui était alors en projet. Il prévoyait un Ordre comportant un « tableau » avec inscription après un stage de deux ans et justification de l'exercice actif, régulier, scrupuleux de la profession. L'étendue territoriale serait la région économique. Un Conseil serait élu, qui se constituerait en juridiction de jugement pour infractions aux règles professionnelles qui échappent généralement aux tribunaux ordinaires.

A sa récente Assemblée générale de Rennes, le 27 mai 1950, et sur un rapport de Pierre Denoyer, le Syndicat des Journalistes Français a renouvelé le vœu de ses assemblées antérieures concernant l'Ordre des journalistes. Ce n'est pas un secret que de dire qu'il travaille actuellement à élaborer un projet.

Ce n'est pas d'ailleurs le plus aisé de l'affaire, la profession de journaliste s'étant sensiblement compliquée au cours de ces dernières années. La notion de « journaliste professionnel », créée par le statut de 1935, semble avoir de bonnes raisons d'être conservée. Mais il va de soi que si l'on établit des règles morales valables pour tout ce qui paraît dans la presse, il serait nécessaire que tous ceux qui écrivent dans les journaux, qu'ils fussent professionnels ou non, s'y trouvent soumis.

L'établissement d'une « déontologie du journalisme » deviendrait également nécessaire. On y pense beaucoup, et des projets ont été établis dans divers pays, notamment en Belgique et en Amérique du Sud. Tous ces projets devraient être établis sur les usages et traditions de la Presse. Le Syndicat National des Journalistes s'en est inspiré en composant, en 1920, un bref exposé sur *Les devoirs professionnels du journaliste*, comportant des règles d'honneur professionnel sur lesquelles l'accord a été unanime jusqu'à ce jour. Une véritable déontologie devrait nécessairement s'en inspirer, mais elle aurait besoin d'être plus étendue.

Il est souhaitable qu'un Ordre des journalistes vienne apporter aux rédacteurs de journaux le soutien moral dont ils ont besoin. Mais c'est à la condition que l'institution fonctionnera librement, sans ingérence de l'Etat, ni de l'industrie patronale. Un récent projet qui instituait des Cours d'honneur, avec tribunaux pour les industriels de presse et d'autres pour les journalistes, ces derniers présidés par un magistrat, s'est écroulé devant un refus général, alors qu'il aurait peut-être pu servir de base de discussion. Les journalistes d'aujourd'hui, par réaction peut-être contre ce qui se passe en divers pays, sont sans doute affamés de règles morales ; mais ils entendent qu'elles soient conciliées avec leur indépendance et leur liberté.

Force et faiblesses de la presse catholique

MAURICE COLINON

La presse est peut-être « la forme la plus méconnue des moyens apostoliques ». Elle n'en est pas la moins efficace. L'existence d'une presse catholique puissante est, en France, un fait relativement récent. Après les temps anciens où l'ensemble des journalistes (encore peu nombreux, d'ailleurs) s'inspira des principes chrétiens, vint, au siècle dernier, une période confuse, où ne se présentait guère comme « catholique » qu'une presse politique et antigouvernementale.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le bien-fondé de cette attitude, mais plus simplement d'en voir les conséquences. Elles furent dangereuses pour la Foi. En effet, on vit le public populaire se détacher peu à peu de ces journaux pour donner ses faveurs à une nouvelle presse dite « de grande information », en apparence purement objective, mais, en fait, assez nettement irrégieuse, sinon franchement anticléricale. Ainsi, à peu près exactement au moment où les classes populaires étaient brusquement privées d'enseignement disparaissait pratiquement l'influence de la « chose écrite » qui eût pu compenser l'enseignement oral dont on les écartait.

Il importe de s'en souvenir pour juger sainement, après un demi-siècle, la place qu'a conquise dans la vie française une presse catholique qui n'a pas encore fini d'occuper toutes les positions auxquelles elle a droit.

QU'EST-CE QU'UN JOURNAL CATHOLIQUE ?

Ce disant, nous ne considérons ici la presse catholique qu'au sens le plus restreint. Certains, en effet — comme le « Centre d'Informations Catholiques » dans son récent « *Annuaire* », — entendent introduire sous ce titre « toutes les feuilles qui sont nettement marquées par le catholicisme, mais aussi celles qui, sans être confessionnelles, sont lues par les catholiques ».

C'est trop dire, à notre avis. A ce compte entreraient dans les vues du C. I. C. non seulement des journaux comme l'*Aurore* ou *Paris-Presse* (qui ne sont pas pour autant des défenseurs de la Foi), mais les organes corporatifs des professions où les catholiques sont en majorité... On nous dira que c'est une mauvaise querelle. Sans doute. Pour plus de sûreté, tenons-nous, cependant, dans de plus strictes limites.

Pour nous, est catholique un organe qui, dans ses jugements, s'inspire d'abord du dogme et des enseignements de l'Eglise. Catholique, cet organe s'efforce tout naturellement de contribuer, dans son domaine propre et avec pleine liberté, au rayonnement de la Foi. Subsidiairement, mais non moins impérativement, il s'efforcera d'être objectif et vrai, et de porter témoignage à la fois pour l'esprit de justice et l'esprit de charité.

On imagine bien que ce n'est pas là une tâche facile, ni un devoir dont un journaliste puisse s'acquitter sans beaucoup de scrupules ni sans quelques erreurs. N'hésitons pas à le dire : la profession de journaliste est, pour un catholique d'aujourd'hui, pleine d'embûches. Les formes les plus « modernes » de l'information, à base de scandales et de gros titres, lui sont refusées par nature. Les approximations de la « grande » presse lui sont interdites. Les gros cachets ne sont pas pour lui, et chaque article qui sort de ses mains peut — selon les cas — faire un peu de bien ou beaucoup de mal.

Le public catholique est, sans doute, le plus idéaliste, le plus pur, le plus confiant qu'il soit donné à un journal d'informer. Mais il est — par ce fait même — extrêmement prompt à réagir et la confiance qu'il a donnée à ceux qu'il lit est lourde de conséquences. On serait étonné si l'on pouvait parcourir, durant quelques semaines seulement, les lettres adressées à tel publiciste catholique. Les confidences les plus déchirantes et les problèmes les plus intimes s'y trouvent mêlés aux demandes d'interventions les plus diverses. Conscient de son rôle particulier, l'auteur doit répondre à tous, quitte à passer lui-même beaucoup de temps à s'informer ou à agir en faveur du lecteur qui a fait appel à lui.

En cela aussi, le journalisme catholique exige une véritable vocation et, pour beaucoup d'entre nous, il est un *apostolat*. Dans sa juste liberté d'expression, le rédacteur de *Témoignage Chrétien* ou de *La Vie Catholique* n'a nulle chance de demander à l'Eglise des thèmes tout faits ni des positions définitives dans tous les domaines qu'il est contraint d'aborder. Sans jamais être sûr de bien défendre l'Eglise, il peut à tout moment — bien malgré lui — paraître la compromettre.

Nous nous souvenons avec émotion du drame que fut, pour la rédaction d'un grand hebdomadaire catholique, la révélation de certains abus criminels commis dans l'une de nos possessions d'Outre-Mer. Les faits étaient patents. Le silence fût apparu à beaucoup comme une complicité. La vérité, impérieusement, exigeait que le scandale fût dénoncé. Mais les inconvénients n'étaient pas sans gravité. Il était évident que la propagande communiste exploiterait à son profit les révélations de ce groupe de chrétiens et qu'aux yeux de certains le prestige de la France même aurait à en souffrir.

C'était un de ces cas où l'universalité du christianisme s'opposait apparemment aux scrupules du patriotisme. Accessoirement, il y avait gros à parier que les désabonnements seraient nombreux. Après un débat auquel on aurait voulu pouvoir faire assister bien des sceptiques, il fut décidé que l'article passerait. Ce courage, s'il déchaîna des rancœurs et suscita quelques remous, fut compris. Combien de journaux « neutres » en eussent été capables ?

Le devoir d'être véridique avant tout et de juger chrétiennement de toutes choses est souvent difficile à remplir. Mais c'est lui qui donne à la presse catholique fran-

çaise sa force principale et son influence sur la marche des événements. Parce qu'on sait que ses positions ne sont jamais inspirées par d'autres soucis, que son indépendance est totale, même vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique, un grand journal catholique est un centre de référence auquel il n'est pas fait appel en vain.

UNE EXTRAORDINAIRE DIVERSITE

Ainsi définie, la presse catholique représente un ensemble extrêmement complexe, avec près de 3.500 titres. Elle constitue une force sans comparaison avec aucune autre, puisqu'il sort des presses chaque mois plus de 10 millions de journaux catholiques. Ceux-ci vont des bulletins paroissiaux aux grands illustrés pour la famille, des revues missionnaires à *La Croix*. La presse catholique, c'est tout cela.

Elle répond, en effet, à des besoins divers. Certains organes ont pour mission d'apporter au clergé et aux fidèles une culture religieuse ou intellectuelle sans cesse renouvelée, d'informer les prêtres et les militants chrétiens de la vie de l'Eglise universelle. D'autres émanent des innombrables œuvres pieuses ou charitables. Les mouvements d'action catholique ont leur presse propre, feuilles de cadres ou organes de pénétration à grand tirage. Nul « milieu » qui ne possède son ou ses journaux particuliers : éducateurs, syndicalistes, sportifs, musiciens, ouvriers, paysans, patrons, femmes, enfants disposent d'un choix d'organes proprement catholiques.

L'éventail des opinions n'est pas moins ouvert, de *l'Homme Nouveau* au progressiste *Positions*, sans parler des journaux proprement politiques où l'influence catholique est prépondérante, mais qui n'entrent pas (comme *l'Aube*) dans le cadre strict de cet article.

Les tirages varient dans les mêmes proportions, des quelques centaines d'exemplaires de telle revue théologique aux deux millions d'abonnées de *l'Echo des Françaises* (1).

Notre but n'est pas d'établir ici un catalogue, même succinct, de tant de publications sans autre caractère commun que d'être catholiques. Aussi bien retrouvera-t-on ailleurs de précieuses indications, notamment sur la presse enfantine où les catholiques ont pris une place prépondérante. A quelques exceptions près, cette presse multiple, et sans cesse en évolution, ne touche qu'un public d'initiés. Encore est-elle loin d'atteindre l'ensemble des fidèles.

Ce qui retiendra tout particulièrement notre attention, ce sont précisément les exceptions, les organes qui s'adressent au public le plus vaste, qui luttent sur son propre terrain avec la presse neutre ou hostile au christianisme, que cette presse soit locale, régionale ou à rayonnement national.

Pourquoi diffuse-t-on des journaux catholiques ? Pour assurer à un public aussi vaste que possible une vie religieuse meilleure et une plus juste compréhension de la vérité. En dehors des organes qui se sont spécialisés dans tel domaine particulier,

(1) Organe de la Ligue féminine d'Action Catholique.

et de ceux qui n'atteignent qu'un public restreint, la presse catholique dispose pour cette tâche d'instruments moins nombreux qu'on ne serait tenté de le croire.

Conclusion provisoire : En dépit de son extraordinaire diversité, de son tirage impressionnant, de la multiplicité de ses moyens, la presse catholique n'est pas une presse de masse, une presse ouverte à tous. Et le sceptique ou le curieux qui cherche à se documenter n'aura guère à sa portée qu'une dizaine de titres, s'il s'adresse au kiosque du coin ; une vingtaine s'il s'en va, le dimanche, passer devant l'église, à l'heure d'une sortie de messe.

LA PRESSE LOCALE ET REGIONALE

On a trop tendance, même dans les milieux « bien pensants », à ignorer ou à dénigrer systématiquement la presse catholique régionale, et d'abord celle qui touche le plus de foyers, avec humilité mais persévérance : la presse paroissiale.

On a grand tort, à notre avis. Outre que le tirage additionné des quelques trois mille journaux paroissiaux étonnerait, cette presse-là n'est point si mauvaise. Elle a fait ses preuves, après tout. Un Français sur 300 peut-être lit *Témoignage Chrétien*, un sur trois ou quatre lit le journal de sa paroisse. Pour beaucoup, pour l'immense majorité des indifférents ou des tièdes, il est la seule lecture chrétienne du mois. Si bien qu'on pourrait, sans trop de paradoxe, affirmer que ce sont ces petites feuilles qui sont les véritables journaux de masse du catholicisme français.

Le système d'un « fond commun » à de nombreux journaux paroissiaux laissant toute la place nécessaire à l'information paroissiale tout en assurant à tous une rédaction de qualité paraît se développer et donner d'excellents résultats. Cette forme de « préfabrication » a le double avantage de réduire les frais et de transformer ces petites feuilles en véritables organes d'information catholique.

Dans bien des régions, le journal paroissial pénètre dans *tous* les foyers sans exception. Il est l'avant-garde de l'action du prêtre ; il est l'unique antidote de la presse neutre ou hostile.

On pourrait faire les mêmes remarques à propos des journaux catholiques régionaux, dont le tirage global atteint un million et demi d'exemplaires par semaine. Pensés en fonction de la région, de sa mentalité et de ses besoins propres, ils suppléent aux silences de la presse neutre, rectifient ses jugements tendancieux et ouvrent la porte à l'action catholique proprement dite. N'étant pas spécialisés, ils resserrent la communauté chrétienne, là où elle existe, en préparent les voies là où elle n'est qu'ébauchée.

On connaît le rôle prépondérant joué sur le plan régional par des organes de ce type, comme le *Courrier Français* (Bordeaux), *Cité Fraternelle* (Besançon), *L'Essor* (Lyon), *France Nouvelle* (Nantes), etc...

Mais la vie de ces journaux est toujours précaire. Il faut à un hebdomadaire régional 10.000 abonnés pour équilibrer son budget. Beaucoup, et des plus méri-

toires, sont loin de ce chiffre. C'est-à-dire que la présence catholique dans la presse de province est, à tout moment, à la merci d'une augmentation de tarifs qui la condamnerait à mort.

Seconde conclusion provisoire : La presse catholique est pauvre. Or, dans ce domaine de la presse plus qu'en tout autre, l'argent est roi. Il y a les journaux qui n'ont été créés que pour faire la quête ; il y a ceux qui ont accepté le jeu de la concurrence commerciale et qui en subissent cruellement les lois. Là encore, à quelques exceptions près (nous en avons cité), la situation de la presse catholique est anormale. Il faudra bien un jour qu'elle cesse de l'être.

L'INFORMATION CATHOLIQUE NATIONALE

Suivons maintenant, dans une rue de Paris, un homme qui vient de se dire : « Tiens, je voudrais bien savoir ce que pensent les catholiques. Je m'en vais acheter un de leurs journaux ».

Au prochain kiosque, que trouve-t-il ?

Pas de quotidien. Un hebdomadaire : *Témoignage Chrétien*, un bi-mensuel pour jeunes filles : *Sillage*. Les mensuels : *Ecclesia*, *Digeste Catholique*, *Familial Digest*. C'est à peu près tout. A côté, vingt publications communistes étalent leurs titres multicolores, partageant la vedette avec les pornographies du moment : telle est la « présence » catholique dans la rue. Lamentable.

A la sortie de l'église, de dix heures à midi, on vend quelques autres journaux. Citons, sans prétendre être complet : *La France Catholique*, *La Vie Catholique Illustrée*, *Le Pèlerin*, *Fêtes et Saisons*, *France Magazine* ; les jeunes trouvent : *Cœurs Vaillants*, *Christiane*, *Vingt Ans*, *Jeunes Forces*. En tout, une vingtaine de titres, confiés à des vendeurs bénévoles et généralement inexpérimentés.

Que ces critiques n'affectent surtout pas ceux que nous venons de nommer. Ils sont l'heureuse exception (surtout les premiers). Mais les autres ? Confidentiels, absents. Lamentable.

Il faut dire ici tout le mérite de ceux qui ont accepté le jeu de la concurrence commerciale. Le mérite de *Témoignage Chrétien*, présent depuis toujours dans les kiosques, dans la rue, avec ses 100.000 exemplaires et ses titres modernes. Le mérite de *Sillage* (125.000) et de la très belle « revue de petit format » (ce n'est pas un digest) *Ecclesia*, dont la haute tenue intellectuelle et religieuse s'allie fort bien aux goûts du public le plus large.

Ce sont eux, presque seuls (avec quelques excellents journaux ruraux) qui représentent dans le circuit commercial la presse catholique. Et cela ne va pas sans peine. Un journal, comme *Témoignage Chrétien*, perd de l'argent sur chaque numéro qu'il confie aux Messageries, dont les frais atteignent 50 % du prix marqué. Mais c'est aussi le seul moyen pour la presse catholique d'atteindre un public nouveau. Et c'est si vrai que ces journaux ont un public différent (nous ne disons ni meilleur

ni pire) de celui des autres. Un public de bonne volonté, vif, remuant, impatient, sensible et avide d'apostolat. Mais ce public, il a fallu l'aller chercher là où il était : dans la rue. N'est-ce pas la mission même de la presse, après tout ?

Les communistes, eux, l'ont compris, qui sont présents dans les moindres villages, avec tous leurs titres. Les catholiques français seraient-ils incapables du même effort ? Sans doute pas. Simplement, par routine, par timidité, ils n'en ont pas encore compris la nécessité.

Et, là, le public catholique est complice. Il est complice, parce qu'il est un public satisfait, et satisfait de peu. Une presse hors du circuit commercial, une presse sans concurrence est une presse mal faite. A ne jamais sortir de chez soi, on finit par ne plus se raser. C'est pourquoi, *dans son ensemble, la presse catholique est de qualité inférieure.*

En dépit de cela, en dépit de son caractère généralement « discret », la presse catholique a poussé quelques-uns de ses titres au tout premier rang des publications de leur catégorie.

La Vie Catholique ne descend jamais au-dessous d'un demi-million d'exemplaires ; chiffre que dépasse le vieux *Pèlerin*. Ce sont les plus lus des magazines, après *C'est la Vie*, qui doit sa prépondérance à ses accords avec 80 journaux régionaux.

Les journaux d'enfants des deux grandes centrales catholiques sont autant de succès (*Cœurs Vaillants* dépasse 300.000 exemplaires ; *Bernadette* 200.000, par exemple).

Si l'on compare le rayonnement de *Témoignage Chrétien* avec celui d'organes du même type, comme *Action* ou *Carrefour*, on s'aperçoit que sa diffusion utile est de 90.000, contre 80.000 à *Carrefour* et 60.000 à *Action*. Et les 45.000 exemplaires de *La France Catholique*, les 100.000 de *Fêtes et Saisons*, sont, dans leur ordre, aussi éloquents.

Sur le plan des *quotidiens*, la confusion — par contre — est totale. Seul, *La Croix* peut se parer officiellement du titre d'organe catholique. Ses 160.000 abonnés sont fidèles et assurent son succès durable. Mais on ne le trouve pas dans les kiosques. Il manque certainement à la France un grand quotidien catholique, en dépit des tendances bien connues de certains organes modérés, plus politiques qu'inspirés de l'Évangile, et dont la rédaction est cependant fort sympathique.

CONCLUSION EN FORME DE SUPPLIQUE

Nous avons esquissé, au passage, ce qui devrait être notre conclusion. La presse catholique, en France, est une force. Mais une force maladroite et mal employée. Neuf sur dix de ses organes ne sont diffusés que par abonnements ; 99 sur 100 ne s'adressent qu'aux seuls fidèles, par l'intermédiaire direct de la paroisse ou des bonnes œuvres. C'est là une presse en circuit fermé, une presse que l'asphyxie menace.

Il faudrait que leurs animateurs en prennent enfin conscience. La lumière, leur venant, ferait peut-être aussi disparaître ce relent d'amateurisme incurable qui traîne un peu partout dans leurs feuilles. Ces facilités ne sont plus de mise. On dit que nos généraux sont toujours en retard d'une guerre. Nos directeurs de journaux pieux le sont, en tous cas, d'une bonne cinquantaine d'années. Le saint patron des journalistes veillera, sans nul doute, à secouer tout cela. Ce jour-là, les journaux catholiques pourront enfin lutter à armes égales avec leurs adversaires. Mais pas avant.

Les avertissements si clairvoyants de S. S. Pie XII sur le rôle éminent de la presse catholique doivent nous donner conscience de l'infinie grandeur de notre tâche : affirmer, dans un monde qui cherche son âme, au milieu d'une presse avilisante ou indifférente, la présence réelle du Christ et de Son Eglise véritable.

Si le filet de Pierre eût été d'aussi médiocre trame, eût-il ramené à son bord la pêche miraculeuse ?

La courbe du tirage des quotidiens parisiens baisse chaque année depuis 1946. Le tirage était de 3.495.000 au 1^{er} janvier 1945, parce que les attributions de papier étaient alors très faibles.

Le tirage moyen total était de :

- 6.154.000 au 1^{er} janvier 1946.
- 4.835.000 au 1^{er} janvier 1947.
- 4.512.000 au 1^{er} janvier 1948.
- 3.819.000 au 1^{er} janvier 1949.
- 3.669.000 au 1^{er} janvier 1950.

Le tirage total de la presse quotidienne française était d'environ 11.000.000 d'exemplaires en 1939. Il ■ été de :

- 14.754.000 exemplaires au 1^{er} janvier 1946.
- 13.085.000 exemplaires au 1^{er} janvier 1947.
- 12.412.000 exemplaires au 1^{er} janvier 1948.
- 11.339.000 exemplaires au 1^{er} janvier 1949.
- 11.512.000 exemplaires au 1^{er} janvier 1950.

Le public ne s'intéresse donc guère moins qu'auparavant aux problèmes traités par la presse, mais il a changé de choix. Ce sont les journaux de province qui l'attirent. Le tirage de ceux-ci est monté à 6.900.000 exemplaires en 1945, 8.600.000 en 1946, 8.250.000 en 1947, 7.900.000 en 1948, 7.620.000 en 1949, 7.482.000 en 1950. Il n'était que de cinq millions d'exemplaires en 1939.

Jacques LEAUTÉ.

Dans l'excellent numéro de LA NEF, août-septembre 1950 « La Presse, IV^e pouvoir » (1944-1950), dont la lecture complètera ce numéro de la « Chronique ».

L'information catholique dans la presse

MAURICE CARITÉ

LE problème de l'information catholique est complexe et il n'est pas question, ici d'en fixer même les contours. Il faudrait, en effet, constater que, exception faite de *La Croix*, nous n'avons pas de quotidien à rayonnement national qui réponde aux exigences d'un journal catholique : il y a des quotidiens dirigés par des catholiques, mais c'est une autre affaire et chacun d'entre eux a son objet propre. Sur le plan des hebdomadaires, nous ne sommes pas mieux servis. Nous ne manquons, certes, pas d'hebdomadaires, mais il n'en est pas un seul qui soit un hebdomadaire d'information, si bien que, après le renouveau catholique d'il y a vingt-cinq ou trente ans, après vingt ans d'action catholique, nous en sommes réduits à ne connaître que très mal ce qui se passe dans des secteurs voisins du nôtre. Le pire est que nous ne paraissions guère en souffrir. Cela mériterait qu'on y réfléchisse : ce n'est pas mon propos d'aujourd'hui.

Je voudrais seulement rappeler que l'information catholique, plus généralement l'information religieuse, doivent trouver place dans des journaux qui se disent précisément d'information. La vie et l'activité religieuses sont quelque chose qui compte dans l'existence du pays, en soi et par les manifestations auxquelles elles donnent lieu. Avant-guerre, elles trouvaient généralement écho dans la grande presse. Aujourd'hui, elles paraissent ignorées ou méconnues et l'on s'en plaint facilement dans les milieux catholiques.

C'est un fait que tout le monde a pu constater, par exemple, lors du Congrès jubilaire de la J. A. C. Constater ne suffit pas. Il faut aussi tenter d'en chercher les causes. Je m'y suis employé, pour ma part, dans une note publiée par la *Croisade de la Presse* et reprise par la *Documentation catholique* que je ferai parvenir à ceux que la question intéressait (1). De hautes personnalités ecclésiastiques ont bien voulu me dire que le problème les préoccupait et qu'elles avaient le souci de voir cherchées les solutions qu'il appelle.

Elles sont de deux ordres. D'abord, celles qui concernent les organisations et les mouvements catholiques, qui doivent enfin prendre conscience des méthodes à employer pour toucher la presse et spécialement les journalistes chargés de l'information religieuse.

Ensuite celles qui concernent les journaux où l'on n'a pas le souci de faire sa place à l'information religieuse.

(1) Maurice CARITÉ, 11, rue Pachot-Lainé, Livry-Gargan (S.-et-O.).

J'ai mis « solutions » au pluriel parce que dans chacun de ces domaines, il n'y a pas *une* solution facile à mettre au point et à appliquer. C'est tout un programme qu'il faut concevoir, un esprit à posséder, des méthodes et des moyens d'action à mettre au point. Et il faudra bien qu'on s'en préoccupe sérieusement.

Sans doute, au lendemain de la Libération, certaines préventions n'ont pas été étrangères aux difficultés rencontrées par les informateurs religieux, là où il y en avait, ou ailleurs en l'absence d'informateurs religieux. Il semble que ces temps soient révolus et que nous puissions rencontrer une compréhension mieux avertie de la situation et de l'intérêt même de la presse.

Le terrain qui a été perdu ne sera pas reconquis rapidement. N'oublions pas qu'entre les deux guerres, il y eut une lente et méthodique action de journalistes professionnels appartenant effectivement à la rédaction de quotidiens (c'est de l'intérieur que certains problèmes se saisissent mieux) et que cette action fut servie par de grands événements : légations du Cardinal Pacelli à Lourdes, Paris, Lisieux ; rassemblements internationaux d'Anciens Combattants à Lourdes ; manifestations jubilaires de l'A. C. J. F., de la J. A. C., de la J. O. C. au Parc des Princes ou au Vel' d'Hiv., sans parler de l'extraordinaire attention dont certains gestes de la hiérarchie étaient l'objet, etc. Tout cela avait fini par créer un climat.

Nous n'avons pas retrouvé un tel ensemble. Est-ce à dire que l'opinion soit fermée à ce qui touche le phénomène religieux ? On sait bien que non. Mais il faut savoir la toucher et pour la toucher il faut savoir utiliser la presse. Cela ne s'improvise pas.

Quand, sur l'initiative de Mgr Rodhain, on célébra à Paris le départ du 100.000^e pèlerin de l'Année Sainte, la presse fit écho à cet événement et, à cette occasion, Mgr Feltrin rendit hommage au savoir faire du secrétaire général du Comité Français de l'Année Sainte. Sur ce plan, comme sur celui du Secours Catholique, il a su forcer l'attention. C'est peut-être son secret, mais c'est sûrement un exemple.

Cela aussi est une forme d'action catholique, obscure et ingrate peut-être comme l'est souvent d'ailleurs la tâche même du journaliste, mais l'enjeu est d'importance.

L'Union internationale de la Presse catholique

L'un des premiers Congrès qui se soient tenus à Rome à l'occasion de l'Année Sainte a été, en février 1950, celui de l'Union Internationale de la Presse Catholique qui renouait ainsi une tradition interrompue par la guerre.

A l'origine de cette Union se trouvent le *Bureau international des Journalistes Catholiques*, fondé en 1926, dont les présidents successifs furent René Delforge, de Namur, et le D^r Funder, de Vienne, et le secrétaire général, Joseph Ageorges ; et la *Commission permanente des éditeurs et directeurs de journaux catholiques*, fondée à Cologne, en 1928, et présidée jusqu'à sa mort par le P. Merklen (le D^r Hoeber, de Bréda, en Hollande, son secrétaire, est mort dans les prisons allemandes pendant la guerre).

Au cours d'un premier Congrès international, tenu à Bruxelles, en 1930, fut constituée l'*Union internationale de la presse catholique* qui devait représenter le lien de coordination entre les deux organisations. Elle était dirigée par un Conseil composé des présidents et secrétaires de la *Commission* et du *Bureau* et de trois représentants élus respectivement par la *Commission* et le *Bureau*.

Un second Congrès se tint à Rome, en 1936.

Le troisième devait avoir lieu en 1938, à Vienne. Les événements ne permirent pas sa réunion.

Depuis la guerre, la *Commission des éditeurs et directeurs* avait repris son activité, cepen-

dant que le *Bureau international des journalistes* attendait le moment de se transformer en une Fédération internationale des Journalistes Catholiques.

Le Congrès de Rome, en février 1950, a vu la création de cette Fédération et la reconstitution de l'*Union internationale de la presse catholique* qui comprend maintenant une troisième section, celle des Agences Catholiques. Des bureaux et comités ont été élus qui se sont mis au travail.

En juin 1950, la Commission permanente et le Comité de la Fédération internationale ont tenu une assemblée à Paris, sous la présidence du Comte Della Torre, pour mettre au point un projet de secrétariat permanent en voie de réalisation.

Le Centre d'Informations Catholiques a consacré un « *Fait de la semaine* » (n° 64) au Congrès de Rome et la *Documentation Catholique*, un important dossier dans son numéro du 12 mars 1950. Dans l'un et l'autre se trouvent une vue d'ensemble des travaux et rapports.

Signalons que, constituée en février, la Fédération Internationale des Journalistes Catholiques comptera à la fin de l'année une douzaine de sections nationales. La section française est constituée par l'Association française des Journalistes Catholiques (secrétaire général : M. Roger Latu, 190, rue de Grenelle, Paris).

M. C.

ASSOCIATION SYNDICALE ET PROFESSIONNELLE DES INFORMATEURS RELIGIEUX (Fondée en 1920)

BUREAU

Président : M. Jean PELISSIER, 22, cours Albert-Ier, Paris (VIII^e).

Vice-Présidents : MM. François VEUILLLOT, Maurice CARITE.

Secrétaire - Trésorier : M. René BOULANGER, 106, boulevard Richard-Lenoir, Paris (XI^e).

Syndics : MM. Maurice COQUELIN, Robert GRANDMOUGIN.

MM.

Pierre HERBIN : *Centrale Technique d'Information Catholique*, 18, rue de Melun, Lagny (S.-et-M.). Tél. : 499.

Georges HOURDIN : *La Vie Catholique Illustrée*, 163, boulevard Malesherbes, Paris (XVII^e). CAR. 85-86.

Abbé Florian KASZUBOWSKI : *Polska Wierna et Radiodiffusion Française, Section polonaise*, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris (VI^e).

Ernest KUYPER : *Maasbode de Rotterdam*, 30, place Saint-Georges, Paris (IX^e). TRU 65-06.

Martial MASSIANI : *Service d'Information de la Presse catholique américaine à Washington, The Universal de Londres*, 133, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine. MAI. 15-98.

Raymond MOCKEL : *Journal Parlé de la Radiodiffusion Française*, 118, Champs Elysées, Paris (VIII^e).

Louis PARIAS : *La France Catholique*, 4, rue Herschel, Paris (VI^e).

Jean PELISSIER (Président) : *La Croix*, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e). ELV. 77-19 et 80-72.

Albert RATTAT : *Agence Keystone*, 25, rue Royale, Paris (VIII^e). ANJ. 64-02.

M^{lle} Marthe TARDY : *Centre d'Informations catholiques*, 163, boulevard Malesherbes, Paris (XVII^e). CARR 85-86.

Robert VAUCHER : *Al-Abram*, Le Caire, 99, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIII^e). ELY 84-92.

François VEUILLLOT (Vice-Président) : *Action Catholique de Québec*, 9, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (VIII^e). LIT 76-86.

VIGNERON : *La Croix*, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e). ELY. 77-19.

Ch. de WERKMANN : *Journaux suisses et autrichiens*, 14, rue Chauveau, Neuilly-sur-Seine. MAI 47-27.

LISTE DES MEMBRES

MM.

Joseph AGEORGES : *Vers l'Avenir*, Namur (Belgique), 8, rue d'Alleray, Paris (XV^e).

Juan BALLVESER : *Diario de Barcelona*, Barcelone ; *Informaciones*, Madrid ; *Critica*, Buenos Aires ; *La Union*, Valparaíso, 32 bis, rue Co tentin, Paris (XV^e).

Pierre-Jean BERNARD : *Centre d'Informations Catholiques*, 163, boulevard Malesherbes, Paris (XVII^e). CAR. 85-86, et 12, rue Gérentet, Saint-Etienne.

Gaëtan BERNOVILLE : *L'Epoque*, 70, boulevard Saint-Germain (V^e). ODE 86-78.

René BOULANGER (Secrétaire) : *Divers*, 106, boulevard Richard-Lenoir, Paris (XI^e). ROQ. 68-57.

Joseph BRANDICOURT : *Le Figaro*, 14, Rond-Point des Champs-Elysées, Paris (VIII^e). ELY. 98-31.

Maurice CARITE (Vice-Président) : *L'Aube*, 11, rue Pachot-Lainé, Livry-Gargan (S.-et-O.).

Maurice COQUELIN (Syndic) : *Ce Matin-Le Pays* et *Le Courrier de l'Ouest*, 17, rue de Babylone, Paris (VII^e). LIT. 70-25.

J.-P. DUBOIS-DUMÉE : *Témoignage Chrétien*, 100, rue de Richelieu, Paris (II^e), ou 163, avenue Pierre-Brossolette, Le Perreux (Seine). RIC. 80-80.

Pierre DUMAINE : *France-Magazine*, 3, rue Henri-Duchêne, Paris (XV^e). SEG. 70-28.

Henri FESQUET : *Le Monde*, 5, rue des Italiens, Paris (IX^e). TAI. 76-60.

Robert GRANDMOUGIN (Syndic) : *Agence France-Presse*, 13, place de la Bourse, Paris (II^e). LOU. 65-40.

N. B. — La correspondance concernant l'Association doit être adressée au Secrétaire, M. R. Boulanger, 106, boulevard Richard-Lenoir, Paris (II^e).

Les tentations du journaliste

JEAN-PIERRE DUBOIS-DUMÉE

UN CHRETIEN a beaucoup de chance quand son métier se trouve être en même temps le champ de son apostolat. Tel est le cas du journaliste catholique, du moins de celui qui travaille dans un organe catholique. Il ne connaît pas cette coupure, plus ou moins profonde mais toujours douloureuse, qui sépare si souvent l'exercice d'une profession et l'expression d'une foi. Chez lui la volonté de se perfectionner sur le plan technique ne fait qu'une avec la volonté de participer toujours plus étroitement à la diffusion du message évangélique. En ce sens sa position ressemble à celle de l'instituteur libre et confine au sacerdoce.

Privilège, assurément, mais dont la rançon n'est pas légère.

Les exigences normales du métier — l'objectivité dans l'exposé, la pureté dans les intentions, la loyauté dans le combat — se doublent ici des exigences proprement chrétiennes. Dans toute recherche de la vérité, c'est la Vérité qu'il engage ; dans tout effort de justice sociale, la Justice, et dans toute polémique, la Charité. Par là même son action prend une gravité singulière. Qu'il le veuille ou non, le journaliste catholique met en cause publiquement ces valeurs suprêmes et donc en fin de compte le Christ lui-même, dans la moindre de ses démarches.

Cette responsabilité suppose évidemment de sa part une vie spirituelle authentique et une fidélité entière à l'Eglise. Or la première condition doit être remplie dans une existence dispersée et la seconde se heurte, au moins en apparence, aux exigences d'une liberté sans laquelle le travail du journaliste ne se conçoit pas.

On considère trop souvent le journaliste comme un simple relai dans la transmission de l'enseignement doctrinal officiel. Mais son rôle n'est-il pas plus précisément d'aider les chrétiens à réaliser le passage de la doctrine à l'application concrète ? Le véritable problème, pour la presse catholique, réside dans la *mise en œuvre* quotidienne de l'enseignement de l'Eglise, sur tous les plans (économie, vie sociale, littérature, famille, politique, etc...) Le chrétien ressemble trop souvent à un guerrier bien équipé, mais qui ne sait pas se servir de ses armes. Imprimer des phrases d'Evangile ou des citations des Encycliques, ce peut être nécessaire, mais ce n'est pas la fonction propre du journaliste catholique.

Il y a certes des risques dans cet effort pour combler le fossé entre la doctrine et la vie. Des erreurs peuvent être commises, telle ou telle option peut être discutée.

Notre foi n'implique pas directement que nous soyons pour ou contre le chant grégorien, pour ou contre la communauté Barbu, pour ou contre le pacte atlantique — même lorsque ce sont des raisons chrétiennes qui nous poussent de préférence vers l'une de ces solutions.

Aussi la liberté qu'il réclame, le journaliste catholique doit-il à son tour en laisser l'usage à ses lecteurs. La tentation est grande pour lui d'identifier ses propres positions à celles de l'Eglise et d'accaparer au profit des premières l'autorité qui s'attache aux secondes. D'un choix possible il fait un choix nécessaire et il se laisse aller à compenser l'insuffisance de son argumentation par le prestige d'un enseignement auquel il a le devoir de se référer, mais en dehors de tout esprit partisan. Il réduit alors, consciemment ou non, l'Eglise au rôle de Parti et introduit la politique dans la religion.

Le glissement est d'autant plus facile que, sur sa route, le journaliste catholique rencontre à chaque pas, durcie dans des attitudes traditionnelles, cette confusion qu'il doit éviter et qu'on ne manquera pas, s'il échoue, de lui reprocher violemment. Ici c'est un lecteur qui se désabonne parce qu'un article favorable à une grève ne lui a pas paru chrétien; il confond l'ordre établi avec la religion. Là c'est un aumônier militaire qui renvoie le paquet de journaux qu'on lui adresse régulièrement parce qu'il n'est pas d'accord avec une phrase d'un article consacré aux méthodes (non) éducatives dans l'Armée. De cet état d'esprit le journaliste est souvent la victime, mais parfois aussi, car la pente est glissante, le responsable.

Il faudrait un jour étudier de près le problème si délicat des rapports entre les rédacteurs et leurs lecteurs. Je ne l'aborderai aujourd'hui que sous un aspect, mais un aspect fondamental : comment concilier la vérité et l'efficacité ?

Un journaliste ne s'adresse pas à des fantômes mais à des êtres en chair et en os. Il ne saurait écrire un bon article sans avoir devant lui, aussi précise que possible, l'image de son interlocuteur lointain, une image assez vaste et assez exacte à la fois pour que puissent s'y reconnaître les milliers de lecteurs du journal. Ce n'est pas la même chose d'écrire pour *la Vie Catholique* et pour *Ecclesia*, pour *Témoignage Chrétien* et pour le *Familial Digest*. Ce qui passera facilement dans l'un de ces organes provoquera le scandale dans l'autre. Et le style même devra différer.

Impossible donc, si on ne veut pas seulement dire coûte que coûte la vérité, mais aussi la dire efficacement, de ne pas tenir compte du public, de son importance numérique, de son niveau intellectuel et surtout de ses habitudes de pensée. La hantise d'un journaliste catholique, c'est de trouver le point où il pourra *faire choc sans choquer*. Faire choc, parce qu'il n'a pas de raison d'être s'il n'aide pas ses frères à renouveler constamment leur regard, et à rajeunir leur foi. Mais *sans choquer* parce qu'il perd son temps si, par quelque excès ou quelque maladresse, il pousse ses lecteurs à se replier sur eux-mêmes. A quoi bon crier si ceux qu'on invite à écouter se bouchent les oreilles ?

Rien n'est plus difficile que de trouver le point juste. Un peu au-dessous, on tombe dans le conformisme ; un peu au-dessus on tombe dans la démagogie. Or ce point varie selon le public auquel on s'adresse : un bourgeois n'admettra pas aussi facilement qu'un ouvrier la condamnation du capitalisme ; il faudra tenir compte de sa mentalité, procéder par étapes. Il serait grave de décourager, par des généralisations hâtives, la bonne volonté de certains. Et pourtant il y a des responsabilités collec-

tives, il y a des abus qu'on ne peut pas taire, parfois des noms qu'il faut citer. Va-t-on, pour obéir à la loi de charité, manquer à la loi de vérité ?

Par ailleurs, ce point varie aussi selon les questions : les mêmes lecteurs, qui se réjouissent de voir critiqués les abus du fisc, se rebifferont quand on leur rappellera au temps de la crise du logement, les lois de l'hospitalité. Et il varie encore selon les moments : alors qu'il était possible et nécessaire de dénoncer jusqu'à ces derniers mois certaines responsabilités françaises en Indochine, il devient très délicat maintenant de s'y appesantir.

De là viennent la plupart des tentations qui assaillent le journaliste catholique. Plutôt que de chercher cette harmonie toujours vibrante, toujours à refaire, pourquoi ne pas se tenir automatiquement dans ce « juste milieu » qui en est l'opposé et dont on a fait, par quelle aberration, le type même de la position chrétienne ! Pris entre tant d'exigences, le journaliste catholique est tenté d'étouffer les dissonances, voire de se taire. Ainsi, il ne blessera personne, évidemment. C'est plus simple. Que de silence, dans notre presse, dont la seule raison est la crainte de déplaire ! charité bonasse qui n'a rien à voir avec la vraie charité.

Pour sauver les apparences, certains se réfugient alors dans les principes — l'asile est sûr, la position inattaquable. Mais ce n'est là qu'une manière comme une autre de fuir devant la vérité. Ceux-là publient des encycliques à toutes les pages de leurs organes, mais ils se gardent bien d'appliquer l'enseignement pontifical et de débrider les plaies qui s'y trouvent condamnées. Ils donnent ainsi à leurs lecteurs, et ils se donnent à eux-mêmes une bonne conscience. A peu de frais.

Une autre tentation, qui se concilie d'ailleurs assez bien avec la précédente, consiste à reporter sur les adversaires traditionnels : la Ligue de l'enseignement, les Francs-Maçons, les Communistes, toute la force qu'on n'ose pas mettre dans la recherche concrète de la vérité et de la justice. Il est tellement plus facile de s'en prendre à M. Albert Bayet que de proposer un statut positif de l'enseignement, de dénoncer les manœuvres de la C. G. T. que d'examiner le bien fondé de certaines revendications, de faire la chasse aux « crypto-communistes » que de proposer des réformes mettant en cause l'ordre établi.

On n'en finirait pas de citer toutes les « fausses vaillances » auxquelles nous sommes exposés, nous journalistes catholiques. La tâche est rude. Mais elle le serait moins s'il ne fallait pas l'accomplir dans la solitude ou l'incompréhension. Il est rare qu'on rencontre du côté du public ou du côté de l'Eglise, une connaissance réelle des difficultés de ce métier, de ses servitudes — et de ses grandeurs. Un journal est un instrument, plus ou moins grossier, c'est vrai, réalisé dans des conditions de rapidité qu'on a peine à imaginer et par ailleurs inévitables, soumis aux exigences d'une entreprise commerciale et à la nature de son public. Pourtant cet instrument prend une importance de plus en plus grande. Ce qui forme aujourd'hui les jeunes — ou les déforme — n'est-ce pas la presse, la radio, le cinéma, autant sinon plus que l'école ou le catéchisme ? Les plus avancés disent qu'un journal chrétien est au moins aussi utile qu'une école chrétienne, mais on a rarement vu quelqu'un, même parmi ces esprits avancés, orienter vers la presse quelques-uns des efforts qu'on oriente habituellement vers les écoles. Il ne s'agit pas ici d'une concurrence, qui serait ridicule, mais d'une prise de conscience, qui est nécessaire. Car, en fin de compte, on a la presse qu'on mérite.

Concerto en sol mineur sur le journal et le journaliste catholique en France

FRÈRE GENIÈVRE

UNE vingtaine d'années de journalisme catholique sous toutes ses formes : petits « canards » de mouvements et journaux à grand tirage, presse graphique ou photographique, feuilles intellectuelles et populaires, bulletins d'agences, quotidiens, hebdomadaires, périodiques, revues, cela commence à compter et confère, sinon l'autorité véritable, toujours contestée dans le monde mouvant des « Diurnales », au moins un certain droit de parler ou, comme à tous les vieux grognards, de se plaindre et de plaindre les autres. Je voudrais user de ce droit, au reste bien catholique et français.

SI nous examinons l'histoire de la presse catholique en France, depuis qu'il y a des journaux, et qui comptent, une antithèse nous frappe : d'une part, les déclarations officielles en faveur de la presse, solennels encouragements des autorités religieuses, résolutions flamboyantes des congrès, dithyrambes des journaux eux-mêmes (« la presse, ça presse », le bon Pierre l'Ermite l'a répété toute sa vie) et, d'autre part, la pauvreté, quand ce n'est pas la misère, et la précarité des résultats, surtout jusqu'à l'entre-deux-guerres, qui marque un effort de redressement.

De 1848 à 1914, cette histoire n'est guère qu'une série d'initiatives infructueuses, d'échecs et d'équivoques. Initiatives infructueuses : je pense au *Croisé*, le journal de Seigneur et d'Hello, dont la brève et malheureuse carrière résume d'innombrables essais du même genre. Faillites : *L'Univers*, après la splendeur du temps de Veuillot, finit dans les embarras financiers et les intrigues politiques ; *Le Peuple Français*, de l'abbé Garnier, poursuit une vie incertaine jusqu'à la chute finale ; *La Libre Parole*, passée de Drumont à Henri Bazire, ne parvient pas à survivre. Les titres des journaux morts-nés, décédés en bas âge ou frappés d'une précoce décrépitude, composeraient une liste impressionnante.

Equivoques et parfois combien périlleuses : celles des journaux qui, représentant à la fois une inspiration chrétienne dont nul ne peut mettre en doute la sincérité,

et une tendance politique qui s'apercevait comme le nez au milieu de la figure, ont trop souvent obnubilé la première au profit de la seconde, enchaînant ainsi le Verbe de Dieu à des causes trop humaines, temporelles, périssables et, par surcroît, presque toujours perdues d'avance. Sans le vouloir, sans le voir, certains de ces journaux, par exemple quelques-uns des *Nouvellistes* provinciaux qui se fondèrent entre 1880 et 1890, apportèrent leur contribution efficace à la déchristianisation, en approfondissant le fossé entre l'Eglise et les milieux populaires, en donnant à croire que la cause du Christ se liait à celle de la bourgeoisie conservatrice.

Aux avortements, aux banqueroutes, aux malentendus, ajoutons un retard perpétuel au point d'évoquer les carabiniers de la chanson. Retard à comprendre le rôle de la presse en un régime d'opinion publique : après les essais ratés de *L'Avenir* et de *L'Ere Nouvelle*, il fallut attendre *L'Univers* pour que les catholiques de France eussent leur grand journal d'opinion, et encore doit-on préciser qu'à de nombreux points de vue, l'œuvre de *L'Univers*, bien qu'elle émanât du plus grand journaliste du siècle, ne mérite pas que des éloges et appelle même de sévères critiques pour le contenant comme pour le contenu. Retard sur les formules nouvelles du journalisme : quarante ans s'écoulèrent avant que les catholiques tirassent profit de l'expérience de Girardin et, s'ils réussirent à rattraper quelque peu leur retard en province, ils n'y parvinrent jamais à Paris, où les affairistes, voire les aigrefins de la presse occupaient la place. Retard à suivre les transformations de l'opinion publique et sa progressive laïcisation, dans le bon comme dans le mauvais sens du terme, ce qui eut pour effet que la plupart des journaux catholiques furent les organes de la tribu, inaccessibles, même rebutants, pour ceux qui ne comprenaient pas le vocabulaire et ne partageaient pas la sensibilité propres aux milieux catholiques, sans compter les inconvénients d'un cléricalisme épais et onctueux, qui rebutait nombre de catholiques eux-mêmes. Ce bilan paraît plus pénible encore lorsqu'on le compare à celui de pays étrangers, qu'il s'agisse d'une grande nation comme l'Allemagne ou d'un petit pays comme la Hollande.

Cependant, il ne faut pas trop noircir le tableau. Le journalisme catholique français a connu quelques belles réussites : *L'Univers* sous Louis Veuillot, la *Bonne Presse*, groupée autour de *La Croix*, du Père Bailly, avec le faisceau des publications annexes et des *Croix* de Provinces ; *L'Eveil démocratique* d'Henri du Roure, précurseur des grands hebdomadaires d'opinion ; l'ensemble de journaux féminins groupés autour du *Petit Echo de la Mode*, avec Jean des Cognets et Louis de Balasy ; *La Vie Catholique* de Francisque Gay, qui, de 1924 à 1934, correspondit à un moment et à un besoin ; *Sept* qui fut, pendant sa courte carrière, le premier et le plus vif des hebdomadaires d'opinion ; des revues comme *Les Etudes*, *La Vie Intellectuelle*, *Les Lettres* ou, sur un tout autre plan, *Le Noël*. La diversité des titres que je rappelle prouve qu'il ne s'agit point d'un palmarès idéologique, mais d'une simple table des succès journalistiques.

POURQUOI ces échecs ? Pourquoi ces réussites partielles et rares ?

Il y a bien des raisons. Tout d'abord un certain nombre de difficultés objectives. Le public catholique français, on s'en aperçoit à l'expérience, est l'un des plus difficiles sous le soleil, socialement et politiquement divisé, déchiré par des divergen-

ces qui vont plus loin et plus profond que l'opposition classique, d'ailleurs trop comode, entre catholiques de droite et catholiques de gauche.

Quoi que fasse un journaliste catholique, il est certain d'avoir contre lui la moitié au moins de ses corréligionnaires et, parmi la moitié qui le soutient, il trouvera toujours des opposants partiels et des protestataires perpétuels. Dans la mesure où il essaie d'être vraiment chrétien, il lui arrivera d'avoir presque tout le monde à ses chausses — ce qu'ont appris à leurs dépens les journalistes qui, au lendemain de la libération, à la fois jugeaient durement les fautes de Vichy et protestaient contre une épuration qui fut trop souvent une affaire de basse politique, voire de basse police. Personne ne leur en a su gré, à commencer par ceux qui leur emboîtèrent le pas lorsque l'ambiance devenait plus claire... et moins dangereuse.

Le public catholique est critique, le plus critique sans doute de tous les publics français, malgré le renom de gobe-mouche qu'on lui fait à tort. Défiant vis-à-vis de ses journaux et de ses journalistes, et d'autant plus défiant, dirai-je, qu'ils sont plus siens, plus authentiquement catholiques, toujours prêt à considérer les journalistes comme des bavards incompetents, des valets aux ordres ou des propagandistes intéressés, toujours enclin à croire que ses journaux cherchent à l'endoctriner, à l'embrigader, voire à le duper. L'esprit critique va souvent jusqu'à la vétille et la recherche des poux dans la paille. L'esprit de critique aboutit parfois aux plus bizarres incohérences. Le lecteur catholique abandonne un journal chrétien pour un article qui l'y a choqué et lit régulièrement, sans scrupule, des journaux neutres, purs produits commerciaux, et parfois d'un commerce infâme, ou des feuilles hostiles, qui bafouent ouvertement ce qu'il affirme lui être le plus cher. Comprenez si vous pouvez !

Susceptible, ce public l'est quelquefois jusqu'au délire de persécution. Il flairera partout des omissions calculées, des allusions sournoises. Il épiloguera sur des coquilles innocentes ou d'inévitables erreurs, dues à la plus dure des servitudes journalistique, la hâte des derniers moments, quand les pages doivent « tomber ». Sur le chapitre des préséances, les ecclésiastiques sont terribles et toujours portés à subodorer de mauvaises intentions. Malheur à vous si vous omettez quelqu'un de ces messieurs, si vous ne le placez pas à son rang exact ou si vous ne lui donnez pas son titre propre ! J'ai connu de ces faiblesses même chez les meilleurs. De là ces innombrables listes de présence, ces énumérations laudatives, ces débordements visqueux de pommade et ces nuages d'encens qui caractérisent (fâcheusement) une presse catholique et la rendent agaçante pour tous ceux qui n'ont pas été nourris dans le sérail ou plutôt qui n'ont pas eu le bonheur d'être, comme Eliacin, élevés dans l'ombre du sanctuaire. De là ces photos d'ecclésiastiques en rangs d'oignon et, pour reprendre la plaisanterie d'un curé humoriste rencontré en Angleterre, de « pin-up bishops ». De là, ces récits désolants de baptêmes de cloches ou d'installation de curés, qui emplissent les colonnes grises des hebdomadaires locaux. Ce n'est pas avec cela que l'on conquiert l'opinion, ni même qu'on la réveille. Dois-je dire que la susceptibilité redouble lorsqu'elle devient collective, relevant du clocher, du diocèse, de l'ordre religieux, de l'œuvre ou du mouvement ? Le militant catholique, qui a, par ailleurs, tant de vertus, se révèle particulièrement exaspérant. Un journal d'intérêt général ne fait jamais assez de place à la chapelle que le militant honore ; il

insère les communiqués en mauvaise place ; il les écourte, les déforme ; il ne comprend rien à rien. Tout cela, bien entendu, par mauvaise volonté ou pour favoriser le mouvement d'en face, quand ce n'est pas par une odieuse partialité de classe ou de parti. Recevant certaines lettres de protestations on a envie de répondre : « Mon cher camarade : d'abord soyons sérieux. » Certains vont même plus loin : par souci d'une parfaite compréhension, ils interdisent aux journaux catholiques de mentionner jusqu'à leur existence. C'est de la parfaite prudence ou de l'admirable humilité. La presse catholique obéit, mais les adversaires ou les feuilles neutres à caractère sensationnel n'éprouvent pas les mêmes scrupules. Résultat : le mouvement n'est connu qu'à travers les déformations de l'hostilité ou les incompréhensions de journalistes imbéciles, qui tirent à la ligne avec beaucoup de points d'exclamation, de points de suspension et de parenthèses.

Je supplie de croire que je ne me laisse pas emporter par le démon de la satire. Je parle en vieux routier du journalisme catholique, qui a reçu de ses lecteurs quelques milliers de lettres et qui (généralement) y a répondu, au moins quand les auteurs daignaient signer et mettre une adresse lisible. Il y aurait à faire un recueil du genre : « *Les lecteurs écrivent* » avec la correspondance de nos journaux. On y trouverait les plus merveilleux mouvements de générosité, les plus délicieuses délicatesses, comme les critiques les plus niaises ou les sottises les mieux épanouies, outre les remontrances hautaines, les injures et, pour parler franc, les engueulades.

Il importe de préciser toutefois que le public catholique compense ces défauts par une magnifique générosité et souvent par une fidélité touchante. Je pense à ce vieil ouvrier de Saint-Etienne que j'ai bien connu, le père Nesme, qui, se nourrissant d'à peu près rien, sacrifiait les trois quarts de son salaire à soutenir la presse catholique, ou à cette petite dactylo qui jetait sans hésitation toutes ses économies dans la souscription de son journal. Quand on a vu de tels dévouements, on a honte d'être un journaliste catholique sans être un saint.

Le public a ses responsabilités. Les rejeter toutes sur lui serait injuste. Il faut respectueusement et, quoi qu'il en coûte, appeler l'attention des autorités religieuses sur leurs responsabilités. Certes, le temps n'est plus où un prélat déclarait par boutade qu'il fallait employer les journalistes catholiques au défrichement des Marais Pontins. Les autorités religieuses encouragent en public et en privé journaux et journalistes. Mais il arrive que ces encouragements ne dépassent pas le platonisme du promeneur qui, sur les rives du fleuve, prie pour le baigneur en train de se noyer, sans penser à lui tendre la perche. Que des journalistes catholiques en conçoivent une amertume, lorsque la misère les traque ou la faillite les talonne, qui oserait le leur reprocher ?

D'autres fois, un évêque croit avoir assez fait pour la presse lorsqu'il confie l'hebdomadaire local aux soins d'un prêtre d'intelligence moyenne et de jugement à peu près sûr, sans aucune formation préalable. L'âge venant, ce prêtre, quand il commence à connaître son métier, sera nommé curé et chanoine, pour se voir remplacer par un successeur qui lui ressemblera comme un frère, au moins quant à l'ignorance du journalisme. Ou bien, par un excès contraire, il restera en place jusqu'à ce que la sénilité ou la mort lui arrachent le stylo des mains. L'on s'étonnera ensuite de l'empressement modéré que montrent les diocésains à se jeter sur les exem-

plaires d'un journal, dont les ciseaux et la colle forment l'essentiel du matériel de rédaction.

Me sera-t-il permis d'ajouter que parfois, les autorités religieuses contrôlent à la fois trop et trop peu des journaux sur lesquels elles ont un droit de regard ? A ces journaux elles reprocheront une erreur de préséance, une faute contre l'opportunité, une gaffe mineure qui mériterait un sourire. Mais il adviendra qu'elles y laisseront passer sans protestations des erreurs doctrinales, des manquements à la vérité ou à la charité, des bassesses polémiques, bref, tout ce que la presse catholique, ne peut, par définition, se permettre. Ou bien on leur laissera prendre, sans avertissement, des positions politiques imprudentes qui risquent de compromettre l'Eglise. Pendant la guerre, combien de journaux catholiques s'enflammèrent-ils pour la Révolution nationale d'un enthousiasme qui dépassait de beaucoup le « loyalisme sans inféodation » recommandé par l'épiscopat ? Au lendemain de la libération, combien d'autres journaux catholiques péchèrent par une déformation inverse, donnant dans un conformisme provisoire qui, maintenant, prête à sourire ?

Un journal catholique n'est pas l'Eglise — heureusement !... Mais il peut la servir ou la desservir. Il n'est pas question que les autorités religieuses se fassent directrices de journaux et il vaut mieux confier certaines responsabilités à des laïques, plus libres de leurs mouvements, moins officiels, moins tenus à un decorum peu compatible avec les exigences du journalisme. Mais la presse catholique a besoin d'être soutenue par les autorités religieuses, le soutien revêtant, plus que la forme de l'encouragement paternel, celle de l'aide effective, du réconfort spirituel et du contrôle doctrinal.

TOUT compte fait, il faut arriver aux principaux responsables, les journalistes eux-mêmes. Confessant mes confrères, je fais ma propre confession.

La plaie du journalisme catholique, c'est l'amateurisme, le défaut de connaissance et de compétence professionnelles, même de véritable vocation au métier de journaliste, l'improvisation, un perpétuel débrouillage de margoulin, ce qu'excuse parfois, hélas ! l'impécuniosité.

Pour les rédactions, les résultats sont calamiteux. La plupart des catholiques confondent systématiquement le journaliste professionnel avec le « monsieur-qui-écrit-dans-les-journaux », l'écrivain, journaliste d'occasion qui signe les Premiers-Paris. Quand un jeune chrétien qui croit avoir une vocation de journaliste, vient me voir et que je cherche, pour l'orienter, à deviner ce qu'il a dans le ventre, je m'aperçois que, presque toujours, il s' imagine écrivant des articles de fond, soumettant les masses à la puissance de sa pensée et acquérant, du jour au lendemain, la célébrité d'un Mauriac. Si je lui explique que le journalisme est un métier quelquefois presque manuel, qu'il nécessite une forte culture générale, mais aussi un apprentissage long, avec un stage à tous les postes, depuis les « chiens écrasés », et des spécialisations, il s'en va découragé. Combien lui ressemblent, qui envahissent nos journaux et dont la formation est à l'opposé des exigences du journalisme ! Prêtres, habitués par l'enseignement de la théologie, à la déduction, à l'abstraction, à l'argument d'autorité, à l'exposé en forme ; universitaires, monteurs de concepts et amateurs de style raffiné ; juristes pour lesquels la réalité se ramène au droit, tous ces collaborateurs sont nécessaires dans un journal catholique afin de lui donner de la consistance et du poids,

mais terriblement dangereux et capables, si on leur laisse les coudées franches, de tuer sous eux n'importe quel journal, avec la meilleure conscience du monde et en accusant la stupidité du public.

Qu'on ne croie pas les militants catholiques des milieux populaires immunisés contre ces périls. Eux aussi, ils ne sont point journalistes ; eux aussi, ils veulent endoctriner, catéchiser, signer des éditoriaux. Ils ont la tartine aussi aisée et abondante que les intellectuels, avec moins de clarté et de style. Ils sont sérieux, déplorablement sérieux, abstrus comme tous les autodidactes, souvent ennuyeux, même lorsqu'ils traitent de ce qui leur tient le plus à cœur. Ils sont nécessaires aux journaux catholiques par l'information qu'ils apportent et par leur sensibilité barométrique, mais non moins dangereux que les intellectuels et, comme ceux-ci, en cas d'échec, ils accuseront tout le monde, à commencer par le destin ou le capitalisme, avant de faire leur examen de conscience.

L'amateurisme explique pour une bonne part l'insuccès de la presse catholique née après la libération. Ce fut alors le triomphe de l'amateur déchaîné, doctrinaire et sûr de lui. Quelques-uns des nouveaux promus eurent la sagesse d'apprendre leur métier, sauvant ainsi le journal dont ils se trouvaient responsables. Beaucoup se ruèrent vers les éditoriaux, laissant aux journalistes professionnels, qu'ils considéraient au fond avec mépris, comme une valetaille, le soin de remplir le reste du journal à la va-comme-je-te-pousse, sans programme ni direction. J'ai connu tel quotidien qui confia sa chronique internationale à un jeune militant ouvrier de vingt-cinq ans, lequel ne manquait pas d'intelligence, mais beaucoup d'information et totalement de métier journalistique. La fin de cette histoire s'inscrivait dans son commencement : elle devait s'achever par la culbute, dès qu'un minimum de concurrence se rétablirait entre les journaux.

Trop d'amateurs, pas assez de professionnels. C'est pourquoi sans doute la liste des grands journalistes catholiques est si tôt remplie. Mis à part des journalistes politiques qui étaient, par ailleurs, catholiques, un Drumont, un Cassagnac, un Léon Daudet — et si leur sincérité est indiscutable, la qualité objective de leur christianisme telle qu'elle transparait à travers leurs écrits, pose bien des questions — cette liste est vite achevée : un très grand journaliste, Louis Veuillot, un bon journaliste, Pierre l'Ermite, un journaliste de race qui n'eut pas le temps de donner sa mesure : Henry du Roure, un prêtre journaliste qui n'eut jamais à sa disposition la tribune digne de son talent, l'abbé Naudet, quelques grands écrivains qui, occasionnellement firent du journalisme, un Goyau, un Paul Cazin, un Bernanos, un Mauriac. Pas un seul grand reporter à l'époque des « flâneurs salariés », des Henri Béraud, des Albert Londres, des Louis Roubaud, des Andrée Viollis. A part Pierre l'Ermite, pas un seul grand chroniqueur sachant mêler le sérieux à l'humour : un humoriste, c'est d'ailleurs le merle le plus difficile à dénicher parmi les catholiques français, à la différence de l'Angleterre.

Sur le plan de l'administration, mêmes conséquences néfastes de l'amateurisme, plus néfastes peut-être, en ce sens que la plupart des journaux périssent par la faute de leur administration plutôt que de leur rédaction. Souvent, des administrateurs improvisés : un prêtre de bonne volonté qui se noie dans ses comptes, un brave laïque apte à faire un comptable mais non un administrateur ou, le pire de tous, le plus dangereux en raison de ses prétentions ingénues, l'industriel bénévole sur le point de

prendre sa retraite qui s'imagine réussir dans l'administration du journal comme dans une affaire de bretelles ou de parapluies. J'ai connu l'un de ces capitaines d'industrie qui, voulant fonder un journal dont j'aurais été le rédacteur en chef, m'appelaient mon petit en me tapotant la joue (j'avais alors dépassé généreusement la trentaine) et qui, en présence de Maritain et de Mauriac se vantait de ramener à la raison les intellectuels les plus irréductibles. Faut-il spécifier que son entreprise échoua — pour le plus grand bien de tous ? Il ne comprit jamais les raisons de cet échec et si, par hasard, il lit aujourd'hui ces pages, il ne se reconnaîtra point, le pauvre cher homme. Administrer un journal, même un petit hebdomadaire de rien du tout, ce métier s'apprend comme tous les métiers.

Il faut que les catholiques se pénètrent une fois pour toutes de cet axiome qu'on ne fait un journal, rédaction, administration et propagande, qu'avec des journalistes, et non avec des ecclésiastiques auxquels la grâce d'état tient lieu de compétence, ni avec des intellectuels qui prennent un journal pour la tribune de leurs chères petites idées, ni avec de braves gens qui confondent désir d'apostolat et vocation au journalisme, ni avec des militants, incapables de comprendre un autre public que celui de leur groupe et qui, dans un organe d'intérêt général, pour le grand public, écrivent comme dans un bulletin confidentiel destiné à quelques centaines de convaincus. Est-ce donc si dur à comprendre ?...

CERTES, le métier de journaliste catholique n'est pas toujours drôle et beaucoup l'ont déploré un peu amèrement.

Louis Veuillot appelait le journaliste catholique la bête de somme du parti. De fait, comme je l'ai dit un jour (je m'excuse de cette auto-citation), on lui demande toutes les qualités de l'âne, la patience, l'obstination, la sobriété avec, en outre quelques autres vertus qui ne sont pas, de coutume les attributs d'un baudet, l'intelligence, la souplesse, le brillant, le style. On le veut énergique polémiste sans manquer à la charité, brillant sans nuire à la profondeur, à la fois léger et instructif, sérieux et amusant; on exige qu'il se montre aussi orthodoxe qu'un théologien de profession, mais on ne lui permet pas d'ennuyer, privilège qu'on accorde aux théologiens et aux philosophes. Il est le Maître Jacques, mis à toutes les sauces, soumis à toutes les exigences. On se montre pour lui d'une étrange sévérité. La moindre erreur, si elle arrive au mauvais moment, risque de ruiner une carrière de dévouement obscur, long et désintéressé, d'ôter tout crédit au malheureux qui la commet. En revanche, on témoignera d'une invraisemblable indulgence pour les pires sauteurs de la presse neutre ou hostile, dès là qu'ils gratifient l'Eglise d'un petit sourire protecteur. Quelquefois, une condamnation imprévue cassera pour jamais les reins d'un journal ou du journaliste aux états de service les plus éminents, sans qu'on daigne le prévenir ni lui donner une explication. Il est de la maison, on est sûr de lui : cela suffit, pas besoin de ménagements ni de reconnaissance. Et que de vieux journalistes catholiques, blanchis sous le harnois, douloureux de leurs blessures, traînent une fin de vie misérable, sans qu'on voie en eux autre chose que d'antiques raseurs, auxquels on fait l'aumône d'un peu d'argent ou de quelques politesses !...

Drumont parlait de ces journalistes « bien pensants » des petites feuilles provinciales, que les gens en place reçoivent à la veille des élections, avant le pédicure et les élections passées, après ce praticien des extrémités postérieures. Notation rosse,

mais juste. Récemment, notre ami Maurice Carité, devait, au nom de ses confrères, protester contre la façon désinvolte, voire impolie, avec laquelle des rassemblements catholiques traitent parfois les journalistes de la presse religieuse, tout en leur demandant de consacrer le maximum de place et le meilleur de leurs épithètes aux dites manifestations.

Pour beaucoup de chrétiens, prêtres ou laïques, le journaliste est non seulement un serviteur, mais une manière de valet, auquel on peut donner tout espèce d'ordres, parce que, comme disent les Belges, il est « payé pour » (mal payé d'ailleurs en règle générale, mais on ne s'arrête point à ces détails). Il est le frère du maître de l'enseignement libre, un peu moins râpé, un peu plus considéré parce qu'il dispose d'une puissance mystérieuse. On l'honore des lèvres ; au fond on ne le prend pas au sérieux. Dans le milieu sociologique des catholiques français, il n'est point de ceux qui comptent : industriels, commerçants, grands ingénieurs, hauts fonctionnaires, généraux, professeurs de l'enseignement supérieur (d'Etat surtout), médecins achalandés, depuis quelque temps dirigeants ouvriers. On ne commence à le considérer que s'il est le directeur d'un grand journal parisien ou d'un très gros quotidien provincial. Alors, il apparaît comme une force, mais la méfiance monte avec la déférence ; on n'est pas fâché de le trouver en défaut ou de lui découvrir quelque ridicule qui permette de le dénigrer un peu et de rabaisser d'autant son autorité. C'est humain, sinon chrétien,

Quant au prêtre journaliste, il serait excessif de croire que sa qualité de prêtre lui vaille une audience plus attentive de ses confrères. C'est plutôt le contraire qui se passe. Le clergé se montrera volontiers plus indulgent et bienveillant pour un journaliste laïque, qu'il connaît peu, que pour un confrère, qu'il connaît trop. Ce que nous avons dit du journaliste laïque s'applique aussi bien au prêtre journaliste, avec cette différence que, d'ordinaire, il est encore plus mal payé, quand il est payé. Le seul avantage qu'il a sur les laïques, c'est une certaine sécurité. En cas de maladie ou de vieillesse, la communauté dont il fait partie ne l'abandonnera point. Encore cet avantage devient-il contestable depuis que les laïques bénéficient de la Sécurité Sociale, dont le clergé ne profite point.

Curieux métier que celui de journaliste catholique, où il faut savoir avaler des couleuvres qui ont la taille de boas moyens, se taire quand on a envie de parler, parler quand on a envie de se taire, lutter non seulement contre ses ennemis ce qui paraît normal, mais contre ses amis, ce qui est décourageant, ne pas froisser son public sans jamais le flatter ni lui céder, trouver le moyen de l'éduquer sans en avoir l'air, suppléer au manque de ressources par l'ingéniosité, le labeur et la débrouillardise, accepter comme choses qui vont de soi la pauvreté et l'obscurité, voir réussir les confrères de la grande presse sans leur porter envie, équilibrer difficilement l'obéissance et l'indépendance, essayer les dédains des grands, les mauvaises humeurs des amis et l'incompréhension des camarades de combat, le tout sans autre perspective que de bonnes paroles d'encouragement, le témoignage d'une conscience pure et, à la fin de ses jours, un paradis assez difficile à gagner vu ce qu'est la presse, avec ses déformations, ses tentations et ses servitudes. Il y a des moments où l'on croit que le journaliste catholique est un émule du Frère Gaucher, qui se damne pour le salut de l'Eglise de France et tout le monde n'a pas, comme notre confrère Roger Radisson, la chance du martyre ou, comme notre confrère Marius Gonin, l'héroïcité d'une sainteté quotidienne.

ET pourtant, mes confrères, qui d'entre nous renoncerait à son beau métier de journaliste catholique ? Ceux qui, malgré eux, doivent le quitter, le font la mort dans le cœur. Qui d'entre nous n'est prêt à oublier les moments de misère, d'humiliation, d'impatience et d'amertume, tous les échecs et tous les demi-succès, pour cette heure où il lui fut donné de rendre témoignage à la vérité du Christ ou de communier avec un public fraternel dans la charité du Christ ? Qui d'entre nous peut se rappeler sans émotion les rencontres que lui valut son métier avec tel curé de campagne ou tel vicaire de banlieue, avec cet homme ou cette femme, soldats de notre cause, lorsque nous avons senti, tangible et palpable, la présence de la sainteté ? Nous sommes d'autant plus attachés à notre besogne qu'elle nous rapporte moins et nous demande plus.

Serviteurs, nous le sommes, nous voulons l'être, prêtres ou laïques. Non pas serviteurs d'un clan, d'une classe, d'une politique ou de quelques hommes que ce soit, mais du Christ et de l'Eglise. Serviteurs de la vérité et de la charité, dont nos journaux doivent être les témoins à la fois éphémères et efficaces. Et nous savons que le serviteur n'est pas au-dessus du maître, bafoué, conspué, crucifié, qui mourut dans l'apparent échec de la croix. Nous n'attendons ni fortune, ni honneur, pas même ces honneurs ecclésiastiques dont le mirage excite le zèle de quelques bigots attardés.

Tout ce que nous demandons, ce sont les moyens de servir, de bien servir, les moyens de rendre à la vérité le témoignage éclatant qu'elle exige, de la crier sur les toits, à temps et à contre-temps. Car le Christ n'est pas seulement l'homme de la mort et de la croix, mais le Dieu de la Résurrection et de la gloire. Et l'Eglise n'est pas seulement l'assemblée des catacombes, mais le grand mouvement qui projette sur l'histoire sa splendeur.

C'est pourquoi nous supplions nos frères chrétiens de nous permettre de servir le Christ et l'Eglise comme ils doivent être servis.

Faites connaître aux militants, qui n'ont ni le temps ni les moyens pécuniaires de lire beaucoup, deux publications qui connaissent déjà le succès parmi nos amis :

- « SERVIR », bulletin mensuel d'ORIENTATIONS pour l'INITIATIVE sociale, économique et civique. Sous la forme de condensés précis et exacts, imprimés sur le recto seulement pour en faciliter le découpage et le classement, il fait connaître les pensées, les initiatives et les expériences qui valent la peine d'être retenues.

Abonnement : 200 francs seulement par an

- Le « FICHER SOCIAL », 10 envois, dans l'année, de 20 fiches 9×14, imprimées sur bristol et portant résumés des lois, décrets et arrêtés parus au J. O. et également des principales circulaires. Ces fiches peuvent être classées alphabétiquement dans la boîte « La Fiche » vendue par la maison Borgeaud, 68, rue de Richelieu, Paris-2^e.

Abonnement : 550 francs par an

Abonnez-vous en toute confiance par le C. C. P., Paris 3437-96, SERVIR, 11, rue Saint-Guillaume, Paris-7^e.

ACTUALITÉS

Le mouvement féministe

(Quatrième article)

V. La promotion des femmes seules

Dans son discours aux membres du Congrès international de droit privé, S. S. Pie XII, le 15 juillet dernier, indiquait, parmi les problèmes actuels qu'ils devaient avoir « toujours présents à l'esprit », « la protection, sans cesse plus attentive et plus efficace, de tous ceux qui en ont le plus grand besoin, spécialement des enfants abandonnés et des femmes seules ».

La multiplication, dans notre société actuelle, des femmes seules, isolées ou solitaires, constitue, en effet, un fait nouveau sur lequel il importe de se pencher tant il pose de multiples questions d'ordre psychologique, moral et social. De nouveaux besoins, de nouvelles revendications, de nouvelles initiatives que n'auraient pas pu soupçonner les générations qui nous ont précédés ont surgi dans le Mouvement féministe ; dans le jeu des forces sociales de la Cité, c'est une pression nouvelle qui s'exerce dont il faut maintenant tenir compte.

C'est même une promotion d'un nouveau genre qui s'esquisse. Traiter des diverses promotions féminines — civique, familiale et professionnelle — sans y ajouter la promotion des femmes seules aurait donc constitué une lacune grave. C'est pourquoi nous allons chercher, en nous aidant, comme d'habitude, des travaux les plus récents, à mettre en lumière les problèmes qui s'offrent dorénavant à nous et les solutions qui sont déjà proposées, en indiquant les organisations qui nous paraissent devoir être mentionnées pour l'apport original qu'elles four-

nissent, dans notre pays, en faveur d'un monde que nous côtoyons à tout instant sans toujours prendre conscience de la dimension de sa détresse.

I. — Un phénomène social

propre à notre temps

Il va sans dire qu'il y a toujours eu, dans le monde féminin, des femmes seules : célibataires, veuves, séparées ou abandonnées. Mais il suffit de consulter les recensements démographiques récents pour se rendre compte à quel point leur nombre s'est amplifié.

Des statistiques

Le recensement de 1931 accusait, en France, 13.292.000 familles. Or la *REVUE DE L'ACTION POPULAIRE* de juin 1950, p. 418, soulignait que 9.464.000 d'entre elles comprenaient une femme mariée, 2.793.000 une veuve et 170.000 une divorcée. Nous ne possédons pas la même ventilation pour le recensement de 1946, mais celui-ci, en faisant état de la population active française, indiquait 7.320.206 travailleuses parmi lesquelles il comptait : 2.260.929 célibataires, 998.223 veuves ou divorcées, 44.858 femmes dont l'état matrimonial n'avait pas été déclaré.

Ce qui ressort des comparaisons qui ont été faites, par ailleurs, entre les divers recensements, c'est que le nombre

des célibataires a augmenté et que l'effectif des femmes mariées a diminué ces dernières années. En 1946, le nombre des célibataires ■ même dépassé tous les chiffres jusqu'alors connus, à l'exception de 1921, et le nombre des veuves et des divorcées, de 1936 à 1946, s'est accru de 184.000.

Pour être bien compris, tous ces nombres auraient besoin d'un minutieux commentaire. On nous dit qu'il y ■ 8.737.788 femmes célibataires dans notre pays contre 9.939.342 hommes célibataires, mais, parmi les célibataires, on compte également les enfants et les jeunes. Il faudrait donc une ventilation selon les âges. En l'absence de précisions, qu'il nous suffise de rappeler, avec le R. P. S. de Lestapis, dans sa brochure *LA FEMME AU TRAVAIL*, p. 71 (chez Spes), qu'à l'intérieur de la population active féminine on observe un vieillissement de l'âge moyen de la travailleuse. Les travailleuses de moins de 20 ans (les rurales exclues) ont diminué depuis 1901, du fait de la prolongation de la scolarité, mais, en revanche, le nombre des travailleuses de 20 ■ 49 ans a augmenté.

Les causes de ces transformations sont complexes, mais, en les scrutant d'un peu près, on s'est posé certaines questions qu'il est utile de connaître.

Y a-t-il plus de femmes que d'hommes ?

Il est courant d'entendre dire que le nombre des hommes est de beaucoup inférieur à celui des femmes.

Ce qu'il faut dire c'est qu'en effet, dans les années qui suivirent la guerre de 1914-18, on enregistra incontestablement un excédent de jeunes filles. Mais, depuis une dizaine d'années, un rétablissement s'est opéré. La parité des sexes tend à se rétablir et leur proportion semble même se renverser.

En 1939, il y avait, par rapport à la population masculine (de 20 à 35 ans), un déficit de femmes nubiles (de 15 à 30 ans) de 57.000, soit, pour 100 jeunes hommes, 98,7 femmes. Mais en 1946, c'est un excédent de 373.000 femmes nubiles qu'on a constaté, soit, pour 100 jeunes hommes, 109 femmes.

Cependant, au 1^{er} janvier 1949, c'est le

sexe masculin qui l'emporte jusqu'à 30 ans : de 0 à 19 ans, 6.156.000 garçons et 6.022.000 filles ; de 20 à 24 ans, un million 700.000 jeunes gens et 1.630.000 jeunes filles ; de 25 à 29 ans, 1.653.000 hommes et 1.561.000 femmes. (*CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE* des 15 décembre 1941 et 1^{er} juillet 1949, chez Spes.)

En bref, on constate qu'il naît, en France, un peu plus de garçons que de filles, mais que la mortalité masculine est supérieure, dès la jeunesse ; que, jusqu'à 25 ans, il y a un peu plus d'hommes que de femmes ; mais que la parité des sexes se rétablit jusqu'à 35 ans. Les différences sont toutefois trop peu importantes pour qu'elles expliquent le grand nombre de femmes seules.

Y a-t-il plus de veuves que de veufs ?

Au recensement de 1931, nous avons trouvé 2.793.000 veuves à l'intérieur des 13.292.000 familles dénombrees dans notre pays, mais seulement 865.000 veufs. La revue — maintenant disparue — des classes moyennes *BON SENS*, d'octobre 1948, a même précisé qu'après l'âge de 35 ans il y avait environ 865.654 veufs pour 2.793.071 veufs.

Il n'est point besoin d'insister sur les conséquences lamentables des deux guerres qu'a subies notre pays. Même en tenant compte du contingent de femmes tuées sous les bombardements ou mortes dans les camps de concentration, nous nous trouvons devant des hécatombes de jeunes hommes dont les uns ont laissé des veuves et les autres des fiancées qui ne se sont pas mariées. Des familles en grand nombre n'ont pu se constituer qui, en état de paix, l'auraient pu incontestablement.

La guerre de 1939-45, qui a été, pour notre pays, moins meurtrière que celle de 1914, lui a tout de même coûté : 530.000 vies humaines comme excédent des décès normaux sur les naissances ; 190.000 tués en 1940 ; 30.000 militaires morts de 1940 ■ 1944 ; 90.000 civils tués par faits de guerre ; 40.000 morts en Allemagne ; et 75.000 fusillés ! (*FICHES DE L'ACTION POPULAIRE* d'août 1945, n° 48, chez Spes). *FLAMME*, l'organe de l'ASSOCIA-

TION DES VEUVES DE GUERRE 39-45, 100, rue de l'Université, Paris, 7^e, a accusé, dans son numéro de février 1950, 200.000 veuves françaises environ.

Les catastrophes familiales

Les chiffres, que nous venons d'aligner, tout impressionnants qu'ils soient, ne fournissent cependant pas une réponse suffisante à la question que nous nous sommes posée : la cause principale du grand nombre de femmes seules nous paraît, par contre, devoir être recherchée dans la multiplication des catastrophes familiales.

Là encore, il faut concéder qu'il y a toujours eu des malheurs familiaux : des séparations, des abandons, voire des maternités illégitimes. Mais les divorces se sont multipliés d'une façon ininterrompue depuis la loi Naquet de 1884. On trouvera un dossier, avec des statistiques édifiantes, dans *LE FAIT DE LA SEMAINE*, n° 92, du CENTRE D'INFORMATIONS CATHOLIQUES (C. I. C., 163, boulevard Malesherbes, Paris, 17^e) : en 1884, 1.657 divorces ; à la veille de la guerre de 1914, 16.335 ; à la veille de la guerre de 1939, 24.318 ; en 1917, 57.413... C'est le chiffre le plus fort depuis l'application de la loi de 1884. Il dépasse de 77 % le maximum constaté après la première guerre mondiale. On est parvenu ainsi, dans notre pays, au taux considérable de 2.829 nouveaux divorcés pour un million d'habitants !

L'ASSEMBLEE DES CARDINAUX ET ARCHEVEQUES DE FRANCE a fait retentir, cette année, un cri d'alarme qui devrait secouer l'opinion (texte dans *LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE* du 4 juin 1950, col. 711) : « A la veille de la guerre, le pourcentage des divorces comparés aux mariages s'élevait, en 1937, à 13,4 %. En 1948, qui marquait cependant un certain ressaisissement, il était encore à 12,6 %, soit un divorce pour huit mariages... ». Le divorce est devenu « une maladie du corps social ».

Les chrétiens ne sont certes pas les seuls à réclamer une politique restrictive du divorce (Voir *LA LEGISLATION ACTUELLE DU DIVORCE*, par Georges PIOT, chez Spes, 24 p., 1945), mais ils demeurent, plus que quiconque, vigilants, précis et fermes en face de cette mon-

tée des divorces (Voir la critique de M. René Savatier des deux propositions socialistes à l'Assemblée nationale, dans *POUR LA VIE* d'avril-mai 1949).

On ne le redira jamais assez, c'est surtout la femme qui est victime du divorce. Pour quelques-unes qui parviennent à « refaire leur vie » ou à se résigner à la vie solitaire, il y en a des multitudes qui ne réussissent pas à se fixer, à se stabiliser et à demeurer tranquilles. Que de divorcées rêvent de rencontrer enfin le bon compagnon, sans jamais le trouver. Ballottées d'homme à homme, toujours déçues et même aigries, certaines en arrivent à rejoindre, peu à peu, le contingent des épaves féminines dans le sous-prolétariat. Il faudrait faire état aussi du manque de sécurité dont souffrent tant de femmes dans ces formes d'union des sexes qu'on a osé substituer au mariage véritable : l'union libre, le concubinat, le concubinage pur et même le simple mariage civil. (Sur la définition exacte de ces unions, se reporter à la revue de l'ASSOCIATION DU MARIAGE CHRETIEN, A. M. C., 86, rue de Gergovie, Paris, 14^e, numéro de juillet-août 1935, p. 176.)

M^{lle} Céline Lhotte, à sa manière si réaliste, si pittoresque et si émouvante, a évoqué, maintes fois ces cas si pitoyables dans ses nombreux ouvrages (entre autres dans *MA MERE RICQUET*, p. 45, Editions Valois). Les éducateurs devraient s'y reporter, pour illustrer leurs cours ou leurs entretiens dans les cercles ou les établissements d'éducation féminine.

II. — Les femmes célibataires

Le monde des femmes seules n'est tout de même pas constitué uniquement par les divorcées et les abandonnées ; il compte également le lot fort important des célibataires, des « inépousées » comme dirait M^{lle} Geneviève Duhamel.

Il est fort difficile d'avancer des statistiques. Si, par exemple, l'on considère le fonctionnariat, on constate qu'en 1947 il y avait, parmi les agents d'Etat, 955.500 hommes et 365.300 femmes ; parmi les agents départementaux 50.180 hommes et 23.880 femmes ; parmi les agents communaux, 151.810 hommes et 84.000 femmes ;

et que, parmi toutes ces femmes fonctionnaires, le pourcentage des célibataires, des veuves et des divorcées sans enfant allait de 40,2 à 63 %.

Comment expliquer ce fort pourcentage ? La réponse n'est pas simple. Il est indéniable que quelques-unes de ces femmes fonctionnaires n'ont pas trouvé à se marier parce que, protégées par la sécurité relative mais certaine de leur emploi, elles sentaient, moins que beaucoup d'autres, le besoin de la protection masculine. Il est non moins indéniable que beaucoup de femmes seules sont heureuses de trouver, dans le fonctionariat, une stabilité et une indépendance que sont loin d'offrir au même degré les autres professions.

Cette indépendance est d'un grand prix dans notre société actuelle, mais certaines femmes y courent de grands risques, celui, entre autres, de se « déféminiser ».

Femmes déféminisées

C'est, en effet, un phénomène social propre à notre temps que l'apparition et la multiplication, comme dit Joseph Folliet, « d'êtres neutres, femmes déféminisées, célibataires, épouses sans enfants, semblables aux fourmis ouvrières, comme elles sacrifiées au corps social. » (*CHRONIQUE* de mai-juin dernier, p. 190.)

Il fallait, c'est évident, en finir avec la légende de la « vieille fille ». Il était même fatal qu'avec la promotion professionnelle apparaissent, peu à peu, de nouvelles mœurs féminines. Et tout n'est certes pas à critiquer dans cette évolution puisque celle-ci est en train d'apporter à un nombre considérable d'âmes féminines un épanouissement que n'ont pas connu les générations qui nous ont précédés. Malheureusement ce courant nouveau a charrié maintes eaux troubles.

Il n'y a qu'à parcourir la précieuse collection du journal *POUR LA VIE*, entre les deux guerres, pour découvrir comment elles se sont mêlées, peu à peu, aux eaux limpides. Edouard Jordan s'y est appliqué, en effet, à distinguer soigneusement, parmi les revendications féministes, celles qui portaient sur « l'égalité-identité » des sexes et celles qui tenaient à « l'égalité-équivalence ». Dans

le premier cas, disait-il, nous avons affaire avec les manifestations d'« une doctrine contre nature dont le succès serait fatal ». (Numéro de décembre 1931.)

Certaines de ces manifestations étaient trop scandaleuses pour trouver quelque succès durable chez les femmes de notre pays : par exemple, les théories de l'anglo-saxon Lindsey sur la liberté sexuelle (numéro de janvier 1932) ou du français Victor Margueritte dans son roman de 1926 *LA GARÇONNE*. Mais certaines autres idées qui ne paraissaient qu'extravagantes à l'opinion courante étaient jugées comme fort dangereuses par Edouard Jordan ; celui-ci les dénonçait impitoyablement à mesure qu'elles trouvaient un écho dans les publications féministes socialisantes et laïcistes : l'idée d'être mère sans être épouse (numéro de janvier 1935, de juillet 1935), l'idée d'assurer par les filles-mères la repopulation française (numéro de juin 1937), etc...

Edouard Jordan avait vu juste. Ces idées ont fait leur chemin puisque, ces derniers temps, nous avons vu se développer une véritable campagne en faveur de « la fécondation artificielle ou hétéro-insémination », à la satisfaction précisément de certains milieux féminins où, à un certain âge, est ressenti anxieusement le besoin, non pas d'un mari, mais d'enfants. Et l'opinion a paru si hésitante en face de ces plaidoyers que S. S. Pie XII a jugé nécessaire de préciser les principes chrétiens en la matière dans son allocution du 29 septembre 1949 aux membres du IV^e congrès international des médecins catholiques, tandis que, de leur côté, les juristes et les médecins portaient condamnation de l'hétéro-insémination soit du point de vue moral, juridique et social dans l'*ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES*, soit au nom du droit positif français dans les *CAHIERS LAENNEC*. (On trouvera tous ces textes dans *LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE* du 23 octobre 1949.)

Un besoin nouveau

Il est certain, en tout cas, que le fait du grand nombre de femmes célibataires en notre pays pose toutes sortes de problèmes qu'il n'est plus permis d'esquiver.

Même dans certains milieux chrétiens, on s'en prend maintenant à la famille

« bourgeoise », à la pratique de la dot, aux barrières imposées par l'opinion et les usages contre la libre entrée dans l'état matrimonial. Un très grand nombre de familles, par ailleurs, se lamentent de constater que leurs filles ne trouvent pas aisément à se marier.

Les raisons, il faut les chercher de maints côtés : l'isolement de ces familles dans certains coins de province où les relations sont difficiles, le comportement de ces filles qui, peut-être parce qu'elles sont sérieuses, paraissent avoir moins de « sex-appeal » que beaucoup d'autres, la situation professionnelle de certaines d'entre elles qui les rend fort exigeantes, etc... La race des « marieuses » aux bons offices desquelles on eût autrefois fait appel en l'occurrence est en voie de disparaître. Les annonces et les agences matrimoniales sont utilisées souvent par des escrocs, voire par des sadiques, à tout le moins par des divorcés ou des gens n'offrant que peu de garanties morales. Aussi des esprits attentifs ont-ils senti le besoin d'œuvres destinées à rapprocher les candidats au mariage.

Dans le milieu catholique, de pareilles œuvres eussent paru, voilà seulement quelques années, bien hasardeuses et même dangereuses. Elles sont acceptées maintenant. Là encore, nous trouvons, au tout premier rang des initiateurs, le chanoine Jean Viollet. Grâce au concours discret et sagace de M^{me} Comolet-Süe, mère et grand-mère d'une très nombreuse famille, il a réussi, voilà déjà longtemps, à établir sans aucune publicité ce service social d'un nouveau genre. Son œuvre continue maintenant sous le titre de AU SEUIL DES FOYERS sous la direction de M^{me} Emmanuel Galichon (35, rue Cortambert, Paris, 16^e. TRO 30-10), et elle n'est plus la seule.

L'ŒUVRE DE LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE (70, rue Denfert-Rochereau, Paris, 14^e. DAN 92-84), continue, le cas échéant, d'aider, par des enquêtes et des conseils, ses pupilles à bien s'orienter. « Pierre l'Ermite » a fondé récemment l'ASSOCIATION ELISABETH-LESEUR (5, rue Margueritte, Paris, 17^e) pour faciliter la constitution de mariages catholiques. Et voilà que la LIGUE FÉMININE D'ACTION CATHOLIQUE (L. F. A. C., 98, rue de l'Université, Paris, 7^e) n'a pas craint, l'an dernier, d'ouvrir les

colonnes de l'hebdomadaire qu'elle patronne *FRANCE MAGAZINE* à des annonces — offres et demandes — sous le titre de « Foyers chrétiens ». Ces divers centres paraissent avoir déjà rendu des services à la cause de la famille chrétienne ; elles se heurtent cependant à une difficulté peu facile à surmonter : le nombre des candidatures masculines est beaucoup moins grand que celui des candidatures féminines !

Raisons de vivre retrouvées

Malgré toutes ces heureuses initiatives, il restera donc encore des « inépousées ». D'ailleurs, à côté du célibat voulu expressément, n'y a-t-il pas toujours eu le célibat subi et le célibat accepté ?

Dans les familles normales et nombreuses, la « vieille fille » a trouvé, pendant longtemps dans notre pays, le moyen de jouer un rôle important, comme sœur aînée ou comme tante. Les *MEMOIRES D'UNE VIEILLE FILLE*, par René Bazin, sont connues de tous nos lecteurs... Mais autres temps, autres mœurs. La famille de notre temps est moins stable que celle de jadis, moins enracinée. Même là où elle est ou redevenue normale et nombreuse, elle voit ses membres féminins dans l'obligation d'aller travailler au dehors. Souvent même — hélas ! — elle n'a pour abri qu'un logement exigü.

La femme célibataire se trouve donc maintenant en face de difficultés souvent inextricables. Toutefois, c'est, en fin de compte, le même problème que ses aînées qu'elle doit résoudre, celui de l'orientation à donner à sa vie personnelle. Et si elle est vraiment chrétienne, elle aura incontestablement plus de facilités pour le bien résoudre.

« Voici que, depuis vingt siècles presque dans toutes les générations, écrivait S. S. Pie XII dans son Message aux femmes, le 21 octobre 1945 (n° 11), des milliers et des milliers d'hommes et de femmes, parmi les meilleurs, renoncent librement, pour suivre le conseil de Jésus-Christ, à une famille propre, aux saints devoirs et aux droits sacrés de la vie matrimoniale. Est-ce que, par hasard, cela met en péril le bien commun

des peuples et de l'Eglise ? Tout au contraire ; ces âmes généreuses reconnaissent que l'association des deux sexes par le mariage est un grand bien. Néanmoins, si elles s'éloignent de la vie ordinaire, du chemin battu, loin de désertier elles se consacrent au service de l'humanité, dans le désintéressement absolu d'elles-mêmes et de leurs propres affaires, en une activité incomparablement plus ample, totale et universelle... » Et, en songeant aux « inépou-sées », le Pape ajoutait (n° 12) : « Devant l'impossibilité du mariage, la jeune chrétienne entrevoit sa vocation, et alors, le cœur brisé mais soumis, elle se consacre, elle aussi, entièrement aux multiples œuvres de bienfaisance. »

La tradition chrétienne, en exaltant la virginité, a donc donné un sens au célibat. Sous son influence, que de femmes dans le passé ont su découvrir de nouvelles raisons de vivre. Dans le présent, elles sont toujours aussi nombreuses celles qui parviennent à faire la même découverte et à profiter de leur liberté pour mieux se dévouer dans l'enseignement, dans les services sociaux ou familiaux, dans le syndicalisme, etc.

La célibataire est devenue ainsi l'un des principaux agents du mouvement social contemporain. On peut même affirmer que le monde des célibataires constitue un rouage nécessaire d'une société civilisée.

Une condition onéreuse

L'opinion se montre, malheureusement bien incompréhensive à l'égard des femmes célibataires ; parce que celles-ci sont libres et indépendantes, sans la responsabilité et la charge directe d'une famille, on les considère volontiers comme des privilégiées, voire même comme des parasites du corps social.

Dés parasites ? Nous venons d'entrevoir tous les services que beaucoup de célibataires « engagées » rendent à la cité, à la profession et à la famille. Des privilégiées ? C'est sans doute le cas de certaines d'entre elles, mais à beaucoup d'autres la liberté et l'indépendance imposent de pénibles obligations qu'il serait injuste de ne pas reconnaître.

C'est, d'abord, la lutte incessante que doit mener toute femme seule, à l'heure présente, pour demeurer digne et intègre. On ne dira jamais, à ce propos, assez de bien de tous les groupements, confessionnels ou non, qui cherchent à assurer un soutien moral et même matériel aux isolés, comme ceux que nous aurons l'occasion de signaler plus loin, ou comme cette UNION DES FEMMES SEULES dont le J. O. du 25 février 1950 nous a annoncé la création.

C'est ensuite la fiscalité qui atteint, sans un suffisant discernement, beaucoup de femmes non mariées. Nous n'avons rien à dire en ce qui concerne la surtaxe des célibataires qui, depuis 1930, s'est acclimatée dans notre pays à l'imitation de certains pays étrangers. On la considère parfois comme une pénalité, mais c'est fort regrettable, puisqu'il s'agit d'assurer une certaine péréquation entre les charges des Français sans enfants et celles des chefs de famille. (Voir M. Fernand Boverat dans la *REVUE DE L'ALLIANCE NATIONALE CONTRE LA DEPOPULATION* (217, faubourg Saint-Honoré, Paris, 8°), numéro d'octobre 1930.) Mais il est temps de se rendre compte que quantité de femmes seules ont un ou même plusieurs ascendants à leur charge. Ce n'est que justice de demander pour elles des abattements à leurs impôts, et même une priorité à l'embauchage professionnel et le maintien dans leurs emplois en cas de licenciement.

C'est, enfin, la lancinante question du logement. Toutes les catégories sociales sont atteintes, certes, par la crise actuelle, mais les femmes seules mériteraient que, dans les plans de reconstruction, on pense à elles ; une place devrait être prévue dans les grands immeubles pour de petits appartements réservés aux isolées. Ce serait un gain pour les familles elles-mêmes, puisque ces isolées qui occupent parfois de trop vastes appartements les abandonneraient volontiers contre de plus petits. Il faudrait aussi reprendre l'effort qui avait été entrepris entre les deux guerres pour la fondation de pensions de femmes seules ; nous pensons, entre autres, à la société LES RUCHES PARISIENNES qui s'occupait de logements pour ouvrières et employées iso-

lées et à MA DEMEURE, un grand immeuble conçu dans le même but et que gère toujours l'U. F. C. S. (Voir *LA FEMME AU SERVICE DU PAYS*, p. 69, à l'adresse de cette union, 25, rue de Valois, Paris, 1^{er}.)

III. — La protection féminine

Quel que puisse être le nombre des femmes qui parviendront, dans la dignité et l'indépendance, à connaître une vie de plus en plus épanouie et utile, il se présentera toujours des « cas sociaux » pour la solution desquels on devra recourir à une législation protectrice et à l'initiative privée. « Il y aura toujours des pauvres parmi vous... »

Les victimes du sous-prolétariat

Les œuvres traditionnelles — les « Refuges », les « Bon Pasteur » — continuent d'aller au secours des « filles perdues » ou des jeunes « en danger moral ». L'ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES DE PROTECTION DE LA JEUNE FILLE (dont le siège est 70, rue Denfert-Rochereau, Paris, 14^e, et la présidente, une Suisse, M^{me} MORAND-BARRAS), étend, à travers tous les pays, son réseau de maisons d'accueil, de secrétariats, de restaurants, et ses missions dans les ports et les gares. De même, l'ASSOCIATION ISRAELITE POUR LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE (150, boulevard Magenta, Paris, 10^e), l'UNION NATIONALE FRANÇAISE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE (œuvre protestante dont le centre est 2, rue Rosa-Bonheur, Paris, 15^e) et, avec moins d'envergure, l'ŒUVRE DES GARES (21, avenue du Général-Michel-Bizot, Paris, 12^e) qui, sur le plan d'une neutralité ouverte, s'attache à la protection des mineures et des filles-mères.

Mais des cœurs généreux ont senti le besoin d'agir contre l'exploitation de l'immoralité publique par la « Traite des blanches », les souteneurs, les « tôleurs » et leurs trusts internationaux, et aussi d'organiser le mouvement « abolitionniste » contre la « Prostitution réglementée » et les maisons publiques.

L'idée d'une « croisade » portée jusqu'en ces domaines est venue du milieu protestant, et les noms de Joséphine Butler, de Louis Comte et d'Emile Pourésy doivent être connus de tous ceux qui continuent la même action. (Sur Joséphine Butler, voir *LE CHRISTIANISME SOCIAL* d'avril 1928 et, sur l'histoire de la Croisade elle-même, la même revue numéro de janvier-février 1950, p. 71-81.)

Le premier décret connu, en matière de répression de la traite des blanches, date de 1869 et il a été pris par le gouvernement hongrois. La dernière initiative sensationnelle est venue de l'assemblée générale des Nations Unies qui, à une majorité écrasante, a adopté une « convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui ».

En France, c'est le CARTEL D'ACTION MORALE ET SOCIALE, fondé en 1883, qui mène la bataille. Il s'est établi récemment 147, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e, DAN 01-63 ; son président est M. Paul Gemaehling et son animateur M. André Mignot. On peut suivre ses activités par son journal trimestriel *RENOVATION*. L'ancienne « Union temporaire » continue d'ailleurs son action sous la dénomination d'UNION FRANÇAISE CONTRE LE TRAFIC DES FEMMES (24, quai Louis-Blériot, Paris, 16^e).

Les milieux catholiques sont restés longtemps fermés à l'effort « abolitionniste » contre les maisons publiques et la prostitution réglementée. Le chanoine Jean Viollet, sur ce plan encore, a fait longtemps exception, comme d'ailleurs l'œuvre de la Protection de la Jeune Fille qui a été parmi les premières associations, et dès 1900, à entrer dans la nouvelle croisade. (*INITIATIVES FÉMININES*, par Max Turmann, 5^e édition 1913, p. 381.) Beaucoup de nos coreligionnaires faisaient valoir que les pères de l'Eglise, les théologiens et le roi Saint Louis avaient considéré la prostitution comme un mal nécessaire. Ce « patronage de sainteté dans une aussi malpropre affaire » n'était pourtant pas recevable, comme l'a établi le Dr Nogier dans un article : « Que faut-il penser du parrainage religieux de la prostitution réglementée ? » paru dans le journal *ABOLITIONNISTE* de janvier 1938 (rem-

placé par *RENOVATION* déjà cité). Et peu à peu, on est arrivé à des vues plus exactes, comme on pourra s'en rendre compte par la lecture d'une brochure de 44 pages éditée par le Cartel : *UN GRAVE PROBLEME DE MŒURS PUBLIQUES* signée du R. P. Berne, S. J.

En ce qui concerne le relèvement des prostituées on est parvenu également à des positions plus compréhensives. Pour « celles qui veulent revivre », un grand nombre d'initiatives ont été prises, de divers côtés, notamment, depuis la fermeture officielle des maisons publiques : l'*UNION DES CENTRES D'ACCUEIL FEMININS*, patronnée par le Cartel cité plus haut ; la *BIENVENUE* (28, place Saint-Georges, Paris, 9^e) qui est, à la fois, un service d'accueil et un centre de reclassement professionnel ; les *MARRAINES SOCIALES* (25, avenue de Wagram, Paris, 8^e) qui offrent une aide fraternelle aux petites mineures, etc...

Pour les adultes, l'effort le plus original semble être celui qui a été entrepris, depuis 1945, dans le sillage de l'*ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE*. Sous l'impulsion d'une jociste de 23 ans, une équipe s'est constituée avec l'appui de l'abbé Talvas. Autour du « Nid » de Fontenay-aux-Roses, dans la banlieue parisienne, elle se propose d'établir des maisons de rééducation pour les femmes adultes « victimes du sous-prolétariat ». Celles-ci devront y entrer « volontairement et librement » pour y retrouver la santé, la paix et un métier. Des homes sont même prévus pour celles qui seront revenues à la vie normale. C'est une œuvre audacieuse, puisque les animatrices ne craignent pas d'aller à la recherche des « brebis perdues » jusque sur les trottoirs et dans les cafés, mais elle connaît déjà des émules en province. (Voir les *CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE* du 15 avril 1947, p. 407-410, chez Spes.)

Les mamans-célibataires

Il ne saurait être question de supprimer totalement la responsabilité de la jeune fille ou de la jeune femme qu'une aventure frivole a jetée dans le filet du séducteur ; pas davantage de faire porter à tous les hommes la responsabilité

d'une faute dont parfois la femme a été fortement l'instigatrice afin de s'attacher son partenaire ; mais, dans presque tous les cas de séduction, c'est bien la femme et l'enfant qui demeurent les victimes à protéger.

En 1929, on estimait qu'il y avait entre 200 et 225 filles-mères par jour en France (*RELEVEMENT SOCIAL* de juin 1929). Par rapport au siècle précédent, c'est tout de même un décroissement qu'il faut noter. Pour la seule ville de Paris, n'avait-on pas enregistré, pour l'année 1817, 10.000 enfants illégitimes sur 23.000 naissances ? (Joseph Aynard, *JUSTICE OU CHARITE ?* Plon, 1945, p. 96.) Ce n'est certes pas la moralité qui a progressé, mais hélas ! c'est la connaissance et la pratique des procédés anticonceptionnels, jusques y compris les avortements.

Quoi qu'il en soit, il y a toujours des filles-mères et, tandis que l'opinion les méprise et souvent leur barre impitoyablement la route du rachat, des cœurs généreux viennent à leur secours avec une délicatesse touchante. On ne saurait dénombrer toutes les œuvres qu'ils ont suscitées depuis longtemps : « maisons maternelles », « maisons de la mère et de l'enfant », « accueils », « missions maternelles », « hospitalités », etc... Dans certaines de ces œuvres on répugne même à employer l'expression de « filles-mères » : on lui a substitué celle de « mères-célibataires » ou même celle de « mamans-célibataires ». Le *MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES* est allé jusqu'à créer une *ASSOCIATION POPULAIRE DES JEUNES MÈRES POUR LE DROIT A LA VIE* (67, rue Montorgueil, Paris, 2^e).

Par ailleurs, une législation progressive a été élaborée peu à peu. M. René Savatier, dans la revue *POUR LA VIE* d'avril-mai 1949 (p. 31-36), en a donné un aperçu substantiel et suggestif. Grâce aux progrès de la biologie, les questions afférentes à la recherche de la paternité et à la responsabilité civile de la séduction trouvent même des solutions de plus en plus satisfaisantes.

Il reste évidemment encore bien des problèmes délicats à éclairer et à résoudre, notamment ceux qui ont trait à la légitimation des enfants naturels ou adultérins. Pour les anarchistes, tout est sim-

ple, si l'on en juge par les billets qui passent continuellement dans leur hebdomadaire *LE LIBERTAIRE*. Ils réclament « l'égalité des enfants bâtards naturels » avec tous les autres. Dans le numéro du 25 août dernier, un certain A. Lagier va même jusqu'à accuser nos amis de considérer l'enfant conçu hors mariage comme « graine du diable, pousse du vice qu'il faut écarter de la pieuse famille, afin que Monsieur puisse courir la prétentaine, faire des gosses, ici et là, avec la bonne ou la petite du grand magasin, sans que l'héritage, la morale et les sacrés canons ne subissent la moindre atteinte... »

En face de ces calomnies et de ces injures qui sont bien incapables de faire avancer la question, soulignons le sens réaliste et la sagesse de l'U. N. C. A. F. (Union nationale des Caisses d'Allocations Familiales, 66, Chaussée d'Antin, Paris, 9^e, TRI 66-64) qui ne cesse, par des enquêtes, des fascicules (*FAMILLE LEGITIME ET FAMILLE NATURELLE*) et toutes sortes d'aménagements, de se pencher sur le véritable problème à résoudre, savoir « comment concilier une politique d'encouragement à la famille (union légitime) et une politique de protection affectueuse de la mère, même célibataire, et de l'enfant, même illégitime. »

Les familles abandonnées

Mariée, concubine ou compagne, la femme est encore la victime des cas d'« abandon de famille » dont la fréquence doit éveiller notre attention.

M^{lle} Marcelle Dutheil a traité la question dans une brochure de 32 p. publiée, pendant la guerre, aux Editions Saint-Paul (184, avenue de Verdun à Issy, Seine) sous le titre de *L'ABANDON DE FAMILLE*. Trois lois ont été successivement votées qui marquent chacune un progrès pour la protection féminine.

La loi de 1924 a sanctionné pénalement la non-exécution des obligations dites « alimentaires » : devoir d'assistance et d'entretien en raison du mariage et de la survenance d'enfants. La loi de 1928 a précisé les conditions requises pour qu'il y ait abandon et elle a décidé que pourra être prononcée la déchéance civile, c'est-à-

dire la perte de tous les droits civiques. La loi de 1942 a réprimé toutes les formes prises par l'abandon de famille : abandon matériel, abandon pécuniaire, abandon moral.

Ainsi, peu à peu, ont été resserrées les mailles trop larges de la législation ancienne pour empêcher les coupables d'échapper à la poursuite et au châtiment. Hélas ! comme l'écrivait M. André Rouast — le préfacier de la brochure de M^{lle} Dutheil — le résultat utile de la loi dépend « beaucoup de la connaissance qu'on en a dans le public et du zèle des tribunaux à l'appliquer ». Et l'on sait que, sur ces deux points précis, il reste beaucoup à faire.

Rappelons que l'UNION FEMININE, CIVIQUE ET SOCIALE (U. F. C. S.) a joué un rôle prépondérant dans la préparation de la loi de 1942, tant par ses études préalables que par ses campagnes d'opinion, et qu'elle demeure toujours sur la brèche dans une recherche attentive des moyens capables d'assurer le respect de la législation et de soutenir les femmes abandonnées.

Il convient d'ajouter que les institutions de la Sécurité Sociale et des Allocations familiales, même au point où elles en sont, sont d'un grand secours tant pour les femmes que pour les enfants victimes de l'abandon de famille.

Les veuves

Pour la plupart des femmes qui deviennent veuves, l'existence est fatalement médiocre et quelquefois même misérable.

Autrefois, la veuve était généralement soutenue par ses enfants et, si elle était grand-mère, par ses petits-enfants. Elle trouvait souvent à leur foyer une véritable vie de famille qui lui épargnait la triste solitude d'une maison devenue déserte ou de l'hospice. Elle pouvait même jouer un rôle des plus actifs en aidant les siens dans les soins domestiques ou éducatifs. Elle assurait ainsi le lien entre trois ou quatre générations. A l'heure actuelle, avec les pénuries qui pèsent sur la plupart des foyers, aussi bien pour les logements que pour les salaires, la mère ou la grand-mère représente une trop lourde charge pour les enfants !

Diverses prestations (Sécurité sociale, Assistance à la famille, Allocations aux Economiquement faibles), aident, d'une manière non négligeable, les veuves âgées; mais les jeunes veuves qui ont des enfants à charge ne sont pas assez protégées et soutenues, en dépit des mesures déjà importantes prises par la Sécurité sociale et les Caisses d'Allocations familiales en faveur des veuves de salariés qu'on trouvera résumées très clairement dans plusieurs dossiers du *BUREAU* des liaisons sociales (13, rue de Vienne, Paris, 8^e): Législation Sociale N^{os} 555, 556 et 557 de juin 1949.

L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE continue l'effort qu'elle avait déjà entrepris entre les deux guerres et elle a mis au point une série de vœux qu'on trouvera exposés dans *LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE* du 22 mai 1949 (col. 655-662): — pour les allocations familiales, majoration d'une unité dans le calcul des enfants à charge; — bénéfice de la Sécurité sociale accordé aux veuves non professionnelles et leurs enfants, moyennant une cotisation modique faisant suite à leur cotisation personnelle antérieure soit à celle de leur mari; — mesures spéciales pour les veuves chargées d'enfants durant les premiers mois du veuvage afin de leur faciliter l'adaptation à leur nouvelle vie; — meilleur aménagement des allocations familiales, des retraites et des charges sociales pour les veuves d'artisans et des autres non salariés; — reconnaissance de la qualité d'« aîné chef de famille » à l'aîné des enfants d'une veuve, qu'il travaille, qu'il soit apprenti ou étudiant, par la Sécurité sociale comme c'est acquis, depuis quelque temps, pour les Allocations familiales; — travail à mi-temps pour les veuves chargées d'enfants; — dégrèvement d'impôts; — amélioration du système de réduction sur les transports; — modification des lois de succession, etc...

L'U. F. C. S. contribue également à la multiplication des libres initiatives: celle par exemple de quelques Caisses d'Allocations familiales qui ont majoré les taux légaux des allocations servies aux veuves des salariés mais non salariées elles-mêmes (à Roubaix, à Tourcoing, à Soissons et ailleurs); — ou certaines formules tenant, à la fois, de la mutuelle et de l'ancienne assurance facultative sur la base d'un forfait peu élevé.

Rappelons aussi que l'U. F. C. S., d'une part, réunit ses adhérentes veuves dans une section particulière où elles peuvent mener une action propre sur le double plan juridique et social et que, d'autre part, elle a fondé des ASSOCIATIONS FAMILIALES ET SOCIALES à l'intérieur desquelles les veuves trouvent des possibilités d'action plus directe que dans les autres associations. Les besoins de cette catégorie féminine si délaissée sont ainsi représentés effectivement au sein du Mouvement familial lui-même.

Il convient, d'ailleurs, de rappeler qu'il existe, dans le Corps familial, une ASSOCIATION NATIONALE DES VEUVES CHEFS DE FAMILLE dont la présidente est M^{me} Simone Pascal-Melot (47, rue Boursault, Paris, 17^e, MAR 99-41) et que l'U. N. A. F., dans son Assemblée générale trimestrielle des 16 et 17 septembre dernier à Chambéry, a demandé « qu'il soit constitué, dans son sein, des groupes d'études ou commissions réunissant des veuves chefs de familles, des militants familiaux et des personnes qualifiées, chargés d'examiner les problèmes soulevés par la situation particulière des veuves et de proposer rapidement les solutions et les moyens d'y faire face. » (Voir *NOTRE JOURNAL* de sept.-octobre 1950, p. 4, à l'U. F. C. S.)

Sur le plan des associations de la loi de 1901, il existe, en outre, tout un réseau de groupements où les veuves peuvent trouver un soutien matériel et moral.

Pour les veuves de guerre, mentionnons: — l'ASSOCIATION ET L'ENTRAIDE DES VEUVES DE GUERRE 39-45 (100, rue de l'Université, Paris, 7^e, INV 31-81) dont la présidente est M^{me} la Générale Brosset et le bulletin *FLAMME*; — et la FEDERATION NATIONALE DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE (28, boulevard de Strasbourg, Paris, 10^e, BOT 18-48) qui s'intéresse aux veuves des victimes de l'occupation ou de la déportation ainsi qu'aux sinistrés.

Pour les veuves civiles, une ASSOCIATION NATIONALE DES VEUVES CIVILES CHEFS DE FAMILLE (A. N. V. C. C. F., 83, rue Jouffroy, Paris, 17^e) a été déclarée au J. O. du 1^{er} juin 1949. Elle se propose de représenter les veuves devant les Pouvoirs Publics et de sauvegarder les intérêts des foyers privés de leur chef naturel. C'est une initiative privée qui part

de sentiments très louables, mais l'U. F. C. S. juge qu'il n'est pas souhaitable de réunir les veuves civiles en une association particulière, car celles-ci n'ont que trop tendance à se replier sur leur douleur et leurs besoins. Elle préfère les voir entrer dans un large mouvement féminin d'action sociale et civique de caractère général qui leur fasse considérer leurs besoins particuliers dans l'ensemble des problèmes sociaux, familiaux, professionnels et civiques. D'ailleurs n'est-il pas désirable que toutes les femmes s'intéressent aux problèmes posés par le veuvage, afin de ne pas se trouver prises au dépourvu si cette éventualité vient à les atteindre un jour ?

Enfin, sur le plan spirituel, nos milieux chrétiens ont mis en place depuis déjà longtemps : — le GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES DE FRANCE (28, rue Fabert, Paris, 7^e, INV 63-52) qui poursuit son effort sous la présidence de M^{me} Fr. Jacquemin, assistée d'un aumônier, M. l'abbé Caffarel, animateur de l'ANNEAU D'OR ; — l'ASSOCIATION DES VEUVES CHRETIENNES (50, rue de Bourgogne, Paris, 7^e, INV 00-36) dont la présidente est M^{me} Jean Bret et l'aumônier M. l'abbé Gremet ; — et d'autres unions qui ne sont pas fédérées sur le plan national, comme celle de M^{me} Marquet, à Lyon, sous le patronage de Sainte Françoise Romaine.

Les Economiquement Faibles

Nous ne dirons que quelques mots du cas des Economiquement faibles, puisque nous avons eu l'occasion d'en parler dans l'une de nos précédentes études.

Nous rappellerons cependant que le contingent des femmes célibataires, des veuves, des femmes divorcées ou abandonnées est considérable parmi les nouveaux pauvres que la nation s'est trouvée dans l'obligation de secourir. Toutes sortes de mesures ont été prises par les Pouvoirs Publics en leur faveur et les familles elles-mêmes en profitent puisque, dans certains cas, elles leur permettent de garder chez elles leurs vieillards.

Le décret du 16 janvier 1950 (J. O. du 17) a étendu l'allocation des vieux travailleurs salariés à certaines nouvelles catégories : précisément les femmes divorcées, séparées ou abandonnées lorsque

leur conjoint était salarié à la date du divorce ou du jugement de séparation ; et également les femmes non remariées ou celles dont le mari salarié est disparu, pourvu toutefois qu'elles aient élevé cinq enfants. La circulaire 101 S.S. 50 du 24 mai 1950 a même assimilé les femmes séparées (de corps ou de fait) aux femmes divorcées en ce qui concerne les bonifications pour enfants dans le calcul de cette allocation.

Il reste le devoir d'aider les intéressés dans l'utilisation de cet arsenal législatif qui ne laisse pas de se compliquer chaque jour davantage.

Conclusion

L'inventaire que nous venons d'établir suffit pour faire prendre conscience de la réalité, de la dimension et de l'importance du phénomène social nouveau que constitue, dans notre pays, la multiplication des femmes seules.

Aller à leur secours par des organisations d'entraide, c'est bien. Collaborer activement à leur promotion à l'intérieur du Mouvement féministe, c'est mieux. Le bien des intéressées n'est d'ailleurs pas le seul en cause : la famille, la profession, la cité et la religion elle-même ont tout à gagner si cette promotion parvient à se faire dans la charité, l'équité et la justice.

Réjouissons-nous donc d'avoir constaté que les chrétiens n'ont pas été les derniers à comprendre les nouveaux besoins et les nouveaux problèmes de ce monde des femmes célibataires, veuves, divorcées ou abandonnées, en face duquel l'opinion se montre encore si peu compréhensive et parfois même si dure.

Selon notre méthode, nous avons cherché à souligner la continuité qui existe entre les dévouements d'hier et ceux d'aujourd'hui. Ils s'expliquent tous, en fin de compte, par la doctrine sociale de l'Eglise qui s'avère, une fois de plus, comme la seule capable de donner une vive compréhension de toutes les détresses de notre temps et d'orienter les bonnes volontés dans la voie des redressements féconds et des constructions durables.

Gaston LECORDIER,

du Secrétariat Social de Paris.

Chronique des revues

APRES LA SEMAINE SOCIALE

DE NANTES

De nombreuses revues ont publié les conclusions de la Semaine Sociale. Il est encore trop tôt pour avoir une idée de l'ensemble de l'opinion. Nous mettons cependant sous les yeux de nos lecteurs les réflexions suivantes, cueillies dans quelques revues.

Le P. ROUQUETTE, dans les **ETUDES** (septembre 1950), tient à souligner « l'extrême intérêt que continuent à présenter les Semaines Sociales, et le mouvement du Catholicisme Social, dont elles sont le principal organe. Il faut comprendre qu'elles sont une Ecole, une Summer School : leur but est de dispenser un enseignement qui se doit d'être dense et austère... Ce sérieux austère a donné sa solidité et son efficacité au mouvement social catholique qui reste une des principales forces vivantes du catholicisme français... »

Il faut bien avouer que les dirigeants et militants des mouvements de jeunesse présents à Nantes ne semblaient pas toujours admettre la nécessité d'un tel enseignement austère, fondé sur des données assez techniques et cependant de caractère général. On les sentaient en défiance contre ce qui leur paraissait une république des professeurs, de juristes et d'économistes. Certes, on ne peut que louer le sens de l'action dont font preuve ces jeunes, leur aversion pour la spéculation théorique qui ne serait qu'un jeu d'esprit. Mais, ne serait-ce pas tomber dans un excès non moins dangereux que de couper l'action de ses bases théoriques et spéculatives, de mépriser les analyses des faits économiques et démographiques ? On peut penser qu'une session comme les Semaines Sociales, suivie avec courage par les dirigeants de nos Mouvements d'action, leur serait infiniment bienfaisante... Il serait souhaitable que les Semaines Sociales devinssent une école de formation sociologique et économique des dirigeants des Mouvements d'Action Catholique. Loin de les boudier, ces

militants devraient constituer désormais leur auditoire naturel : par là même serait fourni à ces grandes sessions indispensables le moyen de ■■ renouveler. »

Quelques lignes, signées A. L. dans **MON VILLAGE** (septembre) ne traduisent-elles pas, mêlés à l'expression d'un regret, des appels de l'Action Catholique Rurale aux Semaines Sociales ?

« Les conseils de sagesse du Saint Père ont été ponctuellement suivis par les professeurs de la Semaine. Ses conseils de saine hardiesse ont été, en dehors de quelques cours, moins bien appliqués. Beaucoup d'auditeurs, parmi les plus jeunes, auraient souhaité que la Semaine Sociale de Nantes s'orientât davantage vers l'étude de « structures nouvelles de l'entreprise agricole. » (Pie XII) et de solutions neuves, ■ l'échelle internationale, en matière de « main-d'œuvre, d'immigration, de communication et de répartition des produits ». Ce sera sans doute pour la prochaine fois. Les Semaines Sociales semblent d'ailleurs en voie d'heureuse évolution. Un travail d'enquêtes et de commissions préalable aux sessions (qui comporteraient alors des rapports plutôt que des cours) permettrait sans doute un rajeunissement complet de l'institution. »

Le P. DROGAT, dans la **REVUE DE L'ACTION POPULAIRE** (septembre-octobre), souligne que le problème majeur parut être celui de l'exploitation familiale, de ses possibilités d'avenir et des conditions mêmes de sa modernisation.

La préférence marquée officiellement par les Semaines Sociales, pour une structure agraire à base d'exploitation familiale, a suscité à Nantes des remous, surtout parmi les jeunes. Le P. DROGAT fait remarquer que cela « ■■ signifie aucunement la reconnaissance pure et simple du statu quo ». Il croit par ailleurs, que l'exploitation familiale offre des possibilités de modernisation. Les cours de la Semaine ont, eux-mêmes, suggéré les réformes qui la permettraient.

Nous renvoyons le lecteur à ces pages qui

donnent un aperçu de l'unité organique des problèmes mis au programme de Nantes.

NOTES BREVES

■ Deux études publiées dans la **VIE INTELLECTUELLE** (août-septembre) intéressent plus particulièrement nos lecteurs.

IDA GORRES analyse le **Défaitisme Chrétien** du siècle dernier : les rapports entre les catholiques et le monde ont été faussés à partir de causes qui n'étaient pas religieuses en elles-mêmes. L'auteur en suit les effets dans les diverses formes de la piété et de la vie des catholiques.

H. MENAHEM expose l'**Exigence d'un Droit international nouveau**. La vie internationale est dominée aujourd'hui par l'opposition de deux systèmes économiques. Il est urgent de trouver un compromis juridique. Ce n'est pas impossible « si l'on tient compte du fait que l'hostilité des systèmes est contrariée par la complémentarité des structures économiques. » Tous seront bien d'accord pour tenter l'effort nécessaire. Il nous semble cependant que l'opposition se situe également au plan idéologique, plus profond que l'économique et c'est là ce qui fait le drame de ce temps.

■ **ECONOMIE ET HUMANISME** (Cahier **IDEES ET FORCES**, N°s 7-8) annonce une transformation de la Revue. Pour des raisons pratiques et pour traduire dans les faits la spécialisation croissante des équipes de travail, les Cahiers **IDEES ET FORCES** sont remplacés par deux publications : **GENESES**, cahiers trimestriels de recherches historiques, sociales et religieuses, sous la direction du P. DESROCHES, et les **CAHIERS D'ECONOMIE HUMAINE**, dont la périodicité ne sera pas régulière, sous la direction de l'équipe centrale d'E. H. Avec le **DIAGNOSTIC ECONOMIQUE ET SOCIAL** et **EFFICACITE**, cela porte à quatre le nombre de publications inspirée par E. H.

Ce même cahier **IDEES ET FORCES** est consacré aux positions des **Confessions chrétiennes devant le Communisme** : **Le Catholicisme** (H. CHAMBRE) ; **Le Protestantisme** (A. DUMAS), et **L'Eglise Orthodoxe** (C. J. DUMONT) sont envisagés dans leurs rapports idéologiques et concrets avec le Communisme. Une étude importante du P. NAIDENOFF sert d'instruction, portant sur **Statistiques et situation religieuse** (Le problème de l'avenir du

Christianisme ne se pose pas seulement en fonction de l'athéisme marxiste, mais aussi en fonction de la poussée biologique des masses non chrétiennes, notamment de l'Asie.) **La Conjoncture missionnaire en Chine** illustre cette donnée.

■ Le premier numéro de **TERRES D'AFRIQUE** (Cahiers mensuels, 13, avenue de la République, Meknès) paraissait en 1944. Le cahier de mai-juin 1950 s'annonce comme le dernier. P. BUTTIN en donne les raisons : difficultés financières, mais surtout le sentiment de ne plus inquiéter personne. Quelques faits cités par M. BUTIN lui-même semblent cependant prouver le contraire. Un espoir subsiste : celui de voir se constituer une équipe élargie, et paraître une revue nouvelle dont la signature de M. BUTTIN ne sera pas absente.

Nous voulons attirer l'attention sur une étude qu'il donne dans ce dernier cahier : **Education chrétienne, Ecole libre et pression sociale**.

L'auteur pense que la préoccupation exclusive de sauver financièrement l'Ecole libre expose à oublier que l'éducation chrétienne, comme toute éducation, doit venir principalement des milieux de vie, l'école étant une institution complémentaire. Il s'agit donc de christianiser ces milieux, si l'on veut réaliser une œuvre efficace.

Il conviendrait par ailleurs que l'Ecole libre soit conçue comme le complément de l'éducation profondément chrétienne reçue en famille et le moyen de favoriser les enfants les mieux doués et les plus ouverts au message du Christ. Enfin, le développement nécessaire de l'enseignement technique impose à l'Eglise un souci nouveau qui est encore trop mal perçu.

L'intuition essentielle de ces pages nous semble juste ; les conclusions en seront discutées, certaines positions paraissent trop durcies (« l'action sur le milieu, écrit-il, doit précéder l'action sur les individus ». Comment concevoir une action éducative sur le milieu qui ne serait pas, à partir des individus ?)

M. BUTTIN pose cependant un problème que l'on ne peut esquiver ni résoudre par une « politique » scolaire coupée d'une vue d'ensemble du problème que pose le monde moderne à l'Eglise.

● Le Bulletin Intérieur de liaison (mars-avril) de **L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET CHEFS DE PERSONNEL** (A. N. D. C. P., 90, rue d'Amsterdam, Paris-VIII^e)

donne le compte rendu et des extraits intéressants d'une conférence de M. A. SIEGFRED, sur **l'Esprit et les méthodes de la Production Industrielle aux Etats-Unis**.

● Les directives de Pie XII concernant la **gestion dans l'entreprise** continuent à faire l'objet de travaux d'exégèse et des commentaires.

Le Bulletin de l'**ASSOCIATION INTERNATIONALE SOCIALE CHRETIENNE** (septembre 1950), 127, rue de la Loi, Bruxelles, présente la pensée pontificale par la plume de M. le Chanoine BRYs, aumônier général du Mouvement Ouvrier Chrétien de Belgique.

L'on trouvera aussi ces pages dans les **DOSSIERS DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE**, août-septembre (même adresse).

■ Le numéro de juin de la revue **SECURITE SOCIALE ET PRESTATIONS FAMILIALES** (Librairie Sociale et Economique, 3, rue Soufflot, Paris-V^e) donne un travail important de M. L. ALVIN, sur la **Franchise d'Assurance et son application ■■ risque professionnel**. Il trace aussi « les perspectives de son développement et ses limites dans le cadre de la Sécurité Sociale. »

● **LA SANTE DE L'HOMME**, revue des Centres interdépartementaux d'Education sanitaire, démographique et sociale (56, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon) consacre un cahier (juillet-août) au **Service Social**. De courtes études présentent les diverses formes actuelles de service et leur évolution. Elles revêtent l'intérêt d'être rédigées par des professionnels.

On trouvera dans **INFORMATIONS SOCIALES** (U.N.C.A.F., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-XIX^e) une **Bibliographie Sociale** (1^{er} septembre) qui rendra service : 60 pages de livres, revues, maisons d'édition, etc. Une étude documentaire sur la **Rééducation des Diminués physiques** en France et en Angleterre (15 août). Sous le titre : « **Où ■■ est la reconstruction ?** », le cahier du 15 septembre fait le point des efforts réalisés par des H. L. M., des C. I. L. et l'initiative privée. Il contient, en outre, le texte important d'un exposé de M. LEBEL au Congrès de la Fédération Nationale de la Propriété familiale sur le **Rôle de l'Allocation-Logement**.

■ Dans **MASSES OUVRIERES** (7 août-septembre), Jean LAFFARGUE fait le récit de la **grève Morane-Saulnier** (19 septembre-13 janvier).

■ Les différents aspects (social, médical, statistique) du problème de **l'immigration nord-africaine dans la Métropole** fournissent la matière du numéro d'août-septembre de **PAGES DOCUMENTAIRES** (U. C. S. S.).

■ **CARITAS**, études et informations d'Action sociale et charitable (Strasbourg, 5, rue Saint-Léon) apporte (juillet-août) des réflexions d'Emile BAAS, sur **Charité Chrétienne et Justice Sociale**, et des pages d'histoire et de souvenirs personnels du P. LORSON, sur le **Service civil international pour la Paix**.

■ Dans le **BULLETIN D'INFORMATION** des Congrégations d'Action hospitalière et sociale 175, boulevard Saint-Germain, Paris VI^e) de septembre : Liste des Ecoles préparant aux diplômes d'infirmière, d'assistante sociale, de puériculture et d'aide puéricultrice.

■ **RYTHMES DU MONDE** (N^o 1, 1950) : **Le Cinéma**. Au sommaire : **L'expérience spirituelle et le cinéma**, par DANIEL-ROPS ; et **Cinéma et Psychologie**, par Mgr A. GEMELLI.

■ Poursuivant leur réflexion sur **Christianisme et laïcité**, commencée dans **ESPRIT** (octobre '949), J. VIALATOUX et A. LATREILLE donnent, en septembre, l'un, quelques pages sur les objections qu'a soulevées le premier article, le second, une illustration à partir du fait canadien.

■ Dans le Bulletin de l'**ASSOCIATION DE CADRES DIRIGEANTS DE L'INDUSTRIE POUR LE PROGRES SOCIAL ET ECONOMIQUE** (A.C.A. D.I.), 30, rue Gay-Lussac, Paris-V^e), MM. de MIJOLLA et R. PERRIN posent le problème des **Responsabilités des Temps Présents devant le problème social**. Certaines conceptions exprimées, lors des dernières grèves, par « des représentants autorisés des milieux intellectuels et spirituels » ont ému de nombreux membres de l'Association. Les auteurs se proposent de rappeler que « l'élévation du niveau de vie des travailleurs est entre les mains, non point des industriels seuls, mais de tous les Français ». Le problème est, en effet, non seulement un problème de répartition, mais de production, et, d'autre part, sa solution est liée à l'attitude des diverses catégories de membres de la communauté nationale, à l'égard du Bien commun.

Abbé Henri VIAL.
du Secrétariat Social de Lyon.

Chronique des livres

PROBLEMES ECONOMIQUES

Inventaire économique de la France (1950). 1 vol. 18x23, 388 pages. Les Ordres de Chevalerie, éditeurs, 169, avenue Victor-Hugo, Paris (XVI^e).

Avant d'être orientée, l'économie devrait être informée par des statistiques exactes et claires. Elles se présentent, en général, assez mal et, malgré les efforts faits en vue de leur rassemblement et de leur unification par la Statistique générale, trop d'Administrations enterrent les renseignements qu'elles possèdent dans leurs archives, ou les transmettent d'une façon informe, ce qui les rend inutilisables.

C'est avec un véritable plaisir qu'on feuillette un volume où les tableaux de nombres sont disposés avec clarté sur la page de gauche, tandis qu'ils sont commentés sur la page de droite où on peut trouver leur véritable signification. Beaucoup trouveront le commentaire tendancieux, parce qu'il souligne fortement le marasme de notre économie. Mais quoique très souvent en retard sur les faits, ce commentaire, très souvent, réimpression des anciennes éditions, fait pourtant écho à ce que disent les chiffres.

Les renseignements démographiques sont contenus dans les 20 premières pages, la situation de nos échanges commerciaux est définie dans les 20 suivantes. Les différentes productions agricoles sont analysées en 90 pages, la production industrielle l'est en 126 pages, les différentes sources d'énergie en 60 pages.

Le volume se termine par une vue d'ensemble qui souligne fortement l'effondrement de la fortune immobilière de la France, où les maisons se détériorent et se ruinent à une cadence plus vive que celle de leur construction. Le commentaire insiste, avec juste raison, sur la nécessité de rénovation de notre matériel et sur celle d'augmenter la productivité de notre industrie et de notre agriculture.

Victor CARLHIAN.

QUESTIONS SOCIALES

GUY VINATREL : L'U. R. S. S. concentrationnaire. Travail forcé, esclavage en Russie soviétique. Editions Spartacus. Paris.

Y a-t-il du travail forcé en U. R. S. S. ? Après la brochure admirablement documentée

de M. Guy Vinatrel — qui ne semble pas précisément un réactionnaire systématique — il faut répondre oui sans hésiter et même reconnaître que le régime bolcheviste est, présentement, fondé sur l'esclavage de millions de travailleurs forcés, enrôlés, gardés et utilisés par la police. Qu'on se déclare pour ou contre l'U. R. S. S., il n'y a moyen ni d'escamoter le fait ni d'esquiver le débat. M. Guy Vinatrel a versé une pièce indispensable au dossier.

Louis DAVALLON.

Semaine Sociale du Canada. XXVI^e session. Joliette, 1949. Travail et Loisirs. Secrétariat des Semaines Sociales du Canada. Ecole sociale populaire, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

C'est avec une sympathie toujours renouvelée que le lecteur français prend connaissance des travaux de la Semaine Sociale canadienne. Il y retrouve avec joie cette fidélité minutieuse aux enseignements des Encycliques, cette connaissance profonde de la doctrine thomiste, cet attachement aux traditions sociales catholiques qu'il s'attend bien à y rencontrer, mais son attention s'éveille avec plus de soin encore aux leçons qui, comme celle de M^{me} Gaudet-Smet, lui permettent de suivre d'une façon concrète l'évolution de la société canadienne et la façon dont elle se comporte sous l'influence incroyablement pressante de la richesse et du machinisme américains. Danger subtil qui s'insinue du dedans et ne menace pas en paroles violentes, danger pourtant contre lequel le recours à toute la tradition française d'Amérique ou d'Europe ne saurait être négligé.

Joseph HOURS.

Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques. N° 12. Etudes sur la Banlieue de Paris. Librairie Armand Colin. Paris. 1950. 1 vol. 183 pages.

Il s'agit là d'études sociologiques minutieuses et méthodiques où l'on s'efforce d'arriver à des conclusions exactes et numériquement évaluables sur le rapport entre le genre de vie des « banlieusards » et leur comportement spirituel et politique. Une étude générale de M. Pierre George sur « la Banlieue » pleine d'intérêt malgré une teinte politique évidente précède celles de MM. Agulhon sur Bobigny, Lavardeyre sur Saint-Maur, Elhal sur un groupe d'habitations à bon marché construites par la Ville de Paris sur l'emplacement des anciens remparts et quelques notes de M^{lle} Schaeffer sur l'habitat du personnel d'une

grande usine de Montrouge. Ce sont de tels travaux, patiemment menés et sans toujours beaucoup d'éclat, qui permettent, enfin, d'arriver à des conclusions sociologiques solides.

J. H.

Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques. PAUL GUIOT. Thurins. — *Démogéographie d'une commune rurale de l'Ouest Lyonnais.* — Librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Germain, Paris. 1 vol. 169 pages.

L'Ecole française de géographie fournit, depuis plus de trente ans, un admirable travail dont les conclusions s'avèrent de plus en plus précieuses au sociologue. Il convient d'ailleurs de reconnaître que géographie humaine et sociologie n'ont pas toujours des limites très précises et que les sociologues américains, par exemple, annexent des champs d'études que les géographes considèrent en France comme leurs. Il serait vivement à désirer que les catholiques sociaux suivissent de plus près l'effort des géographes. C'est ainsi que M. Guiot nous présente (préfacée par M. le recteur Allix) une étude du plus haut intérêt sur l'évolution du peuplement d'une commune de l'Ouest Lyonnais. Sous sa plume, on voit s'animer les chiffres et l'on suit les transformations qui ont fait, sous l'influence de la grande ville, d'une commune montagnarde repliée sur elle-même, d'abord une commune industrielle spécialisée dans le velours et à la population croissante, puis à la chute de cette industrie, une commune de grande banlieue tournée vers les cultures fruitières et l'accueil fait aux estivants. De telles monographies conduites suivant une rigoureuse méthode et fondées sur l'observation, il faut souhaiter que nous en ayons encore beaucoup.

J. H.

Publications du B. I. T.

A) *Rapport du directeur général*, 33^e session, 1950. 1 vol. 18x24, 180 pages, Genève. 300 frs français.

B) *Liberté syndicale et conditions de travail au Venezuela*. 1 vol. 18x24, 188 pages. Illustrations. Genève. 4 frs suisses.

A) La revue a signalé, à différentes reprises, les publications du Bureau International du Travail qui lui ont été envoyées. Les lecteurs de la Chronique Sociale ont été tenus ainsi au courant des précieux renseignements renfermés dans les éditions du B. I. T.

Le rapport du directeur général, l'honorable David A. Morse, a exposé, à la trente-troisième session : la situation économique générale du monde et les tendances de la politique sociale, ainsi que les progrès récents de la législation internationale du travail.

Ce rapport a insisté, à bon droit, sur la question capitale de la productivité du travail, seule capable de pourvoir aux besoins insatisfaits d'une population de plus en plus nombreuse. Dans la plupart des pays, les masses ont un niveau de vie extrêmement bas, alors

que la presse, le cinéma, la radio exacerbent les désirs.

M. David A. Morse a fait remarquer, à la suite de la « Gazette of India », qu'une simple redistribution des richesses « n'entraînerait guère de changement pour la population et se traduirait en somme par une redistribution de la pauvreté ».

Les tableaux annexés à ce rapport montrent, à l'évidence, l'inégale productivité des divers pays et l'ample accroissement que peuvent procurer à cette productivité : une meilleure utilisation des ressources, un emploi plus fréquent des techniques, une adaptation des tâches aux capacités des exécutants conjointe au perfectionnement de ces capacités par une formation professionnelle adéquate. Ajoutons, que la normalisation des semi-produits, l'organisation du travail, la standardisation de la production ont à jouer un rôle non moins efficace, sans même parler du progrès des techniques.

B) Le B. I. T. ne se contente pas de travaux théoriques, mais il joue aussi un rôle pacificateur dans les difficultés sociales. M. Jouhaux, ayant fait part au Conseil du B. I. T. d'attentes à la liberté syndicale au Venezuela et le gouvernement de ce pays ayant invité le B. I. T. à y faire une enquête, c'est le compte-rendu des travaux de cette mission qu'on trouvera dans ce volume.

V. C.

Publications des Nations Unies.

Définition et classification des minorités. 1 vol. 15x23, 52 pages. 1 fr. 50 suisse.

Formes et causes principales de la discrimination. 1 vol. 15x23. 93 pages. 2 frs suisses.

Rapport annuel sur la protection de l'enfance et de la jeunesse. 1 vol. 15x23. 410 pages. 8 frs suisses.

A) Cette étude est consacrée aux minorités nationales qui, différant par leur race, leur langue, leur culture, leur religion, des groupes dominants, devrait posséder un statut particulier garantissant leur protection efficace et les protégeant contre une discrimination abusive. En face des difficultés d'une classification et de l'établissement d'un régime spécial, le Secrétaire général a conclu prudemment que si les Nations Unies ne peuvent rester indifférentes au sort des minorités, une solution véritable ne peut être trouvée que dans l'examen de chaque cas particulier. La Bibliographie occupe la moitié du volume.

B) La seconde brochure a le même problème pour objet ; elle étudie les formes principales que la discrimination revêt sous l'influence de préjugés ou de conflits d'intérêts ; elle suggère les remèdes qui peuvent lutter contre les mesures discriminatoires pratiquées : soit par les Etats, soit par les particuliers.

C) Dans une première partie du volume, les mesures de protection prises, dans tous les pays, depuis le jeune âge et sous toutes les

formes, sont énumérées et commentées. Dans une seconde partie, on trouvera résumés les textes législatifs promulgués à ce sujet en 1947.

V. C.

RELIGION

PAUL DENIS : Etudes Religieuses N° 670.

Les origines du Monde et de l'Humanité. — Pensée catholique, 50, rue de Fétille, Liège. — Office général du Livre, 14 bis, rue Jean-Féraudi, Paris. 1 vol. 179 p.

Il s'agit ici d'une mise au point destinée au grand public cultivé et particulièrement précieuse au lendemain de l'Encyclique « Humanis generis ». Origine de l'univers, origine de la vie, origine de l'homme, origine du péché, sur tous ces points, le P. Denis rappelle l'enseignement de la foi, tel qu'il est contenu dans les livres sacrés et montre comment on peut, à l'aide des conclusions actuelles de la recherche scientifique, se faire une représentation chrétienne de l'univers.

J. H.

Abbé MICHONNEAU et R. P. CHERY, O. P. : L'Esprit missionnaire. Coll. Rencontres. Les Editions du Cerf, 29, boulevard La Tour-Maubourg, Paris (VII^e).

L'abbé Michonneau, avec l'aide du P. Chéry, auquel on doit un beau travail sur la paroisse N.-D. Saint-Alban, donne une suite à « Paroisse, communauté missionnaire ». Il y a, dans ce petit volume, beaucoup de verve, d'expérience, de bon sens et de sens chrétien. A signaler des chapitres précieux : deux sont des mises en garde, combien opportunes : « Ne démolissons rien avant d'avoir autre chose à mettre à la place » et « les confrefaçons de l'esprit missionnaire », avec une amusante galerie de portraits contemporains ; les deux autres, positifs : « Qu'est-ce que l'esprit missionnaire ? » et « Pour une spiritualité missionnaire ». Un excellent travail.

L. D.

R. P. HENRI DE LUBAC, S. J. : Affrontements mystiques. Editions du Témoignage chrétien, 100, rue de Richelieu, Paris (II^e).

De la théologie, certes, haute et profonde, claire, mais sans concession au public, fine, déliée, mais sûre et forte. Et de la théologie actuelle, vivante, présente, « engagée », pour employer une épithète dont les naïfs ont abusé trop souvent. Quatre essais : le premier développe un cours à la Semaine Sociale de Paris : « La recherche d'un homme nouveau ». Quelle attitude prendront les chrétiens en face de cette recherche qui caractérise notre temps ?... Le second : « Un nouveau front religieux », étudie avec profondeur l'antisémitisme. Le troisième : « Nietzsche mystique », projette une clarté neuve sur l'expérience spirituelle de

Nietzsche. C'est un utile apprentice au « Drame de l'Humanisme athée ». Quant au dernier : « La lumière du Christ », c'est une heureuse conclusion et une amorce pour d'autres études.

L. D.

Unité chrétienne et tolérance religieuse.

Collection *Théologie*. Ed. du Temps Présent, 68, rue de Babylone, Paris (VII^e).

A cet ouvrage collectif ont collaboré des catholiques, prêtres : Mgr Chevrot, Mgr Metzger, l'abbé P. Couturier, le R. P. Pribilla, historiens : MM. André Latreille et René Fédou ; philosophes : MM. Jean Guitten et Gabriel Marcel, et des protestants : MM. les pasteurs Cadic, Delpech et Thurian. C'est une belle convergence des efforts vers la compréhension mutuelle et la réunion des chrétiens séparés.

L. D.

JEAN ABD EL JALIL : Aspects intérieurs de l'Islam. Editions du Seuil, Paris, 27, rue Jacob. 1 vol. 236 pages.

Nous avons ici moins un livre qu'un recueil de sept études sur l'Islam. Il est vrai que toutes ont le même but : nous faire connaître l'Islam du dedans avec le maximum de sympathie. L'expérience personnelle de l'auteur, lui-même ancien musulman, ancien pèlerin de la Mecque, est à cet égard d'un prix incomparable.

Riche d'un sens extrême de la transcendance divine, l'Islam n'a malheureusement pas la connaissance de l'amour divin. Bien plus, l'ignorance de l'Incarnation l'amène à une séparation radicale de l'homme et de Dieu et, dès lors, sa conception de l'homme et de l'histoire perdent toute cohésion et tout sens.

Existe-t-il des possibilités de réforme et de progrès à l'intérieur de l'Islam ? L'étude sur « L'Egypte de demain » a l'intérêt d'essayer de répondre à cette question par un exemple vécu. Il est permis de douter que la réponse soit décisive.

J. H.

PASTORALE FAMILIALE

JACQUES LECLERCQ, Professeur à l'Université de Louvain : Changements de perspectives en morale conjugale. Association du Mariage chrétien. Paris. Une brochure de 44 pages.

Certains persistent à chuchoter que l'Eglise serait en train d'évoluer en matière de morale conjugale : qu'ils ne se réjouissent pas trop vite ! Le titre n'est pas : changements de la morale, mais changements de perspective en morale, mais changements de perspectives en son expérience sacerdotale et son autorité de théologien, y montre comment le réalisme chrétien bien compris du péché et de la grâce, les conditions économiques et sociales de la vie

actuelle, l'enrichissement des connaissances biologiques et psychologiques, et même le développement de la spiritualité conjugale — en tant qu'elle provoque une prise de conscience de toutes les valeurs du mariage à sauvegarder — peut et doit amener à découvrir de nouveaux aspects dans la morale inchangée et interchangeable de l'Eglise, et par conséquent à justifier des jugements de moralité beaucoup plus nuancés. Tous les prêtres qui s'occupent de foyers devraient lire cette brochure. Elle est simple et courageuse. Elle est sage et clairvoyante.

Michel CHARTIER.

PROBLEMES D'OUTRE-MER

O. MANNONI : **Psychologie de la colonisation.** Collection Esprit. « Frontières ouvertes ». Ed. du Seuil, Paris.

Voilà un livre neuf et original. Pour la première fois, la psychologie moderne et la psychanalyse s'appliquent aux relations (conscientes et inconscientes) des colonisateurs et des colonisés. L'auteur professe la philosophie à Madagascar. Il a bien employé son temps et il a fait œuvre utile à tous, aux colonisateurs comme aux colonisés. Elle montre d'ailleurs la terrible complexité du fait colonial — et qu'on ne le résoudra ni avec des discours ou des concepts abstraits, ni par l'emploi stupide de la force, ni par les abandons.

L. D.

HISTOIRE

ANDRÉ LATREILLE : **L'Eglise catholique et la Révolution française.** Tome II : **L'Ere Napoléonienne et la Crise européenne.** Hachette. 1 vol. 292 pages.

Avec ce deuxième volume s'achève la vaste fresque où M. Latreille décrit la vie de l'Eglise catholique pendant la grande tourmente que la Révolution française a déchaînée sur l'Europe et, par contre-coup, sur le globe. La scène s'est élargie. Elle ne se borne plus à la France et aux contrées voisines, mais s'étend sur tout le continent et parfois même se transporte au-delà des mers. Le drame est plus passionnant que jamais. Comme jadis, le Pape et l'Empereur, et l'Empereur, cette fois, c'est Napoléon !

Est-ce un hasard ou une lourde fatalité qui veut que tout pouvoir européen se soit jusqu'ici heurté à l'Eglise universelle ? M. Latreille excelle en tout cas à nous montrer la logique en vertu de laquelle Napoléon se trouva amené à attaquer l'Eglise ; il insiste, à bon droit, sur le rôle joué par l'Italie dans le conflit, il montre avec une connaissance aigüe des doctrines et des mentalités, en premier quelles armes ont été mises en jeu contre l'Empereur et sont ve-

nues à bout de son pouvoir. Et, dans sa conclusion ample et sereine, c'est toute l'histoire de l'Eglise au dix-neuvième siècle qui, déjà, se dévoile à nous.

J. H.

MARIE-MADELEINE MARTIN : **Le « Génie » des Femmes.** Paris. Editions du Conquistador.

L'auteur, comme son nom l'indique, est femme. C'est aussi un historien de mérite. Elle a choisi de traiter en historien la question du féminisme et de dégager le « génie » des femmes à travers des portraits superposés : femmes d'esprit, régentes d'un salon, inspiratrices de génies, femmes de lettres, femmes savantes, femmes politiques, femmes philosophes. La méthode est neuve et agréable. Et M^{me} Martin parvient à son objet avec beaucoup de grâce et de bon sens.

L. D.

Cinquante années de découvertes. Bilan 1900-1950. Textes recueillis par Armand et André Lajard. Editions du Seuil, 27, rue Jacob, Paris (VI^e).

Une introduction par Albert Béguin. La littérature par Claude-Edmonde Magny. La philosophie par Jean Wahl. Musique et danse par Charles-Albert Reichen. Art et Cinéma par Frank Elgar. Sciences par François Le Lionnois. Technique par Jacques Brégin. C'est une belle table des matières. Et un bilan du siècle bien dressé — le plus sérieux, sans doute, le moins superficiel en tout cas de tous ceux qu'on a tentés. On n'est pas obligé de partager tous les jugements de chaque collaborateur.

L. D.

PIERRE DE BOISDEFFRE et JEAN-MAX BOUCHAUD : **Vocation de l'Europe.** Paris. Blondel-Gay. 1 vol. 262 pages.

Il ne suffit pas de se déclarer partisan de la Fédération européenne. Il faut encore justifier cette prise de position devant les faits et montrer qu'elle répond à une exigence du développement historique. C'est ce qu'ont tenté avec foi nos deux auteurs. Montrer l'idéal européen toujours présent depuis Charlemagne, jusque dans les mêlées confuses des seigneurs médiévaux, jusque dans l'équilibre vainement cherché par les Etats modernes ; faire ressortir l'unité des grands courants de pensée qui vinrent, à chaque siècle, déferler sur l'Europe, chevalerie, réforme, classicisme, siècle des lumières, romantisme, positivisme, fascisme, et montrer, enfin, que l'Europe a toujours, même inconsciemment, mené une vie unie ; c'était une vaste entreprise que nos auteurs ont poursuivi avec bonheur dans un amoncellement impressionnant de faits rappelés rapidement et souvent par allusion. On appréciera particulièrement le chapitre sur l'art.

Mais pourquoi avoir situé l'étude des problèmes actuels avant l'exposé historique et non après ? C'était se condamner à en comprendre

plus difficilement la nature, et cela se sent à bien des reprises.

Livre utile au total, et qui, bien qu'actuel, dépasse l'actualité et va jusqu'à faire réfléchir.

J. H.

HENRI ROLLET : Albert de Mun et le Parti catholique. Editions Contemporaines, Boivin et C^{ie}. Paris. 1 vol. 127 p.

C'est une tentative manquée dont Henri Rollet nous dit l'histoire avec sa parfaite connaissance des sources du catholicisme social et sa rigoureuse méthode historique. On y voit, dès la mort du comte de Chambord, la décomposition du légitimisme traditionnel et la puissance de l'exemple étrange, allemand, autrichien et belge, qui se trouve à l'origine de l'idée de de Mun de la formation d'un parti purement catholique. On y voit aussi comment à la défense des intérêts de l'Eglise, de Mun entend joindre la poursuite d'un ordre social corporatif, créant entre ces deux objectifs un lien étroit. Comment s'étonner, dès lors, des obstacles rencontrés de toutes parts par une initiative aussi étrangère à toutes les habitudes françaises de ce temps ? Il y avait dans cette action généreuse beaucoup de confusion de pensée. Et, pourtant, cet humble début devait se poursuivre plus tard par le ralliement, et c'est bien au bout de cette ligne que se situe la carrière actuelle du M. R. P. !...

J. H.

Politique d'Aristote, texte français présenté et annoté par M. Marcel Prélôt, Recteur honoraire, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. Bibliothèque de la Science Politique. Deuxième série. Les Grandes Doctrines politiques. Paris. Presses Universitaires de France, 108, boulevard Saint-Germain. Paris (VI^e).

Un texte classique, fort bien présenté, dans tous les sens du mot présentation, avec un excellent avant-propos de notre ami Marcel Prélôt. Une préface générale de R. Mirkine-Guetzewitch et de M. Prélôt indique le sens général d'une collection qui rendra de grands services et à laquelle nous souhaitons une belle carrière. Un seul regret : pourquoi n'avoir pas tenté une traduction nouvelle du texte d'Aristote ? L'ouvrage y eût gagné en originalité.

L. D.

BIOGRAPHIE

FRANÇOIS GACQUERE : Une âme de chevalier : Jean Degrave. (Chez l'auteur, 25, rue de la Paix, Arras).

Une bien sympathique figure de militant chrétien, mort en pleine jeunesse, après une vie toute entière consacrée à l'apostolat de la jeunesse et au catholicisme social parmi les populations travailleuses de l'Artois. L. D.

DIVERS

JEAN MONDANGE : Une industrie moderne : la « fabrication » de l'opinion publique. Editions de l'Hirondelle, 12, rue Edmond-Valentin, Paris (7^e).

Une petite brochure, mais qui contient des indications et des réflexions précieuses sur l'opinion publique et sur le rôle qu'y joue la presse, sur l'importance et les problèmes particuliers de la presse catholique. Notre ami Jean Mondange y a mis toute son expérience de militant, de journaliste, de propagandiste et d'administrateur. Cette lecture s'impose à tous les catholiques qui se préoccupent de soutenir et de diffuser leur presse. L. D.

GEORGES ORWELL : 1984, roman traduit de l'anglais par Amélie Audibert. Collection La Méridienne, Paris, Gallimard, 5, rue Sébastien-Bottin.

Un roman qu'il faut connaître, comme le « Zéro et l'Infini », « l'Affaire Toulaev », les « Hommes sans Dieu » et la « Vingt-cinquième Heure ». Décrivant l'état social et spirituel du monde en 1984, il dépasse les pires anticipations d'Aldous Huxley, même, d'une certaine façon, « Ape and Essence ». Il montre l'apogée et l'apothéose du totalitarisme, dans une société fondée sur la peur, la haine et sur un mensonge si profond qu'il essaie de détruire jusqu'à l'histoire. C'est une caricature de notre temps, qui peut lui être utile pour lui montrer où il va, s'il ne renonce pas à ses erreurs. Le pessimisme désespéré de l'auteur s'explique, sans doute, par sa position spirituelle de révolutionnaire anarcho-communiste, revenu de tout, même de la révolution, sans avoir trouvé Dieu. L. D.

A NOS AMIS

Il esemble que notre insistance auprès des lecteurs de LA CHRONIQUE, pour qu'ils lui trouvent, cette année, les 500 ABONNEMENTS NOUVEAUX ABSOLUMENT NECESSAIRES, commence à trouver des échos. Mais de la coupe aux lèvres, il y a encore loin...

Et si nos amis ne savent pas profiter de ce numéro particulièrement important pour faire connaître LA CHRONIQUE, nous craignons bien de terminer l'année sans avoir atteint l'objectif que nous nous étions fixé en la commençant. Et ce serait grave...

Nous ne voulons pas croire qu'il soit impossible d'atteindre un public plus large. Et nous espérons être, enfin, entendus...

RYTHMES DU MONDE

perspectives catholiques et missionnaires

CHAQUE NUMERO TRAITE UN SUJET SPECIAL

1946 : Voies nouvelles • Corps et Armes • Tagore • Le vêtement



1947 : Culture chinoise ■ Japon • Mystique hindoue ■ Travail

1948 : Monde noir • Gandhi ■ Islam ■ Rites et liturgies



1949 : Colonisation • Europe ■ Structures familiales



1950 : Cinéma • Monachisme ■ Musulmans aujourd'hui

ET DANS CHAQUE NUMERO, ETUDES, CHRONIQUES, ILLUSTR. HELIO

sous la direction du Comité : L. Aujoulat, J. Em. Janot, O. Lacombe,
A. Leroi-Gourhan, R. Moreux, G. Naïdenoff, H. Niel



4 numéros par an : 800 frs - C. C. P. 1988-90, Lyon

Etranger : 1.000 frs - Le numéro : 250 frs.

LYON, 6, rue d'Auvergne - tél. F. 86-30 — PARIS, 35, rue de Sèvres - tél. BAB 02-59

Femmes de chez nous

**La revue mensuelle
de la femme à la campagne**

PARAIT A PARTIR DE NOVEMBRE

renouvelée et augmentée

Abonnement : un an.....	250 frs
— 6 mois.....	140 frs
— étranger	360 frs

REDACTION - ADMINISTRATION

Femmes de chez nous

46, Rue de la Charité - LYON (II^e)

C. C. P. LYON 2842-40

A toute adresse communiquée, il sera envoyé 2 EXEMPLAIRES GRATUITS

Le Centre de Recherches Economiques et Sociales
publie un

BULLETIN HEBDOMADAIRE

sous la forme habituelle de cinq fascicules :

1. REVUE DE L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE
2. ASSISTANCE - FAMILLE - SECURITE SOCIALE
3. LA VIE DE L'ENTREPRISE
4. LA FAMILLE ET LE METIER AU VILLAGE
5. DE L'ECOLE AU METIER

auxquels il est adjoint le plus souvent des *NOTES D'INFORMATIONS* consacrées à l'étude technique d'institutions et de problèmes d'ordre économique ou social.

Demandez les conditions d'abonnement
au C. R. E. S., 35, boulevard des Capucines, PARIS (2^e) C. C. P. 66-33-37

AUX ÉDITIONS ET IMPRIMERIES DU SUD-EST

46, rue de la Charité, LYON • Compte Chèque Postal 1995.22 - Lyon

Etudes sociales

DIX ANS AVEC EUX, par C. Lhotte et E. Dupeyrat, format 11,8 × 18,5, 176 p. Témoignages saisissants de deux visiteuses sociales. Franco **130 »**

LE CHRIST AIME L'OUVRIER, L'OUVRIER AIME LE CHRIST, par Berthem Bontoux, format 11,8 × 18,5, 112 pages. Récits pour révéler aux classes laborieuses leur besoin de Dieu..... Franco **80 »**

LA QUESTION SOCIALE, par Ginelhe, format 11,8 × 18,5, 80 pages. Exposé élém. dialogué. Interdit en 1941 par la censure allemande. Franco **60 »**

LE GRAIN DE SENEVE, par E. Dupeyrat, format 11,8 × 18,5, 56 pages. L'exaltante histoire des Maisons Sociales..... Franco **55 »**

LES HOMMES AUX MAINS VIDES, enquête dans la zone, par Xavier Vitry, format 11,8 × 18,5, 208 pages. Récit vécu de la misère matérielle et spirituelle de la population ouvrière..... Franco **130 »**

AU SECOURS DU PEUPLE TROMPE, par A.-M. Jabouley, form. 11,8×18,5, 320 pages. Les causes proches et lointaines de la déchristianisation. Les conséquences, les remèdes. Un livre de base..... Franco **230 »**

La collection complète (6 volumes)

490^{FR} au lieu de **685^{FR}** **FRANCO PORT**
ET EMBALLAGE

*Si vous cherchez des Plans d'études pour
une initiation à la vie économique et sociale*

abonnez-vous à

FEUILLES DE ROUTE

PROGRAMME 1950-1951

LES DOCTRINES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Capitalisme - Libéralisme - Néo-libéralisme - Socialisme

Marxisme - Bolchevisme - Fascisme

PROGRAMME 1951-1952

LE MOUVEMENT SOCIAL CATHOLIQUE

Abonnement : 200 francs - De soutien : 400 francs - Etranger : 280 francs

Les abonnements partent d'Octobre

M. GILBERT BLARDONE, CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE

16, Rue du Plat - LYON - C. C. P. Lyon 65-78

*Les nouveaux abonnés recevront immédiatement l'important numéro spécial sur
la Semaine Sociale de Nantes.*

VIENT DE PARAÎTRE

PLANS D'ÉTUDES sur la Semaine Sociale de Nantes

Le monde rural dans l'économie moderne

- I. — Les transformations du monde rural depuis la révolution industrielle.
- II. — Structures du monde rural dans l'économie contemporaine.
- III. — Orientations sociales.
- IV. — La modernisation des campagnes, condition d'équilibre et social du pays.

Une brochure ronéotypée de 28 pages : 60 francs - Franco : 70 francs

AUX EDITIONS DE LA CHRONIQUE SOCIALE

Les Maisons amies de "la Chronique"

Lyon - Plein Air

Tous articles de sport et de camping

Librairie

18, place Bellecour, LYON

Tél. Franklin 11-29

L'Assurance Générale Lyonnaise

Eaux — Accidents — Incendie

3, rue de la Barre LYON. Tél. F. 52-64

24, boul. Montmartre, PARIS

Tél. Rich. 57-28

Etablissements Neyrpic

Constructeurs de Turbines

et Vannes hydrauliques

Laboratoire d'essais et de recherches

Aménagements hydro-agricoles

Avenue de Beauvert, GRENOBLE (Isère)

Société Thomas et Pelen

Chocolaterie Révillon

26, rue Victor-Lagrange, LYON

Tél. Parmentier 15-28 et 15-29

Ets Vulliod-Ancel

Teinture et apprêts

11, rue Professeur-Sisley, LYON

Tél. Moncey 15-84

Ets Monloup-Robert

Toutes fournitures comptables

Registres, Fiches, Feuilllets mobiles,

Sachets de paye, etc...

21, rue Sainte-Geneviève, LYON

Tél. Lalande 28-84

Ets Danthony

Rubans

9, place Mi-Carême, SAINT-ETIENNE

Tél. 88-59

Les Petits-Fils de C.-J. Bonnet

Soieries

8, r. du Griffon, LYON - Tél. B. 53-56

Maison Bianchini Férier, S. A.

Soieries

4, rue Vaucanson, LYON

Tél. Burdeau 52-95 et 49-63

Ets E. Anselme et C^{re}

Soieries

2, r. Puits-Gaillot, LYON - Tél. B. 01-90

Ets G. Durrschmidt

Meules vitrifiées et bakélite

14, chemin de Montbrillant, LYON

Tél. Moncey 15-21

Ets Tardy et Fils

Caisses en carton ondulé

25, rue Docteur-Rebatel, LYON

Tél. Moncey 27-46

Les Éditions de la Chronique Sociale

vous annoncent que...

• L'AVENEMENT DE PROMETHEE

Essai de sociologie de notre temps
de Joseph FOLLIET

EST MIS EN SOUSCRIPTION
jusqu'au 1^{er} décembre
au prix de 300 frs, franco : 340 frs

Après le 1^{er} décembre, il sera
mis en vente au prix de 350 frs, franco : 390 frs

• LES PLANS D'ETUDES

SUR LA SEMAINE SOCIALE DE NANTES

SONT PARUS

Une brochure ronéotypée
60 frs — franco : 70 frs

• LE COMPTE-RENDU COMPLET

DE LA SEMAINE SOCIALE DE NANTES

RESTE EN SOUSCRIPTION
jusqu'au 15 décembre

au prix de 600 frs — franco : 660 frs

Après le 15 décembre, il sera mis en vente au prix de 700 frs, franco : 760 frs



PASSEZ VOTRE COMMANDE TOUT DE SUITE

16, Rue du Plat - LYON (II^e)

C. C. P. LYON 65-78



CHRONIQUE SOCIALE

ABONNEMENT : FRANCE : 600 FRF ● ETRANGER : 680 FRF ● CE NUMERO : 200 FRF

Rédaction-Administration : 16, rue du Plat - LYON (II^e)

C. Chèque Postal - Lyon 65-78